



Les Dossiers du MINFI

UNE PUBLICATION DU MINISTÈRE DES FINANCES

2022/2023

Finances

Caisse des Dépôts et Consignations Le trio dirigeant en place



- Budget 2023, les bonnes clés de lecture
- Pleins feux sur l'éveil progressif de la BVMAC
- Lumière sur les grandes réformes en cours dans les structures opérationnelles du Mintfi

BE THE CHANGE
BE SGS

SGS



**NOTRE VALEUR POUR LA SOCIÉTÉ EST DE PERMETTRE UN
MONDE MEILLEUR, PLUS SÛR ET PLUS INTERCONNECTÉ**

SGS



Son Excellence **Paul Biya**
Président de la République du Cameroun

His Excellency **Paul Biya**
President of the Republic of Cameroon



Port Autonome de Douala
Port Authority of Douala



FAIRE DU PORT DE DOUALA-BONABERI LE POLE DE REFERENCE AU COEUR DU GOLFE DE GUINEE

S.E PAUL BIYA
06 Octobre 2021, Douala



WWW.PAD.CM





S. E. **Joseph DION NGUTE**

Premier Ministre, Chef du Gouvernement

H. E. **Joseph DION NGUTE**

Prime Minister, Head of Government



Nachtigal,

Un grand chantier au coeur du développement durable du Cameroun



420 MW de puissance installée



30% de la consommation nationale d'électricité



Plus de **3000** travailleurs mobilisés au pic du chantier



Investissement d'environ **1,2 milliards** d'Euro



Mise en service en **2024**

www.nhpc.cm



InterACTIV



S. E. Louis Paul MOTAZE

Ministre des Finances

H. E. Louis Paul MOTAZE

Minister of Finance

LA BANQUE CAMEROUNAISE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (BC-PME) ACCOMPAGNE L'ENTREPRENEURIAT JEUNE

Dans le souci de favoriser l'insertion des jeunes dans le marché de l'emploi, l'Etat mène des actions salutaires qui visent à promouvoir la culture entrepreneuriale, nécessaire à l'autonomisation de la population jeune. C'est dans cette optique que le Gouvernement a mis en place de nombreuses politiques publiques en faveur des jeunes pour faciliter leur accompagnement technique et financier.

Aujourd'hui, la Banque Camerounaise des Petites et Moyennes Entreprises (BC-PME SA) est devenue un catalyseur important et déterminant aux problèmes épineux du financement et de l'accompagnement des jeunes porteurs de projets qui sont par ailleurs considérés comme des petites et moyennes entreprises au Cameroun. Etablissement public de crédit en activité depuis le 20 juillet 2015, la BC-PME dispose de deux (02) agences (Yaoundé et Douala) et un portefeuille de plus de 8 000 clients avec environ 70 milliards de crédits accordés à sa clientèle.

Pour rehausser le niveau économique et industriel du Cameroun, les jeunes entreprises doivent proposer des projets innovants et durables, capables de générer des emplois stables et de contribuer à booster la croissance économique du pays. Ses projets sont relevés parmi les secteurs identifiés dans la stratégie nationale de développement (SND30) comme étant des secteurs porteurs de croissance.

La BC-PME a signé le 15 Février 2022 une convention de partenariat avec le MINJEC dans le cadre de l'accompagnement du Plan Triennal Spécial Jeunes en abrégé PTS-Jeunes. Ce programme naît d'une volonté du Chef de l'Etat qui se précise à l'aune de la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30) ; fixe le cap et place au centre de l'action gouvernementale : l'accélération de la croissance, l'accumulation de la richesse nationale, les transformations structurelles pour l'industrialisation du Cameroun, l'amélioration des conditions de vie des populations et leur accès aux services sociaux de base, la création des emplois formels et la réduction significative de la pauvreté.

Avec une enveloppe de 102 Milliards détenue par le MINJEC pour 5 485 projets financés depuis 2017, le PTS-Jeunes est une initiative qui vise à faciliter l'insertion socio-économique des jeunes par la création d'entreprises et d'auto-emploi ; dont l'âge varie entre 15 et 35 ans dans les secteurs de l'artisanat, l'agriculture, l'industrie, l'élevage, l'économie numérique et l'innovation technologique.

C'est dans le cadre de la matérialisation de cette convention de partenariat que la BC-PME et le MINJEC se sont mis ensemble pour réfléchir et définir un cadre de travail adéquat pour mener à bien cette activité d'accompagnement en vue de garantir au maximum l'atteinte des objectifs fixés dans ce partenariat.

Par ailleurs, il convient de noter d'entrer de jeu que le MINJEC a d'ores et déjà mis en place un dispositif d'accompagnement financier et non financier des jeunes entrepreneurs. La BC-PME vient aujourd'hui compléter et renforcer ce dispositif en se positionnant comme catalyseur du processus d'insertion socio-économique des jeunes par un accompagnement financier plus accru et mieux maîtrisé ; mettant ainsi à la disposition du MINJEC son savoir-faire en matière de financement qui est son cœur de métier.



Signature de la convention BC-PME -MINJEC



Son Excellence Monsieur Le Ministre et Mme Le Directeur Général



Accompagnement du Plan Triennal Spécial -Jeunes (PTS)



Agence BC-PME SA - Yaoundé

Site web : www.bc-pme.com

Consulter notre eportal.bc-pme.cm

Accédez à votre compte en ligne 24h/24, 7j/7



Siège social : Province Nlongkak Yaoundé
Rue Albert ATEBA EBE - B.P 12962, Tél : + 237 222 510 359

Nous ne reinventons pas la banque, nous la rendons plus humaine.



S. E. **YAOUBA ABDOULAYE**

Ministre Délégué auprès du Ministre des Finances

H. E. **YAOUBA ABDOULAYE**

Minister Delegate in the Ministry of Finance



Blue de CAMTEL présent dans tout le Cameroun !

Grâce au « local roaming », l'opérateur historique accroît la disponibilité de son réseau à travers le triangle national.

CAMTEL et MTN Cameroon ont procédé le mercredi 14 décembre 2022 au lancement du « **local roaming** » dans la belle cité de Nkoteng, située à une soixantaine de kilomètres de Yaoundé. Une cérémonie très courue, anoblie par la présence d'illustres autorités telles que Naseri Paul BEA, le gouverneur de la région du Centre, l'honorable Hilarion ETONG, le vice-président de l'Assemblée nationale et monsieur Mohamadou SAOUDI, le Président du Conseil d'administration de la CAMTEL qu'entourait le gratin politico-administratif du département de la Haute Sanaga.

La rencontre entre deux dames africaines à la tête des principaux opérateurs de téléphonie mobile au Cameroun fera date. Mesdames **Judith YAH SUNDAY épse ACHIDI** et MITWA NG'AMBI, respectivement Directeurs généraux (DG) de CAMTEL et de MTN Cameroon sont derrière ce pas géant qui s'inscrit dans l'histoire. La mutualisation des services est une idée originale qui émane de la volonté de ces dames de cœur d'apporter une touche singulière à l'essor de l'économie numérique dans un écosystème en perpétuel mutation.

Madame **Judith YAH SUNDAY épse ACHIDI** explique les contours de cet important évènement : « Nous sommes extrêmement heureux du lancement du **local roaming** sur le réseau de MTN Cameroon. Ce service permettra aux clients de CAMTEL d'accéder au réseau dans les zones déjà couvertes par MTN Cameroon où CAMTEL n'est pas actuellement présente. En tant que CAMTEL, nous avons l'ambition de continuer à développer notre service de téléphonie mobile et notre empreinte. C'est par ailleurs à cet effet que nous avons choisi MTN Cameroon comme partenaire. Nous attendons avec impatience qu'un plus grand nombre de nos clients profitent de services voix et data dans diverses régions. »

Le but de ce « **local roaming** » est donc de permettre aux abonnés de CAMTEL d'accéder de manière temporaire au réseau dans les zones déjà couvertes par MTN. Ceci contribue à l'amélioration de la qualité de service. Pour couvrir tout le territoire national, cela prend du temps comme vous le savez et des investissements lourds. Afin de pouvoir remédier à ces problèmes, certaines zones ont été ciblées où MTN est présente. Cela permet à CAMTEL de déployer son infrastructure de manière progressive en partage avec MTN pour couvrir le territoire.

La réalisation de ce « **local roaming** » est une manifestation concrète du partenariat gagnant-gagnant entre CAMTEL et MTN Cameroon sous l'égide du ministère des Postes et télécommunications.

 www.camtel.cm

 Facebook: <https://www.facebook.com/camtelonline>

 Twitter: <https://twitter.com/Camtelonline>

 Instagram: <https://www.instagram.com/camtelonline/>

 LinkedIn: <https://www.linkedin.com/company/camtel-cm/>





M. **Gilbert Didier EDOA**
Secrétaire Général au Ministère des Finances

Mr. **Gilbert Didier EDOA**
Secretary General of the Ministry of Finance



Afriland First Bank

MOTEUR

de la croissance de votre entreprise

S'appuyant sur un modèle de banque universelle, Afriland First Bank, leader du marché camerounais, allie solidité financière, qualité de service et stratégie de croissance durable, afin de mettre sa performance au service du financement de l'économie et des projets de ses clients.

REFERENCES

SA au Capital de
F.CFA 20 000 000 000
RC N° : 87R041

Contribuable
M 1087000000 43 E

Agrément: Banque
00005/MINFI/DCE2
du 20 juin 1987

SWIFT/BIC
CCEICMCX

Siège Social :
1063, Place de
l'Indépendance
Yaoundé-Cameroun
B.P: 11834

Tél. : +237 222 233 068
Fax : +237 222 221 785

☎ 237 222 51 80 50

📠 237 680 05 80 05

E-mail :
firstbank@afriandfirstbank.com
qualite@afriandfirstbank.com

Site Web :
www.afriandfirstbank.com

Facebook : @afriandfirstbankgroup | LinkedIn : Afriland First Bank | Twitter : @Af_First_Bank





Quand vient le temps d'investir,
pensez **Afriland First Bank**

L'intérêt de la clientèle est notre priorité

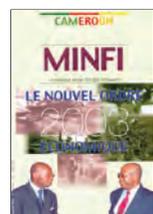
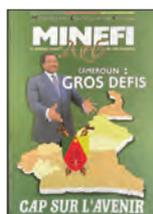
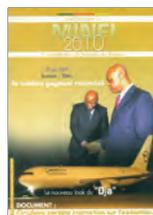
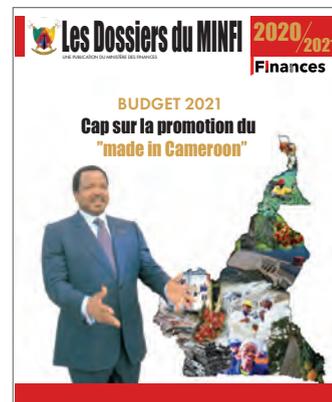
www.afrilandfirstbank.com



Les Dossiers du MINFI

UNE PUBLICATION DU MINISTÈRE DES FINANCES

Finances



innover + explorer + transformer + agir + déployer + adapter + accompagner + développer + préparer + identifier + dépasser + oser + fluidifier + découvrir + éclairer + transmettre + mettre en commun + partager + construire + valoriser + grandir + accomplir.

Retrouvez toute notre actualité économique et financière

www.lesdossiersduminfi.com





Directeur de Publication

Louis Paul MOTAZE
Ministre des Finances

Comité Editorial

YAOUBA ABDOULAYE
Ministre Délégué auprès du
Ministre des Finances

Gilbert Didier EDOA
Secrétaire Général du Ministère
des Finances

Directeur de rédaction
Yves ASSALA

Rédacteur en Chef
Gédéon ADJOMO

Equipe rédactionnelle

Gédéon ADJOMO
Nathalie Claire TIAMBOU
Rachel NGAH
Brice R. MBODIAM
Pierre Célestin ATANGANA
Marie Joseph MBALLA ZANG
Jeannette NNANGA
Anastasia ADA
Christian LANG
Josiane TCHAKOUNTÉ
Michèle FONGANG

Secrétariat de rédaction :

Gédéon Adjomo
Pierre Célestin ATANGANA

Secrétariat

Jeannette NNANGA
Anastasia ADA
Marie Joseph MBALLA ZANG
Lucie NGONO
Audrey EVINA ESSOMBA

Crédit Photos:

Mireille ETOUNDI
Claude Célestin NTEME

Éditeur:

GROUPE NESSE

66, Avenue des Champs Elysées
75 008 Paris
Tél : + 33 1 47 11 03 15
E-mail: infos@groupenesse.fr

Régie publicitaire:

SOCAMED, B.P. 821 - Douala

Tél : + 237 243 53 22 61
Cell. 677 93 41 02 / 677 934 677

E-mail : socamed.office@gmail.com
revueminfi@yahoo.fr
lesdossiersduminfi@gmail.com
infos@lesdossiersduminfi.com

Editorial ————— 22-23

La régulation budgétaire comme voie du salut

Editorial ————— 24-25

Budgetary regulation as a path to salvation

Publi-reportage ————— 26-27

Le C2D au Cameroun :
« Construire le Cameroun de demain »

Actualité / Current events ————— 28-53

Financement du budget • La stratégie pour 2023 est connue

CAA • Adolphe Noah Ndongo aux commandes

Vœux 2023 • Louis Paul Motaze prescrit plus de rigueur à ses collaborateurs

Douane camerounaise • Des partenaires gratifiés

Lancement du budget • Douala déploie les nouvelles orientations de l'année

Littoral • Booster les performances pour plus d'impacts sociaux

Cameroun - République Tchèque • L'alliance fiscale scellée

Journée Internationale des Douanes • Kribi a donné le kick-off

Programme économique et financier • Un nouvel appui budgétaire du FMI

Dette de la SONARA • Accord parfait entre PSTV et l'Etat camerounais

Interview ————— 34-35

Mme Marie-Rose MESSI - Directeur Général de la SRC :
« SRC : De nouveaux instruments juridiques »

Publi-reportage ————— 40-41

Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala :
Pôle d'excellence d'Afrique Centrale

Publi-reportage ————— 44-45

PROMETAL : L'acier « Made in Cameroon »

Publi-reportage ————— 46

SGS Cameroun : Notre valeur pour la société est de permettre des infrastructures, des transports et des industries plus sûrs, plus durables et plus respectueux de l'environnement.



Bureau de Mise à Niveau des Entreprises

Programme National de Mise à Niveau (PNMAN)



Primes accordées aux entreprises par le BMN

1. Prise en charge à 100 % des coûts de pré-diagnostics
2. Prise en charge à 90% des coûts de diagnostics stratégiques globaux avec formulation des plans de mise à niveau, ainsi que des diagnostics spécifiques des systèmes de management selon les normes internationales (ISO 9001, ISO 14001, ISO 22000, ISO 45001, ISO 17025) ; gestion des ressources humaines ; techniques de vente ; mise en place de la comptabilité et de l'analyse des coûts de production ; actions d'assistance technique ; conseils pour les bonnes pratiques d'hygiène ; bonnes pratiques de fabrication ; réduction de la consommation de l'énergie, de la pollution et des déchets ; élaboration d'une étude de marché ; la gestion de la production ; amélioration du volet marketing vente... pour les entreprises admises au PNMAN ;
3. Prise en charge à 80 % des coûts des investissements immatériels, des accompagnements à la mise en oeuvre des plans de mise à niveau globaux ou spécifiques (prime sans plafond par entreprise) ;
4. Prise en charge à hauteur de 20 % des coûts des investissements matériels identifiés dans le cadre des plans de mise à niveau validés par le comité de pilotage et réalisés par les entreprises (prime plafonnée à 50 millions de FCFA par entreprise).

Critères d'éligibilité

1. Être une entreprise de droit camerounais avec des capitaux majoritairement camerounais et en activité depuis au moins 02 ans dans la transformation industrielle ;
2. - Pour la mise à niveau globale : avoir un chiffre d'affaires (hors taxes) supérieur ou égal à 50 millions de FCFA ;
- Pour la mise à niveau spécifique : avoir un chiffre d'affaires (hors taxes), supérieur ou égal à 35 millions FCFA ;
3. Appartenir à l'un des secteurs suivants : agroalimentaire, textile et confection, bois, tourisme, chimie, cuir et chaussures, métallurgie, sidérurgie, mécanique, électricité et dérivés, BTP, services liés à l'industrie ;
4. Produire les pièces suivantes : attestation de non-redevance, attestation CNPS, registre de commerce, carte de contribuable, certificat de non-faillite ;
5. Produire des états financiers ;
6. Disposer des capacités techniques et organisationnelles pour conduire un processus de mise à niveau ;
7. Justifier que l'activité de transformation industrielle représente au moins 50% du chiffre d'affaires à la dernière année comptable.

NB : L'adhésion au PNMAN est volontaire et se fait à travers la transmission au BMN d'une fiche d'adhésion renseignée (téléchargeable sur www.bmncameroun.org) par le chef de l'entreprise candidate.

«Développer l'entreprise, notre métier»

Bureau de Mise à Niveau (BMN) des entreprises camerounaises

Direction : Yaoundé - Nlongkak, entrée brigade de gendarmerie (derrière les services du Gouverneur de la Région du Centre)
Antenne de Douala : Bali - Boulevard de la République (face Solex express, à côté de Somatel Hôtel), Immeuble SCI - Cedam, 7^{ème} étage
Tél. : +237 222 208 823 / BP : 12 278 Yaoundé- Cameroun / E-mail / bmncmr@yahoo.fr / Site Web : bmncameroun.org



Bureau de Mise à Niveau des Entreprises

SOMMAIRE

Interview ————— 50-51

M. Vincent LEROUX - *Directeur Général de NHPC:*

« **Nachtigal : au coeur du développement durable au Cameroun** »

Interview ————— 56-57

Mme Charlotte KOUECHEU CHEKEP - *Directeur Général de UBC*

Union Bank of Cameroon : Back to business

Dossier / News item I ————— 58-71

CDEC : La Caisse des Dépôts et Consignations prend corps

Dépôts et consignations • La caisse voit enfin le jour

Rôle • Un champ de compétences pluridimensionnelles

Exemples d'ailleurs • Des réalisations à n'en plus finir

CDEC • Zoom sur les dirigeants

- **Moh Sylvester Tangonho** - Au sommet de la tour de contrôle
- **Richard Evina Obam** - Le pionnier à l'œuvre
- **Anne Genéviève Soppo Etame** - Une ode au secteur privé

Dossier / News item II ————— 72-100

BVMAC : Un marché financier en éveil

BVMAC : les signes du dynamisme • Une place boursière en pleine croissance

Ambiance • Bousculade dans le compartiment actions

Opportunités • Bange Bank et La Régionale : le financement de l'économie en toute transparence

Entrée en bourse • Enjeux et défis d'une opération de crédibilité

Marché • Le Cameroun domine l'animation régionale

Développement • Comprendre l'idée d'une intégration boursière en Afrique

Introduction en bourse des entreprises publiques camerounaises • Entre respect des normes communautaires et quête de performance

Parcours • Le long chemin vers la bourse

SODECOTON • 8,4 milliards de FCFA de bénéfice, malgré la baisse de production

Port Autonome de Douala • Un bénéfice net de 6,4 milliards de FCFA en 2021

ADC • La 1^{ère} dauphine des entreprises publiques les plus performantes

Cameroon Hotels Corporation • Le retour aux bénéfices passe par l'expansion

Lexique boursier • Pour mieux se familiariser avec le marché boursier

Publi-reportage ————— 92-93

FONDS ROUTIER : Pour un entretien plus performant des routes !



Blaise MOUSSA
Directeur Général CAMWATER



NOS MISSIONS

- Planification, réalisation d'études, maîtrise d'ouvrage, recherche et gestion des finances pour l'ensemble des infrastructures et ouvrages nécessaires au captage, à la production, au transport et à la distribution de l'eau potable ;
- Construction, maintenance, renouvellement et gestion des infrastructures de production, de stockage, de transport et d'exploitation de l'eau potable ;
- Information et sensibilisation des usagers au service public de l'eau potable et à celui de l'assainissement liquide ;
- Réalisation des travaux d'extension ou réhabilitation ;
- Exploitation des moyens de production ; de transport et de distribution de l'eau potable ;
- Production, transport, distribution et commercialisation de l'eau potable ;
- Entretien des infrastructures de traitement d'eau et des activités liées à la fonction commerciale (relève, facturation et encaissement des recettes) ;

La CAMWATER peut en outre :

- Acquérir, obtenir et exploiter des concessions relatives à son objet social ;
- Assurer la construction et la gestion des infrastructures liées au service public d'assainissement, notamment la collecte, le transport et l'épuration des eaux usées ;
- Effectuer toutes les opérations commerciales, industrielles, mobilières, immobilières et financières qui se rattachent, directement ou indirectement, aux objets définis ci-dessus de nature à favoriser leur développement.

 [camwaterofficiel](https://www.facebook.com/camwaterofficiel)

 www.camwater.cm

 524 koumassi, Douala

 652 92 92 92
698 73 73 33

 [@cameroonWater](https://twitter.com/cameroonWater)

 infos@camwater.cm

 [CAMWATER](https://www.linkedin.com/company/CAMWATER)

SOMMAIRE

Interview ————— 96-97

M. Julius Berdu MANJO - *Directeur Général de la NFC Bank*
NFC Bank : simplifier l'activité bancaire

Publi-reportage ————— 102-103

Hôpital Général de Yaoundé : Un hôpital de référence

Dossier / News item III ————— 104-127

BUDGET 2023 : Quelques clés de lecture

- Budget 2023** • Défis et contraintes de l'action publique
- Energy, water, stamps, service revenues...** • Tariff reform
- Impôts** • 2720 milliards pour la relance économique

Publi-reportage ————— 110-111

The Rural Electrification Agency :
A structure at the disposal of decentralised local authorities

Interview ————— 112-113

M. Blaise MOUSSA- *Directeur Général de la CAMWATER*
CAMWATER : Nouveau départ

Publi-reportage ————— 116

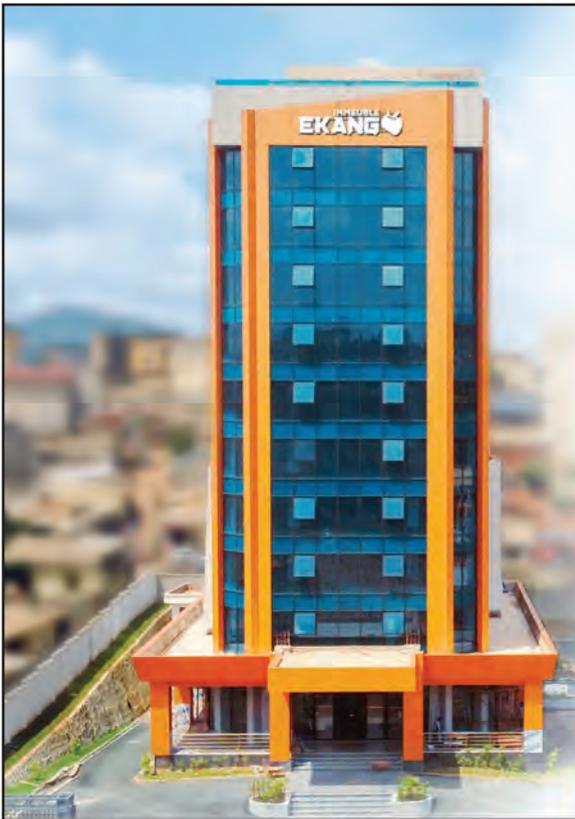
BMN : Agroalimentaire
Le Made in Cameroon s'exporte au SIAL 2022

Interview ————— 118-119

Mme Chantal Elombat Mbedey - *Directeur du Bureau de Mise à Niveau des Entreprises*
Nos entreprises ont pu voir ce qui se fait le mieux au monde

Publi-reportage ————— 120-121

SODEPA : « Assurer une production animale et ses dérivés soutenue et diversifiée tant en quantité qu'en qualité » tout en contribuant au développement socio-économique aux niveaux, local, national et sous régional.



VISION FINANCE S.A
L'avenir dans la finance

DEPUIS NOTRE RENCONTRE EN AVRIL 2019, NOUS GRANDISSONS ENSEMBLE, NOUS PARTAGEONS DES MOMENTS INOUBLIABLES, NOUS NOUS REALISONS ENSEMBLE.....



Un capital social
de **4 000 000 000 FCFA**



Un réseau de **05 agences**
et **02 bureaux**



Un **service client** disponible
pour répondre à toutes vos
préoccupations

- L'agence de Yaoundé Warda située derrière le palais polyvalent des sports
- L'agence de Yaoundé Ane Rouge située sur la route de l'ART
- L'agence de Yaoundé Messamendongo située sur la route de l'aéroport
- L'agence de Mbankomo située en face de la station-service Green Oil
- L'agence de Douala Akwa située au boulevard de la liberté entre le centre culturel français et Standard Chartered Bank
- Les bureaux des aéroports de Yaoundé Nsimalen et Douala Bonanjo

NOUS AVONS LE DEVOIR DE RENOUVELER CE CONTRAT DE CONFIANCE À TRAVERS UN ENSEMBLE DE SOLUTIONS ADAPTÉES À VOS BESOINS.

DU FOND DU CŒUR MERCI POUR VOTRE CONFIANCE !!!

Vision Finance L'avenir dans la finance

SOMMAIRE

Interview ————— 124-127

Cyrill EDOU ALO'O

“Nous avons aménagé des taux d’impôts ciblés”

Dossier / News item IV ————— 128-137

DOUANES CAMEROUNAISES : Dans le secret des ressorts de la performance

Numérisation • Le digital au cœur de l’optimisation des recettes

Résultats • Des amendes en hausse de plus de 656%

Cosmos • L’arme de dissuasion massive contre les fraudeurs

Performances • L’importation de véhicules produit 130 milliards de FCFA en 2021

Innovations • Des mesures pour optimiser la production locale

Taxes et droits divers • La douane optimise la collecte sur les téléphones portables

Dossier / News item V ————— 138-155

IMPÔTS : A l’heure de la digitalisation tous azimuts

Impôts • 2720 milliards pour la relance économique

Import-substitution • 136 billion to supply the local market

Stratégies • Une fiscalité propice à l’investissement et au développement

Collection • The challenge of broadening the tax base

Dialogue avec le secteur privé • Le fisc et le patronat pour une relance prometteuse

Assiette fiscale • Éclairages de la DGI sur la pression fiscale

Press release ————— 146-147

DANGOTE CEMENT CAMEROON : All ready !

Dossier / News item VI ————— 156-174

TRESOR : Une approche réformatrice multisectionnelle

DGTCFM • Des années de réformes au service de la modernisation

Asset accounting • An instrument to secure and strengthen the Treasury's liquidity

Compte unique du Trésor • Enjeux et objectifs d’une réforme salvatrice

Decentralisation • At the heart of local development

Marchés financiers • 5 012,75 milliards de FCFA mobilisés en 10 ans

Banking sector • A booming market of more than CFAF 8,000 billion

Etablissements de microfinance • Des mutations qui imposent le professionnalisme

Insurance • A well-developed network



The Nissan **NAVARA PRO-4X** With Award Winning Intelligent 4X4 System

20 RUE CASINO, BONAPRISO
BP 423 DOUALA
Tél : +237 691 699 630
e-mail : info@3smotors.com



YAOUNDE - CORON
BP 15339
Tél : +237 690 020 950
e-mail : atelier.yde@3smotors.com

SOMMAIRE

Publi-reportage _____ 162-163

LANACOME : Le pari de la qualité

Interview _____ 170-171

M. Ellis NZO ASU - Directeur Général Désigné d'Access Bank Cameroon Plc
Access Bank Cameroon : la fenêtre de l'Afrique sur le monde

Dossier / News item VII _____ 178-189

CTR : Les visages de la réhabilitation

- Portefeuille de l'Etat** • Les bons points de la CTR
- Measures** • Benchmarks for a return to orthodoxy
- SEMRY** • Un vecteur de retour à l'orthodoxie
- Camair-Co** • The end of the turbulence
- SONARA** • La performance par la restructuration
- SIC** • Pour loger décentement les gagne-petit
- ENAM** • A four-based areas contract of objectives

Interview _____ 186

Dr Ahmadou SARDAOUNA - Directeur Général de la SIC
SIC : une floraison de complexes immobiliers

Dossier / News item VIII _____ 190-194

CENADI : La révolution silencieuse

- Traitement de la solde** • Les bons points du nouveau serveur
- Diagnostic** • Des besoins pour une optimisation des performances
- Bénéfice** • Un équipement au service de la maîtrise des dépenses

Interview _____ 196-197

Dr. Chantal Marguerite ABIA épouse MVEH, Directrice du CENADI
« Le Cenadi fourbit ses armes pour embrasser aussi bien le public que le privé »



La régulation budgétaire

comme voie du salut



S.E. Louis Paul MOTAZE,
Ministre des Finances

Chers lecteurs, en prenant les rênes du Ministère des Finances en 2018, nous avons reçu comme haute directive du Président de la République, S.E. Paul BIYA, entre autres, d'accélérer le processus de modernisation de cette administration stratégique de l'Etat enclenché par les prédécesseurs, aux fins de la rendre plus optimale et plus encline à mobiliser au maximum les ressources nécessaires au

développement de notre pays. Après un état des lieux rapide, il nous est apparu qu'un nombre des leviers à actionner pour y parvenir, figurait en bonne place la finalisation d'une série de réformes déjà engagées dans diverses structures opérationnelles, rattachées et sous-tutelles, du ministère. Lesquelles réformes, lorsqu'elles ne portaient pas sur la refonte des cadres juridiques ou légaux, avaient tout simplement trait à la dématérialisation des procédures à travers la digitalisation des services.

Aujourd'hui, des avancées significatives ont été enregistrées dans ces divers chantiers. Des résultats de plus en plus visibles se manifestent d'ores et déjà sur les performances tant qualitatives que quantitatives de notre administration. Des performances qui ont pour conséquence immédiate, une meilleure tenue de nos finances publiques, elle-même source d'une résilience qui ne demande plus qu'à être consolidée par la mise en œuvre de politiques publiques plus audacieuses en matière de renforcement de la production nationale. C'est



donc une photographie des réformes ainsi menées qui vous est présentée dans les lignes qui vont suivre. C'est dire que le document que vous détenez est une véritable mine d'or informationnelle pour tous ceux qui voudraient s'abreuver à bonne source en la matière. A tous ceux-là, je leur souhaite bonne lecture.

Toutefois, la résilience de l'économie nationale que nous avons évoquée plus haut ne devrait pas nous faire sombrer dans la léthargie. Elle devrait plutôt faire office de viatique pour plus d'efforts à la fois individuels et collectifs. Car l'avenir économique de notre pays en dépend largement.

En effet, à l'heure où le Cameroun met en œuvre, depuis le deuxième semestre 2021, un Programme Economique et Financier appuyé par un accord triennal de la Facilité Elargie de Crédit (FEC) et du Mécanisme Elargie de Crédit (MEDC) du Fonds Monétaire International pour la période 2021-2024, dans un contexte de juxtaposition de chocs exogènes, il devient urgent de prendre les mesures un peu plus courageuses pour mettre le pays sur le sentier d'une croissance forte, soutenue et inclusive, opérer une transformation structurelle de notre économie et renforcer notre résilience économique et sociale en cohérence avec la SDN30.

Certes, dans le monde, dans notre continent et dans notre sous-région, nous faisons face à une série ininterrompue de chocs exogènes et endogènes, mais plus que jamais nous avons le devoir de tout mettre en œuvre pour renforcer notre résilience. Dans cette dynamique, il est incontestable que l'une des voies du salut reste la poursuite, voire le renforcement de la régulation budgétaire.

La régulation budgétaire doit cesser d'être en gadget. Elle doit plutôt devenir un déterminant d'une gestion efficace de la Trésorerie de l'Etat. Aussi devra-t-elle désormais s'effectuer de manière plus rigoureuse et disciplinée afin de prémunir l'Etat de l'accumulation de nouveaux arriérés de dépenses qui ont un impact très pernicieux sur la crédibilité de sa signature.

C'est pourquoi, j'ai prescrit à mes collaborateurs, la mise en œuvre des actions fortes aussi bien en matière de discipline budgétaire dans la chaîne de la dépense publique, mais également en matière de réforme de la gestion de la Trésorerie et d'opérationnalisation du Compte Unique du Trésor. Plus concrètement, il est question de réduire de façon considérable certaines de nos dépenses devenues insoutenables ou non prioritaires au regard de la conjoncture mondiale actuelle. Nous devons restructurer le budget de l'Etat et créer les espaces budgétaires pour les dépenses

prioritaires; en particulier pour les infrastructures qui soutiendront notre relance économique.

Au-delà et plus globalement, il est important de souligner que si nous voulons préserver nos équilibres budgétaires et poursuivre sereinement la mise en œuvre de notre politique de développement afin d'accéder à l'émergence à l'horizon 2035, il convient de poursuivre les efforts sur la brèche des réformes tendant à un assainissement profond et une consolidation durable des fondamentaux de nos finances publiques. Je pense notamment à l'ensemble des réformes structurelles destinées à améliorer, entre autres, la mobilisation des recettes budgétaires, la qualité et le processus de la dépense, la gestion de la trésorerie, la maîtrise de la gestion de la dette publique, la politique d'import-substitution et l'assainissement du climat des affaires.

Des résultats de plus en plus visibles se manifestent d'ores et déjà sur les performances tant qualitatives que quantitatives de notre administration.

Nous pouvons nous féliciter que cette année encore, au terme de notre conférence annuelle tenue le 03 février 2023, un aggiornamento interne ait été effectué sur toutes ces questions et qu'un engagement collectif et ferme ait été pris quant à la nécessité de renforcer le civisme budgétaire sans lequel l'Etat s'expose à des risques budgétaires lourds de conséquences.

Il est cependant impérieux que cet engagement soit partagé par tous les acteurs de la chaîne d'exécution budgétaire. Aussi nous semble-t-il urgent de mettre en place des mécanismes efficaces de dissémination des bonnes pratiques édictées au cours de ces assises. Les bonnes pratiques qui se résument en quelques points essentiels. Il s'agit notamment d'instaurer une cohérence entre le rythme de dépenses et la collecte des recettes, à travers la planification et l'anticipation de la dépense, de veiller au respect strict des budgets alloués, à la restriction des dépenses imprévues et à la limitation du recours aux procédures dérogatoires. Il s'agit enfin d'asseoir une parfaite maîtrise par le plus grand nombre, des mesures contenues dans la

circulaire relative à l'exécution du budget de l'Etat qui se veut une véritable boussole pour tous les acteurs de la chaîne budgétaire.

Enfin, comment terminer ce texte sans évoquer l'un des sujets ayant retenu l'attention de bon nombre d'observateurs des questions inhérentes aux finances publiques en ce début d'année 2023 ? Je veux parler de l'opérationnalisation de la Caisse des Dépôts et consignations (CDEC) par le Président de la République qui, le 20 janvier 2023 a procédé à la nomination des principaux dirigeants de cette entreprise. Il s'agit notamment du Président du Conseil d'Administration, du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de cette structure. Une structure dont le rôle était jusqu'ici moins connu du public, mais qui n'en demeure pas moins un important levier désormais aux mains de l'Etat en matière de financement de l'économie.

En effet, la Caisse des Dépôts et Consignations est un établissement public, chargé de sécuriser certaines ressources qui lui sont confiées par la loi à cet effet. C'est le cas notamment des consignations administratives, judiciaires et conventionnelles, ce qui est d'ailleurs sa compétence première. Elle gère également pour le compte de l'Etat, les dépôts des administrations et autres entités publiques, les fonds placés sous séquestre, les fonds des professions judiciaires, les fonds des greffes, les fonds issus des comptes inactifs des établissements bancaires, les fonds de contrepartie, etc. Elle se veut ainsi, la banque des administrations publiques mais aussi celle du service public de la justice.

Fort de cette importante cagnotte de trésorerie, la CDEC peut être amenée, selon les orientations du Gouvernement à créer des filiales dans divers domaines ouverts à la concurrence. Elle peut prendre des participations dans le capital des entreprises et jouer un rôle d'investisseur institutionnel avec un horizon de long terme. Il appert ainsi que succinctement, la Caisse des Dépôts et Consignations se situe dans l'intersection entre un organe de gestion des ressources publiques et privées et un organe complémentaire de financement de l'économie. le seul fait que ce deuxième volet de son rôle s'en trouve considérablement renforcé, redonnera plus de vitalité à une économie camerounaise qui en a plus que jamais besoin pour accélérer son processus de cheminement vers l'émergence à l'horizon 2035. Un véritable catapulteur économique en somme.



Budgetary regulation

as a path to salvation



H.E. Louis Paul MOTAZE,
Minister of Finance

Dear readers, when we took over the reins of the Ministry of Finance in 2018, we were given a high directive by the President of the Republic, His Excellency Paul BIYA, among others, to accelerate the process of modernising this strategic State administration initiated by our predecessors, in order to make it more optimal and more inclined to mobilise the maximum resources

necessary for the development of our country. After a quick assessment, it appeared that among the levers to be used to achieve this, the finalisation of a series of reforms already undertaken in various operational structures, attached to and under the supervision of the ministry, was a priority. These reforms, when they did not concern the overhaul of legal frameworks, simply related to the dematerialisation of procedures through the digitalisation of services.

Today, significant progress has been made in these various areas. Increasingly visible results can already be seen in the qualitative and quantitative performance of our administration. The immediate consequence of this performance is a better management of our public finances, which is itself a source of resilience that only needs to be consolidated by the implementation of more audacious public policies to strengthen national production. It is therefore a snapshot of the



reforms carried out in this way that is presented to you in the following lines. This means that the document you have before you is a veritable gold mine of information for all those who would like to drink from a good source on the subject. I wish you all a good read. However, the resilience of the national economy that we mentioned above should not make us sink into lethargy. Rather, it should serve as a viaticum for further individual and collective efforts. For the economic future of our country largely depends on it. Indeed, at a time when Cameroon is implementing, since the second half of 2021, an Economic and Financial Programme supported by a three-year agreement of the International Monetary Fund's Extended Credit Facility (ECF) and Extended Fund Facility (EFF) for the period 2021-2024, in a context of juxtaposition of exogenous shocks, it is becoming urgent to take more courageous measures to put the country on the path of strong, sustained and inclusive growth, to carry out a structural transformation of our economy and to strengthen our economic and social resilience in line with the SDN30. It is true that in the world, in our continent and in our sub-region, we are facing an uninterrupted series of exogenous and endogenous shocks, but more than ever we have a duty to do everything possible to strengthen our resilience. In this dynamic, it is undeniable that one of the ways to salvation remains the continuation and even the strengthening of budgetary regulation.

Budgetary regulation must cease to be a gadget. It must rather become a determining factor in the efficient management of the State Treasury. It should therefore be carried out in a more rigorous and disciplined manner in order to protect the State from the accumulation of new expenditure arrears which have a very pernicious impact on the credibility of its signature.

This is why I have instructed my collaborators to implement strong actions in terms of budgetary discipline in the public expenditure chain, but also in terms of reforming the management of the Treasury and making the Single Treasury Account operational. More concretely, it is a question of reducing considerably. Some of our expenditures have become unsustainable or non-priority in the current global context. We need to restructure the state budget and create

budgetary space for priority expenditure, in particular for infrastructure that will support our economic recovery.

Beyond this, and more generally, it is important to stress that if we want to preserve our budgetary balance and serenely pursue the implementation of our development policy in order to reach emergence by 2035, it is necessary to pursue efforts on the reform path towards a deep consolidation of the fundamentals of our public finances. I am thinking in particular of all the structural reforms aimed at improving, among other things, the mobilisation of budgetary revenue, the quality and process of spending, cash management, control of public debt management, import substitution policy and

Increasingly visible results can already be seen in the qualitative and quantitative performance of our administration.

the improvement of the business climate.

We can congratulate ourselves that this year again, at the end of our annual conference held on 3 February 2023, an internal agglomeration was carried out on all these issues and that a collective and firm commitment was made as to the need to reinforce budgetary civic-mindedness, without which the State exposes itself to budgetary risks with serious consequences.

However, it is imperative that this commitment be shared by all actors in the budget execution chain. We therefore feel that it is urgent to put in place effective mechanisms to disseminate the good practices laid down during the conference.

Good practices can be summarised in a few essential points. These include establishing coherence between the pace of expenditure and the collection of revenue, through planning and anticipation of expenditure, ensuring strict compliance with allocated budgets, restricting unforeseen expenditure and limiting recourse to derogatory

procedures. Finally, it is a matter of ensuring that the measures contained in the circular relating to the execution of the State budget, which is intended to be a real compass for all actors in the budgetary chain, are perfectly mastered by as many people as possible.

Finally, how can we end this text without mentioning one of the subjects that has attracted the attention of many observers of public finance issues at the beginning of 2023? I am referring to the operationalisation of the Caisse des Dépôts et Consignations (CDEC) by the President of the Republic who, on 20 January 2023, proceeded to appoint the main managers of this company. These include the Chairman of the Board of Directors, the Director General and the Deputy Director General of this structure. This structure, whose role was less known to the public until now, is nonetheless an important lever now in the hands of the State in terms of financing the economy.

Indeed, the Caisse des Dépôts et Consignation is a public establishment, responsible for securing certain resources entrusted to it by law for this purpose. This is particularly the case for administrative, judicial and conventional deposits, which is its primary competence. It also manages, on behalf of the State, the deposits of administrations and other public entities, funds placed under sequestration, funds of the judicial professions, funds of court clerks, funds from dormant accounts of banking institutions, counterpart funds, etc. It is thus the bank of public administrations but also of the public service of justice.

On the strength of this large cash pool, the CDEC may be led, depending on the Government's orientations, to create subsidiaries in various fields open to competition. It can take stakes in the capital of companies and play the role of institutional investor with a long-term horizon. It thus appears that, succinctly, the Caisse des Dépôts et Consignations is situated at the intersection between a public and private resources body and a complementary body for financing the economy. The mere fact that this second aspect of its role is considerably strengthened will give more vitality to a Cameroonian economy which needs it more than ever to accelerate its process of moving towards emergence by 2035. A real catalyst in short.

Construire le Cameroun de demain

Le Contrat de Désendettement et Développement (C2D) est un important outil de coopération française de reconversion de la dette camerounaise en projets de développement.

Au terme de ce dernier C2D, ce sont près de 1000 milliards de francs CFA qui auront été investis dans l'économie camerounaise afin, d'assurer une meilleure éducation et santé des camerounais, d'améliorer les infrastructures, de réduire la pauvreté et d'impulser le développement.

Le C2D est né de l'initiative pour les pays pauvres très endettés, lancée sur proposition de la France en 1996. Dans un souci de prolonger cette dynamique au-delà du point d'achèvement, la France a décidé en 1999 de créer les Contrats de Désendettement et de Développement. Ces contrats fixent d'un commun accord un montant de dette à rembourser par le pays bénéficiaire à la France. Chaque remboursement est ensuite directement restitué au pays sous forme de subvention mobilisable pour un appui conséquent à la stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté. Les C2D sont donc des efforts Bilatéraux Créancier et Débiteur, dans leur lutte contre la pauvreté.

Dans le cadre du Cameroun, le Contrat de Désendettement et de Développement est le plus important programme d'annulation et de reconversion de dette extérieure mis en place par la France. Grâce à ce mécanisme innovant, le Cameroun investit pour son développement selon les orientations de ses différentes stratégies, d'abord le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP), ensuite le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) et enfin la Stratégie Nationale de Développement du Cameroun 2020-2030 (SND 30).

Trois Contrats ont été signés entre la France et le Cameroun.

- Le premier contrat C2D, signé le 22 juin 2006, d'un montant de cinq cent trente-sept millions six cent quarante-trois mille cinq cent quatre-vingt-quatre euros (537 643 584) soit environ trois cent cinquante-deux milliards de (FCFA 352 Milliards) est arrivé à échéance en 2011. Il a permis de financer la construction d'infrastructures urbaines à Douala et Yaoundé, de développer les services sociaux de base (éducation et santé) et d'amorcer des nouveaux projets pilotes dans le domaine de l'agriculture et du développement rural.
- Le deuxième C2D, signé le 1^{er} juillet 2011 pour un montant de trois cent vingt-six millions six mille six-cent soixante-dix-neuf euros quarante-cinq centimes (326 006 679) soit environ deux cent quatorze milliards de (FCFA 214 milliards) s'est achevé en 2016. Il a permis de passer à l'échelle nationale les programmes ruraux amorcés au premier C2D mais aussi de contribuer à la construction du second pont sur le Wouri à Douala et le développement de trois capitales régionales (Bafoussam, Garoua, Bertoua).
- Le troisième et dernier contrat C2D signé le 30 juin 2016 porte sur un montant de Six cent onze millions trois cent quatre-vingt-seize mille huit cent dix-huit euros (611 396 817) soit environ quatre cent un milliards (FCFA 401 milliards).

Le 3^{ème} C2D ou C2D de la maturité

Comme ceux qui l'ont précédé, le 3^{ème} C2D place le défi de la croissance et de la création d'emplois au centre des actions en faveur de la réduction de la pauvreté, s'inscrivant tout naturellement dans la volonté des deux parties, Camerounaise et Française, de contribuer à la réalisation des Objectifs du Développement Durable (ODD), dans les domaines de concentration retenus. Au-delà, le 3^{ème} C2D consacre un certain nombre de principes dont :

- 1) Le principe de maturité et de pérennisation, au titre duquel les deux parties s'assurent de la soutenabilité et de la pérennité des Programmes, dès leur conception ;
- 2) Le principe d'attention préférentielle portée aux populations, et notamment aux JEUNES, aux régions vulnérables du Cameroun, selon lequel les deux parties cherchent à maximiser l'impact des Programmes dans les régions les plus fragiles du Cameroun ;

A côté de ces principes il faut relever la volonté d'alléger l'impact des remboursements anticipés sur la trésorerie de l'Etat camerounais, principe qui a décidé les parties à prévoir un montant d'aide budgétaire dont les modalités et les points d'application sont définis dans les conventions spécifiques et pris en compte dans les affectations du C2D ;

Au niveau des domaines d'intervention, le troisième C2D se concentre sur deux grands secteurs :

1. L'agriculture et le développement rural : ce premier volet vient appuyer la pérennisation des dispositifs d'appui-conseil aux agriculteurs (ACEFA), de

formation des jeunes aux métiers agropastoraux (AFOP) et d'investissements communaux (PNNDP) amorcés au premier C2D. A ces projets s'ajoute un programme innovant visant à accompagner les entreprises camerounaises dans la transformation et la valorisation des produits agricoles.

2. Les infrastructures et aménagements urbains : ce second volet continue le travail engagé dans le développement des capitales régionales en équipant deux nouvelles villes du pays.

Pris ensemble, ces deux volets donnent corps à une vision : celle d'un Cameroun des territoires émergents. Le C2D entend soutenir le développement de campagnes dynamiques, connectées à des villes modernes par des chaînes de valeurs capables de transformer les produits de la terre en emplois et richesses pour tous.

Cette vision est complétée par des appuis budgétaires sectoriels en faveur des politiques de développement durable et de croissance du Cameroun, la gouvernance et le renforcement des capacités, et enfin les appuis transversaux et les partenariats.

En s'engageant dans ce 3^{ème} Contrat, dit de maturité, le Cameroun et la France ont reconnu les succès enregistrés dans la mise en œuvre des deux premiers et ont marqué leur volonté de capitaliser et pérenniser les résultats obtenus. Au terme de ce dernier C2D, ce sont près de 1000 milliards de francs CFA qui auront été investis dans l'économie camerounaise afin, d'assurer une meilleure éducation et santé des camerounais, d'améliorer les infrastructures, de réduire la pauvreté et d'impulser le développement.



Le projet Chèque-Santé a permis de réduire la mortalité maternelle et néonatale



Parc des Loisirs Bafoussam



Marché Mokololl Bertoua



Exploitant agricole PATCHONG dans son exploitation



Entrepreneur agropastoral formés et installé dans le cadre du PCP-AFOP

Pour toute information concernant le C2D au Cameroun, Contactez-nous au Secrétariat Technique d'Appui Dédié à l'Exécution du C2D (STADE- C2D) au Cameroun. Bastos, face ENEO-NLONGKAK. Immeuble OYILI. BP : 33 232 Yaoundé Cameroun.

E-mail : stade-c2d@c2d-cameroun.cm;

Retrouvez-nous sur nos différentes plates-formes :

Site Internet : www.c2d-cameroun.cm Facebook : C2D-Cameroun

Twitter : C2D_Cameroun Youtube : C2D Cameroun



Financement du Budget

La stratégie pour

2023 est connue

Le 16 février 2023, le Ministre des Finances, Louis Paul MOTAZE était face aux investisseurs. Objectif : leur présenter le plan de financement de l'Etat pour l'exercice 2023.





Il y avait du beau monde le 16 février dernier au soir, en la salle de conférences de l'Hôtel "Best Western" à Douala, à l'occasion de la cérémonie de présentation du plan de financement de l'Etat pour l'exercice 2023. Au rang des officiels, l'on a noté la présence du Ministre des Finances qu'entouraient le Ministre Délégué auprès du Ministre de l'Economie, le Gouverneur de la Région du Littoral, le Président de la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC), le Directeur Général de la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale (BVMAC) et la Présidente de l'APECCAM.

Au rang des participants, se trouvaient les dirigeants des établissements de crédit et autres établissements financiers, les dirigeants des compagnies d'assurance et d'établissements de microfinance ainsi que les investisseurs institutionnels et privés. En bonne place parmi les participants à cette cérémonie, figuraient également les spécialistes en Valeurs du Trésor locaux ainsi que ceux venus de Libreville au Gabon et de Brazzaville au Congo. Une catégorie dont la présence a été particulièrement appréciée par la

Ministre des Finances qui a indiqué que celle-ci « **confirme le caractère Sous régional de notre marché** »

Dans son discours de circonstance, le Ministre des Finances a d'abord présenté de façon succincte, le contexte macro-économique dans lequel vont se dérouler toutes les formes d'opérations financières en 2023. Un contexte qualifié par le Ministre de "difficile" parce que « **marqué depuis 2020 par la pandémie de la COVID19, qui n'a épargné aucun pays, a été exacerbé en 2022 par la crise Ukrainienne avec entre autres pour conséquences directes, l'aggravation des incertitudes des marchés financiers internationaux, le relèvement des taux directeurs par les principales banques centrales à l'échelle du globe, le renchérissement du coût du crédit pour les émetteurs souverains, l'augmentation des cours des matières premières, bref, une inflation généralisée** ».

Louis Paul MOTAZE a indiqué que ce contexte aussi difficile soit-il, n'a pas freiné l'engagement et la détermination du Gouvernement à poursuivre la mise en œuvre sereine de sa stratégie de diversification des instruments de financement du budget de l'Etat. Aussi, l'Etat a-t-il été présent en 2022

tant sur le marché financier sous régional unifié que sur le marché monétaire de la Banque Centrale.

Comme en 2022, l'Etat sera encore présent sur le marché en 2023, a annoncé solennellement le MINFI qui, soit dit en passant, a reçu du Chef de l'Etat le 6 février 2023 l'habilitation à recourir à des émissions des titres publics, d'un montant maximum de 450 milliards de FCFA, destinés au financement des projets de développement inscrits dans la loi de finances de la République du Cameroun pour l'année 2023.

Ouvrant la page de la Stratégie de mobilisation des 450 milliards, Louis Paul MOTAZE a affirmé que comme l'année dernière il est envisagé une diversification des instruments de financement aussi bien sur le monétaire que sur l'obligataire. A cet effet, le Ministre des Finances a instruit aux services compétents de son département ministériel d'engager des discussions avec certaines parties prenantes, afin de mieux apprécier les conditions du marché. Ce qui augure de l'émission d'un nouvel emprunt obligataire par l'Etat du Cameroun qui pourrait intervenir selon le MINFI, au plus tard à la fin du mois de mai 2023. Dans le même sillage, l'Etat va poursuivre son programme des émissions des obligations du Trésor sur le marché de la Banque Centrale.

Les ressources issues de toutes ces opérations vont contribuer au financement de la nouvelle Stratégie Nationale de Développement pour la période 2020-2030 dont les principaux piliers sont : la transformation structurelle de l'économie nationale ; le développement du Capital humain et du bien-être ; la promotion de l'emploi et de l'insertion économique ainsi que la gouvernance, la décentralisation et la gestion stratégique de l'Etat.

Pour assurer davantage ses interlocuteurs, le Ministre des Finances leur a mis en vitrine trois principaux indicateurs qui fondent la solidité de la crédibilité de la signature de l'Etat du Cameroun. Il s'agit notamment de la politique d'endettement d'environ 44% du PIB, largement inférieur au plafond de 70% fixé par les directives CEMAC ; la croissance économique projetée à 4,3% en 2023 et l'exécution satisfaisante du programme économique et financier conclu avec le FMI.

Gédéon Adjomo



CAA

Adolphe Noah Ndongo

aux commandes

Le nouveau Directeur Général de la Caisse Autonome d'Amortissement a été installé dans ses fonctions le 10 février 2023 par le Ministre des Finances, Louis Paul MOTAZE.





C'est au cours d'une cérémonie fortement courue où l'on a noté la présence de diverses têtes couronnées de la République dont plusieurs ministres, ayant pour cadre l'Hôtel HILTON de Yaoundé que M. Adolphe NOAH NDONGO a été installé dans ses fonctions de nouveau Directeur Général de la Caisse Autonome d'Amortissement. Cette cérémonie a permis à ceux qui étaient avides d'informations tant sur le nouveau manager que sur la CAA elle-même d'en être abondamment servis.

Aussi a-t-on appris du discours d'installation du Ministre des Finances, Louis Paul MOTAZE, que M. Adolphe NOAH NDONGO, bien qu'il fut jusqu'à sa nomination, Conseiller Technique au Secrétariat Général de la Présidence de la République où il aura passé l'essentiel de sa carrière administrative, est en réalité un habitué de la grande maison des finances. Il était en effet membre de diverses instances présidées par le Ministre des Finances il s'agit du Comité National de la Dette Publique (CNDP) ; du Comité de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives et du Comité National Economique et Financier. Il a également fait partie de la mission de négociation du rachat des Eurobonds conduite par le Ministre des Finances à Paris en juin 2021. Une mission par ailleurs couronnée de succès.

Louis Paul MOTAZE a dit pouvoir compter sur son expertise pour parachever les nombreux chantiers engagés avec succès pour son prédécesseur. Et sur l'un desdits chantiers, le Ministre des Finances a été un plus directif. Il s'agit notamment de la facilité des garanties de l'Etat aux Etablissements Publics et Entreprises Publiques et Privées, un instrument mis sur pied par le Gouvernement, consistant à l'ouverture d'une ligne garantie de 200 milliards de FCFA dans un premier temps, pour aider les PME à bénéficier des crédits bancaires. Au nouveau DG de la CAA et en sa qualité de Secrétaire Permanent du Comité National de la Dette Publique, le Ministre des Finances a prescrit de travailler à rendre plus efficaces et moins tracassières les procédures d'octroi des garanties attendues par les PME et par les banques.

Louis Paul MOTAZE l'a également invité à ne pas oublier l'objectif de relance économique



L'ouverture d'une ligne garantie de 200 milliards de FCFA pour aider les PME à bénéficier des crédits bancaires.

qui « est devenu un impératif catégorique, si nous voulons rester sur le sentier de l'émergence telle que voulu par le Président de la République, S.E. Paul BIYA ». Aussi, M. NOAH NDONGO a-t-il été engagé à mener dès maintenant, car gouverner c'est prévoir, la réflexion sur les modalités de remplacement des appuis budgétaires obtenus grâce au programme économique et financier avec le FMI, lorsque celui-ci prendra fin en 2024. Tout ceci « afin que le Cameroun poursuive sa marche en avant et que le financement de notre développement se poursuive »

En rappel, la Caisse Autonome d'Amortissement a pour missions la gestion des fonds d'emprunts publics. Ses missions ont été élargies, afin qu'elle joue également le rôle de Conseil du Gouvernement dans le cadre de l'élaboration de la politique

d'endettement du pays, la recherche, l'étude et la négociation des financements extérieurs et intérieurs de l'Etat, en liaison avec les administrations et organismes concernés. Elle est aussi appelée à participer au marché monétaire et financier, rôle qu'elle exerce en liaison avec la Direction Générale du Trésor du Ministère des Finances.

La Caisse Autonome d'Amortissement a également assumé pendant près de 20 ans, la mission de Dépositaire Central des Titres cotés à la Douala Stock Exchange. Mais à l'occasion d'une importante réforme des marchés financiers de la CEMAC, décidée par les Chefs d'Etat de la communauté, ce rôle a été momentanément confié à la BEAC, pour le compte de la Nouvelle Bourse de Valeurs Mobilières d'Afrique Centrale.

Sur la liste des rôles qui étaient également dévolus à la CAA, figure celui relatif à la gestion des fonds de contreparties des projets à financement conjoints. Ce rôle sera désormais assuré par la Caisse des dépôts et Consignations et probablement aussi certaines activités connexes à cette mission. En tout état de cause, le Ministre des Finances a prescrit aux deux structures l'engagement rapide des discussions afin de déterminer les limites de leurs compétences respectives en ce domaine.

Gédéon Adjomo



Vœux 2023

Louis Paul Motaze prescrit plus de rigueur à ses collaborateurs

Dans un discours improvisé, mais bien articulé, le Ministre des Finances s'est félicité des performances du département en 2022 et a prescrit plus de rigueur en 2023



Louis Paul Motaze parle à ses collaborateurs

Cela faisait trois ans que le Ministère des Finances n'avait plus réuni un aussi large éventail de son personnel au cours de la grand-messe annuelle. Le 03 février 2023, s'est tenue au Palais des Congrès de Yaoundé, la Conférence annuelle des responsables des services centraux, déconcentrés et extérieurs du Ministère des Finances. Celle-ci s'est tenue sous le thème : « le renforcement de la régulation budgétaire comme levier de la relance économique en 2023 ». Elle était

couplée à la présentation des vœux du personnel au Ministre des Finances et au Ministre Délégué.

Le Ministre des Finances, Louis Paul Motaze, a mis l'occasion à profit pour s'adresser à ses collaborateurs « à nouveau rassemblés au sens large et dans un format moins restrictif ». Prenant la parole à deux reprises, à l'ouverture et à la clôture de cet important événement, il a pris soin de faire passer les messages et les orientations essentiels pour l'année 2023.

Le discours d'ouverture a porté essentiellement sur la justification du choix du thème de la conférence qui pour lui, est un cadre de réflexion, un moment suprême de cogitation et d'enrichissement collectif des collaborateurs aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du territoire national.

Pour Louis Paul Motaze, ce thème puise son fondement dans un extrait du discours de fin d'année du Président de la République magnifiant les prouesses d'une économie camerounaise restée solide en 2022, en dépit



Une vue de l'assistance.

d'un contexte difficile : « en dépit de ce contexte difficile, notre économie a su s'adapter à la conjoncture internationale en faisant preuve, une fois encore, de résilience. Son taux de croissance a enregistré une légère progression se situant autour de 3,8% contre 3,6% en 2021. L'inflation est restée raisonnable, bien en-dessous de la moyenne mondiale.... »

Louis Paul Motaze s'est félicité que tout cela ait été possible grâce aux efforts de mobilisation des recettes aussi bien fiscalodouanières que les recettes non fiscales. Tout cela a également été possible grâce à des mesures de régulation budgétaire fortes ainsi qu'à une gestion de trésorerie de l'Etat active. Toutes choses dont le Ministère des Finances devrait être fier, tout en évitant de s'endormir sur ses lauriers, le contexte étant celui d'une juxtaposition de crises, tant endogènes, qu'exogènes.

La thématique ainsi choisie est donc interpellatrice pour le personnel à une mobilisation plus forte aux fins d'allier résilience et développement économique et social du pays. D'où la profonde réflexion menée grâce à un exposé et deux tables rondes. Des échanges y relatifs, il ressort une litanie de bonnes pratiques à mettre en œuvre pour une planification et une exécution

efficace du budget. Il s'agit entre autres, de mettre en place un plan d'engagement crédible en cohérence avec les dépenses de trésorerie, de proscrire les avances de trésorerie, limiter les pratiques de compensation des impôts, mettre sur pied un mécanisme plus efficace de partage d'informations entre la douane et les impôts et rationaliser les dépenses fiscales.

Le discours de clôture des travaux de cette conférence annuelle a permis au Ministre des Finances de saluer les performances de ses collaborateurs en 2022. Il leur a ensuite lancé un appel à plus de persévérance et de rigueur dans l'optique de la consolidation desdites performances car, selon lui : « lorsque vous faites bien, les gens s'habituent et ne vous attendent que dans la continuité ».

Gédéon Adjomo

« Lorsque vous faites bien, les gens s'habituent et ne vous attendent que dans la continuité. »

SRC :

De nouveaux instruments juridiques



Robert Bapooch Lipot
Président du Conseil d'Administration



Marie - Rose MESSI
Directeur Général de la SRC

Placée sous la tutelle du Ministre des Finances, la Société de Recouvrement des Créances du Cameroun - SRC est désormais le bras séculier de l'Etat et ses démembrements en matière de recouvrement des créances issues des portefeuilles compromis des banques cédés à l'Etat, et des condamnations judiciaires à son profit.

LDM: Madame le Directeur Général, le 25 mai 2022, votre structure a présenté au public ses attributions renforcées par les décrets présidentiels du 09 janvier 2020. Pouvez-vous rappeler ici succinctement en quoi consistent ces missions ?

MRM: Le décret n° 2020/016 du 09 janvier 2020 portant réorganisation et fonctionnement de la SRC a consacré l'extension de l'objet social de la SRC à de nouvelles missions notamment :

- ❖ le recouvrement des créances compromises des établissements de micro finances.
- ❖ le recouvrement des créances issues des condamnations pécuniaires prononcées par les tribunaux au profit de l'Etat tant sur le territoire national qu'à l'étranger.
- ❖ l'appui-conseil en matière bancaire et/ou financière de l'Etat, de ses démembrements et toutes autres institutions qui pourraient la solliciter.
- ❖ la gestion du patrimoine immobilier issu des opérations de recouvrement.

LDM: Quel était l'objectif de la cérémonie du 25 mai 2022 ?

MRM: Pour l'implémentation de ces missions, des ressources humaines de très haut niveau de compétence du Ministère des Finances et du Ministère de la Justice ont été mises à la disposition de la SRC dans le cadre d'un Groupe de Travail élargi à la Délégation Générale à la Sécurité Nationale, au Secrétariat d'Etat à la Défense Chargé de la Gendarmerie, au Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières et au Ministère des Relations Extérieures qui a œuvré pendant 18 mois à l'organisation de la mission de recouvrement des créances issues des condamnations pécuniaires en faveur de l'Etat. Et au terme de ces travaux,

des recommandations ont été faites aux deux Ministres. De nouveaux instruments juridiques visant à mieux encadrer la mission et rendre le recouvrement plus efficient et efficace ont été proposés à la hiérarchie.

Quatre (04) axes thématiques majeurs ont servi de trame aux activités du Groupe de Travail à savoir :

- l'assiette du recouvrement
- les modalités de recouvrement
- la gestion du produit du recouvrement et,
- l'analyse critique et comparée du décret organique de la SRC;

S'agissant de l'assiette du recouvrement, le Groupe de Travail a relevé que seules les décisions de justice rendues en matière civile, pénale et les sentences arbitrales portant des condamnations aux dommages et intérêts, astreintes, amendes civiles, dépens civils et confiscations devraient être comprises dans le périmètre d'intervention de la Société de Recouvrement des Créances du Cameroun, à l'exclusion des amendes et dépens prononcés par les juridictions pénales qui ressortissent déjà aux autorités judiciaires.

Avant de se lancer dans la mise en œuvre de ses nouvelles missions, la SRC a jugé opportun de régler certains préalables, dont celui de la communication. Notre entreprise qui n'a pas de grande tradition, ni de grande expérience dans ce domaine, ne pouvait pas se présenter devant les différents débiteurs de l'Etat sans une bonne information du public. Avec ces nouvelles missions, il apparaît que tout justiciable au Cameroun est désormais un potentiel interlocuteur de la Société de Recouvrement des Créances du Cameroun. Ce d'autant plus que l'entreprise va améliorer la couverture du territoire national, grâce à la création de nouvelles agences, pour une plus grande proximité avec la population. D'où l'importance d'une communication.



Tout justiciable au Cameroun est désormais un potentiel interlocuteur de la Société de Recouvrement des Créances du Cameroun.

LDM: Comment entendez-vous exercer ces missions, notamment celles relatives à la traque des débiteurs et leurs patrimoines ?

MRM: En plus des instruments juridiques traditionnels, et ceux issus du décret n° 2020/016 du 09 janvier 2020 qui sont :

- ✓ le Privilège du Trésor,
- ✓ le pouvoir d'investigation,
- ✓ le pouvoir de réquisition et l'accès aux bases de données,

nous avons renforcé l'attelage organisationnel par un organigramme adapté aux nouvelles missions confiées à la SRC.

Ces différents pouvoirs vont être exercés dans le cadre d'une Brigade Mobile spécialement chargée de la localisation, de la recherche et de l'identification des débiteurs et de leur patrimoine.

Cette Brigade est composée de professionnels, issus des administrations de la Police, la Gendarmerie, des Impôts et des Douanes, rompus aux techniques de recherches et d'investigation, elle a vocation à mener des enquêtes de type patrimoniales. Pour l'accomplissement de ses missions, la Brigade est dotée des moyens logistiques appropriés, et travaille en étroite collaboration avec notamment les Services du Ministère de la Justice, du Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières, des Finances, de la Police et de la Gendarmerie. C'est le lieu pour moi de souligner l'excellente qualité de cette collaboration et de remercier les différents chefs desdites administration, pour leur constant accompagnement.



Nouveau siège social de la SRC

LDM: Quelle incidence ces nouvelles attributions ont-elles sur le rendement ou la performance de votre structure ?

MRM: L'élargissement du champ d'action de la Société de Recouvrement des Créances du Cameroun induit forcément un impact sur nos performances et notre rendement.

Au niveau des performances, l'objectif de recouvrement pour l'exercice 2023 est de FCFA 18.870.507.704 contre FCFA 9.756.668.042 en 2022, soit une augmentation de 93,4%.

Le budget de la Société de Recouvrement des Créances du Cameroun est passé de FCFA 4.520.879.280 en 2022 à FCFA 8.539.028.163 en 2023, soit une augmentation de 88,9%.

- L'ouverture d'une agence Régionale à Garoua,
- Le déménagement du Siège Social de la Société de Recouvrement des Créances du

Cameroun vers un immeuble dont la capacité d'accueil permettra de renforcer nos ressources humaines,

- et l'amélioration de l'environnement de travail de la Direction Régionale de Douala, participant à l'amélioration des performances et du rendement de nos collaborateurs.

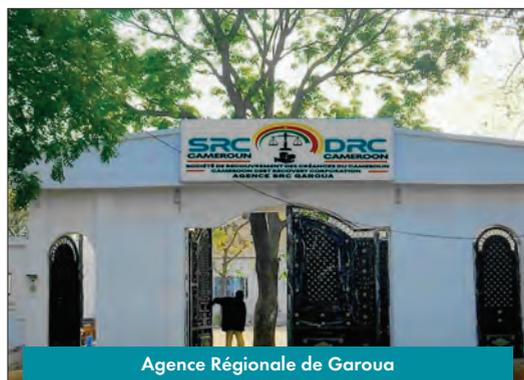
LDM: En 2022, vous avez lancé certaines opérations de vente aux enchères de biens meubles et immeubles appartenant à des débiteurs. Est-ce le résultat du dispositif mis en place suite au décret présidentiel ?

MRM: Les ventes aux enchères de biens meubles résultent de l'exercice du Privilège du Trésor accordé à la Société de Recouvrement des Créances du Cameroun.

Les ventes aux enchères de biens immeubles résultent de la procédure de recouvrement par voie de saisie-immobilière qui est une procédure de droit commun régie par l'Acte Uniforme OHADA portant organisation des procédures simplifiées de recouvrement et des voies d'exécution.

Il s'agit là de nos activités traditionnelles de recouvrement qui vont s'amplifier avec les nouvelles prérogatives dévolues à la Société de Recouvrement des Créances du Cameroun.

La publicité dont ces ventes ont bénéficiées est liée à la situation des débiteurs concernés qui sont des « personnalités »./-



Agence Régionale de Garoua

Société de Recouvrement des Créances du Cameroun - SRC

Société à capital public – capital : 2 000 000 000 FRANCS CFA

Siège social :

Rue Joseph Mballa Eloumdem
1.777 - Quartier BASTOS -Yaoundé
B.P. : 11 991 - Yaoundé Cameroun

Direction Générale

Tél. : 242-14-76-78
Fax.: 222-22-38-33
E-mail : src.central@gmail.com

DAF : Tél. : 242-14-77-12
DCAJIC : Tél. : 242-14-77-07
DREC : Tél. : 242-14-76-90

Agence de Douala

Boulevard de la Liberté
BP : 104 Douala
Tél. : +237 242-14-76-74

Agence de Garoua

Quartier PLATEAU
Garoua



Douane camerounaise

Des partenaires gratifiés

Le 27 janvier 2023, les meilleurs usagers de la Douane camerounaise ont reçu leurs récompenses au cours d'une cérémonie présidée par le Ministre des Finances, Louis Paul Motaze.



Des récipiendaires heureux d'avoir reçu leurs prix des mains du Ministre des Finances



Le Gouverneur de la région du Littoral, Samuel Ivaha Diboua, était aussi de la fête.

L'événement est intitulé : « Soirée des partenaires », sa 13^{ème} édition s'est tenue le 27 janvier 2023 à Douala sous la présidence du Ministre des Finances, Louis Paul Motaze. C'est un événement qui se situe dans le sillage de la célébration de la Journée Internationale de la Douane. Il s'agit d'une cérémonie festive au cours de laquelle la Douane camerounaise remet des prix d'excellence à ses meilleurs usagers en l'occurrence, ceux ayant réalisé les meilleures opérations et interactions avec elle au cours de l'année écoulée, en termes d'importations et d'exportations.

La soirée des partenaires dont la tenue a été interrompue pendant deux ans pour cause de Covid a refait surface cette année, l'idée de gratifier ses partenaires étant tenace. Pour le Directeur Général des Douanes, Edwin Fongod Nwaga, cet important événement est une manière pour la Douane camerounaise de « remercier tous ses partenaires pour leur soutien et leur fidélité, de développer et raffermir les liens qui les unissent ».

C'est ainsi que les partenaires en question ont été primés par catégorie. Dans la catégorie des importations, la palme d'or est revenue à la SONARA, suivie de COTCO et des Boissons du Cameroun. La SONARA vient également en tête en ce qui concerne la distinction de la

plus forte progression devant Total Cameroun SA et COTCO. Toujours dans la catégorie des importations, le prix du meilleur contributeur sous-catégorie contrat opérateur est remporté par Nestlé, suivi des Boissons du Cameroun et Deelite. S'agissant des challenges, Congelcam est classé en tête, suivie de Tractafric et UCB. Le prix du meilleur contributeur du secteur pétrolier aval est remporté haut la main par la SNH, talonné par Total Cameroun SA et Neptune Oil.

Dans la catégorie des exportations, le premier prix du meilleur exportateur de produits bruts revient à la SODECOTON. Cette entreprise est en tête dans cette catégorie dont le critère principal portait sur la réalisation du plus grand volume d'exportations en simple sortie d'une valeur supérieure à 4 milliards de FCFA.

La Société d'Exploitation Forestière du Cameroun est classée meilleur exportateur de bois ouvrés. Sic Cacaos quant à elle a remporté le prix du meilleur exportateur des produits manufacturés. La Société Camerounaise de Raffinage et Company, s'en tire avec le titre de meilleur volume d'échanges hors CEEAC.

La dématérialisation des procédures, cette politique chère au Ministre des Finances et qui promeut et encourage fortement n'a pas été en reste dans ce lot de distinction. C'est ainsi que le Port Autonome de Kribi a remporté le prix du meilleur accompagnateur du fait de son

succès dans la dématérialisation. Une catégorie dans laquelle figurent également en bonne place le Guichet Unique du Commerce Extérieur (GUCE), en deuxième position et KTC (3^e).

Il convient d'indiquer que divers autres prix ont été remis à cette occasion, au rang desquels des prix spéciaux remis par le Ministre des Finances à certaines entreprises ayant subi des dommages et désagréments majeurs en termes d'incendies et autres pertes liées au Covid, mais qui sont restées sur la brèche en continuant à faire confiance au Cameroun. Louis Paul Motaze tout en félicitant les récipiendaires a dit pouvoir compter sur les partenaires pour atteindre les objectifs de mobilisation des recettes fixés à 1027 milliards de FCFA cette année. A ces opérateurs économique qui permettent à la douane de réaliser ses performances exceptionnelles de l'heure, il les a encouragés à continuer à faire preuve de civisme fiscal et à saisir les opportunités de la ZLECAF (Zone de Libre Echange Continentale Africaine), en leur rappelant les mesures de facilité instaurées aux portes par le Gouvernement.

Gédéon Adjomo



Lancement du budget

Douala déploie les nouvelles orientations de l'année

Avec une contribution de 65% au budget de l'Etat, la capitale économique a reçu le gotha de la chaîne budgétaire ce 16 janvier dans le cadre du lancement du budget de l'Etat et des autres entités publiques au compte de l'exercice 2023. Occasion pour le Ministre des Finances Louis Paul Motaze de définir les grands axes de la Loi des finances, présenter le contexte et d'énoncer les défis et contraintes auxquelles l'exécution budgétaire fera face cette année.



Le Ministre des finances lors du lancement de l'exécution du Budget de l'Etat à Douala.



Le gotha administratif et des affaires au grand complet.

C'est en sa qualité de poumon économique du Cameroun que la ville de Douala, capitale de la région du Littoral, a été choisie pour le lancement du budget 2023. En effet, chaque année, la ville a la lourde responsabilité de porter le budget de l'Etat par le niveau des ressources qu'elle mobilise. Aussi avec 65% de contribution à la constitution de la richesse de l'Etat chaque année, le poumon économique ne pouvait qu'être sélectionné par ces temps de crises multiformes qu'affronte le pays sur tous les fronts.

Pour le lancement du budget 2023 qui s'équilibre en recettes et en dépenses à 6345,1 milliards de FCFA, le Ministre des Finances, Louis Paul Motaze, après avoir fixé l'auditoire sur ce choix qui n'est pas anodin, a présenté les défis, les contraintes, le contexte et les enjeux de la nouvelle année

budgétaire tant au niveau local qu'au niveau national. Ainsi, après la promulgation de la Loi de finances le 27 décembre 2022 par le Chef de l'Etat, ce qui a rendu possible son exécution depuis le 1^{er} janvier 2023, le Cameroun va faire face à une année difficile marquée par la persistance de la crise russo-ukrainienne dont les effets sur l'économie mondiale et camerounaise ont été dévastateurs.

Ce contexte, marqué par l'envolée des cours mondiaux du pétrole et des prix des denrées alimentaires amène le Gouvernement cette année à orienter son action vers l'amélioration de la compétitivité et de la productivité de l'économie, la lutte contre l'inflation, la préservation des couches sociales contre la vie chère, la poursuite de la mise en œuvre de la couverture santé universelle et la veille sanitaire. Entre autre objectifs, le Gouvernement va intensifier les

opérations de reconstruction des zones en crise du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ainsi que de l'Extrême-Nord, assurer la mise en œuvre des grands projets miniers cités par le Chef de l'Etat en vue de diversifier les sources de revenus pour l'Etat, structurer l'économie et créer de nouveaux emplois.

De même, la mise en œuvre de la décentralisation permettra de donner aux collectivités territoriales décentralisées, les moyens de contribuer à la relance de l'économie. Le respect des grands axes du Programme Économique et Financier conclu avec le FMI, la discipline budgétaire et l'optimisation et la maîtrise des dépenses budgétaires constituent entre autres défis auxquels doit faire face le Gouvernement cette année en vue d'une exécution réussie de la Loi de finances.

Pierre Celestin Atangana

Publi-reportage

Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala : pôle d'excellence d'Afrique Centrale



L'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala dédié à la santé de la Mère et de l'enfant, a pour principales missions :

- ✓ Prestations de soins de haut niveau à la mère et à l'enfant;
- ✓ Formation dans les domaines de la santé;
- ✓ Recherche dans les domaines de la santé ;

Compte tenu de sa position géographique et du souci d'accroître son offre de soins, il a ouvert de nouveaux services à savoir :

- ☞ La prise en charge des urgences traumatologiques ;
- ☞ Un service de médecine interne pour adultes ;

Entré dans sa 8^{ème} année de fonctionnement, l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala se hisse au rang des grands hôpitaux de la Sous-Région Afrique Centrale avec un plateau technique de qualité (06 blocs opératoires avec circulation d'air à flux laminaires.

Des équipements de pointe

Un bloc fonctionnel et 01 salle de déchoquage aux urgences, une néonatalogie équipée de 14 couveuses, 03 couveuses de transport, des appareils de photothérapie, un laboratoire qui a l'une des rares banque de sang au Cameroun à proposer des produits sanguins fractionnés etc...) et un personnel qualifié;



Une Politique qualité aux standards internationaux

Bien plus, afin de mieux s'arrimer aux standards internationaux, l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala a mis en place un service chargé exclusivement de la qualité en milieu hospitalier avec pour premier objectif atteint l'élaboration d'une Politique qualité basée sur la norme ISO 9001 version 2015 et depuis lors mène un travail de veille sur le respect scrupuleux des différents protocoles dans le seul but de satisfaire le patient.



La Procréation Médicalement Assistée :

Toujours dans la perspective de répondre aux préoccupations de la Santé Mère et Enfant l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala ouvre en cette année 2023 une unité dédiée à la Procréation Médicalement Assistée.



PRISE DES RENDEZ-VOUS EN LIGNE via le site web www.hgoped.cm

Domaine d'intervention	Domaine d'intervention	Domaine d'intervention
Gynécologie VIP Consultations	Pédiatrie VIP	Oncologie Médicale VIP Consultations
Ophtalmologie VIP Consultations	Psychologie VIP	Neurologue VIP Consultations
Odontostomatologie VIP Consultations	Hépatogastroentérologie VIP	Chirurgie maxillo-faciale VIP
ORL VIP Consultations	Neuro-Pédiatrie VIP	BIOLOGIE CLINIQUE VIP Consultations (sér., mesur.)
Endocrinologie VIP Consultations	Chirurgie orthopédique et traumatologique	Chirurgie Viscérale et Digestive
Cardiologie VIP Consultations	Chirurgie Pédiatrique VIP	Chirurgie Générale VIP
Oncologie Médicale VIP Consultations	Anesthésie VIP	Néphrologie VIP

Unité de consultations personnalisées VIP

Une unité de consultations personnalisées VIP a récemment été mis sur pied. Ladite Unité vient prioritairement résoudre le problème de longue attente des patients mais aussi et surtout s'arrimer aux nouvelles technologies avec l'avantage de pouvoir prendre un rendez-vous en ligne directement avec le médecin sollicité par le patient.



L'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala vous accueille tous les jours 24h/24.

NOUS CONTACTER (+237) 233 504 300 / Urgences (+237) 233 504 362

Email : hgoped.officielle@gmail.com



Littoral

Booster les performances pour plus d'impacts sociaux

Nombre de projets sont inscrits dans le tableau des investissements régionaux cette année. Pour y parvenir, l'exécution peu reluisante du budget 2022 doit laisser place à plus d'engagement et de détermination de la chaîne budgétaire cette année.

Pour l'année 2023, le Littoral s'en tire avec une enveloppe de près de 100 milliards de FCFA comprenant des dotations à gestion centralisée et des dotations à gestion déconcentrée.

Les ressources sont affectées à la poursuite et l'achèvement des projets de seconde génération engagés dans la santé, l'agriculture et les infrastructures. Ceux-ci doivent contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations de la Région.

Aussi dans le détail, les fonds mobilisés serviront au renforcement et à la stabilisation du réseau électrique de la ville de Douala, l'aménagement de l'entrée Est de la ville et ainsi que la construction d'un second pont sur la Dibamba, aménagement du débarcadère et du marché de poissons de Youpwe, la réhabilitation du pont sur le Wouri. Au niveau régional, les travaux de la route Douala-Bonépoupa et Bonépoupa-Yabassi vont se poursuivre, la section Bekoko-Loum-Pont du Nkam de la route Douala-Bandjoun sera réhabilitée.

Ces travaux de réhabilitation concernent également les axes Carrefour Yimo-Barehock-Nkongsamba et Manjo-Mangamba dans le département du Mungo. A Nkongsamba, il est également prévu la construction d'un réseau d'éclairage public et l'achèvement des travaux de la préfecture de la même ville. À Edéa dans la Sanaga Maritime, un pont sera construit.

Ces différents projets seront réalisés si le taux d'exécution du budget est efficient suivi du



Echangeur Joss à Douala.

respect des procédures et dispositifs de la circulaire sur l'exécution du budget. Car, ces dernières années, le Littoral affiche des taux d'exécution de la dépense publique particulièrement bas qui ne reflètent pas le niveau de mobilisation des ressources publiques et la volonté de sortir les populations des mauvaises conditions de vie.

À titre d'illustration, dénonce le Ministre des Finances, en 2020, la dépense publique affichait un taux de 59%, 66% en 2021 et 50% au novembre 2022. « Cette performance est la conséquence de l'insuffisante appropriation des procédures par certains acteurs de la chaîne budgétaire, le dysfonctionnement de

certaines commissions de passation des marchés, la non implication des ingénieurs de l'Etat dans le suivi des projets, l'insuffisante implication des maires dans le suivi des investissements dans leurs collectivités », relève le Ministre des Finances, qui a invité les différents à prendre conscience des enjeux et défis de développement du pays si chers au Chef de l'Etat. Car, aujourd'hui, précise-t-il, les applications sont stabilisées et les mesures sont prises pour un démarrage optimal du budget 2023 après le retard à l'allumage de 2022 vite rattrapé par la suite.

Gédéon ADJOMO



GEMAT

Bâtiments et travaux publics



**Plus de 20 années d'expérience
au service de la réalisation
des infrastructures sûres**

Direction Générale
BP 15019 Douala - Cameroun, Tél.: +237 232 40 01 37
contact@gemat-btp.com - <http://www.gemat-btp.com/>



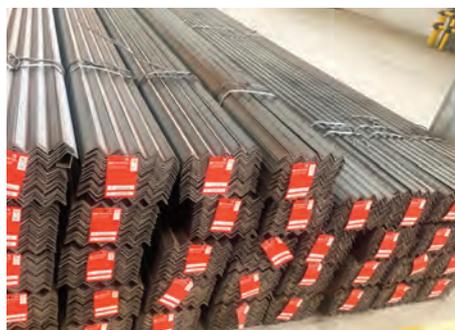
PROMETAL
PROMETAL GROUPE

L'acier « Made in Cameroon »

Depuis 13 ans, le Groupe PROMETAL matérialise sa vision stratégique, celle d'imposer l'acier "Made In Cameroon" comme une marque de qualité dans l'environnement industriel national et panafricain.

Avec quatre sites opérationnels et un cinquième en fin de chantier, l'évolution de **PROMETAL** résulte de plusieurs convergences :

- Une politique d'extension des sites qui permet à l'entreprise de diversifier son activité ;
- Une prise en compte permanente des besoins, sans cesse grandissants du marché en matériaux d'acier de qualité d'où, la mise à disposition d'une gamme de plus de soixante produits répondant à la demande locale et Sous-Régionale ;
- Une ambition de positionner le Groupe comme le « Champion National de l'Acier Made in Cameroon », ce qui permettra de réduire considérablement les importations ;
- Une volonté de maîtriser toute la chaîne des valeurs du secteur sidérurgie-métallurgie (de la collecte de la matière première à la mise à disposition de produits finis et semi-finis prêts à la consommation) ;
- Un système de management sans cesse tourné vers l'amélioration continue qui lui garantit un niveau de performance optimal de ses process internes. Ce qui lui vaut la reconnaissance du référentiel international ISO 9001-2015 ;
- Une ambition de positionner l'industrie locale, sur le continent, comme un acteur sectoriel prépondérant dans la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine (ZLECAF) ;
- Un dispositif étatique d'incitation aux investissements ainsi qu'une réglementation adaptée ;
- Une politique des ressources humaines basée sur la valorisation de l'humain et surtout, la capitalisation des ressources qualifiées jeunes contribuant ainsi, à la lutte contre le chômage.





EN MARCHÉ VERS UN CLUSTER INDUSTRIEL

Le **Groupe PROMETAL** a lancé en 2021, toujours à la Zone Industrielle Magzi-Bassa à Douala, les travaux de construction de sa cinquième usine promotrice des marques **PROGAZ** et **PROFAB**.

Cette unité de production sera spécialisée dans la fabrication des :

- Bouteilles de gaz domestique ;
- Brouettes ;
- Charpentes métalliques ;
- Etc.

Son opérationnalité est estimée pour la marque **PROFAB** dès Janvier 2023.

Le Cameroun importe actuellement entre 450 000 et 500 000 bouteilles de gaz domestique par an. À travers ce projet et, en droite ligne de la SND30 sur l'import-substitution, le **Groupe PROMETAL** apportera ainsi une réponse ferme à la dépendance du pays.

De même, en équilibrant la balance commerciale, le **Groupe PROMETAL** se positionne comme un véritable acteur de l'émergence du Cameroun aux cotés de l'Etat.

Le géant de la sidérurgie-métallurgie, qui réalise en moyenne un projet tous les deux ans, œuvre pour une autonomisation progressive du Cameroun en matière d'acier.



Made in Cameroon



Z.I Magzi - Bassa. BP 3061 Douala - Cameroun
Tél : +237 692 56 17 44 - www.prometal-cm.com - info@prometal-cm.com



Publi-reportage

SGS Cameroun

NOTRE VALEUR POUR LA SOCIÉTÉ EST DE PERMETTRE DES INFRASTRUCTURES, DES TRANSPORTS ET DES INDUSTRIES PLUS SÛRS, PLUS DURABLES ET PLUS RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

Implantée en Afrique Centrale au Cameroun, au Gabon, au Congo, en Guinée Equatoriale et en République Centrafricaine, SGS est un acteur de premier rang dans les métiers du Contrôle qualité dans tous les domaines de l'industrie.

Nos solutions innovantes vous permettent d'assurer l'intégrité, la sécurité et la fiabilité de vos activités, équipements et opérations, tout en vous aidant à prendre des approches plus durables en matière d'infrastructure, de transport et d'exploitation commerciale. Cela vous aide à protéger les travailleurs et l'environnement, à générer la confiance des clients, à améliorer la réputation de la marque, à gérer les risques et à accroître l'efficacité de l'entreprise.

NOS EXPERTISES

🔍 Expertise métrologie et contrôle

- CND, contrôle de soudure, piping
- Calibration et jaugeage des bacs et cuves
- Etalonnage des appareils de mesure
- Evaluation et suivi en service des équipements sous pression
- Test et certification des appareils de lavage
- Contrôle qualité et quantité des produits au chargement et déchargement
- Supervision des approvisionnements de tous types

🔍 Expertise bâtiment

- Supervision de chantier
- Inspection des installations électriques et audit énergétique
- Inspection des installations de sécurité incendie
- Inspection des installations métalliques
- Analyse de la conformité des rejets liquides des bâtiments
- Inspection des systèmes HVAC et monitoring de la qualité de l'air intérieur

🔍 Expertise environnementale, santé et hygiène industrielle

• Activités de terrain ou field services

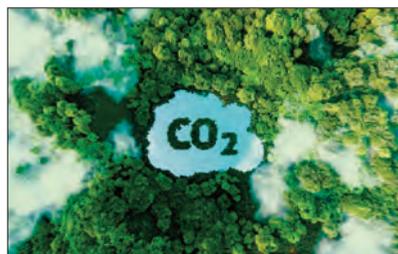
- Traitement de terrain (échantillonnage) des paramètres eau, sol, air
- Mesures de bruit, Vibrations
- Etudes écologiques (flore, faune et écosystèmes)

• Activités de laboratoire ou Lab services

🔍 Expertises dans les domaines de l'audit, la qualité et l'efficacité énergétique

- Mise en œuvre des systèmes de management conformes aux différentes normes ISO 9001, 27001, 14001, 45001, 37001, 50001.
- Formations et certifications aux normes
- Formations techniques COFREND, ASNT, etc...
- Formations des auditeurs IRCA et autres

Pour plus d'informations, veuillez contacter sgs_cameroun@sgs.com



SGS EST LE LEADER MONDIAL DE L'INSPECTION, DE LA VERIFICATION, DE L'ANALYSE ET DE LA CERTIFICATION

WHEN YOU NEED TO BE SURE

SGS

Cameroun - République Tchèque

L'alliance fiscale scellée

Lutter contre la double imposition des contribuables et l'évasion fiscale, tels sont les objectifs de la convention fiscale signée le 07 février 2023, entre le Cameroun et la République Tchèque.



S.E. M. Louis Paul Motaze et S.E. M. Zedeneck Krejci.

Lutter contre la double imposition des contribuables et l'évasion fiscale, tels sont les objectifs de la convention fiscale signée le 07 février 2023, entre le Cameroun et la République Tchèque.

Il y avait du beau monde à la salle de conférences du nouvel immeuble de la Direction Générale des Impôts à Yaoundé, ce 07 février 2023. Outre les deux principaux acteurs dont le Ministre des Finances, Louis Paul MOTAZE et l'Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République Tchèque au Cameroun avec Résidence à Abuja, il y avait aussi, des membres du Gouvernement, le Gouverneur de la Région du Centre, NASERI

Paul BEA, le Maire de la ville de Yaoundé, Luc MESSI ATANGANA ainsi qu'une forte délégation Tchèque.

Ce parterre de personnalités auquel s'est jointe une bonne brochette de hauts responsables du Ministère des Finances étaient réunis à l'effet de prendre part à la signature d'une importante convention fiscale entre l'Etat du Cameroun et celui de la République Tchèque. Une convention qui a pour fondements, la lutte contre la double imposition fiscale entre l'Etat du Cameroun et celui de la République Tchèque. Au-delà, cet accord qui est le 9^{ème} du genre, l'avant dernier étant celui avec l'Allemagne, et qui a abouti après neuf années de concertations entre les deux pays, vise

surtout à fluidifier des relations commerciales bilatérales : « lorsque deux pays veulent entretenir des relations commerciales, il est très important que les agents économiques de ces pays, personnes physiques ou entreprises vivent dans une sécurité juridique », a expliqué le Ministre des Finances Louis Paul MOTAZE dans son propos de circonstance.

L'Ambassadeur Tchèque quant à lui, s'est félicité du fait que « cet accord va assurément faciliter le déploiement des entreprises tchèques au Cameroun. S.E. Zedeneck Krejci a souligné que grâce à « cet accord, son pays considère désormais le Cameroun comme un partenaire stratégique où il y a une grande perspective de développer les relations commerciales, de coopération ». Pour lui, cet accord « est une aubaine pour la sécurité juridique des investisseurs ».

En clair, la convention fiscale qui vient ainsi d'être signée entre le Cameroun et la République Tchèque ouvre de bonnes perspectives économiques entre les deux pays dans la mesure où elle va permettre de solidifier les relations commerciales et promouvoir l'investissement.

D'où les retombées économiques attendues de cette convention au rang desquelles, l'attrait des investissements directs Tchèques dans des domaines divers tels que la finance, l'industrie, l'agriculture, le tourisme.

Des négociations se poursuivent aux fins que dans les prochains mois ou années, de telles expériences se répètent avec d'autres pays, à l'instar du Nigéria, des Seychelles et de la Turquie./-

Gédéon ADJOMO



Journée Internationale des Douanes

Kribi a donné

le kick-off

La cité balnéaire a été choisie pour ses performances hors du commun dans la collecte des recettes douanières ces derniers mois sur l'ensemble des 11 secteurs de douane du pays.



Le Minfi lance les manifestations de la JID à Kribi.



Un cérémonie très courue.

Le choix de la ville de Kribi pour la célébration de la 70^{ème} édition de la Semaine Internationale des Douanes Camerounaises n'est pas anodin. Cette ville abrite le siège du Secteur des Douanes Sud II, l'un des plus performants des 11 secteurs des Douanes Camerounaises. Ainsi par exemple, pour illustrer cette décision stratégique, l'on invoque le fait qu'en quatre ans, Kribi qui abrite le secteur Sud II est devenu le deuxième pôle de mobilisation de recettes douanières derrière le Littoral 1, depuis 2019. En effet, le secteur des Douanes Sud II a collecté 448 milliards de FCFA de recettes.

« La ville de Kribi, centre d'impulsion des activités du Secteur des Douanes II, abrite depuis l'année 2011, une communauté portuaire agissante, performante et portée vers une régulation harmonieuse des échanges commerciaux internationaux et transfrontaliers », fait observer Edwin Fongod Nuvaga, directeur général des Douanes Camerounaises.

Selon le ministre des Finances, le choix de Kribi, fleuron des cités balnéaires du Cameroun et réceptacle des projets gouvernementaux d'envergure se justifie ; ceci pour mener à bien les investissements destinés à accroître l'attractivité et la compétitivité de notre pays, et promouvoir l'inclusion sociale dans une optique de distribution des fruits de croissance.

Au-delà, la zone abrite, poursuit Louis Paul Motaze qui procédait au lancement officiel de cet événement, d'importants projets structurants dans les domaines des minerais, de l'agro-industrie, de l'agriculture, des infrastructures routières, portuaires, ferroviaires ou encore aéroportuaires. Dans le domaine des mines, la ville va abriter les projets d'exploitation des gisements de minerai de fer de Lobe et de Bipindi-Grand Zambi.

Dans la même veine, la zone portuaire va accueillir chaque année durant 25 ans dans les mois à venir, la production des gisements de minerais de fer d'Avima, Badondo et Nabeba au Cameroun dans le cadre du mégaprojet d'exploitation du gisement de Mbalam-Nabeba qui verra la construction d'une ligne de chemin de fer à double voie de 540 km entre Ntam à la frontière du Congo et Lolabe à Kribi.

Dans ce domaine, les projets d'infrastructures industrielles ne sont pas en reste. L'on va ainsi assister à la construction d'une usine d'enrichissement du fer, d'un pipeline d'environ 20 kilomètres, d'une centrale de production d'énergie de 60 mégawatts, d'un terminal minéralier d'une capacité de 125 millions de tonnes, etc.

Placée sous le thème « accompagner la nouvelle génération: promouvoir le partage des connaissances et renforcer la fierté de la

profession douanière », la Journée Internationale de la Douane célébrée au Cameroun a été l'occasion pour le Ministre des Finances d'annoncer des projets en faveur de l'administration douanière au titre de l'exercice 2023. Sont annoncées, la construction des immeubles siège des secteurs des Douanes du Nord (1,43 milliards de FCFA), du Nord-ouest (480 millions de FCFA) et du Sud 2 (830 millions de FCFA), la construction d'une cité des douanes, d'un centre médico-social, et d'un complexe sportif, dotations en véhicules utilitaires à Kribi.

Par ailleurs, le Ministre des Finances a instruit le déblocage des fonds pour la mise en œuvre de certains projets sur le plan national. Précisément, la construction de la brigade mobile de Mbanga dans la Région du Littoral (44,5 millions de FCFA), celle de la clôture du magasin de la brigade mobile de Mora (60 millions de FCFA), la construction du poste de Douane de Mouanko (26 millions de FCFA) etc... La 70^{ème} édition de la Journée Internationale de la Douane a été marquée par plusieurs événements dont l'apothéose aura été la soirée des partenaires, une cérémonie qui récompense les meilleurs intervenants des opérations douanières au Cameroun précédée de la remise des épaulettes aux gabelous promus et des au-revoir aux personnels ayant servi ce corps paramilitaire avec loyauté et de dévouement.

Gédéon ADJOMO

Nachtigal : au coeur du développement durable au Cameroun



Vincent LEROUX
Directeur Général de NHPC

**Nachtigal,
la plus grande
centrale jamais
construite au
Cameroun qui
produira une
énergie verte à un
prix compétitif.**

Société Anonyme de droit Camerounais créée le 16 juillet 2016, NHPC a pour mission la conception, le financement, la construction et l'exploitation de l'aménagement hydroélectrique de Nachtigal.

LDM : *Votre entreprise est chargée de la réalisation d'un des plus importants projets industriels du Cameroun. En quoi consiste exactement le projet hydroélectrique de Nachtigal?*

VL : Le projet Nachtigal consiste en la construction d'un aménagement hydroélectrique de 420 MW (à raison de 7 groupes Francis de 60 MW chacun) sur le fleuve Sanaga au niveau des chutes de Nachtigal (situées à 65 km au Nord-Est de Yaoundé) et d'une ligne 225KV de 51 km d'évacuation d'énergie de l'usine jusqu'à son poste de raccordement à Nyom 2 au Nord de Yaoundé. Il s'agit de la plus grande centrale jamais construite au Cameroun à date qui produira une énergie verte à un prix compétitif.

LDM : *Quelle est l'architecture du capital de cette entreprise?*

VL : Le capital de NHPC réunit à la fois des partenaires institutionnel, industriel et financier, rendant son actionnariat solide et complémentaire. Ses 5 actionnaires sont :

- **EDF (40%) :** Industriel leader mondial dont la raison d'être est de construire un avenir énergétique neutre en CO₂ conciliant préservation de la planète, bien-être et développement grâce à l'électricité et à des solutions et services innovants
- **Etat du Cameroun (15%) :** Partenaire institutionnel clé dans la promotion de l'investissement et la mise en œuvre du partenariat public-privé.

- **SFI (20%) :** Institution financière membre du groupe Banque Mondiale, et plus grande institution de développement en charge du secteur privé.
- **AFRICA 50 (15%) :** Fonds d'investissement africain indépendant orienté vers les projets nationaux et régionaux à fort impact, notamment dans les domaines de l'énergie et du transport.
- **STOA (10%) :** Fonds d'investissement français spécialisé dans les infrastructures d'énergie dont l'ambition est d'accompagner les projets à forte valeur ajoutée en Afrique, en Amérique Latine et en Asie du Sud-Est.

LDM : *Ce projet est réalisé sous la forme d'un partenariat public-privé avec l'Etat camerounais. En quoi consiste-t-il?*

VL : La notion de partenariat public-privé comme son nom l'indique se traduit par le fait que l'Etat du Cameroun (entité publique) confie à travers un accord à NHPC (entité privée) la conception, le financement, la réalisation et la gestion d'une infrastructure du service public, à savoir l'aménagement hydroélectrique de Nachtigal pour produire de l'énergie. NHPC sera rémunérée sur la base des recettes perçues de la vente de l'électricité produite à ENEO.

LDM : *Quel est l'état d'avancement des travaux de réalisation de ce projet ?*

VL : A fin janvier 2023, le taux d'avancement global du chantier est de 81,4%. Ce taux est reparti comme suit sur



les différents lots de construction :

- Sur le lot génie civil construit par la Camerounaise de Construction du Barrage de Nachtigal (CCN, composé du consortium NGE-BESIX-SGTM) : 82,7%
- Sur le lot électromécanique de l'aménagement (construit par le tandem GENERAL ELECTRIC HYDRO et ELEC NOR) : 77,3%
- Sur le lot ligne de transport électrique (construit par BOUYGUES ENERGIES & SERVICES) : 100%
- Sur le lot de la cité d'exploitation (construit par Société Générale de Construction) : 100%.

LDM : On sait que la mise en oeuvre de ce projet a quelque peu été impacté par le Covid 19. Quelle est la nature des difficultés auxquelles vous avez été confronté ? A quels ajustements avez-vous procédé pour remédier aux conséquences y relatives ?

VL : Le premier impact est naturellement sanitaire puisque le chantier à son pic mobilisait plus de 3 600 travailleurs dont il fallait garantir la santé. Nous nous réjouissons de ce point de vue là de n'être pas devenu un foyer de contamination grâce aux mesures collectivement mises en œuvre sur l'ensemble du chantier à savoir le port obligatoire du masque, les services de rotation, les 5 campagnes de vaccination que nous avons organisées, etc.

Le second impact est celui lié aux importations de matériel et d'équipement, qui nous ont amené à accuser un retard de 4,5 mois sur le planning initial. Tout cela est

heureusement derrière nous aujourd'hui et les équipes sont pleinement mobilisées et engagées pour livrer une infrastructure de qualité dans les meilleurs délais et dans les meilleures conditions de santé et de sécurité.

LDM : Le Ministre des Finances, Louis Paul Motaze, vous a rendu visite le 3 juin 2022. Quel était l'objet de cette visite ?

VL : Le Ministre des Finances est une partie prenante importante du projet Nachtigal à travers la convention d'engagement qui lie l'Etat du Cameroun à NHPC. L'objet de sa visite était d'apprécier l'avancement des travaux d'une part mais aussi d'échanger avec NHPC sur le soutien que pourrait lui apporter l'Etat du Cameroun à travers l'accélération du remboursement du crédit TVA.

LDM : Le Projet Nachtigal, se veut porteur d'une forte ambition dans les domaines environnementaux, sociaux et du développement durable. Quelles actions ont été mises en place et quelles sont les retombées pour les populations locales ?

VL : En plus des 420MW produits par l'aménagement hydroélectrique, NHPC construit un barrage de pied d'une puissance de 4,5MW dont une partie sera utilisée pour faire fonctionner ses installations et l'autre partie réservée au réseau local pour

l'électrification de la zone d'implantation du projet. A côté de cela, le projet a des retombées économiques variées et importantes. On peut notamment compter la création de milliers d'emplois directs et indirects, la création de nouvelles activités économiques autour du projet, l'accompagnement des personnes affectées par le projet dans la restauration mais surtout l'amélioration de leurs moyens d'existence, et la mise en œuvre d'un plan d'actions de développement local qui vise à améliorer les infrastructures de la zone d'implantation du projet dans les domaines de l'eau, l'électricité, l'éducation, l'agriculture et la santé. Au cours des deux dernières années, on note par exemple la construction de maternité, service des urgences, salles de classe, foyers communautaires, et forages.

L'ancrage territorial étant un défi pour un projet d'une telle envergure, tout est mis en œuvre par l'équipe environnementale et sociale de NHPC pour favoriser l'acceptation sociale du projet dans sa zone d'implantation. Dans le cadre du plan d'engagement des parties prenantes du projet mis en place par l'entreprise, des forums de concertation communautaire sont régulièrement organisés et des conventions de partenariat signées avec les mairies pour s'assurer que les besoins des populations et communautés de la zone du projet sont bien pris en compte.

LDM : A quand la livraison définitive de cette infrastructure ?

VL : La mise en service du premier groupe est attendue pour décembre 2023 et la livraison totale du projet pour 2024.



NACHTIGAL HYDRO POWER COMPANY - NHPC

Société Anonyme avec Conseil d'Administration- au capital de 28.536.000.000 Francs CFA

Siège social :

1067 bis, rue 1750 Nouvelle Route Bastos | Boîte Postale : 35 543 Yaoundé -Cameroun
Tél : +237 690 87 18 71 | E-mail : infos@nhpc.cm | Site Web : <https://www.nhpc.cm/>



Programme économique et financier

Un nouvel appui budgétaire du FMI

Ce nouveau décaissement va porter le volume des contributions de cette institution dans l'économie du pays à plus de 420 millions de dollars depuis la conclusion du nouveau programme en 2021.



Nicholas Staines, Représentant résident du FMI au Cameroun.

Les perspectives économiques pour 2023 sont favorables. La croissance économique devrait s'accélérer à 4,3 %, tandis que l'inflation devrait rester autour de à 6 % à fin 2023.

Le Cameroun et les services du Fonds Monétaire International (FMI) ont conclu une troisième revue du programme appuyé par la Facilité Élargie de Crédit (FEC) et le Mécanisme Élargi de Crédit (MEDC). Ainsi, l'approbation de cette revue du Programme Économique et Financier triennal (2021-2024) permettra au pays de bénéficier d'un nouveau décaissement de 55,2 millions de DTS, soit 74,6 millions de dollars, environ 45 milliards de FCFA.

« Nous avons eu des discussions pendant la mission. Il y a eu des échanges cordiaux et francs. La conclusion, c'est que la performance au titre du programme reste satisfaisante. On a rempli pratiquement tous les critères du

programme pour la performance au titre de 2018 et il y aura des mesures correctives », a indiqué le Chef de mission du FMI, Corine Delechat.

Selon le Chef de mission, la performance au titre du programme continue de s'améliorer par rapport aux revues précédentes. « On continue à observer un progrès au niveau de la transparence et de la discipline dans l'exécution du budget. Il existe encore certaines procédures de dépenses exceptionnelles qui enlèvent un peu ces transparence et visibilité, mais je pense que cela s'accordera avec la diminution progressive de ces procédures », a-t-elle assuré.

Le FMI estime cependant que « les perspectives économiques pour 2023 sont favorables, bien que soumises à des risques et vulnérabilités considérables, en particulier du fait de l'environnement économique externe. La croissance économique devrait s'accélérer à 4,3 % en 2023, tandis que l'inflation devrait rester autour de à 6 % à fin 2023 », a-t-il souligné, le FMI dans son rapport final.

Lutter contre la double imposition des contribuables et l'évasion fiscale, tels sont les objectifs de la convention fiscale signée le 07 février 2023, entre le Cameroun et la République Tchèque. Pour ce faire, le Cameroun aura accès à ce financement une fois que la revue sera formellement achevée par le Conseil d'administration du FMI en début mars 2023. Cette nouvelle enveloppe portera à 420,7 millions de dollars le volume des décaissements déjà effectués en faveur de la première économie de la CEMAC depuis la conclusion du programme en juillet 2021.

Nonobstant les contraintes internationales entretenues par le conflit entre la Russie et l'Ukraine, le Cameroun a, selon le FMI, fait preuve de « résilience » en 2022.

PCA

Dette de la SONARA

Accord parfait entre PSTV

et l'Etat camerounais

Le remboursement de 8,5 milliards de dette de la SONARA vis-à-vis de cet autre trader majeur, rééchelonné sur dix ans.



Un sourire collectif qui réflète la sérénité retrouvée par tous les acteurs après cet accord.

Dans le cadre du processus de restructuration de la dette de la SONARA vis-à-vis de ses créanciers répartie entre les banquiers et les traders et après un accord avec l'ensemble des banquiers (261 milliards de FCFA) et son principal trader VITOL S.A (185 milliards de FCFA), une nouvelle étape a été franchie le 26 janvier 2023. Il s'agit notamment de la signature d'une convention de même type entre l'Etat représenté par le Ministre des Finances, Louis Paul MOTAZE, et Maos Borg Gaard, Directeur Général de la PSTV. Une convention visant à restructurer la dette de la SONARA, vis-à-vis de cet autre

trader, d'un montant de 8,5 milliards de FCFA. Un montant qui sera remboursé sur dix ans avec des intérêts de 5,5%.

Pour le Ministre des Finances Louis Paul MOTAZE, la restructuration de la dette de la SONARA permet le rétablissement de la confiance entre la SONARA et les fournisseurs de pétrole brut. Elle permet aussi d'améliorer les indicateurs de trésorerie dans le cadre de l'analyse de la viabilité de la dette extérieure de l'Etat de la dette extérieure de l'Etat, puis de renforcer la crédibilité du Cameroun auprès des investisseurs internationaux.

En rappel, l'incendie survenu le 31 mai 2019 à la SONARA a occasionné l'arrêt complet de

l'activité de raffinage dans cette raffinerie, l'unique du Cameroun. Ce qui a provoqué la limitation de sa capacité à honorer ses engagements financiers évalués à environ 1 000 milliards de FCFA au 31 décembre 2019, dont 374 milliards de FCFA au titre de la dette auprès des fournisseurs de pétrole brut et de produits pétroliers finis. Cette insolvabilité faisait peser un risque sur l'approvisionnement du pays en produits pétroliers ainsi qu'une menace sur le système bancaire national eu égard au volume des engagements (261,4 milliards de FCFA).

Gédéon ADJOMO



PETROLEX, le choix d'aujourd'hui pour être sûr.



ISOGAZ

easy gaz, livré chez vous !

Téléchargez l'application



Call center: 651 65 55 55/ 659 95 55 55

35kg



SCAN MOI

12,5kg



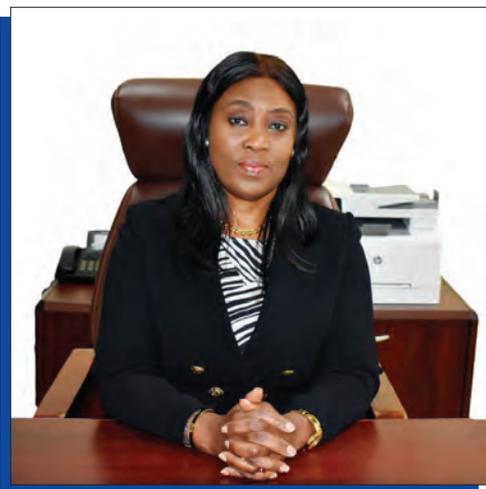
9kg



6kg



UNION BANK OF CAMEROON : Back to business



Charlotte KOUECHEU CHEKEP
Directeur Général de UBC

En quoi consiste le plan de restructuration qui a fait de l'Etat actionnaire majoritaire de UBC ?

Le plan de restructuration de UBC, approuvé par la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC) en sa session du 17 décembre 2019, prévoyait l'entrée de l'Etat du Cameroun dans le capital de cette banque.

L'Etat a racheté les parts de ETI (Ecobank Transnational Incorporated) qui faisait ainsi de lui l'actionnaire majoritaire.

La nouvelle géographie du capital est désormais la suivante :

- ✓ Etat du Cameroun : 60%
- ✓ Actionnaires Historiques : 40%
- Les pertes ont été apurées
- Le bilan assaini
- L'insuffisances d'actifs comblée
- La recapitalisation est encours

Pouvez établir un bilan de première année?

- Année satisfaisante globalement qui s'est soldée par un résultat bénéficiaire en hausse. Les comptes ne sont pas encore certifiés et pour cette raison je ne peux avancer un chiffre fixe.

Union Bank of Cameroon Plc (UBC) est une banque commerciale agréée depuis 1999. Les huit agences UBC couvrent cinq régions du Cameroun.

- Nous avons procédé à des recrutements stratégiques pour avoir le développement ambitionné.
- Nous avons entamé le changement de notre Core Banking. Ce dernier nous apportera plus de confort et prépare la banque à une digitalisation aisée.
- La digitalisation demeure un objectif majeur pour UBC ; elle nous permet d'améliorer notre offre de services et améliorer le parcours client.

En poursuivant l'objet de la rentabilité, quelles nouvelles pratiques avez-vous mise en place ?

- En tant que banque de détail, la collecte de nouvelles ressources doit demeurer une activité permanente des équipes. Nous avons donc organisé des campagnes commerciales sur toute l'année.
- Le recouvrement des créances compromises est également un axe d'amélioration des revenus.
- Par-dessus tout ; nous sommes restés assez actif sur le marché financier et monétaire.
- Nous avons renoué avec les crédits aux grandes entreprises d'envergure nationale.
- Nous sommes vraiment « **back to business** », après plusieurs années de réserve en raison des difficultés que traversait la banque.

Comment écrivez-vous la stratégie de votre banque pour se démarquer sur le marché bancaire Camerounais très concurrentiel ?

- Nous avons choisi de mettre le capital humain au centre de notre stratégie en lui accordant la place qu'il mérite. Etant dans une activité de service, le professionnalisme des équipes, leur engagement et leur fidélité seront un atout.
- Ensuite l'innovation (nos produits et services) et la proximité avec les clients sont le gage de la réussite. En d'autres termes, la satisfaction et l'écoute du client permettront de gagner des points. Il ne s'agira plus uniquement de vendre les produits et services mais d'envisager une relation globale avec les clients pour mieux les fidéliser.

Quelles sont les axes de travail de UBC pour les mois à venir ?

- L'aspect réglementaire demeure une priorité pour nous, afin d'être en conformité avec toutes les exigences de notre métier.
- La finalisation de la restructuration nous permettra de résoudre l'épineuse question des fonds propres négatifs qui passeront désormais au vert bien que ne respectant pas encore la norme requise...
- La migration de notre Core Banking vers Amplitude version 11 est un pari à gagner absolument.
- Nous devons également étendre notre réseau en ouvrant de nouvelles agences. Les focus sont mis sur la collecte des dépôts dont le niveau devrait nous permettre d'octroyer davantage de crédit aux clients crédibles et rentables.
- Le volet marketing requiert une attention particulière, car une bonne image de notre banque demeure une exigence pour compétir sainement sur un marché devenant extrêmement concurrentiel. Le client doit demeurer au centre de la relation.
- Il est important de rappeler que nous devons sans cesse valoriser le capital humain au sein de notre établissement. Une gestion des ressources humaines qui permet de récompenser les meilleurs collaborateurs me semble un élément essentiel de réussite surtout sur un marché où la volatilité et l'extrême instabilité des salariés est à la mode.
- Accorder une importance particulière aux talents à fort potentiel car ces deniers sont amenés à assurer la relève.
- Enfin faire bénéficier à tout le personnel des formations adéquates car cela permet de répondre aux exigences de l'évolution de notre métier.

Union Bank of Cameroon Plc

The People's Bank of Trust

**A promising future with
quality service you can trust**

Un futur prometteur avec une
qualité de service meilleure



Union Bank of Cameroon Plc
ubc@unionbankcameroon.com
www.unionbankcameroon.com

Douala . Yaounde . Bamenda . Bafoussam . Limbe . Kumba

Call our toll free hotline
for inquiries, complaints & comments

681 050 050

Les Dossiers du MINFI



CDEC

La Caisse des Dépôts et Consignations prend corps

Créée par un décret présidentiel en date du 15 avril 2011, la Caisse des Dépôts et Consignations tardait à prendre pied dans le système financier camerounais, assujettie qu'était son opérationnalisation à la désignation de ses dirigeants. Ceux-ci ont été nommés le 20 janvier 2023 par le Président de la République S.E. Paul Biya, puis installés le 10 janvier 2023 dans leurs

fonctions respectives par le Ministre des Finances, Louis Paul Motaze. Le dossier qui va suivre vise à familiariser les lecteurs au rôle dévolue à cette nouvelle structure par le Gouvernement, aux exemples des pays ayant précédé le Cameroun dans cette voie ainsi qu'au profil des nouveaux dirigeants.



Dépôts et consignations

La caisse voit enfin le jour

La nomination par le Président de la République le 20 janvier 2023 des premiers responsables de cette structure, vient mettre un terme à 15 années d'attente et rompt les hésitations institutionnelles qui ont retardé son implémentation.



Le trio dirigeant de la CDEC bien visible au présidium.

Loi 2008/003 du 14 avril 2008 régissant les dépôts et consignations en République du Cameroun l'a consacrée. Trois ans plus tard, le 15 avril 2011, le Président de la République signe le décret portant organisation et fonctionnement de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDEC). Etablissement public de type particulier, doté de la personnalité juridique et de l'autonomie financière elle est placée sous la tutelle technique et financière du Ministère des Finances.

Dans son champ de compétence, elle a pour mission de recevoir, de conserver et de gérer les

sommes et avoirs publics ou privés, conformément aux lois et règlements en vigueur. Suivant l'article 4 de la Loi régissant les dépôts et consignations au Cameroun, la Caisse des Dépôts et Consignations « peut concourir au développement économique du pays, par l'intermédiaire des structures spécialisées, selon les priorités du Gouvernement ». En somme, les ressources recueillies par la CDEC peuvent être utilisées par le Gouvernement, pour assurer et garantir le financement de multiples opérations pour l'intérêt des populations notamment les projets immobiliers, les grands projets, soutenir l'économie ou adresser plus efficacement les situations de crise et de catastrophes naturelles.

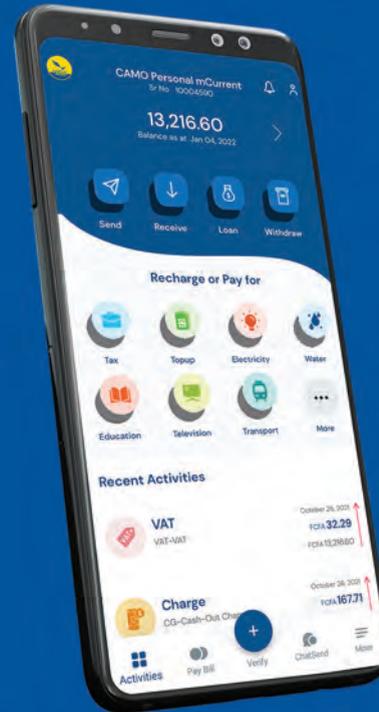
Le premier Directeur Général de cette structure, Richard Evina Obam, connaît tellement le sujet qu'il a annoncé il y a deux ans, quel est son véritable dans le contexte de rareté de ressources et d'amaigrissement des financements bancaires pour les projets de long terme. « Au niveau bancaire, les banques sont surliquides, mais ne contribuent pas efficacement au financement de l'économie. Le marché financier quant à lui est embryonnaire et en pleine construction. La Caisse de Dépôts et Consignations pourra venir combler le vide en ce qui concerne les investissements longs dont on a besoin pour combler un certain nombre de gaps tel que le gap infrastructurel, numérique, énergétique... C'est à travers les financements longs que peut apporter une Caisse de Dépôts et Consignations que l'Afrique Centrale pourra amorcer sa marche vers le développement dans de bonnes conditions. »

Au-delà des missions de collecte et de conservation, la CDEC qui est la dernière-née des institutions du système financier du Cameroun, valorise et fructifie les ressources dédiées au développement économique et aux investissements. Aussi va-t-elle contribuer à maîtriser l'impressionnante masse monétaire estimée à plus de 1 000 milliards de FCFA qui échappe au contrôle de l'Etat. Grâce à ses fonds logés dans des banques commerciales, le Gouvernement pourrait ainsi financer les grands projets d'infrastructures, assurer le financement de projets et programmes économiques sectoriels, massifier l'efficacité de ses interventions sur les filets sociaux, etc. Les caisses de l'Etat, sollicitées en flux tendu et continu, s'en trouveraient suffisamment approvisionnées pour soulager le trésor public.

Gédéon ADJOMO

PAYEZ AVEC CAMPOST MONEY

- Impôts
- Frais de Douanes
- Frais GUCE (DI, CNCC, CCIMA, etc.)
- Frais de Scolarités (Universitaires, MINESEC)
- Frais de test COVID-19
- CAMWATER
- Et bien d'autres....



Quel que soient vos impôts, quel que soit le Montant, RDV dans le Bureau de Poste le plus proche pour vous acquitter en toute sérénité, ou Télécharger CampostMoney sur GooglePlay



www.campost.cm



+ (237) 222 50 70 00





Rôle

Un champ de compétences

pluridimensionnelles

Prises de participation, gestion de l'épargne nationale, la prévoyance sociale, les retraites, cautionnements et consignations divers sont entre autres sillons que la CDEC va labourer pour maîtriser et contrôler la circulation des ressources oisives qui dorment dans nombre de structures.

Au chapitre II de la Loi régissant les dépôts et consignations au Cameroun, l'article 5 dispose en ce qui est de la nature des ressources de la CDEC que les sommes devant faire l'objet de consignation proviennent des consignations administratives, judiciaires et conventionnelles. Ainsi, dans la catégorie des consignations administratives, on retrouve les cautionnements des comptables publics ; sur les marchés publics ; pour occupation d'un logement administratif ou du domaine public ; des officiers publics ministériels ; de rapatriement ; les cautionnements des candidats aux élections; les consignations pour apport personnel et avance sur achat de véhicule; pour coupe de bois; des adjudicataires de coupe de bois; de la quote-part des émoluments affectés aux tribunaux ; pour main-d'œuvre pénale; les fonds de la curatelle; le reliquat des ventes aux enchères publiques des objets en dépôts de douane.

S'agissant des consignations judiciaires, l'on peut citer les cautionnements de mise en liberté; les fonds provenant des règlements judiciaires et liquidation des biens ; les consignations pour offres réelles; les consignations consécutives à une décision judiciaire exécutoire nonobstant opposition ou appel; les consignations consécutives aux décisions exécutoires par provision; les consignations dans le cadre de la saisie vente; les consignations en cas de saisie des droits d'associés et de valeurs mobilières ; les fonds placés sous séquestre; les fonds issus des produits de vente sur saisie en attente de distribution; les fonds des greffes; les fonds rendus indisponibles par l'effet d'une enquête ou d'une instruction judiciaire; les fonds venant des mineurs non émancipés ou à des majeurs incapables; les fonds provenant d'une succession indivise ; les fruits naturels ou industriels, les loyers et fermages

recueillis après le dépôt du commandement ou le prix qui en revient et les retenues opérées à la suite des saisies sur les rémunérations.

Concernant la catégorie des consignations conventionnelles, l'on y retrouve uniquement les cautionnements auprès des entreprises d'eau, d'électricité, de téléphone et d'habitat. Les dépôts sont quant à eux constitués des fonds des clients détenus par des auxiliaires de justice ; des dépôts effectués par des notaires, les administrateurs et les mandataires judiciaires en exécution de leurs fonctions ; des fonds issus des comptes inactifs des établissements bancaires; des fonds de contrepartie ; des fonds destinés aux indemnisations pour expropriation pour cause d'utilité publique; des fonds issus des liquidations des entreprises publiques; des fonds complémentaires d'équipement des services judiciaires ; des dépôts ordonnés par les lois et règlements.

Au-delà, la place de la CDEC dans l'architecture institutionnelle d'un Etat et dans le système économique du pays est garantie par sa capacité de mobilisation de l'épargne, d'investissement de projets de long terme et sa forte contribution au développement économique. Ainsi par exemple, les Caisses de dépôt de manière générale contribuent à accroître la liquidité des banques et du marché financier parce que leurs avoirs sont logés dans les

banques et autres établissements financiers. Toutes choses qui permettent de financer davantage l'économie et accroissent leurs capacités d'investissement sur les marchés monétaire et financier à travers des instruments tels que les obligations, les bons du Trésor, les dépôts à terme, les fonds communs de placements, les actions, etc.

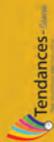
Les Caisses de Dépôts et Consignations participent à la gestion de l'épargne nationale, de la prévoyance sociale et des retraites à travers une relation privilégiée avec les institutions de distribution de l'épargne règlementée que sont la Poste, la Caisse de Prévoyance Sociale. C'est également une institution d'appui aux politiques publiques conduites par les Etats et les Collectivités Locales à travers le financement des infrastructures et de l'immobilier, le soutien au développement des territoires et des PME.

Elles interviennent en synergie avec plusieurs acteurs de l'écosystème dont les fonds d'investissement, les institutions de garantie, les institutions de financement du développement, les banques publiques de développement régionales et multilatérales et les investisseurs et promoteurs dans le cadre de projets développés en partenariat public-privé.

« La CDEC constitue une alternative à la dynamique d'endettement. C'est-à-dire qu'au lieu d'aller vers un endettement tous azimuts qui serait multilatéral, bilatéral et même commercial, il faudrait être en mesure de mobiliser, au plan domestique, des financements à moindres coûts et à moindre risque(...) La CDEC est en mesure de lever à de meilleurs coûts, des fonds sur les marchés internationaux et les injecter dans le circuit économique interne », expliquait Richard Evina Obam il y a quelques années à la presse.

Gédéon ADJOMO

La CDEC est en mesure de lever à de meilleurs coûts, des fonds sur les marchés internationaux.



UN CRAN PLUS HAUT

POUR VOUS EMMENER

PLUS LOIN

PROXIMITÉ, ÉCOUTE ET RECHERCHE
DE SOLUTIONS PERSONNALISÉES





Exemples d'ailleurs

Des réalisations à n'en plus finir

Du Sénégal en Côte d'Ivoire, du Maroc au Bénin en passant par le Gabon, les Caisses de Dépôts et Consignations affichent des états de services impressionnants. Tour d'horizon.



Immeuble siège de la Caisse des Dépôts et Consignations du Maroc.

CDG du Maroc **4626 milliards d'investissements** **sur 10 ans**

Le groupe Caisse des Dépôts et de Gestion du Maroc (CDG) est l'un des principaux investisseurs au royaume chérifien et joue un rôle de locomotive en faveur du

développement de l'économie nationale. Sur la période 2008-2018, la CDG affiche des investissements de plus de 78 milliards DH, soit plus de 4 626 milliards de FCFA. Le groupe est l'acteur majeur dans l'accompagnement des politiques sectorielles par le développement d'infrastructures structurantes dont des stations touristiques, des

zones industrielles, des agropoles, des parcs locatifs ainsi que des parcs offshoring.

Dans le détail des réalisations, on liste la construction quatre parcs Offshoring aménagés d'une superficie de 285.000 m² et ayant généré plus de 42.000 emplois directs. Dans la même veine, la CDG a réalisé la construction d'un parc locatif de 676 000m²



Air Sénégal, l'un des fleurons des investissements de la Caisse des Dépôts et Consignations du Sénégal.

pour 53 000 emplois directs, des projets immobiliers dans 14 villes, 214 parcs industriels dont 900 hectares déjà livrés pour 53 000 emplois.

Dans le domaine touristique, elle a développé deux stations touristiques d'une capacité de plus de 20.000 lits et plus de 5.000 emplois directs. Dans la prévoyance sociale, 24 régimes et produits sont gérés pour plus de 3600 organismes adhérents et rendent service à près d'un million de citoyens du royaume. Le groupe qui est le premier Asset manager de la place et premier organisme de placement collectif immobilier dans le royaume chérifien assure le financement bancaire de l'économie à travers des crédits et détient des parts de marché de 15% dans les émissions des titres du Trésor.

Sénégal **400 milliards de FCFA de total bilan en 2022**

Au Sénégal, les chiffres et les réalisations illustrent la place qu'occupe la CDC dans le paysage institutionnel du pays. En septembre 2022, la valeur des investissements est estimée à 300 milliards de FCFA. Les réalisations ont été effectuées dans l'immobilier pour 245, 696 milliards de FCFA ; 41, 669 milliards de FCFA dans le transport aérien et plus de 25 milliards

dans l'énergie. Le volume des dépôts et consignations au 30 septembre 2022 s'élève quant à lui à 488, 903 milliards alors que le total bilan affiche 400 milliards pour des fonds propres de 32 milliards de FCFA.

Il y a parmi les réalisations phares de la CDC au Sénégal, la viabilisation d'une assiette foncière de 100 hectares ainsi que la réalisation de plus de 3 000 logements à prix abordable pour faciliter l'accès au logement ; la création d'une filiale immobilière dénommée Compagnie Immobilière du Sahel avec 3,765 milliards de FCFA injectés ; la Construction d'une centrale solaire de 20 mégawatts à travers le fonds d'investissement Africa Ren Invest pour un coût global de 26 millions d'euros. Dans le même domaine, la CDC a réalisé une prise de participation de 22, 444 milliards de FCFA dans la Société Nationale d'Électricité du Sénégal ; la création de la compagnie aérienne nationale Air Sénégal pour 40 milliards de FCFA. Elle a aussi pris des parts dans une société de transport hélicoptère en injectant 919, 840 millions de FCFA.

Côte d'Ivoire **Des projections de 378 milliards en 2025**

En Côte d'Ivoire, l'on compte les investissements de la CDC-CI par dizaines

de milliards dans le domaine financier. 203 milliards d'investissements financiers dans les dépôts à terme, les fonds de placement collectifs, etc. l'on cite également 15 milliards de FCFA prise de participation dans le capital d'une banque ; 5 milliards FCFA de lignes de financements dédiées à l'appui aux PME mises en place auprès d'institutions de microfinance ; 10 ha de réserves foncières acquises en prélude des investissements de la CDC-CI dans l'immobilier.

En trois ans, la CGC-CI a porté les ressources mobilisées à 269 milliards de FCFA contre 2,97 milliards en 2019. Son total bilan est passé de 2,59 milliards de FCFA en 2019 à 280 milliards de en 2022. Aussi après des résultats nets négatifs en 2019 et 2020, la CDC-CI a enregistré un résultat net de 4,8 milliards en 2021 et se projette à plus de 7 milliards en 2022. Quant à ses fonds propres, ils ont progressé de 0,03 milliard en 2019 à 18,94 milliards en 2022.

À l'horizon 2025, la CDC-CI entend assurer la mobilisation de 378 milliards de FCFA de ressources, réaliser 265 milliards FCFA d'investissements financiers, assurer au profit de l'intérêt général 113 milliards FCFA d'investissements, garantir des financements de l'ordre de 51 milliards FCFA pour les TPE/PME ; injecter 45 milliards FCFA dans les infrastructures ; et 17 milliards FCFA dans l'immobilier.

Benin **Une mobilisation de ressources impressionnante**

La Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin c'est au 31 août 2022, 707,134 milliards de FCFA de ressources mobilisées, 606, 386 milliards de FCFA de placements financiers effectués et 274 milliards de FCFA d'investissements réalisés. Elle assure actuellement le financement d'un projet immobilier de 30 hectares ainsi que la construction du centre des affaires maritimes de Cotonou dans la zone portuaire. Également en cours de réalisation, la réalisation du pôle financier du siège des institutions et la construction d'une usine de textile.



CDEC :

Zoom sur les dirigeants

L'opérationnalisation de la Caisse des Dépôts et Consignations était tributaire de la nomination de ses dirigeants après sa création en avril 2011. Depuis le 20 janvier 2023, ces nouveaux responsables sont en place suite à un décret présidentiel. Portraits des nouveaux Président du Conseil d'Administration, Directeur et Directeur Général Adjoint de la CDEC officiellement installés dans leurs fonctions respectives le 10 février 2023 par le Ministre des Finances Louis Paul Motaze.



Louis Paul Motaze aux nouveaux dirigeants de la CDEC: " Je vous exhorte à vous mettre rapidement à la tâche".

Moh Sylvester Tangongho

Au sommet

de la tour de contrôle

Fort d'une riche expérience en administration des finances publiques et de la gestion de la trésorerie, le premier Président du Conseil d'administration de la Caisse des Dépôts et Consignations va trôner à la tête de la conception et de l'élaboration de la stratégie d'envol de cette institution.

L'homme qui depuis 13 ans préside aux destinées de la Direction Générale du Trésor, de la Coopération Financière et Monétaire est un baroudeur de la mobilisation des ressources au profit de l'Etat et de la gestion des finances publiques doublé d'un pédagogue au service de l'Etat depuis plus de 30 ans. Au cœur de cette riche expérience acquise après son passage à l'Ecole nationale d'Administration et de Magistrature (Enam), promotion 1987-1989, section régies financières, option Trésor, une détermination de tous les instants qui ne faiblit en dépit des écueils et des aléas de la conjoncture.

L'Inspecteur principal des régies financières qui entend travailler en harmonie avec le Directeur général et son adjoint pour l'opérationnalisation de la CDEC a une telle maîtrise des circuits sinueux et des contraintes de la recherche de financements que l'élaboration, la conception des mécanismes de financements de l'économie n'ont plus aucun secret pour lui. Emprunts obligataires, émissions des bons du Trésor assimilables, obligations du trésor assimilables en passant par les Eurobonds, Moh Sylvester Tangongho est au cœur de la stratégie de levée des fonds pour oxygéner les pressions que vivent les caisses de l'Etat et trouver des parades qui permettent à l'Etat de faire face à son déficit budgétaire.

Cette riche expérience, doublée de la connaissance du fonctionnement des services des dépôts et consignations qu'assure la

Direction Générale du Trésor, sera mise à contribution par le diplômé en sciences économiques, option Gestion, de l'université de Yaoundé. L'homme qui a fait ses classes à l'ancienne direction du Trésor depuis 1989 rejoint cette dernière structure en 1989 et intègre directement le projet « Patriot » comme chargé de la réforme de la comptabilité du trésor, puis de l'état de la concordance bancaire.

D'octobre 1991 à avril 1994, il est inspecteur vérificateur à la brigade de contrôle des postes comptables, avant d'être détaché à la cellule de formation de la direction du trésor. En 1997, il est affecté comme fondé de pouvoir à la trésorerie de Bamenda dans le Nord-Ouest. Deux ans plus tard, en août 1999, il est nommé à la Sous-direction de la Comptabilité à la Direction Trésor jusqu'en avril 2004. Il est ensuite nommé fondé de pouvoir à l'Agence Comptable Centrale du Trésor (ACCT), avant d'être propulsé le 06 janvier 2011, Agent Comptable Central du Trésor jusqu'au 25 octobre 2011.



M. Moh Sylvester Tangongho, PCA de la CDEC.

C'est donc un grand connaisseur des rouages et contraintes de la trésorerie publique camerounaise doublé d'un brillant pédagogue à qui il incombe d'inaugurer la mise en œuvre du vaste chantier de l'implémentation de la CDEC.

Gédéon ADJOMO



Richard Evina Obam

Le pionnier à l'œuvre

Le fiscaliste a été promu à la tête de l'institution par le Chef de l'Etat. Il aura pour adjoint Anne Geneviève Soppo Etame épouse Kingue Etame et Moh Tangongho Sylvester comme Président du Conseil d'Administration.



M. Richard Evina Obam, DG de la CDEC.

Il avait eu une participation active au sommet des Caisses des Dépôts et Consignations de Libreville en 2021 et avait pour cela campé le décor sur l'utilité, l'opportunité et la pertinence de la mise en place effective de la Caisse des Dépôts et Consignations du Cameroun. « C'est un outil vraiment indispensable, un outil important pour créer des financements alternatifs qui nous

permettraient d'améliorer la cotation de notre endettement, de réduire même la quotité de cet endettement », expliquait-il à cette époque.

Aujourd'hui, nommé premier Directeur Général de l'institution par le Chef de l'Etat le 20 janvier 2023, le diplômé de l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature, promotion 1995-1997, section Régies financières Impôts, se donne pour défis immédiats d'implémenter la nouvelle institution, d'adresser les problèmes logistiques, trouver un siège et mettre en place un organigramme afin de démarrer les activités du cœur de métier.

L'inspecteur principal des Impôts, passé Directeur Général de la Caisse Autonome

d'Amortissement avait finalement le profil de l'emploi au regard de la verve qui l'animait quand il évoquait le sujet de la Caisse des Dépôts et Consignations face à la presse. « Une Caisse de Dépôts et Consignations n'a même pas vocation à faire de bénéfices. Elle est là pour combler les défaillances du marché. Elle a ses aspects positifs qu'on ne peut pas négliger. Mais, ces aspects positifs ne

peuvent perdurer que si des actions pertinentes sont faites ».

Pour l'ancien Chef de la Division des Grandes Entreprises à la Direction Générale des Impôts, des exemples de success-story où les Caisses de dépôts réussissent à transformer le paysage économique des Etats existent et peuvent être repris par le Cameroun à l'instar du Gabon. Le nouveau promu, également passé dans le Cabinet du Ministre des Finances comme Conseiller technique n°4 jusqu'à sa nomination le 8 juin 2017 à la tête de la Caisse Autonome d'Amortissement en remplacement de Dieudonné Evou Mekou.

Le nouveau patron de la CDEC, titulaire d'un Master en Administration publique de l'Université de Nantes, est également titulaire d'un Doctorat en droit public obtenu en 2014 à l'Université d'Aix Marseille. Enseignant à l'ENAM où il dispense des cours de fiscalité ainsi que de logistique, Richard Evina Obam, ancien Chef de la Division des Grandes Entreprises à la Direction Générale des Impôts, fait partie du panel des experts du FMI en matière d'administration fiscale. Ses compétences s'étendent du droit et contentieux fiscal au droit et contentieux administratif, en passant par la théorie et la politique fiscale, le management et le pilotage des services fiscaux ainsi que la fiscalité internationale. Le management public, la gestion publique et les finances publiques ne lui sont donc pas étrangers.

Gédéon ADJOMO

UBA Cameroon, 15 ans dans le financement du développement à travers le pays.

Et ça continue...



**Renforcement du partenariat
avec le secteur public**

**Financement pour la
construction du stade Olembe**

**Financement au développement
des télécommunications**

**Contribution au développement
des solutions énergétiques**

**Financement du secteur
Agricole**

UBA Cameroun est une filiale du Groupe bancaire panafricain UBA Group présent dans 20 pays africains ainsi qu'à Paris, Londres, New York et Dubaï. Avec un réseau de 20 agences et plus de 700 000 clients, UBA Cameroun a su se positionner en 15 années d'existence comme la banque digitale leader offrant des produits et services uniques aux particuliers ainsi qu'aux entreprises publiques et privées. UBA Cameroun accompagne également l'Etat dans les projets structurants tels que la construction des infrastructures et le financement des secteurs pétrolier et agricole.

Pour plus d'infos, contactez le +237 233 506 782



La SOPECAM : un leader à la pointe de l'innovation

NOS MISSIONS

La Société de Presse et d'Éditions du Cameroun (SOPECAM) a été créée par décret présidentiel N° 77/250 du 18 juillet 1977 et réorganisée par le décret N° 85/1716 du 12 décembre 1985. Depuis le 28 avril 2016, la SOPECAM est une société à capital public.

La SOPECAM est un établissement public à caractère industriel et commercial dotée de la personnalité juridique, de l'autonomie financière et placée sous la tutelle technique du Ministère de la Communication et la tutelle Financière du Ministère des Finances.

La Société de Presse et d'Éditions du Cameroun a pour objet :

- La recherche et la mise à disposition d'informations à l'usage de tous les publics, à l'intérieur comme à l'extérieur de Cameroun, par tous les moyens appropriés, en particulier l'édition et l'agence de presse ;
- L'édition et la publication de tous ouvrages, notamment dans les domaines de la création artistique et littéraire, de la production scientifique et technique ;
- L'impression de documents de toute nature ;

- La diffusion et la distribution, sur tout support, de tous ouvrages et publications ;
- Le développement de toutes activités connexes ou complémentaires à son objet social.

NOS DOMAINES D'ACTIVITES

La presse écrite : Dans un environnement marqué par la libéralisation médiatique avec plus d'une centaine d'organes des presse à la fois de l'audio-visuel et de la presse écrite en passant par la presse cybernétique, la SOPECAM, à travers ses publications, Cameroon Tribune, Cameroon Business Today, Nyanga, Week End Sports et Loisirs, Cameroon Insider ainsi que ses hors-série et publications spécialisées (Tribune des Régions, Cameroon Tribune Analyses), met à la disposition de ses lecteurs des informations fiables et des analyses relevées.

Les éditions : La SOPECAM, fidèle à ses missions et consciente que la construction d'une identité nationale passe également par la promotion de la culture du livre, se déploie pour développer le secteur du livre, apportant ainsi une réponse aux besoins culturels, pédagogiques et sociaux de son lectorat.

L'imprimerie : le plateau technique le plus

performant de la sous-région. Une rotative révolutionnaire (KBA COMET), des machines à feuilles 4 et 5 couleurs, une chaîne de reliure industrielle des livres, une chaîne d'impression du continu, une chaîne de façonnage des calendriers, trois plieuses, deux CTP, un traceur numérique Roland constituent l'ossature de notre parc d'équipements. La SOPECAM vous livre des imprimés de très bonne qualité, au meilleur rapport qualité/prix/délai tous types de supports : magazines, livres, imprimés sécurisés, calendriers, agendas, affiches, banderoles, carnets, etc.

La publicité : Conformément à la loi régissant le secteur de la publicité, la SOPECAM s'est dotée d'une régie publicitaire, la SOPECAM Marketing and Communication (SMC). Elle assure la commercialisation des espaces publicitaires dans les supports produits par l'entreprise. Grâce aux conseils de ses équipes spécialisées, les clients peuvent tirer profit des meilleurs espaces pour améliorer leur visibilité, booster leurs affaires et mener des campagnes de communication sur le site internet de Cameroon Tribune.



Bientôt 50 ans au service d'une information crédible

Premier quotidien national bilingue d'informations générales lancé le 1er juillet 1974, Cameroon Tribune, a franchi le 1er juillet 2014 la barre des 40 ans d'existence. Quarante ans d'audace et d'engagement au service d'une information crédible.

Cameroon Tribune est tiré en quadrichromie sur 32 pages chaque jour à 25000 exemplaires en moyenne, pour servir environ 15.000 abonnés et couvrir un réseau de distribution alimentant principalement les dix régions du pays.

Grâce à son réseau d'agences et de correspondants éparpillés à travers le pays, Cameroon Tribune assure la couverture de tous les événements majeurs qui surviennent à l'intérieur du pays et se donne un point d'honneur à être présent dans les rendez-vous internationaux, tant politiques, économiques, culturels que sportifs.

Le professionnalisme et le dynamisme de ses équipes journalistiques garantissent à Cameroon Tribune sa position de leader de la presse écrite au Cameroun.

Business: Toute l'économie dans un journal

Lancé en 2017, Cameroon Business Today est entièrement dédié à l'information et à l'analyse dans le champ de l'économie. Il traite des différentes facettes de l'espace économique camerounais, avec une ouverture sur l'Afrique et le monde : les faits les plus actuels et les plus pertinents, les succès, les grands acteurs, la vision des experts, etc... c'est une vitrine de choix pour les initiatives et les opportunités, un donné à voir du dynamisme des entrepreneurs. Tiré à 8 000 exemplaires, il est vendu à 1000 F le numéro.

Insider L'actualité en temps et en langue anglaise

Bihebdomadaire d'informations générales créé en 2019, Cameroon Insider est conçu dans la pure tradition anglo-saxonne. Très ambitieux dans sa présentation physique et dans son contenu, il est édité en papier saumon, entièrement en quadrichromie. Tiré à 10 000 exemplaires, il est vendu à 400 F au détail.

Nyanga Le magazine de la famille moderne

Leader depuis six ans du marché des magazines people au Cameroun, NYANGA a sans cesse innové depuis le jour de son lancement en 2006. Le magazine livre des informations exclusives, révèle l'envers du décor et les jardins secrets, créant à travers ses pages des passerelles entre célébrités et Monsieur-tout-le-monde, souvent liés par des expériences de vie communes. Le magazine cultive la convivialité, crée la complicité avec le lecteur, et séduit dès lors le grand public. Ses contenus et sa qualité graphique en font un produit haut de gamme, mais qui reste accessible à divers publics. Tiré à plus de 7000 exemplaires chaque mois, il est vendu à 1500 F au numéro.

Week End Un guide unique pour agrémenter les week-ends

Créé en 2008, Week End Sports et Loisirs est un hebdomadaire de détente et de divertissement qui s'adresse tant au public camerounais qu'étranger. Il offre à ces derniers les « bons plans » pour le week-end. Depuis le mois de février 2015, le magazine a été relooké et se présente sous un format de poche plus pratique, malléable et facile à emporter. Tiré à 5000 exemplaires chaque semaine, WSL est accessible à 500 F unité.

Repères Siège : Route de l'Aéroport / BP : 1218 Yaoundé - Cameroun
Tél. : (237) 222 30 41 47 - 222 30 36 89 - 222 30 41 48 / Fax : (237) 222 30 43 62
Site Web : www.cameroun-tribune.cm

Anne Geneviève Soppo Etame

Une ode au secteur privé

Seule femme parmi les trois promus du 20 janvier, l'as des métiers de la banque se trouvera en terrain conquis tant les rouages et mécanismes de la gestion des risques et du contrôle lui collent à la peau comme un gant.

Assurance, humilité, passion et ambition. Tels sont les maîtres-mots qui guident la trajectoire d'Anne Geneviève Soppo Etame, épouse Etame Kingue dans sa carrière. Pour elle, au-delà de la rigueur dans le travail au quotidien, du professionnalisme, il faut une bonne dose d'humilité pour remplir à bien les missions d'une institution comme la Caisse des dépôts et consignations. Car, bien que les fonctions de contrôle permanent qu'elle exerçait jusqu'à sa nomination à la Commercial Bank of Cameroon (CBC) lui aient ouvert les portes pour une visibilité transversale dans ce métier, il reste que l'apprentissage aux côtés des aînés dont les compétences sont avérées dans le domaine, lui seront d'un grand apport pour le vol inaugural de la CDEC.

«Les fonctions de contrôle permanent que j'ai occupées à la CBC vont me permettre d'avoir beaucoup de visibilité sur l'ensemble des activités d'un établissement tel que la Caisse des dépôts et consignations », explique-t-elle. Âgée de 57 ans, la mère de quatre enfants vient du secteur privé bancaire où elle a fait ses classes depuis 1992 à la SGBC et gravit les échelons. Depuis lors, elle est passée par ECO Bank, la Camship et enfin la CBC de 2001 à sa nomination comme DGA de la CDEC.

Après avoir été tour à tour directeur de la gestion des risques, directeur de la surveillance permanente et de l'inspection, directeur des affaires financières et directeur de la trésorerie des métiers spécialisés dans nombre d'établissements bancaires, Mme

Etame Soppo assure qu'au sein des comités de direction de grandes banques commerciales et de grandes entreprises où elle est passée, elle a participé à la définition des stratégies à moyen et long terme au regard des environnements, des potentialités d'évolution et des caractéristiques nationales et internationales du marché. Aussi a-t-elle coordonné et supervisé les opérations des directions spécialisées dont elle a assumé la responsabilité.

La double diplômée de l'Université de Saint-Étienne en France où elle a obtenu une maîtrise en sciences économiques option « Economie des affaires et de la finance », ainsi qu'un diplôme supérieur en informatique, dispose également d'une excellence connaissance du marché des capitaux, du transfert d'argent, du commerce extérieur et de nombreuses opérations internationales dans le secteur.

Toujours en quête d'excellence, elle a renforcé ses compétences en Audit, Finances, Management, trésorerie et marchés ainsi que dans les marchés financiers chez Ernst &



Mme. Soppo Etame Anne Geneviève, DGA de la CDEC.

Young, PriceWaterhouse&Coopers et bien d'autres institutions financières et bancaires de renommée mondiale. C'est donc une dame pétrie d'expériences et dont l'expertise dans le domaine bancaire est indéniable qui va assurer la direction générale en second de la CDEC.

Gédéon ADJOMO

Les Dossiers du MINFI



BVMAC

Un marché financier en éveil

Depuis deux ans, l'on assiste à un véritable frémissement du marché financier d'Afrique Centrale. Une série d'indicateurs permettent aujourd'hui de l'affirmer avec certitude. On peut citer entre autres, la mise en vente par La Régionale sur le marché de la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale, de ses actions en vue de procéder à une augmentation de son capital. Il s'agit d'une opération remarquable car étant la toute première du genre réalisée sur ce marché depuis l'adoption, en juillet 2019, de la nouvelle configuration de bourse unifiée de l'Afrique Centrale.

Bien plus, depuis 2020, des opérations de levée de fonds se multiplient. Celles-ci sont initiées à la fois par les Etats et les institutions bancaires sous-régionales à l'instar de la BDEAC. Dans la foulée, est amorcée le processus d'introduction en bourse des entreprises publiques des six États membres de la Cemac. Autant de signaux et bien d'autres que vous laissez découvrir ce dossier et qui révèlent une dynamisation progressive du marché financier d'Afrique Centrale.



BVMAC : les signes du dynamisme

Une place boursière en pleine croissance

Des indicateurs de plus en plus perceptibles laissent apparaître une place boursière sous-régionale qui manifeste progressivement des velléités d'éclosion après une période d'attermoissements inhérente aux maladies de jeunesse.



Place boursière de la BVMAC à Douala.

La participation du marché financier de l'Afrique Centrale en général, et de la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale (BVMAC) à l'African Stock Exchanges Focus Report » 2021, élaboré par Oxford Business Group (OBG) en partenariat avec l'African Securities Exchanges Association (ASEA), est l'un des indicateurs du dynamisme de la place boursière d'Afrique Centrale. Autrefois écarté des discussions sur le projet de marché boursier unique africain, la sous-région prend du galon et devient un acteur avec qui l'on compte désormais dans l'univers du marché financier dans le monde en dépit de son étroitesse et de sa capitalisation boursière encore minimale.

Autre tare que la BVMAC vient de combler, sa

sempiternelle fermeture au monde. L'on se souvient que le marché financier sous-régional était, de loin, la place financière la plus fermée au monde. Mais, depuis quelques temps, les rencontres et événements internationaux se multiplient à l'instar l'accueil à Douala pour la toute première fois, de l'élite africaine et mondiale de la finance à la faveur de la 10^{ème} édition du Building African Financial Markets (BAFM) dont le thème, cette année, portait sur l'optimisation de la régulation comme levier de développement des places financières africaines. Ceci vient donner du relief à une place qui autrefois était engluée dans des querelles d'égo qui ont éclaté le marché d'Afrique centrale qui a longtemps souffert de son émiettement. De nos jours, ce marché financier en pleine croissance du fait du respect des engagements des Etats à

l'animer par l'introduction en bourse des sociétés à capitaux publics, est la résultante d'une fusion entre la « Douala Stock Exchange » et l'ancienne Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale créée à Libreville, au Gabon. Ce rapprochement était supposé donner un nouvel élan à cette Bourse des valeurs unifiée de la CEMAC.

Mais après des années de balbutiements renforcés par la méconnaissance et les appréhensions des uns et des autres sur la culture boursière, force est de constater que le marché des introductions en Bourse s'anime. Autrefois, seules quatre valeurs animaient le marché actions. Celui-ci compte désormais, en plus de la Société des Eaux Minérales du Cameroun, SAFACAM, SOCAPALM et Siat Gabon, Bange Bank et La Régionale. La structure de la capitalisation du marché permet de se rendre compte que la valeur des transactions actuelle se situe à 89, 328 411 millions de FCFA, le compartiment action représente une capitalisation de 66, 989 827 500 milliards de FCFA tandis que le compartiment obligations qui s'est enrichi de l'introduction en bourse de l'emprunt obligataire du Cameroun, la valeur est de 997, 147 185 319 milliards de FCFA.

À titre de comparaison, à la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM), le marché « actions » représente une capitalisation boursière de 3 931 milliards de Francs CFA ; et le marché obligataire possède une capitalisation de 5 718 milliards de FCFA. On est certes encore loin du compte, mais l'arrivée imminente d'une vingtaine d'entreprises publiques de la sous-région dans le compartiment actions, va booster la valeur des transactions de ce côté et donner plus de poids à cette place en pleine croissance.

Pierre Célestin Atangana

Ambiance

Bousculade dans

le compartiment actions

Entre août et octobre, la bourse commune aux six Etats de la sous-région a enregistré pas moins d'une vingtaine de dossiers de demandes d'inscriptions de la part des Etats. Véritable engouement qui brise le signe indien de la malédiction de la place boursière de la CEMAC après l'adoption par les Gouvernements de l'espace communautaire de l'acte additionnel du 19 février 2018.

Le moins que l'on puisse dire est que l'avenir s'annonce radieux à la Bourse des Valeurs Mobilières d'Afrique Centrale (BVMAC). Entre août et octobre 2022, la Guinée Équatoriale, le Gabon, le Congo, le Cameroun et la RCA ont cogné aux portes de la place boursière d'Afrique Centrale. Ces cinq Etats ont décidé de s'affranchir de la facilité de la perfusion étatique alimentée par les subventions que les bailleurs de fonds, notamment le Fonds Monétaire International, sous-programme avec la plupart des pays de l'espace communautaire, désapprouvent sans s'embarasser de diplomatie.

Après avoir proposé une liste de quatre entreprises relevant du portefeuille de l'Etat à coter dans le compartiment « Actions » le 8 septembre 2022, (Aéroports du Cameroun; Cameroon Hotel Corporation; Port Autonome de Douala et la Société de Développement du Coton), le Ministre camerounais des Finances, est revenu quelques semaines plus tard pour l'entrée en bourse dans le compartiment « Obligations », de l'emprunt obligataire du Cameroun : ECMR : 6,25% net 2022-2029.

Cette arrivée fulgurante du Cameroun est intervenue après que, au 31 janvier 2022, le Ministre des Finances Louis Paul Motaze, les entreprises de la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale affichent une capitalisation des titres de 159,08 milliards de FCFA, en hausse de 12,9%. Pourtant, au 21 octobre 2019, la capitalisation boursière était de 253 milliards de FCFA au niveau des actions pour un chiffre d'affaires de 158 milliards de FCFA ; dans le marché des obligations, elle s'établissait à 796 milliards de



Le Secrétaire Général du Minfi, Gilbert Didier Edoa (ext. droite) a présidé la cérémonie conjointe de cotation de l'emprunt obligataire 2022 de l'Etat du Cameroun et d'entrée en bourse de la Bange Bank

FCFA pour un chiffre d'affaires de 5,8 milliards de FCFA.

Si les experts s'accordent à dire que la BVMAC peut mieux faire, reste à constater que le branle-bas des demandes de cotation ne s'arrête plus. Banco Nacional de Guinea Ecuatorial (Bange Bank), Emprunt obligataire du Cameroun, La Régionale, qui ont rejoint la Société Minérale des Eaux du Cameroun, Safacam, Socapalm, Siat Gabon, en sus de la vingtaine de demandes de cotations, constituent un dynamisme qui traduit la

volonté des Etats de donner du relief à la place boursière sous-régionale.

Bien que la route soit encore longue pour l'entrée en bourse les 17 entreprises centrafricaines, gabonaises, camerounaises, équato-guinéennes et congolaises, les sollicitations actuelles marquent la fin d'une époque émaillée par des interventions étatiques contreproductives, la mauvaise gouvernance et l'absence de transparence et de rentabilité.

Pierre Célestin Atangana

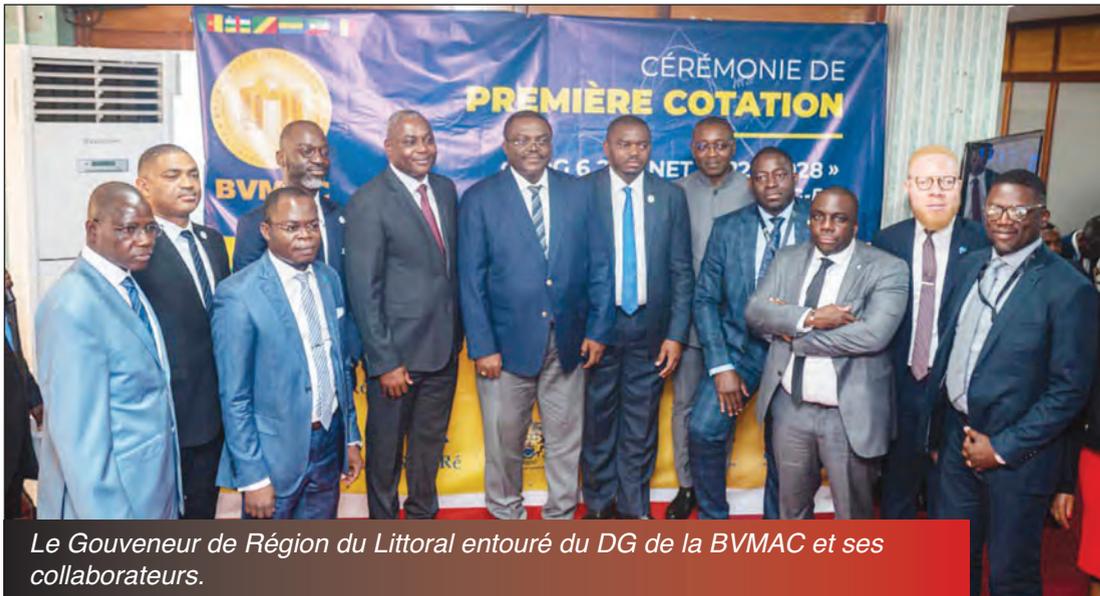


Opportunités

Bange Bank et La Régionale :

le financement de l'économie en toute transparence

Ces deux entreprises sont actuellement les seules du secteur financier qui ont réussi sans faute leur entrée en bourse. Une inscription qui ouvre des horizons nouveaux et reflète les ambitions d'expansion de leurs dirigeants.



Le Gouverneur de Région du Littoral entouré du DG de la BVMAC et ses collaborateurs.

Depuis le 16 juillet 2021 à Douala, la BVMAC a accueilli la première entreprise financière communautaire dans le compartiment « Actions ». Elle était aussi la première à rentrer en bourse après la fusion des deux places boursières de Libreville et de Douala en février 2018. Trônant désormais aux côtés des quatre autres entités qu'étaient jusqu'alors SAFACAM, Siat Gabon, SEMC et SOCAPALM, la microfinance qui a depuis obtenu son agrément de banque, cette cotation est intervenue suite à une opération d'augmentation de son capital au moyen d'une offre publique de vente d'actions ayant permis la mobilisation plus de 2,5 milliards de FCFA en vue du financement de son programme de développement en vue du passage en établissement bancaire commerciale classique.

Depuis lors, elle a mis sur pied un plan d'accompagnement des investisseurs sur 10 ans ; lui permettant de réaliser une croissance de 15,4% de crédits alloués à l'économie en 2021. Pour ses dirigeants, l'introduction en bourse permet de renforcer la visibilité de l'établissement sur tous les plans, de diversifier les sources de financements et surtout valoriser sa notoriété et sa crédibilité auprès des investisseurs, car faut-il le rappeler, la maîtrise de l'information financière sur les débiteurs est un atout stratégique pour la mobilisation des fonds.

Parce que la cotation favorise la liquidité du capital et permet de vendre des parts sur le marché boursier ou de faire entrer de nouveaux partenaires au sein de l'entreprise à travers les comptes titres de leurs actions cotées en bourse, Bange Bank a rejoint le compartiment actions de la BVMAC le 28 septembre 2022. Dans la sous-région il s'agit de la toute première banque à faire coter une partie de son capital à la bourse.

Au total, c'est un volume de 50 000 actions qui seront cotées au prix unitaire de 206 220 FCFA, soit une capitalisation flottante dès inscription de 10,3 milliards de FCFA. Les titres de la banque ont été officiellement admis aux opérations du dépositaire central unique de la Cemac, étape préalable avant l'inscription à la cote. Toutefois, la valeur des titres cotés ne représente que 8,9% du capital or les textes de la Bvmac fixent le minimum de pourcentage du capital social à introduire en bourse à 20%. Sur ce point, l'émetteur a sollicité et obtenu une dérogation spéciale de la place boursière.

Avec un résultat net cumulé de 1, 294 milliards de FCFA en 2020, soit environ 2 millions de dollars, Bange Bank a récemment procédé à l'augmentation de son capital en 2021 grâce à une offre publique de vente d'actions qui a permis à cette banque publique de porter son capital social à 56 milliards de FCFA. Détenu à 58% par l'État équato-guinéen, malgré la crise sanitaire liée au Covid-19, la Bange Bank a obtenu un résultat net cumulé de 1,294 milliard de FCFA et réalisé un bénéfice de 37,19 milliards de FCFA en 2020. L'opération de cotations initiée par les responsables lui permettra de lever pas milliards de FCFA et de se retrouver en position de surliquidité surabondante.

Bange Bank revendique une solide performance et vise une croissance annuelle du Produit Net Bancaire (PNB) de 18% d'ici 2024. La banque a clôturé 2020 avec 4,7 milliards de bénéfices et vise 19 milliards en 2024 grâce notamment à la mise en œuvre de son « ambitieux » plan stratégique et financier. Contraint par un marché local très étroit de 1,2 millions d'habitants qu'elle dispute avec CCEI-Bank GE, Société Générale, BGFI, et Ecobank, la banque publique de Guinée Equatoriale s'est engagée sur le chemin de l'extension de ses activités dans plusieurs pays.

PCA

Entrée en bourse

Enjeux et défis d'une opération de crédibilité

L'entrée en bourse est une étape de la vie d'une entreprise au cours de laquelle, elle recherche de la croissance et surtout à lever des fonds sans nécessairement s'endetter par l'ouverture du capital ou la cession d'actifs à des investisseurs potentiels.

Au-delà du simple respect d'une norme communautaire, l'introduction en bourse permet avant tout à une entreprise de lever des fonds pour financer son développement, de gagner en visibilité, d'accélérer sa croissance, de diversifier son actionnariat et de valoriser son profil à l'échelle internationale. Autre enjeu, cette opération permet aux entreprises de grande ou de petite taille d'ouvrir leur capital à de nouveaux investisseurs (institutionnels, individuels ou salariés) pour financer leurs projets, accélérer leur croissance ou encore développer leur notoriété.

Aussi les dirigeants et leurs entreprises qui cherchent à lever des capitaux disposent-ils d'un large éventail d'outils de financement, parmi lesquels le capital-investissement, le capital-risque ou encore l'introduction en bourse. Les entreprises industrielles par exemple, bénéficient d'un prix transparent et unique des matériels, équipements et intrants pour la production, accèdent à une large famille d'indices boursiers reconnus mondialement.

Par-delà ces enjeux, les défis sont énormes. Car, en bourse, il faut séduire les investisseurs par une bonne tenue des comptes, une transparence de tous les instants en créant la rupture avec les mauvaises pratiques de mauvaise gouvernance, le recours instantané aux interventions de l'Etat et à l'endettement auprès de banques et d'autres acteurs.

S'affranchir de la mauvaise gouvernance, de l'absence de rentabilité et de profitabilité par la limitation des interventions de l'Etat et la réduction de l'endettement sont entre autres défis que doit relever une entreprise qui rentre en bourse. Pour l'Etat, cela réduit les

dépense de ressources financières et met un terme aux recrutements sociaux qui alourdissent les charges de l'Etat et de ses entités. L'on rompt également avec la complaisance qui encadre le contrôle qu'exerce l'Etat sur ces entités et surtout, l'Etat actionnaire devient un investisseur à part entière qui tire des dividendes des investissements réalisés dans ces entreprises.

Avantages

La bourse, de l'avis des experts, est un levier de financement idéal pour les sociétés qui souhaitent conduire une stratégie d'ensemble ambitieuse, procéder à des opérations de croissance externe, leur permettant d'acquérir ou de consolider une position de leader dans leur secteur respectif et être mieux armées pour relever les défis auxquels elles sont confrontées.

Elle donne l'occasion à une entreprise cotée de bénéficier d'un accès illimité aux liquidités nécessaires pour financer sa croissance, à la condition que le cours des actions suive une tendance haussière. La vente des titres aux investisseurs a donc le mérite d'abaisser drastiquement la dette des sociétés, alors qu'un emprunt classique peut être amené à



M. Louis Banga Ntolo, DG de la BVMAC

alourdir leur modèle économique.

En outre, la BVMAC offre aux entreprises de la sous-région une plus grande visibilité à l'échelle africaine, voire sur la scène internationale, avec une mise en relief constante de leur champ d'expertise et de leur savoir-faire, véritable gage de légitimité, de crédibilité, de sérieux et de pérennité pour leur expansion, culminant en une puissante apothéose.

PCA



Marché

Le Cameroun domine

l'animation régionale

16 sociétés de bourse sur les 22 que compte l'espace communautaire opèrent au Cameroun. Un dynamisme qui traduit l'engouement des acteurs et le début d'une révolution financière.

La nouvelle configuration du marché boursier régional découle de la volonté des Chefs d'Etat de la CEMAC de doter l'espace communautaire d'instruments et d'acteurs financiers à même de contribuer au développement de nouvelles sources de financement des économies d'Afrique centrale. C'est ainsi que le 1^{er} mars 2019 est intervenue la fusion matérielle des deux régulateurs notamment la Commission de surveillance du marché financier d'Afrique Centrale basée à Libreville, et la Commission du Marché Financier qui assurait alors la régulation de la Douala Stock Exchange à Douala. Ce qui a fait suite le 1^{er} juillet 2019 à la fusion des deux entreprises de marché à travers la signature du traité de fusion entre Douala Stock Exchange (DSX) et la Bourse de Valeurs Mobilières d'Afrique Centrale (BVMAC).

Le 22 mars 2019, la signature de la convention de transfert des valeurs mobilières et des supports de gestion à la BEAC ainsi que l'habilitation COSUMAF de la Cellule de règlement et de conservation des titres le 12 juin 2019 a fait de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale le Dépositaire central unique transitoire du marché régional. A la même date, une habilitation COSUMAF faisait également de la BEAC banque de règlement.

« Notre marché a connu ces derniers mois la matérialisation de la fusion décidée par les Chefs d'Etat de la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale : d'abord en mars 2019, les régulateurs ont fusionné, ensuite les dépositaires centraux en juin 2019 et enfin les entreprises de marché en juillet 2019 », expliquait alors Nagoum Yamassoum, Président de la Cosumaf.

Ce nouvel écosystème a également permis le développement du marché et l'arrivée de nouveaux acteurs. Aussi a-t-on assisté à



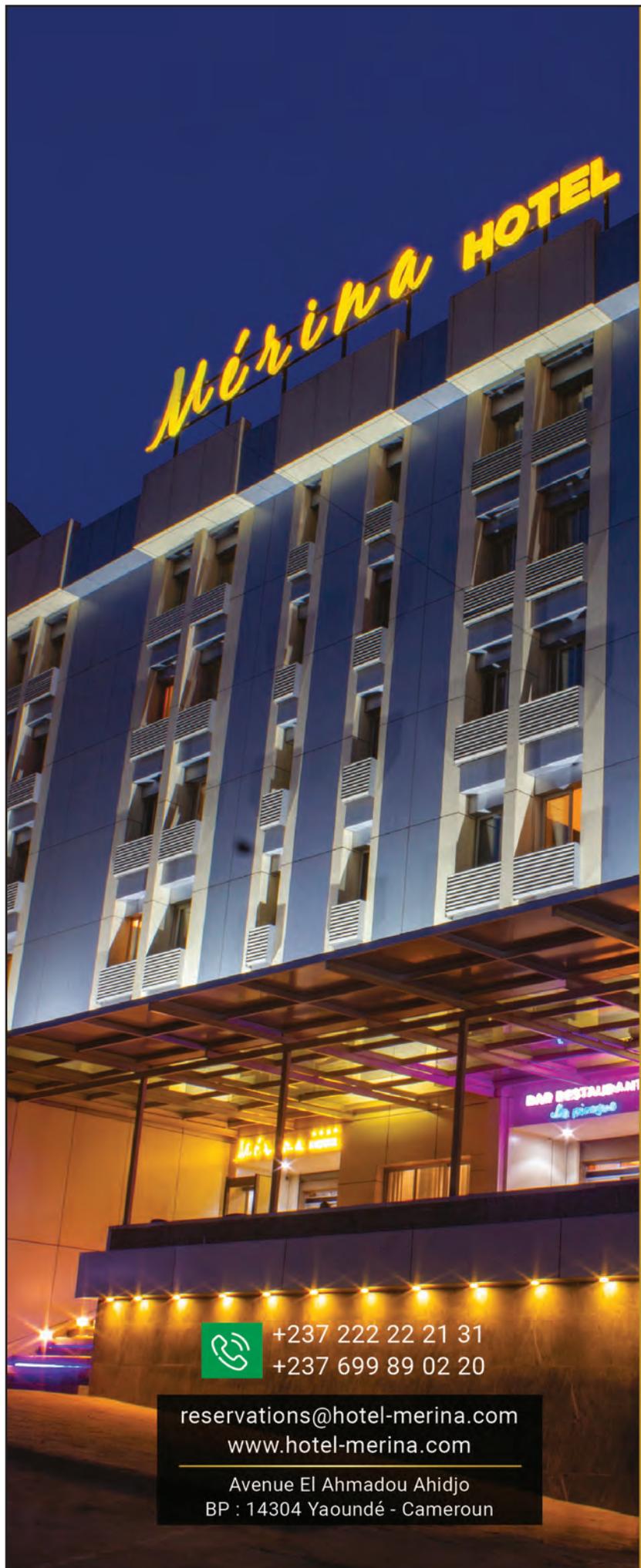
Immeuble siège de la COSUMAF à Libreville.

l'émergence de plusieurs sociétés de bourse dans les pays de la CEMAC. Parmi celles-ci, l'on peut citer Financia Capital, société camerounaise basée à Douala, qui a conduit l'opération d'introduction en bourse de La Régionale, du temps cet établissement bancaire lançait son roadshow pour la mobilisation de ressources financières en vue de sa transformation en banque classique.

Pour l'emprunt obligataire du Cameroun de 2022, l'on a retrouvé le gabonais BGFI Bourse, et les camerounais Afriland Bourse & Investissement, Société Générale Capital Securities Central Africa et Upline Securities Central Africa. Pour l'emprunt obligataire du Gabon sur le marché de la CEMAC dédié à la collecte de 100 milliards de FCFA, Attijari Securities Central Africa (ASCA) a été le chef de file de cette opération.

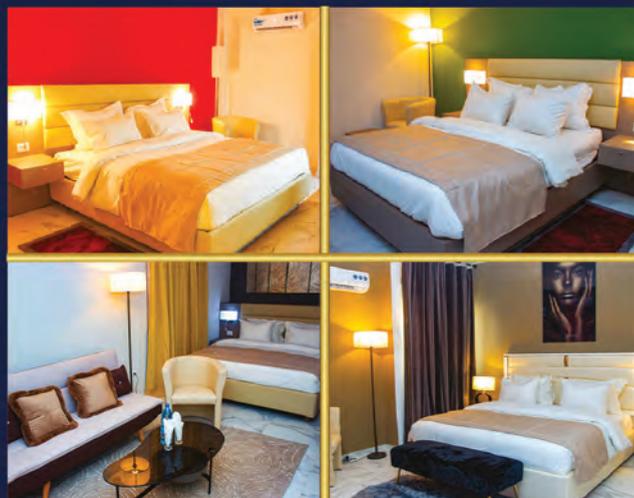
Ces sociétés de bourse animent un portefeuille d'activités qui permettent au marché boursier de vivre un dynamisme hors du commun. L'on peut citer les activités de négociation ; de placement ; de transmission et de réception d'ordres ; de tenue des comptes ; gestion de portefeuille sous mandat ; conseil en gestion de patrimoine ou encore de démarchage financier.

Au total dans la sous-région, l'on compte 22 sociétés de bourse réparties dans quatre pays. Le Cameroun en compte 16, le Gabon 01, le Congo 03, le Tchad 01, et la Guinée équatoriale 01. Ces sociétés reflètent le volume des mouvements et des opérations boursières dans ces différents pays.



THE KEY OF YOUR DESIRES

96 CHAMBRES HAUT STANDARD



BAR



RESTAURANT



TERRASSE



SALLES DE RÉUNION



SALLE DE FITNESS



PISCINE

**NAVETTE AÉROPORT
PARKING SOUS-TERRAIN**



+237 222 22 21 31
+237 699 89 02 20

reservations@hotel-merina.com
www.hotel-merina.com

Avenue El Ahmadou Ahidjo
BP : 14304 Yaoundé - Cameroun



SCB Cameroun
Groupe Attijariwafa bank

Croire en vous



Pôle Entreprises et Institutionnels

**PARLONS ENTREPRISES
PARLONS SOLUTIONS...**

SOCIÉTÉ COMMERCIALE DE BANQUE CAMEROUN Groupe Attijariwafa bank - Société Anonyme avec Conseil d'Administration
au capital de 10,54 milliards FCFA RCCM, N°89.S.152 - RC/YAO/2011/M/92 - Direction Générale : 530, Rue du Roi George
B.P. 300 Douala (Cameroun)

www.sbcameroun.net



Développement

Comprendre l'idée d'une intégration boursière en Afrique

À Abidjan, les dirigeants de la BRVM ont montré l'exemple. Depuis trois ans, ils multiplient les opérations marketing dans l'UEMOA, mais aussi à Casablanca, Londres, New York ou Paris. Une stratégie qui a contribué aux belles performances de la place. Pendant ce temps, l'idée d'une intégration boursière sur le continent fait son chemin et curieusement, la Cemac ne fait pas partie des places convoitées par les promoteurs de cette idée. Sous l'impulsion de l'African Securities Exchanges Association (ASEA), six Bourses africaines devraient se regrouper au sein de l'African Exchanges Linkage Project (AELP), entamant une intégration des marchés financiers sur le continent.

La 4^{ème} édition du Meeting de l'information financière organisée à Casablanca a jeté les bases de l'intégration boursière africaine. Karim Hajji, Directeur de la Bourse des Valeurs de Casablanca (BVC) avait alors en 2018, appelé à travailler à l'intégration des marchés financiers du continent au travers d'une coopération plus étroite entre les Bourses africaines.

Pour permettre à l'Afrique de rattraper son retard dans ce domaine, l'African Securities Exchanges Association a décidé de mettre en place, sur proposition de la Bourse des Valeurs de Casablanca, l'African Exchanges Linkage Project (AELP) dont l'objectif est d'intégrer les Bourses et les marchés financiers du continent. Celui-ci devrait concerner, au départ, six places boursières du continent, à savoir la Bourse des Valeurs de Casablanca (BVC), le Johannesburg Stock Exchange (JSE), le Stock Exchange Mauritius (SEM), la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) d'Abidjan, commune à huit pays d'Afrique de l'Ouest.

« Le problème de la BRVM par exemple, souffle un responsable, c'est qu'elle ne possède pas assez de liquidités, une caractéristique assez commune aux Bourses africaines. Une fois qu'un titre est introduit en Bourse, les échanges restent en général assez faibles. Donc, les rapprocher, comme le souhaite Karim Hajji de la BVC, permettra d'offrir à un investisseur un



La Bourse régionale d'Afrique de l'Ouest.



volume de titres plus important, étant donné qu'il aura accès aux titres nigériens, par exemple, plus nombreux. »

Dans un second temps, l'AELP devrait intégrer l'Egyptian Exchange (EGX) et la Bourse de Tunis (BVMT), en attendant d'autres Bourses africaines séduites par cette dynamique d'intégration dont le but est de créer un levier de développement économique au profit de l'Afrique. La BVMT, autrefois mise à l'écart de ce vaste projet est aujourd'hui partie prenante à cette initiative qui permettra de stimuler la compétitivité des Bourses du continent, le volume des investissements et le nombre d'investisseurs.

Mais pour la mise en œuvre de ce projet, la disparité des monnaies en circulation dans les pays devra être résolue. Des contraintes qui

devront entre autres réglées avec en premier lieu, celle de la disparité des aires financières. « Toutes ces Bourses ne font pas partie du même espace économique africain. Dans ce domaine, la monnaie a logiquement beaucoup d'importance, et les valorisations au Nigeria ou au Ghana peuvent pâtir de la stabilité du FCFA, par exemple, prévient un acteur boursier. Comment vont se faire les ajustements ? Il faudra vraiment être vigilants sur les phénomènes de survalorisation ou de sous-valorisation, et engager une réflexion sur leur harmonisation. »

Autre contrainte à même de compliquer la mise en application du projet de l'AELP, la mise en place et l'harmonisation du cadre réglementaire. Car, souligne un expert ouest-africain, si « les régulateurs ont pour principe intangible la protection des investisseurs en

Bourse, les règles peuvent cependant différer selon les pays. En Afrique francophone, les règles sont beaucoup moins flexibles qu'au Nigeria, par exemple ».

Pour la CEMAC, les analystes s'attardent sur la nécessité de promouvoir la place financière d'Afrique centrale auprès de la communauté des investisseurs, notamment locaux. « Il est important de stimuler la demande locale, car la Bourse est conçue par et pour la région. C'est un outil de croissance inclusive que les populations doivent s'approprier », estime Georges Ferré. Pour faire passer ce message, les régulateurs et promoteurs de la place peuvent s'appuyer sur les organisations professionnelles, les patronats mais aussi l'État.

PCA



La place boursière de Tunis.



Introduction en bourse des entreprises publiques camerounaises

Entre respect des normes communautaires et quête de performance

Le Gouvernement camerounais a engagé un processus d'introduction de certaines entreprises publiques en bourse. Objectifs, se conformer aux exigences sous-régionales et optimiser la performance desdites entreprises.



Aéroport international de Yaoundé Nsimalen, source majeure de revenus pour les ADC.

Après plusieurs années d'attente, l'État camerounais s'est enfin décidé à ouvrir le capital de certaines entreprises publiques à la BVMAC, la Bourse régionale commune aux six pays de la zone CEMAC. Dans une correspondance adressée le 08 septembre dernier au DG de l'entreprise du marché, le Ministre des Finances, Louis Paul Motaze, transmet la liste des quatre entreprises publiques, choisies par le Président de la République pour leur introduction en Bourse. Il s'agit des Aéroports du Cameroun (ADC);

Cameroon Hotel Corporation (CHC); Port Autonome de Douala (PAD) et de la Société de Développement du Coton (SODECOTON). Par cet acte, le Cameroun se conforme à l'article 8 de l'Acte additionnel du 19 février 2018 portant unification du marché financier de la CEMAC qui oblige les États de la région à « procéder à la cession partielle ou totale en bourse de leurs participations dans le capital d'entreprises publiques, parapubliques, ou issues de partenariat public-privé, notamment dans le cadre de programme de privatisation ». Aucune indication n'a été révélée sur le calendrier de la cotation en bourse. Mais selon

les usages, la BVMAC et la COSUMAF doivent prendre attache avec ces entités pour les accompagner dans le processus. Pour permettre à d'autres investisseurs de la CEMAC d'entrer dans le capital, l'introduction en bourse est généralement précédée d'un appel public à l'épargne par émission de nouvelles actions. L'émetteur doit alors se faire accompagner par un intermédiaire agréé, et obtenir le visa préalable du régulateur.

Au-delà du simple respect d'une norme communautaire, l'introduction en bourse permet avant tout à une entreprise de lever des fonds pour financer son développement, de gagner en visibilité, d'accélérer sa croissance, de diversifier son actionnariat et de valoriser son profil à l'échelle internationale. C'est donc une opportunité pour ces entreprises qui présentent toutes une bonne santé financière et qui ne devraient pas avoir de mal à capter des financements dans la sous-région.

D'autant plus que l'enjeu pour l'Etat, la concrétisation de cette opération lui permettra d'oxygéner ses caisses, de réduire ses interventions dans la trésorerie des entreprises souvent peu performantes et de prétendre enfin et peut-être pour la première fois, à un retour sur investissement.

Première puissance économique de la CEMAC et pays siège de la BVMAC, le Cameroun montre ainsi l'exemple et rejoint la Guinée Équatoriale, le Gabon et le Congo qui avaient déjà franchi le cap et dont les processus d'introductions sont mieux avancés. Les profils de ces entités publiques donneront mieux à comprendre les raisons qui ont poussé l'Etat à les proposer à l'introduction sur le marché boursier.

PCA



Parcours

Le long chemin vers la bourse

Les différentes étapes à franchir par une entreprise pour être cotée en Bourse durent plusieurs mois.



Tableau d'affichage boursier.

La transmission des listes de sociétés relevant du portefeuille des Etats en zone Cemac constitue la première étape d'un long processus ouvrant les portes de l'introduction en bourse dans la sous-région. En fait, la BVMAC qui doit accueillir les entités qui postulent à l'entrée en bourse, identifie les entreprises qui remplissent les conditions d'admission en bourse. Au rang de celles-ci, il y a que l'entreprise doit disposer d'une capitalisation boursière minimale de 10 milliards de FCFA ; des fonds propres minimums de 500 millions de FCFA ; avoir réalisé sur deux années successives des bénéfices nets, et surtout avoir fait certifier ses comptes annuels par un cabinet agréé.

Passé cette étape de vérification, les sociétés de bourse devraient prendre le relais et accompagner l'entreprise jusqu'à son inscription à la cote. Une étape précédée d'une offre publique de vente d'actions visant à permettre au grand public d'acheter des parts. «Lorsqu' une société remplit les conditions d'admission en bourse, le processus opérationnel peut durer entre 6 et 8 mois » confie le responsable d'une banque d'affaires basée au Cameroun.

Par contre, pour celles des entités publiques qui ne remplissent pas les conditions susmentionnées, la Bvmac et le ministère des Finances de chaque pays, engagent des programmes de restructuration pour mettre les postulants sur les rails. « Ce qui va rallonger la période de cotation de plusieurs

mois en fonction de l'entreprise » explique un cadre à la BVMAC.

En fait, soulignent les experts, le choix d'une introduction en bourse requiert des changements structurels et organisationnels profonds, avec des systèmes de contrôle internes sophistiqués et bien rodés, ainsi qu'un arbitrage en faveur d'équipes managériales très aguerries, dotées de curriculums vitae bien solides.

« Les sociétés candidates doivent justifier de leur capacité à offrir une gouvernance de qualité, un bon système d'information, un dispositif de contrôle interne impeccable, un niveau de maturité élevé en matière digital ... Ce sont des éléments scrutés à la loupe par les investisseurs, qui peuvent favoriser ou faciliter la levée de fonds des entreprises via la bourse » prévient Cyrille Feudjio, Head of Deals Advisory chez PricewaterhouseCoopers.

Pour Marc Kamgaing, fondateur de Harvest Asset Management, un des éléments importants pris en compte par la bourse, c'est la transparence, le fait de communiquer ses résultats en toute clarté et honnêteté. « Les critères d'évaluation majeures qui sont le plus souvent retenus sont l'Equity Story, c'est-à-dire l'historique de la société, la qualité du management, la structure de l'actionnariat et l'analyse financière », précise-t-il.

Les sociétés cotées en Bourse sont soumises à des prescriptions légales en matière de transparence, avec l'obligation d'aborder tous les différents aspects de l'activité de ces entreprises dans les communiqués de presse et publier à un rythme régulier leurs résultats financiers.

PCA

CBC BOURSE

Maximisez la
rentabilité de vos
placements



Tendances
Financières

Avenue Charles de Gaule, BP 4004 Douala, Cameroun
+237 233 42 02 02 | CBC_bourse@groupecommercialbank.com


CBC Bourse



SODECOTON

8,4 milliards de FCFA de bénéfice, malgré la baisse de production

Les chiffres de la campagne cotonnière 2021 - 2022 ont été dévoilés au cours de l'Assemblée générale de la Société de Développement du Coton le 12 août 2022. Après consolidation, ceux-ci franchiront le cap de 11 milliards de FCFA selon les administrateurs.



Usine Sodecoton à Garoua.

Contrairement aux prévisions annoncées par la Société de Développement du Coton (SODECOTON) peu avant le début de la campagne 2021-2022, sa production cotonnière ne devrait pas atteindre le niveau record de 370 000 tonnes par an. Selon les données rendues publiques lors de l'assemblée générale de la société tenue le 12 août dernier à Yaoundé, sa production de coton graine s'est établie à 329 021 tonnes, soit une baisse en valeur relative de 8,8% en glissement annuel. Elle projetait pourtant d'atteindre les 370 000

tonnes, et était restée très optimiste jusqu'en mai dernier à la fin de la campagne. En effet, cette baisse de performance pourrait s'expliquer par les caprices liés au climat, mais aussi par des exportations frauduleuses en direction du Nigeria voisin, qui impactent la production nationale ; l'entreprise est également confrontée à la vétusté de son outil de production, qui déteint sur ses capacités industrielles.

« Nous produisons au-delà de nos capacités industrielles. Nous produisons ce que nous ne sommes pas capables de traiter. Nos usines ont atteint leur vitesse maximale de traitement », étaye un cadre de la SODECOTON. En gros,

la SODECOTON est un mastodonte agro-industriel qui encadre environ 200 000 producteurs de coton dans les trois régions septentrionales du Cameroun. L'entreprise dont l'État détient 59% du capital, après une perte de 4,7 milliards Fcfa la campagne précédente à cause de la Covid-19, entend augmenter ses capacités de production.

A la Société de Développement du Coton, cette baisse de la production n'est pas jugée « dramatique » car, elle est relativisée par un bénéfice en hausse, qui s'établit à 8,4 milliards de FCFA. Ce bénéfice record est atteint après avoir abondé le fonds de gestion risque/prix de 03 milliards de Fcfa. Du coup, en principe, selon les responsables de la société, c'est un bénéfice à deux chiffres, qui pourrait être estimé à 11,4 milliards. Mais étant entendu que ce fonds constitue une provision sous forme d'épargne, il n'est pas comptabilisé dans le résultat net évoqué plus haut.

En effet, lors de la campagne 2020-2021, le résultat net de la SODECOTON était déficitaire (-5,7 milliards). Il faut rappeler que pour la campagne 2022- 2023, l'unité agro-industrielle prévoit de porter sa production de coton graine à 400.000 tonnes, et d'atteindre les 600 000 tonnes d'ici à l'horizon 2025. L'entreprise se satisfait globalement du segment de la production conformément au Plan de redressement lancé en 2016-2017, et croit savoir que la production est largement à la portée jusqu'à 2022.

PCA

SODECOTON

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON DU CAMEROUN

Poumon économique du septentrion camerounais



ABATE EDI'I JEAN
Président du Conseil d'Administration
Chairman of the Board of Directors



MOHAMADOU BAYERO
Directeur Général
General Manager



HENRI PIERRE MOURRAIN
Directeur Général Adjoint
Deputy General Manager

Créée le 10 mai 1974, la Société de Développement de Coton du Cameroun est une société anonyme d'économie mixte avec Conseil d'Administration au capital de 1, 51 milliards de FCFA, détenu à 51 % par l'Etat et 41 % par des privés.

C'est une entreprise de catégorie 1.



Architecte du développement, elle apparaît comme le moteur de la création d'emplois agro-industriels avec plus de 2 000 employés permanents et 3 000 saisonniers. L'entreprise compte 09 usines d'égrenage d'une capacité de traitement cumulée de 320 000 tonnes de coton graine par an et 02 huileries qui triturent annuellement 150 000 tonnes de graines de coton.

La société a continué avec le renouement des résultats positifs, amorcé depuis 2017, après trois exercices (2014, 2015 et 2016) difficiles et lourdement déficitaires, ayant enregistré un cumul des déficits de 36, 5 milliards de F CFA, provoquant la perte de la quasi-totalité de ses fonds propres.

Ce redressement constant est dû principalement au rétablissement des capacités industrielles de la société, faisant passer les aptitudes d'égrenage de 50 % à 90 % et celles des huileries de 62 % à 95 %, de 2018 et 2021. A la même période, face au défaut de fourniture de l'énergie par ENEO, une quinzaine de groupes électrogènes ont été acquis, ainsi que 90 camions de transport coton-graine, dont 80 achetés par l'entreprise et 10 offerts par le MINADER. Ces bons résultats n'ont été possibles que grâce à la remobilisation du personnel qui, avec engagement et détermination, a su relever tous les défis.

La production de coton s'est stabilisée, au cours des quatre dernières campagnes agricoles, au-dessus des 300.000 tonnes en moyenne, avec, respectivement, 320 000 tonnes en 2018/2019 ; 328 000 tonnes en 2019/2020 ; 360 769 tonnes en 2020/2021 et 329 000 tonnes en 2021/2022. Le rendement moyen en champ est passé de 880 kg/ha en 2009/2010 à 1, 406 kg/ha en 2014/2015, pour se fixer à plus de 1 500 kg/ha.

L'entreprise a enregistré en 2021, un bénéfice de 8.474 Milliards de F CFA, après avoir abondé le Fonds de Gestion Risque Prix Coton (fonds de lissage de la filière coton), à hauteur de trois Milliards de F CFA.

Une autre illustration de la bonne santé de la filière s'observe avec la campagne agricole en cours qui connaît un grand engouement des producteurs pour la culture cotonnière. Cet enthousiasme se justifie, notamment, par le paiement rapide de la production 2021/2022 et l'augmentation significative des prix d'achat du coton graine (Coton 1^{er} choix : 285 FCFA/kg ; Coton 2^{ème} choix : 275 FCFA/kg ; Coton 3^{ème} choix : 260 FCFA/kg).

La filière cotonnière camerounaise est structurée autour des acteurs principaux que sont l'Etat du Cameroun, la **SODECOTON** et les producteurs de coton structurés en coopératives simplifiées, Unions des coopératives, Fédérations coopératives et la Confédération Nationale de Producteurs de Coton du Cameroun (CNPC-C). Ces deux dernières entités assurant la gestion et l'organisation générale de la filière sur la base des contrats et conventions qui définissent le rôle de chaque partie, tandis que l'Etat, exerce son pouvoir régalié et régulateur.

En plus de la production agricole, la **SODECOTON** réalise aussi des travaux d'entretien et de réhabilitation des routes, d'encadrement des producteurs de coton, d'appui aux éleveurs de la zone cotonnière, ainsi que de recherche agricole, en lieu et place des administrations sectorielles de l'Etat en charge de ces missions de service public.

En perspective, le renforcement et la modernisation des capacités industrielles constituent une priorité pour la **SODECOTON**. Aussi, la construction de la dixième usine d'égrenage à Gouna (100 km au sud de Garoua), avec le soutien de l'Etat, et les financements attendus des bailleurs de fonds, pour l'installation d'une onzième usine d'égrenage à Maroua/Godola, et une troisième huilerie à N'Gaoundéré s'inscrivent-ils dans ce cadre. A quoi il faudra ajouter le projet de mise en place de cinq centrales solaires.

Au plan de la gouvernance générale de l'entreprise, après un accompagnement du Bureau de Mise à Niveau des Entreprises (BMNE) et le Cabinet NTC, la **SODECOTON** a obtenu la certification ISO 9001 version 2015, après un nouveau manuel de procédures, entré en application depuis 2021.

L'élaboration du Schéma Directeur Informatique de la **SODECOTON** pour le triennat 2020-2022 a permis de définir les orientations stratégiques en matière de systèmes d'informations de l'entreprise et ses besoins Informatiques actuels et futurs.

L'objectif étant la mise en place d'un système de gouvernance, de management du système d'information et de la digitalisation de tous les processus métiers de la **SODECOTON**.



Port Autonome de Douala

Un bénéfice net de 6,4 milliards de FCFA en 2021

Ce résultat est en augmentation de plus de 100 millions de FCFA par rapport à l'année dernière au cours de laquelle l'entreprise a réalisé un bénéfice de 6,3 milliards de FCFA.

Depuis l'entrée en service de la Régie du Terminal à Conteneurs du Port Autonome de Douala, l'infrastructure ne cesse d'enchaîner des résultats impressionnants, se positionnant désormais aux côtés d'entités publiques jadis solitaires dans la course vers les performances record, comme modèle parmi les entreprises publiques. Ainsi, réuni en sa 103^{ème} session, le Conseil d'administration a arrêté les comptes de l'entreprise pour l'exercice 2021. Le total du bilan à l'actif et au passif s'élève à 305,086 milliards de FCFA avec un chiffre d'affaires de 65,528 milliards de FCFA, soit un résultat bénéficiaire avant impôts de 12,956 milliards de FCFA, et un résultat net bénéficiaire en hausse de 6,473 milliards de FCFA.

Du jamais vu dans l'histoire de cette infrastructure portuaire qui ne cesse de poursuivre des investissements et dont l'introduction en bourse dans les semaines à venir viendra confirmer sa bonne santé financière et managériale. Ce résultat est en augmentation de plus de 100 millions de FCFA par rapport à l'année dernière au cours de laquelle l'entreprise a réalisé un bénéfice de 6,3 milliards de FCFA. Le Conseil d'administration de PAD n'explique pas les raisons de cette augmentation du bénéfice net. Mais à l'observation, ces performances s'expliquent par une meilleure maîtrise des activités au terminal à conteneurs dont la gestion a été reprise par le PAD qui a mis en place une agence spéciale depuis deux ans ; ainsi que l'internalisation des activités de dragage de canaux, auparavant confiées à des prestataires externes jugés financièrement exigeants.

Outre l'approbation d'états financiers qui reflètent la rigueur du management impulsé de cette



M. Cyrus Ngo'o, DG du PAD

entreprise publique, le PAD a également entrepris des négociations qui ont abouti à la signature d'une convention tripartite de cession des créances entre l'Etat, le Port Autonome de Douala et Banque Atlantique Cameroun. Dans ses grands chantiers, le PAD est sur l'exécution du projet relatif au développement de la rive droite du Wouri, objet de la convention signée le 31 mars 2022 avec le partenaire anglais Kharam Trading Holding (KTH).

La première phase de ce projet de 233 milliards prévoit la construction de 450 mètres linéaires de quai, des silos de capacité cumulées de 30.000 tonnes, une route et un chemin de fer, une station

de pesage, un atelier de maintenance, un bâtiment administratif R+3 de 200 m², une station de fourniture d'électricité, un système de lutte contre les incendies, un parking équipé, trois magasins de 2000, 3000 m² et 10.500 m², une aire de stockage, des connections des pipes et guérite d'accès.

La phase 2 consistera quant à elle en la création de 450 mètres linéaires de quai, de silos de capacité cumulée de 30.000 tonnes, une route et chemin de fer, une station de pesage, et d'un atelier de maintenance entre autres. En compensation de son apport financier, Kharam Trading Holding va exploiter le futur terminal pendant 25 ans, pour des revenus globaux estimés à 281 milliards de FCFA. Ce qui à terme, va permettre au groupe anglais de réaliser des bénéfices estimés à 48 milliards de FCFA, après soustraction du coût de ses investissements. Quant à l'Etat, il estime ses revenus globaux dans le cadre de ce contrat de partenariat à 258 milliards de FCFA.

Depuis la nationalisation de la gestion de cette place portuaire, le PAD s'est mis au diapason des attentes et de la confiance placée en lui par le Chef de l'Etat. C'est ainsi qu'en 15 ans de concession, le PAD a perdu plus de 156 milliards de FCFA, encaissés par les multinationales pour le dragage du Wouri. Aujourd'hui, avec ses propres équipements, la Régie du Dragage du PAD est automatisé et ne dépense qu'environ 5 milliards de FCFA par an pour le même résultat. À noter que, la Régie du Terminal à Conteneurs, c'est 56,9 milliards de FCFA de chiffres d'affaires en 2021 et 22,2 milliards de FCFA de trésorerie.

PCA

Partout
où l'avenir se
construit



RAZEL Cameroun :
réactivité, proximité, qualité

Razel Cameroun
637, rue de l'indépendance
Immeuble stamatiades
B.P. 11306, Yaoundé



CCAA : Des infrastructures, des équipements et des ressources fiables pour la sûreté des aéroports et la sécurité des opérations aériennes !



C'est dans le cadre de la mise aux normes de sûreté et de sécurité de ces aéroports du Cameroun et, afin de les rendre encore plus sûrs que l'Autorité Aéro-navi-tive a engagé un vaste programme de modernisation et de rénovation de ces infrastructures depuis 2018 avec l'appui de la Présidence de la République, le financement de la Banque Mondiale et sur fonds propres.

Au titre des infrastructures et équipements :

- Acquisition d'équipements d'inspection filtrage, de vidéosurveillance et de biométrie (portiques, scanners double face technologie RFD, etc) ;
- Acquisition du matériel de communication ;
- Acquisition d'une logistique (véhicule de patrouille et chiens renifleurs pour détection explosifs et drogue à Yaoundé et Douala) ;
- Déploiement d'unités opérationnelles en charge de l'inspection filtrage des passagers et de leurs bagages dans nos aéroports ;
- Construction de Centres Directeurs des Opérations d'urgence (Yaoundé, Douala, Garoua et Maroua) ;
- Réhabilitation des routes de patrouille et la construction des clôtures de sûreté (Yaoundé et Douala) ;
- Aménagement de la route de contournement de 15 kilomètres autour de l'Aéroport de Yaoundé-Nsimalen ;
- Rénovation Centrale électrique et balisage lumineux ;
- Acquisition du matériel de modernisation des tours de contrôles ;

Au titre du développement des ressources humaines :

- Recrutement de plus de 500 jeunes pour servir dans les aéroports ;
- Développement et mise en œuvre de programmes de formation ;
- Construction et exploitation d'une somptueuse Ecole à l'entrée de l'Aéroport de Yaoundé-Nsimalen.



Siège social (base aérienne 101) - B.P./P.O.Box : 6998 Yaoundé

Tél/Phone : +237 222 30 30 90 / +237 222 30 26 92 / Fax : +237 222 30 33 62 / E-mail : contact@caa.aero

Site web: <http://www.caa.aero/>



ADC

La 1^{ère} dauphine des entreprises publiques les plus performantes

Ses résultats prometteurs ont poussé le Gouvernement la proposer à l'introduction en bourse en vue de la rendre plus résiliente et productive.



M. Thomas Owona Assoumou, DG des ADC.

Le profil des Aéroports du Cameroun (ADC), proposés à l'introduction en bourse le 11 octobre 2022 est très prometteur. Société d'État chargée de la gestion de toutes les plateformes aéroportuaires du pays, les ADC, détenus à 71% par l'État, ont réalisé un résultat net de 6,7 milliards de Fcfa en 2019, secondant ainsi

la CNPS, le fonds public de pension, dans le top 5 des entreprises publiques ayant réalisé les bénéfices les plus importants cette année-là.

Mais, au cours de l'année 2020, considérée par l'Association du Transport Aérien International (IATA) comme « la plus difficile des 40 dernières années » en raison des effets du Covid-19 sur le trafic aérien dans le monde, la

société des Aéroports du Cameroun a réalisé un chiffre d'affaires de 17,7 milliards de FCFA. Ce chiffre en baisse de 50% par rapport aux 37,7 milliards FCFA réalisés en 2019, a été maintenu à ce niveau principalement grâce à l'Aéroport International de Douala.

Selon la Commission Technique de Réhabilitation des entreprises publiques et parapubliques du Cameroun (CTR), dans son rapport 2020 sur la situation des sociétés d'État, « la contribution de l'Aéroport International de Douala au chiffre d'affaires est de 63% (11,197 milliards de FCFA). Celle de l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen est de 35% (6,273 milliards de FCFA) ».

La Direction de la comptabilité et des finances met en exergue la résilience de ADC qui affichent des pertes sèches de l'ordre de -49% en 2020, soit près de 7 milliards de FCFA. L'entreprise indique qu'elle compte rattraper une partie de ce gap en lançant « un vaste programme de recouvrement des créances. Pourtant un équilibre financier en 2019, selon le dernier rapport de la CTR, ADC affichait en effet un bénéfice net de 1,31 milliard de FCFA.

Aussi, au terme de l'Assemblée générale portant approbation des comptes financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2019, cette instance a autorisé la distribution des dividendes d'un montant de 250 millions de FCFA. L'imputation du résultat bénéficiaire a permis l'augmentation des capitaux propres de l'entreprise de 38%, les faisant passer de 17,17 milliards en 2018 à 23,72 milliards de FCFA en 2019. Des états financiers qui vont certainement séduire les investisseurs à la BVMAC.

PCA

FONDS ROUTIER :

pour un entretien plus performant des routes !



Aubin ESSAIE MOUSSA
Administrateur du Fonds Routier

Dans la perspective d'un entretien routier plus performant, les organes de gestion du Fonds routier se sont engagés dans un vaste chantier d'amélioration de la gouvernance. Au cœur de ce processus figurent (i) l'intensification des descentes sur le terrain, à l'effet de s'assurer de l'effectivité des travaux financés et la mise en œuvre de certaines mesures de gouvernance fortes par l'administration du Fonds.

LES DESCENTES SUR LE TERRAIN CONDUITES PAR LE COMITE DE GESTION

Conformément à l'article 13 du décret n° 2012/173 du 29 mars 2012, modifiant et complétant certaines dispositions du décret 2005/239 du 24 juin 2005 portant organisation et fixant les modalités de fonctionnement du Fonds routier, des équipes constituées des membres du Comité de gestion et des responsables de l'Administration du Fonds, effectuent des descentes sur le terrain, en vue de la visite de certains chantiers sur l'étendue du territoire national.

Les objectifs spécifiques des descentes

D'une manière générale, ces descentes ont pour objectifs (i) d'apprécier le niveau de mise en œuvre de certains projets financés par le Fonds routier, (ii) de faire une appréciation générale des problèmes d'entretien routier en ce qui concerne les travaux et le transport (pesage, péage, sécurité routière), (iii) d'évaluer la pertinence des projets programmés (iv) d'apprécier les réalisations, notamment l'effectivité et la consistance des travaux et prestations exécutées par les cocontractants, en rapport avec les paiements effectués.

Un aperçu du nombre de projets visités par réseau

Au cours des deux dernières années, les descentes du Comité de gestion ont connu une certaine intensification notamment en octobre 2021, en juin et en décembre 2022. C'est ainsi que plus de 64 projets ont été visités sur l'ensemble des trois réseaux, dont au moins 19 projets dans le réseau Nord, 23 projets dans le réseau Sud et 22 projets dans le réseau Ouest.

Les constats majeurs effectués sur le terrain

Pendant les visites, les équipes du Fonds routier ont fait des constats d'ordre général au rang desquels figurent : la mauvaise qualité des travaux sur certains chantiers, l'inadéquation entre les ressources prévues et la consistance des prestations à effectuer, le non-respect des délais contractuels, la mauvaise maturation de certains projets d'entretien routier, l'absence de concertation entre les différents acteurs impliqués dans l'entretien routier et l'abandon de certains chantiers par des entreprises et maîtrises d'œuvre.

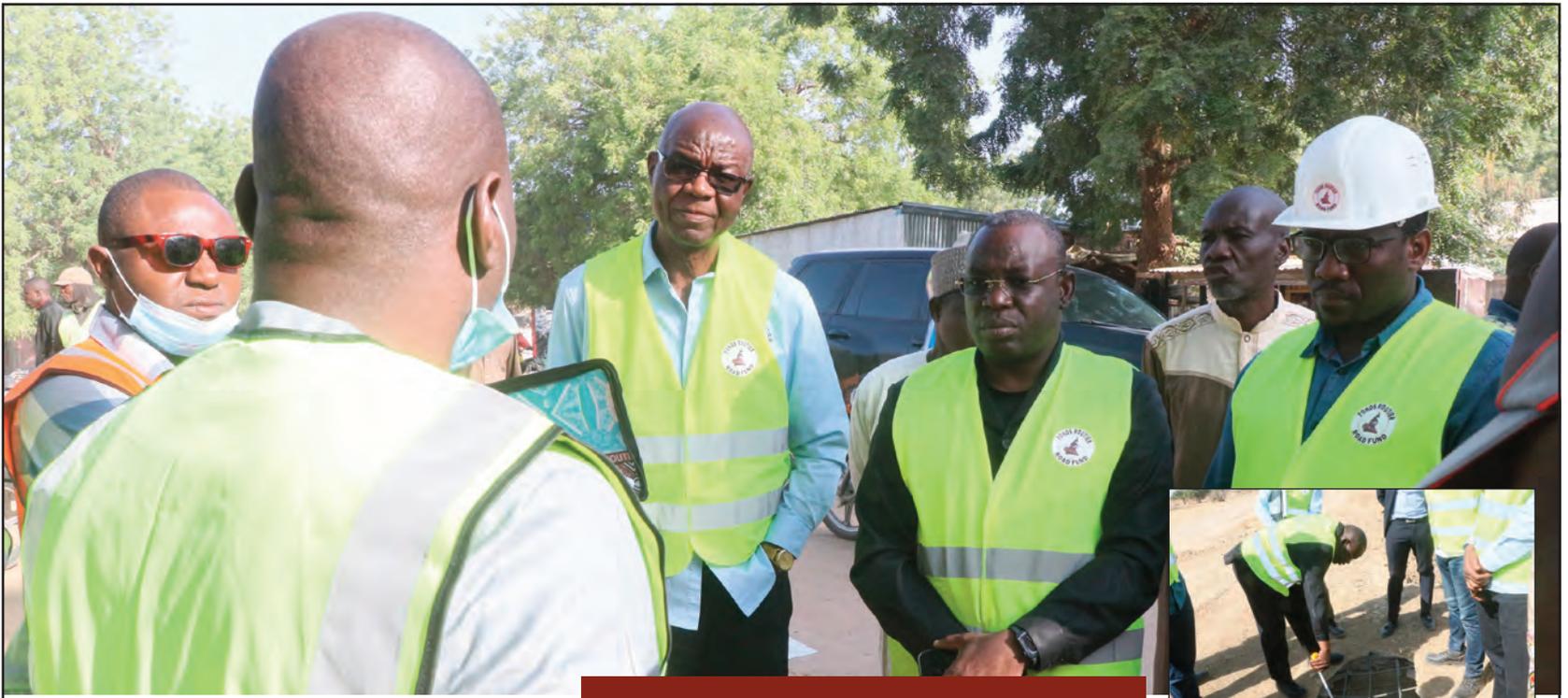
Plus de 64 projets ont été visités sur l'ensemble des trois réseaux, dont au moins 19 projets dans le réseau Nord, 23 projets dans le réseau Sud et 22 projets dans le réseau Ouest.



FONDS ROUTIER DU CAMEROUN

Immeuble SNI - 11^e, 12^e et 13^e étages, BP 6221 Yaoundé
Tél. : +237 222 22 47 52 - Fax : +237 222 22 47 89
Courriel : contact@fondsroutiercameroun.org





Les principales recommandations formulées à l'issue des descentes

Afin de résorber ces manquements et d'assurer une meilleure exécution des travaux, le Comité de gestion a formulé des recommandations parmi lesquelles : (i) l'exécution des travaux selon les règles de l'art et les spécifications techniques par les entreprises, (ii) le respect des délais d'exécution contractuels, (iii) l'exploitation de toutes les dispositions légales et réglementaires par les autorités administratives afin d'amener les entreprises à respecter les cahiers de charge, (iv) le travail en synergie entre les ministères sectoriels de l'entretien routier et le Fonds routier dans le but de budgétiser les ressources nécessaires à l'exécution harmonieuse des travaux d'entretien routier et (v) la concertation permanente au niveau local, des différents acteurs, sous la coordination des autorités administratives, afin de lever tous les blocages liés à l'exécution des travaux.

Soucieux d'offrir plus de confort aux usagers de la route, le Fonds routier compte accroître son action sur le terrain, non seulement pour veiller à la mise en œuvre des recommandations suscitées par les acteurs concernés, mais aussi pour assurer l'optimisation de la qualité des infrastructures routières.

LES MESURES DE GOUVERNANCE PRISES PAR L'ADMINISTRATION DU FONDS

Dans l'optique de l'amélioration de sa gouvernance, l'administration du Fonds s'est engagée dans plusieurs chantiers, notamment la dématérialisation de certaines procédures, la mise à jour de la cartographie des risques du Fonds routier et le renforcement du dispositif de contrôle interne. À cet effet, quelques mesures fortes ont été prises, à savoir :

- l'authentification systématique de tous les décomptes reçus au Fonds routier avant leur mise en paiement ;
- la mise en route d'un projet de dématérialisation du processus d'authentification des décomptes, pour plus de célérité dans les opérations de paiement ;
- le lancement de deux études en vue de la mise à jour de la cartographie des risques du Fonds ainsi que du renforcement du dispositif de contrôle interne ;
- l'organisation des descentes inopinées sur des chantiers en cas de soupçons liés à la non effectivité des travaux ;
- l'intensification des descentes du Comité de gestion sur le terrain afin de s'assurer de l'effectivité des travaux.





Cameroon Hotels Corporation

Le retour aux bénéfices

passé par l'expansion

L'entreprise qui compte dans son portefeuille le Hilton Hotel de Yaoundé, entend se déployer dans la cité balnéaire de Kribi pour renouer avec les résultats positifs dans les années à venir.



Le Hilton hôtel de Yaoundé.



La Cameroon Hotels Corporation (CHC) est certainement la moins connue des quatre proposées par le Gouvernement pour leur introduction à la Bourse des Valeurs Mobilières d'Afrique Centrale. Cette société par actions dont le capital est détenu à 95,6% par l'Etat n'est autre que le propriétaire de l'hôtel Hilton de Yaoundé, seule enseigne cinq étoiles au Cameroun avant l'arrivée fin 2021 du Chrystal Palace à Douala.

L'Hôtel Hilton de Yaoundé, filiale de CHC, en a également souffert. La situation financière de l'entreprise se caractérise par une baisse drastique du chiffre d'affaires de 44,63% par

rapport à l'exercice 2019. « Cette contre-performance est principalement due à la pandémie ayant occasionné une chute du taux d'occupation des chambres (33,2% contre 62,9% attendus), du revenu par chambre disponible (36 433 FCFA contre 68 051 FCFA en 2019) faisant ressortir une baisse de 46,46% des recettes d'hébergement, de 43,81% des recettes de restauration et de 18,86% des recettes liées aux activités sportives par rapport à l'exercice 2019 », renseigne le rapport 2020 de la CTR.

La conjoncture défavorable subie par sa filiale a indéniablement des conséquences sur la santé financière de CHC, qui envisage une nouvelle stratégie de déploiement post-Covid-19. D'emblée, pour essayer de stabiliser la situation de l'Hôtel Hilton son fleuron, elle a entrepris une reconfiguration de ses affaires afin d'imprimer la relance à travers le développement du business local et de nouvelles offres promotionnelles. En conformité avec les objectifs du secteur consignés dans la SND-30, qui prévoit notamment une augmentation de la capacité d'accueil par l'accroissement du nombre d'hôtels haut standing d'ici à 2030, la CHC envisage de construire un Hôtel Hilton à Kribi, la cité balnéaire. Il s'agirait alors de son deuxième établissement hôtelier sous la marque Hilton. CHC, qui a vu son résultat net chuter de -1,75 milliard en 2020 en raison de la pandémie de Covid-19 prévoit également d'investir dans le domaine de l'immobilier à Yaoundé, et surtout de développer un centre commercial.

Il faut préciser qu'à la suite de la chute du chiffre d'affaires de l'Hôtel Hilton, l'entreprise a adopté un certain nombre de mesures

d'ajustement visant à redorer son blason. Elle a réduit ses charges en procédant notamment à l'abattement des salaires du top management pendant quelques mois, à l'annulation des dépenses liées aux promotions et à la suspension des visites régionales. Ainsi comparées à l'exercice 2019, les charges du personnel ont baissé de 17,61%.

Cette régression est également le résultat d'une stratégie de réduction et de maîtrise des effectifs qui a été mise en œuvre afin de s'adapter à l'impact financier lié à la pandémie. « La baisse des activités d'hébergement est aussi conséquente aux difficultés qu'éprouve CHC face à la politique tarifaire de la concurrence résultant de la chute des prix sur le marché. L'entreprise a fait le choix de maintenir son niveau de prix pour sécuriser son label et son standard tout en proposant une stratégie tarifaire agressive en termes de promotions et plus flexible grâce aux avantages et services inclus », souligne la CTR.

Ces contraintes font ressortir une légère dégradation des capitaux propres de - 9,8%, une baisse de la valeur ajoutée de - 55,37%, une forte régression des résultats d'exploitation de -321,34% et du résultat net de - 677,59% par rapport à l'année 2019. Hormis l'endettement à long terme qui a augmenté de 20,44%, les dettes fiscales, sociales et autres dettes ont régressé, principalement en raison du recouvrement de la somme de 169 millions FCFA auprès de l'Etat qui a permis de régler une partie de ces dettes.

PCA



NFC Bank : simplifier l'activité bancaire



Julius Berdu MANJO
Directeur Général de la NFC Bank

Monsieur le Directeur Général, pourriez-vous nous présenter brièvement la NFC Bank?

La National Financial Crédit Bank (NFCB) a été créée le 20 Décembre 1989 et a commencé ses activités le 15 Juin 1990 en tant qu'institution de microfinance. Elle a donc 33 ans d'existence dans le secteur des services financiers.

Elle a obtenu son accréditation en tant que banque commerciale le 9 Avril 2006. Elle est l'une des 17 banques opérant au Cameroun. La NFC Bank est présente dans sept des dix régions du territoire national: les régions du Nord-Ouest, Sud-Ouest, Centre, Littoral, l'Ouest, Sud et Nord.

La NFC Bank offre une large gamme de produits et services bancaires afin de répondre aux besoins de sa clientèle et de contribuer à la construction de l'économie et à l'augmentation de l'inclusion financière.

La banque a pour objectif majeur d'étendre son réseau aux 10 régions du territoire national et dans la zone CEMAC dans un avenir proche. Ce faisant, amener des personnes non bancarisées et sous-bancarisées à s'abonner à la banque pour pouvoir atteindre nos objectifs financiers.

M. Manjo, depuis que vous avez pris les rênes de la banque, comment l'avez-vous vu évoluer ?

Comme tout autre emploi, ça n'a pas été sans défis. J'ai rejoint la banque en tant que Directeur Général, puis j'ai été nommé administrateur provisoire par la COBAC, qui m'a confié des missions importantes, notamment la recapitalisation de la banque, le recouvrement des créances douteuses et la recherche d'un partenaire technique. Des changements majeurs ont été opérés qui nous ont permis de mener à bien ces missions, grâce également à une équipe engagée, efficace

Forte d'une expérience de 33 ans, la NFC Bank propose une large gamme de produits et services bancaires pour répondre aux besoins de sa clientèle et contribuer à la construction de l'économie et à l'augmentation de l'inclusion financière.

et dynamique que j'ai pu former au fil des années.

Nous en sommes à la dernière étape du processus de restructuration grâce au Gouvernement qui est intervenu pour renflouer la banque. Le portefeuille toxique a été transféré à la Société de Recouvrement des Crédits (SRC), tandis que les dernières touches sont apportées aux documents de renflouement.

La NFC Bank est très présente sur le marché, offrant des services bancaires inclusifs de qualité à ses chers clients, dont le nombre est en constante augmentation. Au cours de la dernière décennie, la NFC Bank s'est attelé à améliorer l'expérience de Sa clientèle. Les anciennes méthodes bancaires traditionnelles ont été remplacées par la présence de la technologie et de la digitalisation. La NFC Banque a profité de cette évolution pour améliorer l'expérience de ses clients, ce qui a fortement contribué à la croissance durable de ses activités.

En outre, la culture du risque de la banque NFC s'est considérablement améliorée en ce qui concerne la conformité, le crédit, le marché, les opérations et les préoccupations environnementales.

Quelles sont les valeurs que vous défendez?

Ces valeurs sont la Transparence, la Résilience, l'Innovation, la Modestie et le Dévouement, avec l'acronyme TRIMS.

Pour garantir la transparence, nous utilisons un modèle de gestion collégiale où les responsables se réunissent pour prendre des décisions exécutives. Nous donnons à notre personnel l'opportunité d'être résilient grâce à une prise de décision ascendante.

L'innovation rentre dans nos habitudes et culture. Nous encourageons l'émergence d'idées nouvelles au sein d'une main-d'œuvre diversifiée. La satisfaction des clients reste au cœur de nos préoccupations. C'est pourquoi nos efforts visent à améliorer l'expérience des clients. Nous apprécions nos employés qui sont la principale ressource de notre entreprise et qui travaillent en équipe pour s'assurer que les objectifs globaux de la banque sont atteints et que les différentes parties prenantes de la banque sont satisfaites, ce qui conduit à une croissance durable. Nous insistons sur l'embauche de jeunes diplômés talentueux avec un état d'esprit innovant pour stimuler la valeur et la croissance.

Je défends ces valeurs et j'attends de mes collaborateurs qu'ils en fassent de même.

Le mantra de votre entreprise est "We make life easy". Comment cela se traduit-il dans la pratique?

Notre mission consiste à faciliter la vie de nos clients.

"Nous nous efforçons en permanence de fournir des produits et des services bancaires de détail, de qualité supérieure qui répondent aux besoins de nos divers et précieux clients, tout

en offrant des services exceptionnels à notre clientèle Entreprises". Nous sommes modestes et chaque jour, nous essayons de simplifier les efforts de nos clientes.

Mon équipe s'est engagée à remplir cette mission et à offrir ce qu'il y a de mieux aux clients avec les ressources disponibles. Notre clientèle est répartie dans toutes les couches de la société. Nous essayons autant que possible de nous identifier aux besoins des clients et de leur fournir des solutions appropriées. Ce faisant, les clients deviennent les ambassadeurs de notre marque, ce qui nous permet de faire du marketing sans grand effort.

Dans un secteur aussi concurrentiel, quels nouveaux services innovants votre banque a-t-elle mis en place pour renforcer ses relations avec ses clients et en attirer de nouveaux?

Nous définissons l'innovation comme une meilleure façon de faire les choses chaque jour. Nous avons décidé de simplifier l'activité bancaire. Cela nous distingue de nos pairs et nous fait gravir les échelons de la concurrence. Nous avons développé des produits et services meilleurs et plus conviviaux qui réduisent les délais d'exécution des opérations bancaire(TAT) et rendent les efforts des clients plus simples et plus faciles.

Pouvez-vous confirmer que l'avenir de la banque NFC est prometteur?

Les chiffres de ces dernières années parlent d'eux-mêmes. Depuis plus de huit ans, la banque est rentable. Cette tendance sera certainement renforcée par l'appui du Gouvernement camerounais, ainsi que par son excellente culture du service à la clientèle et le dynamisme de sa main-d'œuvre. On peut dire avec beaucoup de confiance et sans aucune réserve que l'avenir de la banque est très prometteur.

Quels sont vos objectifs pour les mois et les années à venir?

Rendre la NFC Bank très compétitive et la classer parmi les cinq meilleures banques du Cameroun et de la sous-région CEMAC.



National Financial Credit Bank

Avenue Charles de Gaulle, Yaoundé - Cameroun

Phone: +237 2 22 20 28 23

E-mail: info@nfcbanksa.com

NFC Bank : make the banking business simple



Julius Berdu MANJO
General Manager of NFC Bank

Mr. General Manager, could you please briefly introduce NFC Bank to us?

National Financial Credit Bank (NFC) was created on December 20, 1989 and started its operations on June 15, 1990 as a microfinance institution. Hence, it has 33 years of existence in the financial services industry.

It got its accreditation to operate as a commercial bank on 9th April 2006. It is one of the 17 banks operating in Cameroon. NFC bank is found in seven out of the ten regions of the national territory: the NW, the SW, the Centre, the Littoral, the West, the South, and the North regions.

NFC Bank offers a wide range of banking products and services to meet the needs of its clientele and to contribute to building the economy and increasing financial inclusion. The bank has as major objective to expand its network to the 10 regions of the national territory and the CEMAC zone in the nearest future and by so doing, bank the unbanked as well as the under-banked population so as to meet our financial objectives.

Mr. Manjo, since you took over the reign of the bank, how have you seen it evolve?

Just like any other job, it has not been without challenges. I joined the bank as General Manager and was later appointed as Provisional Administrator by COBAC and assigned some major missions, including recapitalizing the bank, recovery of its non-performing loans and get a technical partner. Major changes were made which has

With a 33 years of experience, NFC Bank offers a wide range of banking products and services to meet the needs of its customers and contribute to building the economy and increasing financial inclusion.

helped us to tackle these assignments, thanks also to a committed, efficient and dynamic team that I have been able to mold over the years.

We are at the last stage of the restructuring process thanks to the government that has come in to bail the bank. The toxic portfolio has been transferred to the National Recovery Agency (SRC) while, final touches are being made on the bailout documents.

NFC Bank has been very much present in the market, offering quality inclusive banking services to its cherished customers, whose number has been on a steady increase. NFC Bank has spent the last decade focusing on improving the customer experience. The old traditional banking methods have been suppressed with the presence of technology and digitalization. NFC bank has taken advantage of this evolution to improve on its customer experience which has been a strong reason for its sustainable business growth.

Also, there has been a great improvement in the risk culture of NFC Bank with regards to compliance, credit, market, operational, and environmental concerns.

What are the values that you defend?

Our values are Transparency, Resilience, Innovation, Modesty and Stewardship with the acronym TRIMS.

To guarantee transparency, we use a model of collegial management in which managers meet to make executive decisions. We give our staff the opportunity to be resilient with bottom up decision making.

Innovation is part of our culture. New ideas are encouraged from a diverse work force. We are happy when our customers are happy so our efforts are geared towards enhancing customers' experience. We value our employees who are the main resources of our business and work as a team to ensure that the overall objectives of the bank are

met and the various stakeholders of the bank are happy leading to a sustainable growth. We insist on hiring talented young graduates with an innovative mindset to boost the value and growth.

I defend these values, and I expect my team members to do the same.

Your business mantra is "We make life easy". How does this translate into practice?

Our mission translates into making life easy for our customers.

"To strive continuously at providing inclusive superior retail banking products and services that meet the needs of its diverse and valued customers while simultaneously providing exceptional services to its corporate customers". We are modest and every day, we try to simplify our customers' efforts.

My team is committed to this mission and in offering the best to customers with the available resources. Our customer base cuts across all strata. We try as much as possible to identify ourselves with the customers' needs and provide appropriate solutions. By so doing, the customers become our brand ambassadors leading to effortless marketing.

In such a competitive industry, what new innovative services were implemented by your bank to strengthen its customer relationships and attract new ones?

We define innovation as getting a better way of doing things every day. We have decided to make the banking business simple. This is setting us apart from our peers and taking us up the competitive ladder. We have developed better and more customer friendly products and services which reduces turnaround time (TAT) and makes customers' efforts simpler and easier.

Can you confirm a brighter future for NFC Bank?

The figures for the last few years say it all. For over eight years now, the bank has been profitable. This trend will certainly be boosted with the Cameroon government's bailout, coupled with its outstanding customer service culture and dynamic work force. One can say with a lot of confidence and without any reservations that the future of the bank is very bright.

What are your goals for the months and years ahead?

Make NFC Bank very competitive and classified among the best five banks in Cameroon and the CEMAC sub region.





Lexique boursier

Pour mieux se familiariser avec le marché boursier

Action

Titre de propriété qui représente une partie du capital de l'entreprise qui l'a émis. L'action peut rapporter un revenu (le dividende) et donne à son propriétaire un droit de vote en assemblée générale. Les actions peuvent être cotées en bourse. C'est un placement risqué : sa valeur peut fluctuer à la hausse comme à la baisse.

Actionnaire au nominatif

Actionnaire connu nominativement de la société cotée, il reçoit directement de celle-ci l'information destinée aux actionnaires.

Actionnaire au porteur

Actionnaire inscrit dans les comptes tenus par son intermédiaire financier et non connu de la société dont il détient des actions.

Agrément de l'AMF

Autorisation délivrée par l'AMF à une société pour lui permettre de gérer des placements collectifs (FCP, Sicav...), ou directement les portefeuilles personnels de ses clients. Le but de ces agréments est de vérifier que la société dispose de moyens suffisants et de veiller à la protection des intérêts des investisseurs. L'AMF peut retirer un agrément si la société qui le possède ne dispose plus de moyens suffisants ou ne respecte pas la réglementation.

Certificat

Cotés en continu, s'achetant ou se vendant comme les actions, les certificats sont des instruments dont les variations sont liées à celles d'un actif sous-jacent (une action, un indice boursier...) : leur valeur évolue en fonction de celle de ce sous-jacent. D'une durée limitée, leurs conditions de remboursement à l'échéance sont connues dès l'émission (leur date de lancement). Il existe

plusieurs types de certificats, des plus simples aux plus complexes. Les certificats sont des placements risqués.

Code ISIN

Code utilisé pour identifier un instrument financier (action, obligation, fonds d'investissement...). Ce code ISIN (International Securities Identification Number) est composé de deux lettres indiquant le pays d'émission du titre et de 10 chiffres propres à chaque titre. Il est délivré par le dépositaire central.

Commission de rachat ou « droit de sortie »

Concerne les placements en OPC (organisme de placement collectif : OPCVM, FCP, SICAV...). Montant, généralement exprimé en pourcentage, que l'investisseur doit payer à chaque fois qu'il vend des parts d'OPC. Ces frais diminuent la somme perçue lors de la vente des parts.

Commission de souscription ou « droit d'entrée »

Concerne les placements en OPC (organisme de placement collectif : OPCVM, FCP, SICAV...). Montant, généralement exprimé en pourcentage, que l'investisseur en OPC doit payer à chaque fois qu'il achète des parts. Ces frais diminuent le montant l'investissement initial.

Compte de Dépôt

Le compte de dépôt ouvert au nom du client dans les livres d'une institution financière sur la base de la Convention d'Ouverture de Compte.

Compte d'instruments financiers

Compte sur lequel sont inscrits les instruments financiers (actions, obligations,

OPC, etc.) détenus par le titulaire du compte. Ce compte « support » n'enregistre pas de mouvements de liquidités. Ces mouvements (débits pour achat des titres, crédits suite à la vente des titres, paiement de dividendes, paiement des frais, commissions, droits de garde, encaissement de coupon, etc.) sont enregistrés sur le compte en espèces associé au compte d'instruments financiers.

Délit d'initié (actions)

Est « initiée » une personne qui détient une information précise sur un instrument financier, qui n'a pas encore été rendue publique, et qui, si elle l'était, aurait un impact significatif sur le cours de cet instrument financier. Un « initié » commet un délit d'initié s'il utilise cette information ou la transmet à une autre personne.

Dérivé (produit)

Instrument financier dont le prix dépend de celui d'un autre instrument (une action, une obligation, etc.), que les professionnels appellent le « sous-jacent ».

Document d'information clé de l'investisseur (DICI)

Document remis aux investisseurs en OPC (Organisme de placement collectif : OPCVM, FCP, SICAV...). Le DICI présente en deux pages les informations essentielles sur le produit (stratégie d'investissement, performances passées, risque du placement, frais, etc...). C'est un document standardisé, ce qui permet de comparer rapidement les caractéristiques principales de différents OPC.

Effet de levier

L'effet de levier est une technique financière qui amplifie (multiplie) les mouvements des marchés. Pour en bénéficier, l'investisseur a recours à l'endettement ou à des produits



dérivés. En cas de baisse brutale des marchés, l'investisseur peut perdre plus que sa mise initiale.

FCP (Fonds commun de placement)

Un FCP est un organisme de placement collectif qui réunit l'épargne d'un grand nombre d'épargnants pour l'investir dans des valeurs mobilières (actions, obligations...).

Frais courants (placements collectifs)

Frais prélevés chaque année sur les placements collectifs (FCP, Sicav...). Ils se composent essentiellement des frais de gestion, qui rémunèrent la société de gestion, et de fonctionnement.

Frais de courtage (actions)

Frais prélevés par les intermédiaires boursiers sur les ordres de bourse passés par leurs clients. Le plus souvent, ils sont calculés proportionnellement au montant de l'ordre passé. Ils sont parfois proposés sous forme de montants fixes (forfaits).

Horizon de placement

Durée souhaitée du placement à souscrire. Avant de placer son argent, chaque épargnant doit s'efforcer de bien définir son objectif d'épargne. L'horizon de placement découle de cet objectif. Pour un investissement en bourse, c'est la durée minimale pendant laquelle il faut prévoir de ne pas avoir besoin de l'argent placé.

Indice boursier

Un indice boursier mesure l'évolution des cours de bourse d'un échantillon de sociétés cotées. Il rend compte de la tendance générale d'évolution d'un marché, d'un secteur ou d'une catégorie de sociétés.

Instrument financier

Ensemble des titres et contrats financiers : les actions, les titres de créances (dont les obligations), les parts d'organisme de placements collectifs, les options, les warrants, etc.

Instruments financiers « dérivés »

Les produits dérivés sont appelés de la sorte car leurs prix « dérivent » de la valeur d'autres actifs (actions, obligations, matières premières, immobilier...), mais aussi de variables monétaires, financières ou réelles (taux de change, taux d'intérêt, indices boursiers, indices climatiques) que l'on appelle le « sous-jacent ». Les options, les warrants, les turbos,

les « futures » ou contrat à terme en sont notamment des exemples.

Liquidité

Un marché ou un titre est liquide lorsque les transactions (achat-vente) s'effectuent de façon fluide, sans forte variation de cours, en raison de l'abondance des titres négociés. Un marché « liquide » est donc un marché sur lequel il est facile de vendre à un prix proche du prix affiché.

Marché financier

Un marché financier est un marché sur lequel peuvent être échangés des actifs financiers (actions, obligations, devises, produits dérivés, etc.) à des prix reflétant l'offre et la demande.

Marché réglementé

Plate-forme informatique ou un système, géré par une entreprise de marché, qui assure la rencontre en son sein de multiples intérêts acheteurs et vendeurs d'instruments financiers (actions, obligations, produits dérivés, etc.) de manière à conclure des transactions sur ces instruments.

Moins-value

Perte résultant de la différence entre le prix de vente d'un titre et son prix d'achat ou de souscription.

OPC (Organisme de placement collectif)

Un OPC est un organisme de placement collectif (un « fonds d'investissement ») qui réunit l'épargne d'un grand nombre d'épargnants pour l'investir dans des valeurs mobilières (actions, obligations...) ou dans l'immobilier (pour les OPCFI).

Ordre de bourse (actions)

Opération qui consiste à transmettre un ordre d'achat ou de vente sur un marché financier. L'ordre est passé par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement (une banque par exemple). Le carnet d'ordres recueille l'ensemble des ordres d'achat ou de vente d'une action et permet ainsi de fixer le prix de l'action.

Plus-value

Gain résultant de la différence entre le prix de vente d'un titre et son prix d'achat ou de souscription.

Prestataire de services d'investissement (PSI)

Ce sont les entreprises d'investissement et les établissements de crédit (par exemple les banques) qui fournissent des services d'investissement (par exemple passer un ordre de bourse, souscrire à un fonds, bénéficier d'un conseil financier). Pour l'exercice de chacun de ces services, un agrément doit être requis auprès de l'AMF ou de l'ACPR (autorité de contrôle prudentiel et de résolution) qui surveille la banque, le crédit et l'assurance.

Producteur

L'entité qui est à l'origine de la conception de l'instrument financier, ce qui englobe la création, le développement, l'émission et/ou la conception de l'instrument financier.

Produit structuré

Placement (fonds d'investissement, obligation...) dont la valeur dépend de l'évolution d'un actif financier (une action, un indice boursier...) selon une formule de calcul connue lors de la souscription.

Prospectus

Document établi par une société lors de son introduction en bourse, d'une augmentation de capital, etc. Le prospectus est soumis au préalable au visa de l'AMF qu'assure la Cosumaf en Cemac. Il contient des informations concernant la société et l'opération financière.

Services

Les services d'investissement proposés par ING et définis à l'article 59 ou tout autre service mis à la disposition du Client payant ou non.

Titre de créance

Obligations, titres de créances négociables ou titres participatifs pouvant être émis par une société ou par l'Etat (bons du Trésor, emprunts d'Etat). L'émetteur d'un titre de créance emprunte à l'investisseur sur une certaine durée (la durée du titre de créance). En contrepartie, l'investisseur perçoit régulièrement des intérêts.

Titre financier

Sont considérés comme des titres financiers, les titres de capital tels que les actions, les titres de créance (par exemple, les obligations) et les parts de placement collectif.



Trading /Négociation

Le trading qualifie des opérations d'achats et de ventes sur différents types d'actifs (actions, matières premières, devises...) ayant pour finalité la réalisation d'un profit. Le trading s'effectue généralement par un trader qui achète et vend des produits financiers à partir de la salle des marchés d'une institution financière.

Turbo

Produit de bourse à effet de levier amplifiant à la hausse ou à la baisse les mouvements d'un actif sous-jacent (action, indice boursier...). Investir dans un Turbo présente un risque de perte en capital, notamment du fait de l'existence d'une « barrière désactivante » : si le cours de l'actif sous-jacent atteint un niveau fixé à l'avance, le Turbo est désactivé, ne peut plus être échangé et ne vaut plus rien.

Valeur liquidative (VL)

La VL est le prix d'une part d'OPC (organisme de placement collectif), c'est-à-dire d'un fonds d'investissement (OPCVM, FCP, Sicav...). Elle reflète la valeur des actifs détenus dans le portefeuille de l'OPC. C'est à partir de cette valeur que l'on détermine le prix de souscription (prix d'achat) et de rachat (prix de vente) d'une part du fonds.

Vente à découvert

Opération consistant à spéculer sur la baisse du cours d'un titre que l'on ne détient pas encore afin de réaliser une plus-value. Les titres vendus devant néanmoins être livrés à leur acheteur, cette opération s'accompagne en général d'un emprunt de titres auprès d'un tiers (cet emprunt pouvant être effectué par un intermédiaire).

Visa de l'AMF (Cosumaf)

Il est apposé sur le prospectus des titres émis soumis au contrôle de l'AMF (actions, obligations ...). Le visa atteste que le prospectus est complet, compréhensible et que ses informations sont cohérentes. Il

n'implique ni approbation de l'opportunité de l'investissement, ni certification des documents comptables présentés.

Volatilité

Amplitude de variation d'un titre, d'un fonds, d'un marché ou d'un indice sur une période donnée. Cette amplitude donne une indication sur le risque du placement. Plus elle est élevée et plus le titre, le fonds ou l'indice risque de subir des variations importantes à l'avenir.

Warrant (ou «bon d'option»)

Il s'agit d'un instrument spéculatif complexe, négociable en bourse, qui donne le droit d'acheter ou de vendre une valeur (action, obligation, indice, etc.), appelée « sous-jacent », à un prix connu au départ (« prix d'exercice »). La valeur du warrant augmente ou baisse en fonction de la variation de cours du sous-jacent mais aussi d'autres paramètres, dont notamment sa volatilité estimée par le marché. Un warrant a une durée limitée : il perd de la valeur à l'approche de leur date d'échéance.

Profession

Un secteur et des métiers encore méconnus. Alors que les produits financiers ne cessent année après année de se multiplier et que le marché financier est en évolution constante, introspection aux trois principaux métiers de la bourse.

Le trader

Un trader est un négociant. Son objectif premier est de dégager une marge de ses opérations d'achat et de revente. Il dispose généralement d'importants moyens avec lesquels il va chercher à réaliser des marges substantielles. Les traders doivent faire preuve d'une capacité importante à appréhender les marchés et leurs mouvements afin de réaliser des opérations de court terme à forte marge.

L'analyste financier

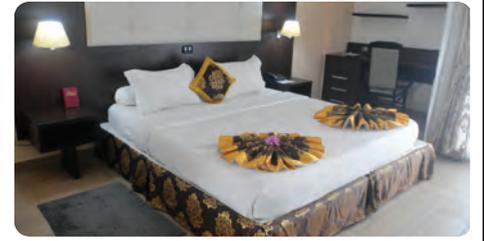
Fonction support essentielle à toute société de bourse, l'analyste financier est moins en vue

que le trader mais non moins important. Si le trader est souvent la star de l'équipe, il a aussi besoin de coéquipiers pour performer. C'est sur des équipes d'analystes financiers qu'il peut généralement se reposer. Leur mission ? Surveiller la santé et la croissance des sociétés cotées en bourse. À l'aide d'analyses et de notes de synthèse, ils vont conseiller les traders dans leurs opérations quotidiennes. Un analyste financier peut aussi être appelé vendeur, en effet ses analyses sont partagées directement avec les clients de sociétés de bourse dans le but de générer mouvements et investissements. Enfin, certains analystes financiers sont spécialisés dans l'analyse graphique. On les appelle alors des chartistes. Leur objectif est de déterminer des niveaux de retournements éventuels et de définir, avec précision, les signaux d'achat et de vente.

Le gestionnaire de portefeuille

On confond souvent le gestionnaire et le trader car leurs tâches au quotidien sont assez proches, en particulier si on s'intéresse à un trader en actions. Leurs places dans le paysage des métiers de la bourse diffèrent pourtant. Car, là où le trader opère des placements pour des profils institutionnels tel que des banques, avec des objectifs généralement de surperformance à court terme, le gestionnaire travaille pour des particuliers et suit une feuille de route. En effet le gestionnaire doit appliquer la stratégie établie et vendue à ses clients afin de leur permettre de battre les cours à moyen et long terme.

Tout comme le trader, il est assisté par des analystes financiers dans ses tâches quotidiennes. Le gestionnaire de portefeuille doit rendre régulièrement des comptes et établir des bilans pour ses clients. Généralement, le trader s'appuie plutôt sur de l'analyse technique tandis que le gestionnaire (souvent d'ailleurs moins libre de ses choix que le trader) s'appuie davantage sur de l'analyse fondamentale.



Hôtel des Députés

BP: 24 Yaoundé Cameroun

Mobile: 698 00 90 30 / 679 52 86 36

E-mail: hotel.deputes@yahoo.fr

www.hoteldesdeputes.com

L'**Hôtel des Députés** complètement renové compte 145 chambres et suites dont l'harmonie du décor et la vue unique sur le Lac Municipal et ses rivages vous procure une réelle sensation de bien-être.

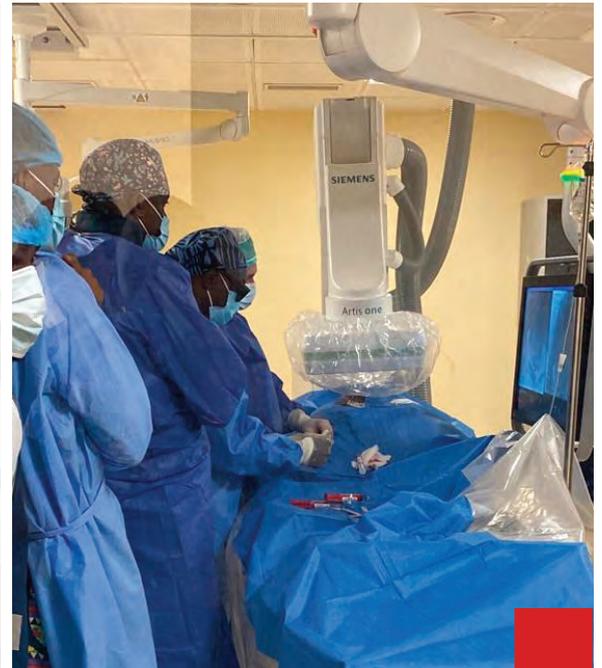
Totally renovated **Hôtel des Députés** has 145 rooms and suites. The harmonised decor and singular view on the Municipal Lake and its shore gives one a true sensation of wellbeing.



.....Devenez Honorable Député d'un Séjour !

L'Hôtel des Députés est un service public de l'Assemblée Nationale

Hôpital Général de Yaoundé : Un hôpital de référence



Créé en 1987 dans la capitale du Cameroun, cet hôpital de référence - en abrégé HGY - vise l'excellence en matière de radiologie interventionnelle grâce à un équipement médical de haute performance. L'HGY a réalisé une première transplantation rénale en provenance d'un donneur vivant le 10 novembre 2021. Il sert également de centre d'enseignement.

L'Hôpital Général de Yaoundé a le meilleur équipement parmi des hôpitaux du Cameroun.

Radiologie interventionnelle, une avancée majeure pour les patients:

La radiologie interventionnelle est une technique chirurgicale non invasive qui permet de traiter des pathologies par l'insertion d'un cathéter jusqu'à l'organe infecté tout ceci sans inciser la peau. Grâce à cette technique très peu répandue en Afrique et la toute première en Afrique centrale pratiquée à l'HGY, il est maintenant possible de traiter des cas de carcinome hépato cellulaire CHC (cas de cancer de foie), des cas de fibromes, de varicocèle et, très bientôt, des cas de cancer de la prostate aussi. Et tout ceci se fait par une équipe locale. Comme avantage de cette technique, les Interventions radio-chirurgicales sont moins invasives et donc conduisent à une récupération plus rapide, une hospitalisation plus courte, moins de douleurs et de complications post opératoire.

Transplantation rénale, un pionnier en Afrique centrale

En novembre 2021, l'HGY entre dans l'histoire de l'Afrique centrale comme étant le premier hôpital à mener à bien une opération de transplantation rénale sur deux frères ; l'un donnant un de ses reins à son frère qui souffrait d'insuffisance rénale et était obligé de subir le quotidien de tous les malades d'hémodialyse au Cameroun passant par des séances de dialyse et de privation dans la vie de tous les jours pour survivre.

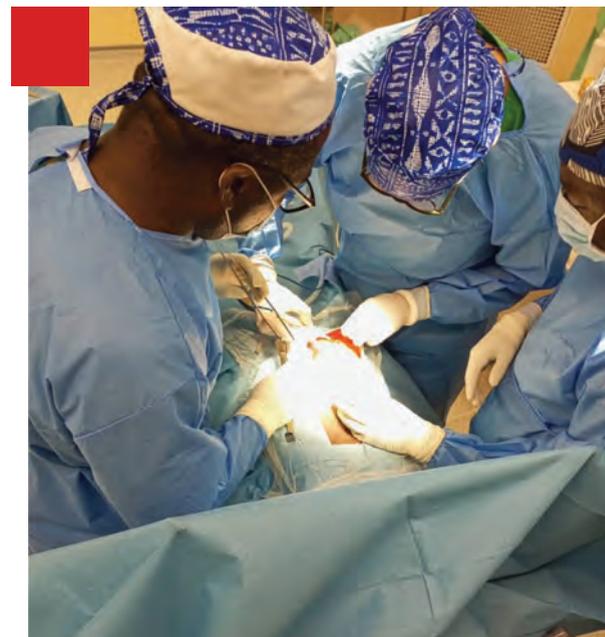
Depuis lors, l'HGY a pu effectuer 6 autres opérations réussies, prouvant ainsi sa capacité à intégrer la transplantation rénale, une activité permanente et régulière exercée par les meilleurs médecins chirurgiens au Cameroun experts dans leur domaine.

Avec l'aide de l'Etat, le coût est encore forfaitaire et accessible aux malades.

Une expertise médicale pointue au service des Camerounais

Gâce au top management, l'HGY rentre, au fil des années, pleinement dans sa mission qui est de donner la chance aux Africains et tout particulièrement aux Camerounais n'ayant pas les moyens d'aller à l'autre bout du monde pour se faire soigner et de bénéficier des meilleurs soins, de pouvoir profiter d'une expertise pointue sur place, grâce à des équipements et une offre de soin pluridisciplinaire.

Le constat est fait avec la transplantation rénale, la chirurgie cardiaque, la radiologie interventionnelle et la radiothérapie, toutes pratiquées par les médecins de l'HGY.



L'Hôpital Général de Yaoundé est prêt à vous accueillir tous les jours 24h/24.

• **Consultations se font tous les jours ouvrables dès 8h.**

• **Rendez-vous : (+237) 696 142 592** • **Urgences : (+237) 694 004 992**

Les Dossiers du MINFI



Budget 2023

Quelques clés de lecture

6 345,1 milliards de FCFA. C'est le montant de l'enveloppe budgétaire de l'état du Cameroun en 2023. Comparé à celui de 2022 qui s'établissait à 6 080,4 milliards de FCFA, il connaît une augmentation de 264,7 milliards de FCFA en valeur absolue et 4,4% en valeur relative. Pour le réaliser, l'Etat s'est fixé comme objectifs globaux, la consolidation budgétaire, la reprise

économique, l'accélération de la transformation structurelle de l'économie et bien d'autres. Le dossier qui va suivre permet de bien appréhender les leviers sur lesquels l'Etat entend s'appuyer pour réaliser ces objectifs et surtout les mécanismes mis en place aux fins de maintenir l'équilibre social quelque peu mis en mal par une inflation en hausse progressive.

**Budget 2023**

Défis et contraintes de l'action publique

L'enveloppe de l'exercice en cours s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 6345,1 milliards de FCFA dans un contexte de dégradation du coût de la vie, de l'envolée des cours mondiaux du pétrole, des matières premières et des denrées alimentaires, de lutte contre l'insécurité, d'amélioration de la productivité de l'économie ainsi que de renforcement de la décentralisation.

Pour l'exercice 2023, le budget de l'Etat s'équilibre en ressources et en emplois à 6 345,1 milliards de FCFA contre 6 080,4 milliards en 2022 ; soit une augmentation de 264,7 milliards en valeur absolue et 4,4% en valeur relative. L'enveloppe dans les grandes masses se compose de 6 274,8 milliards de FCFA de budget général et 70,3 milliards de comptes d'affectation spéciale. Le budget général est en augmentation de 5% à 297,1 milliards de FCFA par rapport à 2022 où il se situait à 5 977,7 milliards. Les ressources allouées aux comptes d'affectation spéciale enregistrent une baisse de 32,4 milliards (-31,5%) par rapport à 2022 où il se chiffrait à 102,7 milliards du fait du retrait du CAS Covid-19.

Les fonds de cette enveloppe équilibrée en recettes et en dépenses serviront à adresser des préoccupations sociales, de développement économique, à atteindre des objectifs de politique publique. C'est pourquoi face à l'envolée des cours mondiaux du baril de pétrole dont les effets sur le Cameroun sont dévastateurs, l'Etat va orienter son action prioritairement vers l'amélioration de la compétitivité et de la productivité de l'économie, la lutte contre l'inflation, la préservation des couches sociales contre la vie chère, la poursuite de la mise en œuvre de la Couverture santé universelle et la veille sanitaire.

Entre autre objectifs, le Gouvernement va intensifier les opérations de reconstruction des zones en crise du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ainsi que de l'Extrême-Nord, assurer la

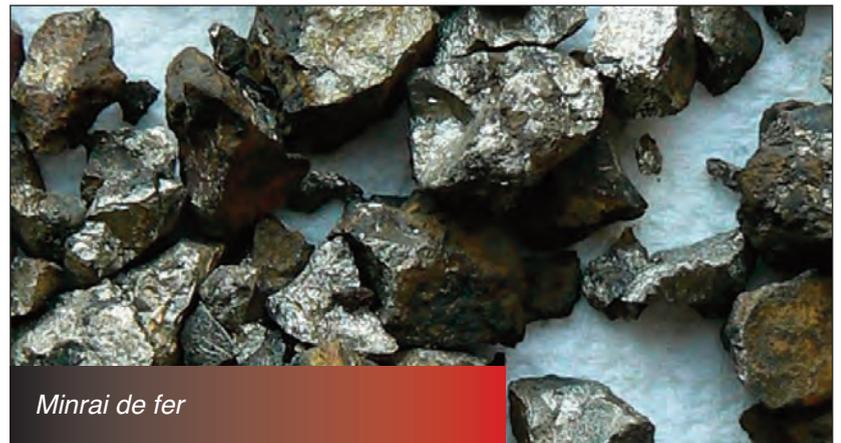
mise en œuvre des grands projets miniers cités par le Chef de l'Etat en vue de diversifier les sources de revenus pour l'Etat, structurer l'économie et créer de nouveaux emplois.

Pour faire face à tous ces défis, l'Etat compte sur les sources habituelles de financement et va mobiliser des recettes

internes qui s'établissent à 4 676,4 milliards de FCFA, en augmentation de 453,3 milliards de FCFA par rapport à la loi de finances rectificative 2022, où elles se situaient à 4 223,2 milliards soit une progression de 10,7% en valeur relative. Aussi se composent-elles de 807 milliards de FCFA de recettes pétrolières et gazières, de 3 528,1 milliards de FCFA de recettes fiscal-douanières, de 250 milliards de recettes non fiscales et 91 milliards de dons et legs.

La ventilation par grandes masses des dépenses budgétaires quant à elle se constitue de 3 366,5 milliards de FCFA de dépenses courantes ; les dépenses en capital sont pondérées à 1 169,7 milliards tandis que 1 738,6 milliards de FCFA sont affectés au règlement de la dette publique, soit un total de 4 850 milliards en 2023, en hausse de 193 milliards.

Le détail des dépenses courantes traduit une augmentation des dépenses de personnel de 69,7 milliards de FCFA à 1 257,7 milliards ;



Minrai de fer

quant aux dépenses de biens et services qui se situent à 1075,8 milliards de FCFA, elles sont en augmentation de 163 milliards en raison du renforcement des interventions directes relatives à la sécurité (50 milliards) et à la prise en compte des dépenses de fonctionnement du Programme d'Appui au Renforcement de la Production Agricole du Cameroun (PARPAC) financé par la BAD (36,8 milliards).

Pour le financement des besoins de ressources de l'Etat qui s'établissent à 1 682,4 milliards de FCFA contre 1 868,5 milliards en 2022, le Gouvernement entend recourir aux tirages sur prêts-projets pour un montant de 795,4 milliards de FCFA ; il va mobiliser 450 milliards de FCFA sur le marché financier. Les financements bancaires se chiffrent à 155,7 milliards de FCFA alors que les projections d'appuis budgétaires se situent à 281,3 milliards de FCFA.

Gédéon ADJOMO

MINADER

Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural



MINEPIA

Ministère de l'élevage, des Pêches et des Industries Animales

Programme d'Appui à la rénovation et au développement de la Formation Professionnelle dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et des pêches Phase de Consolidation et de Pérennisation

PCP - AFOP

RESULTATS DU PROGRAMME PCP-AFOP

REGARD DES ÉTUDES ET MISSIONS EXTERNES :

« AFOP est un projet dont l'impact est tangible en termes de réduction de la pauvreté et de développement du secteur rural ».

Mission Revue à mi-parcours C2D (2022)

AFOP a mis en place un système de gouvernance et de financement décentralisés des structures de formation adossé au projet d'établissement qu'il convient d'institutionnaliser.

Etude sur le pilotage et le financement de la formation professionnelle (2022)



AFOP contribue au développement des territoires ruraux à travers le renouvellement de la main d'œuvre agricole, l'appui à la structuration de la profession agricole et au développement des filières.

Etude prospective (2022)



17 000
≈ Emplois créés



20 000
jeunes formés

12 Milliards FCFA
de richesses créées

Etude économie de la formation (2021)

La formation développe chez les bénéficiaires les compétences techniques, entrepreneuriales, sociales, de leadership, de formation des pairs, de sociabilité et l'estime de soi

Etude FAO/IFPRI (2021)

« Je me rappelle les fêtes l'année dernière, le marché était submergé par nos produits (poulets, porcs, etc. » : Jeune inséré.

Etude d'analyse organisationnelle (2022)

Les jeunes formés et insérés affirment qu'ils sont devenus des professionnels avec des rendements meilleurs, des produits agropastoraux de qualité et des revenus substantiels.

Etude « Focus group » (MINEPAT, 2021)

Schéma de pérennisation bien construit, des résultats réels sur le terrain, mais des acquis en danger, notamment au niveau du financement avec la contrepartie de l'Etat non encore mobilisée.

Mission de supervision de l'AFD (2022)

Les formations et l'apport financier ont constitué un véritable levier de développement pour les populations ciblées.

Etude Mazars (MINFI, 2021)



Siège social : Bastos, Immeuble « WEMBA SEP DITA »

BP : 33839 Yaoundé Cameroun / Tél. (237) 222 20 36 54 / Fax : 222 20 36 55 / E mail : c2d_afop@yahoo.fr/Site web : www.c2dafop.org



**MEKIN HYDROELECTRIC
DEVELOPMENT CORPORATION**

• **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

Pr. Frédéric BIYA MOTTO.

• **PROMOTEUR (MAITRE D'OUVRAGE)**

Société Mekin Hydroelectric Development Corporation (HYDRO-MEKIN).

• **MAITRE D'ŒUVRE**

CIMA International.

• **ENTREPRENEUR EPC**

China National Electric Engineering Corporation (CNEEC).

• **APPORT DU BARRAGE DANS LE SECTEUR DE L'ÉNERGIE**

Résorber le déficit énergétique dans la partie australe et environs à travers l'injection de 15 MW aussi bien en mode interconnecté qu'en mode îloté.

• **COÛT DU PROJET**

25 milliards de FCFA sous forme de prêt concessionnel sur 20 ans avec 04 ans de différés, au taux d'intérêt de 2%.

• **DESCRIPTION ET RÉALISATIONS**

○ **Environnement et social**

- Certificat Environnemental délivré en juin 2011 et sécurisation juridique du site d'exécution du projet terminée ;
- Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) réalisée ;
- Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) monté et en cours d'exécution ;
- Indemnités des populations victimes payées dans les départements du Dja et Lobo (Meyomessala et Bengbis), du Haut-Nyong (Somalomo) et du Nyong et Mfoumou (Endom).

○ **Projet de construction**

Tous les travaux de construction de l'aménagement hydroélectrique de Mekin sont achevés à 95%, restent la poursuite d'enlèvement de la biomasse et la levée des réserves contractuelles.

○ **Production, exploitation et maintenance**

- Fourniture continue en énergie électrique depuis le 14 Mai 2021 sur les départs D31 SANGMELIMA et D32 MEYOMESSALA ;
- Exploitation et maintenance de l'installation de production de Mekin par l'équipe d'exploitation du Maître d'Ouvrage depuis le 22 janvier 2019 ;
- Instruments juridiques: Avis conforme du Régulateur ARSEL transmis le 19 mars 2021 au MINEE, en vue de l'octroi de la concession de production à HYDRO-MEKIN ;
- Réception du groupe #2 le 15 juillet 2021 après des travaux de rectification de son arbre, des essais en charge et de la marche semi-industrielle satisfaisants ;
- Finalisation en cours des négociations et signature des contrats d'achat d'électricité avec le Gestionnaire du Réseau de Distribution et les grands comptes ;
- Implémentation en cours des recommandations issues du rapport final de l'étude d'intégration en vue de l'interconnexion de la centrale hydroélectrique de Mekin au RIS en 90kV; le raccordement actuel en 30kV est validé et classe la centrale de Mekin de type B.

• **PERSPECTIVES À LA SUITE DE LA REMISE EN PRODUCTION**

- Vente d'électricité à ENEO et aux grands comptes ;
- Extension du poste 30kV de Ndjom Yekombo en vue du raccordement et de la protection de la ligne de distribution dédiée à BENG BIS et d'autres lignes de distribution des localités environnantes ;
- Développement, réalisation et rentabilisation des activités de pêche, aquaculture et écotourisme ;
- Interconnexion de la centrale de Mekin au RIS en 90kV ;
- Octroi par le MINEE des licences de vente et de distribution d'électricité ;
- Réception définitive de l'aménagement hydroélectrique de Mekin au 3^e trimestre 2022.



Usine de production



Ligne de transport de l'électricité



Poste d'interconnexion de Ndjom Yekombo

**Opérateur
Clé du Secteur
de l'électricité
au Cameroun**



Communication | + 237 242 75 18 45



Energy, water, stamps, service revenues...

Tariff reform

For greater tax equity, the government has set new rates and harmonised a number of charges in order to avoid frustrating millions of taxpayers and users of public services.

In the register of innovations of the 2023 Finance Law, the revision of the legal framework relating to the mobilisation of certain service revenues and its reinforcement played an important role. Thus, for example, with regard to the issuance of consular cards and passes, the international authentication of documents, the production of diplomatic plates, the authentication of the translation of official documents entering and leaving Cameroon, the consultation of diplomatic archives, the government is putting in place a new tariff for consular services.

As for land, cadastral and property operations, some have been doubled and others tripled. These include the establishment of land titles, various entries in the land register, the issuance of statements and certificates, the registration or examination of oppositions, topographical and cadastral work, the concession of the national domain, leases on the private domain of the State and on the national domain, the fee on the temporary occupation of the public domain and the encumbrance tax among others.

As regards road assets, a new legal regime now governs fines for road damage. Similarly, a new tariff for mining and industrial operations has been introduced.

The costs of competitive entrance into public service have been harmonised between the different ministries. Thus, depending on the type of recruitment and whether it is written exam only, it will now cost CFAF 20,000; for the written exam, oral exam and medical check-up, candidates will now pay CFAF

25,000, while the exam fees for training amount to CFAF 20,000. The finance law also institutes and enshrines the principle of paying a share of the proceeds of these respective revenues to the Treasury.

With regard to the energy sector, the pricing and distribution of the water royalty instituted by the law of December 14, 2011 governing the electricity sector is now in force. Hydroelectricity producers will receive CFAF 16 million excluding tax per Mega Watt installed, while self-producers of electricity for industrial purposes will receive CFAF 20 million excluding tax per Mega Watt installed.

"A share of 9% is allocated to the Electricity Development Fund and 6% to the special allocation account dedicated to the financing of sustainable development projects in the area of water and sanitation, with the remainder, namely 85%, being paid to the Treasury," said the Minister of Finance, Louis Paul Motaze.

In the same vein, the sale of electrical energy produced at Memve'ele benefits from a new tariff set at 43.93 CFAF /KWh. A 25% share of the proceeds of this sale will go directly to the Electricity Sector Development Fund. "Indeed, the 2022 Finance Law previously



The Memve'ele hydroelectric dam

provided that the share allocated to the said fund should be deductible from that of the State evaluated at 50%, without however defining a quota for this purpose," notes Louis Paul Motaze.

Other innovations contained in the Finance Law relate to the establishment of a special allocation account for the financing of the reconstruction of economically damaged areas in the Far North, North West and South West regions, the extension to new public bodies of the approach of capping taxes assigned. The following are targeted by this measure as an innovation in 2023: the National Agency for Standards and Quality, the Maritime Fisheries Development Fund, the Cocoa and Coffee Development Fund, the National Cocoa and Coffee Board, the Rural Electrification Agency and the National Shippers' Council of Cameroon.

The Rural Electrification Agency

A structure at the disposal of decentralised local authorities



Mr Moussa Ousmanou
General Manager of REA

Regional and local authorities can now take advantage of the rich expertise of the Rural Electrification Agency, especially as far as the drafting of rural electrification plans and projects is concerned.

Created by law no 98/22 of 24 December, 1998 governing the electricity sector in Cameroon, the Rural Electrification Agency of Cameroon is responsible for the promotion and development of rural electrification within the National territory. The Agency is under the financial and technical supervision of the Ministry of Finance and that of Water and Energy respectively.

Going by decree no 2022/110 of 04 March, 2022 to lay down the reorganization and functioning of the Rural Electrification Agency, the structure has the duty to guide communities benefiting from rural electrification installations. The Rural Electrification Agency has also been given the responsibility of supporting Regional and local authorities in the drafting of rural electrification plans and projects. This will necessitate the putting in place of an effective platform of collaboration between the Regional and local authorities on one hand

and the departments of works and Rural Energy Fund of the Rural Electrification Agency on the other hand, given that the Agency has equally been tasked with the development of mechanisms for community management and maintenance of rural electrification installations.

In the area of promotion of rural electrification in our decentralised communities, the Agency habitually gathers information on various business opportunities in the rural electrification sub sector and disseminates to the Regional and local authorities, private operators and investors, donor and funding agencies as well as government services interested in rural electrification. The Rural Electrification Agency is currently conducting surveys and studies in view of finding economically applicable technical solutions, especially in the domain of renewable energy for our Local authorities.

Henry Ngum Njelevu



THE RURAL ELECTRIFICATION AGENCY

Head quarter: Nylon Bastos
P. Box : 30704 - Yaoundé
Phone: + 237 222 21 23 84

www.aer.cm



Une structure au service des collectivités territoriales décentralisées



M. Moussa Ousmanou
Directeur Général de l'AER



L'AGENCE D'ÉLECTRIFICATION RURALE

www.aer.cm

Les collectivités territoriales peuvent désormais bénéficier de la riche expertise de l'Agence d'Electrification Rurale, notamment en matière d'élaboration des plans et projets d'électrification rurale.

Crée par la loi n° 98/22 du 24 décembre 1998 régissant le secteur de l'électricité au Cameroun, l'Agence d'Electrification Rurale du Cameroun assure la promotion et du développement de l'électrification rurale sur l'ensemble du territoire national. L'Agence est placée sous la tutelle financière et technique du Ministère des Finances et de celui de l'Eau et de l'Energie respectivement.

Selon le décret n° 2022/110 du 04 mars 2022 portant réorganisation et fonctionnement de l'Agence d'Electrification Rurale, l'Agence a pour missions d'encadrer les communautés rurales bénéficiaires des installations d'électrification en zone rurale. L'Agence d'Electrification Rurale s'est également vue confier la responsabilité d'accompagner les Collectivités Territoriales Décentralisées dans l'élaboration des plans et projets d'électrification rurale. Ceci nécessitera la mise en place d'une plateforme de collaboration efficace entre les autorités régionales et locales d'une part et les Directions des travaux et du Fonds d'Energie rurale de l'Agence d'électrification rurale d'autre

part, étant donné que l'Agence a également été chargée d'élaborer des mécanismes de gestion communautaire et de maintenance des installations d'électrification en milieu rural.

Dans le domaine de la promotion de l'électrification rurale dans nos collectivités décentralisées, l'Agence collecte habituellement des informations relatives aux diverses opportunités d'investissements dans le sous-secteur de l'électrification rurale et les diffuse auprès des Collectivités Territoriales Décentralisées, des opérateurs privés et des investisseurs, des bailleurs de fonds et organismes de financement ainsi que des Administrations intéressées par l'électrification rurale. L'Agence d'Electrification Rurale réalise actuellement des enquêtes et des études débouchant sur des solutions techniques économiquement applicables, notamment dans le domaine des énergies renouvelables pour nos Collectivités territoriales.

Henry Ngum Njelevu



CAMWATER : Nouveau départ



Blaise MOUSSA
Directeur Général de la CAMWATER

Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER), bras séculier de l'Etat du Cameroun en matière de production et de distribution de l'eau potable.

de l'opération d'apurement des branchements en instance et du recouvrement des créances. Le bilan de ces différentes opérations menées et qui se poursuivent d'ailleurs, est relativement satisfaisant.

Relatif à la problématique de la lutte contre la fraude de l'eau, près de 1000 cas de fraudes ont été constatés sur le réseau de la CAMWATER au cours des mois de novembre et décembre 2022. Dans ce cadre, des factures de pénalités ont été émises à hauteur de 123 033 137 FCFA dont 10 707 047 FCFA ont été déjà collectés. Par ailleurs, l'assainissement de la moralité est aussi en marche. C'est ainsi que les agents véreux cités coupables dans les cas de complicité de fraudes sont régulièrement mis face à leurs responsabilités.

Pour ce qui est de l'apurement des branchements en instance, l'action se poursuit sans anicroche sur l'ensemble du territoire national. Les échos sont favorables et nous pouvons vous rassurer qu'au cours de l'année 2023, nous allons mettre un accent particulier afin que tous les goulots d'étranglement autour des opérations d'abonnement de nos usagers soient réduits à la plus simple expression.

Quant à la campagne de recouvrement des créances, nous voulons tout simplement appeler les uns et les autres à adhérer car il est un devoir citoyen de respecter ses engagements.

LDM: Quelles sont les mesures spécifiques envisagées à l'effet de rétablir la confiance entre votre entreprise et ses principaux partenaires et notamment ses tutelles ?

BM: Le ciel est sans nuages entre la CAMWATER et ses deux tutelles technique et financière que sont le Ministère de l'Eau et de l'Energie et le Ministère des Finances. Nous travaillons en parfaite harmonie et conformément à la réglementation en vigueur. Lors de notre installation le 30 septembre 2022, Monsieur Gaston ELOUNDOU ESSOMBA, Ministre de l'Eau et de l'Energie avait énoncé les impératifs à mettre en œuvre. Nous ne pouvons pas pour le moment, nous auto-évaluer mais nous croyons fermement être sur le chemin indiqué par la tutelle technique. Nous sommes conscients de l'obligation des résultats à atteindre. Ainsi, pour la bonne implémentation de son plan stratégique, la CAMWATER sait pouvoir compter sur l'accompagnement du Gouvernement à travers la recherche des financements auprès des partenaires techniques et financiers pour la réalisation de certains investissements ainsi que la prise en charge des indemnités des populations.

S'agissant des clients et des relations avec les abonnés, il convient de reconnaître que le circuit de distribution de l'eau potable connaît un certain nombre de problèmes majeurs. Nous relevons ici, le niveau élevé des pertes d'eau, attribuable soit à la gestion commerciale, soit aux fraudes ou encore aux fuites sur les conduites. C'est une situation à l'origine de l'insatisfaction générale de nos abonnés mais aussi d'importantes pertes financières dans le cadre du volet commercial. A la CAMWATER, nous sommes en train de mener des réflexions sur la question. Ceci passe par la viabilisation de nos conduites d'eau et par l'accélération de la lutte contre la fraude. Point n'est besoin de dire que très souvent, nos pertes d'eau sont causées par des actions humaines volontaires.

La CAMWATER s'est fixée pour objectif de porter le taux de la desserte en eau potable en milieu urbain et périurbain, actuellement en dessous de 35%, à plus de 60% à l'horizon 2025. Pour ce faire, un programme prioritaire quinquennal d'investissement (PPQI) a été élaboré et évalué à FCFA 988.2 milliards. Celui-ci sera financé

LDM: Fonctionnaire aux multiples casquettes, M. Blaise MOUSSA vous avez été nommé le 30 septembre 2022 comme Directeur Général de la CAMWATER. Quel état des lieux pouvez-vous dresser à partir de votre prise de fonction ?

BM: Depuis ma nomination, nous pouvons noter le retour de l'entreprise vers le sentier de l'équilibre. Les infrastructures de production fonctionnent normalement sur l'ensemble du périmètre concédé et à présent nous sommes en train de réactiver tous les leviers possibles pour un retour de tous les potentiels partenaires. Ceci grâce à un personnel dynamique et mobilisé pour nous accompagner à traduire en actes concrets, la volonté du Gouvernement de faciliter l'accès à l'eau potable à toutes les couches sociales.

La CAMWATER est entrain de redécoller et jusqu'ici, le moral des agents est beau fixe au regard du climat social apaisé. En effet, le dialogue est permanent dans un cadre de concertation convivial et ouvert à chaque leader socioprofessionnel. Le sens que nous donnons à cette dynamique est la mise en valeur du salarié de la CAMWATER qui se trouve être au cœur de nos actions par l'amélioration du cadre de vie et des conditions de travail.

LDM: Situation pas très reluisante, pourrait-on dire. Comment entendez-vous la redresser ?

BM: J'ai engagé trois grandes actions depuis mon arrivée. Il s'agit de la lutte contre la fraude de l'eau,

**La CAMWATER
s'engage à apporter
de l'eau potable et en
retour, les abonnés
doivent aussi
s'engager à payer
régulièrement leurs
factures.**

essentiellement grâce aux subventions de l'Etat, fonds propres de la CAMWATER, prêts et dons des partenaires techniques et financiers.

A ce jour, plus de 451 milliards de FCFA sont en cours de mobilisation auprès de ces divers partenaires et plusieurs financements sont en cours de négociation. En outre, la CAMWATER a également signé des conventions de coopération cadre avec de nombreux organismes qui traitent des problèmes d'eau.

Des besoins en renforcement de capacité de la CAMWATER, en sa qualité de maître d'ouvrage, ont été identifiés et financés par les pays et organismes donateurs desdites aides en toute conformité avec la logique du Tit for Tat.

En bref, la Coopération est une pierre angulaire dans la bonne exécution des missions assignées à la CAMWATER par le Chef de l'Etat.

Cette Brigade est composée de professionnels, issus des administrations de la Police, la Gendarmerie, des Impôts et des Douanes, rompus aux techniques de recherches et d'investigation, elle a vocation à mener des enquêtes de type patrimoniales. Pour l'accomplissement de ses missions, la Brigade est dotée des moyens logistiques appropriées, et travaille en étroite collaboration avec notamment les Services du Ministère de la Justice, du Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières, des Finances, de la Police et de la Gendarmerie. C'est le lieu pour moi de souligner l'excellente qualité de cette collaboration et de remercier les différents chefs desdites administration, pour leur constant accompagnement.

LDM: Vous avez effectué tout juste après votre installation, une série de descentes sur le terrain. Quel était le but de ces visites ?

BM: La plupart de nos sites sont vétustes. 50 ans après leur construction, le constat qui se dégage est que la plupart des équipements et ouvrages de production sont obsolètes. A cet effet, il était question pour nous de toucher ces réalités au bout des doigts et apporter une dynamique nouvelle dans la gestion de tous ces sites immobiliers et infrastructures.

Ainsi, s'agissant spécifiquement de notre patrimoine immobilier, la stratégie consiste à sécuriser et valoriser le patrimoine foncier de la CAMWATER jusqu'ici exposé et qui fait même déjà l'objet de quelques cas de braderie. Dans cette lancée, nous avons mis sur pied, un comité de pilotage chargé d'accompagner le partenaire ERDEM GROUP CONSTRUCTIONS and INTERNATIONAL PROJECTS (GROUPERDEM) dans l'élaboration du projet de valorisation des sites et de construction des complexes immobiliers de la CAMWATER. Ce comité est à pied d'œuvre pour la maturation de ces différents projets qui seront soumis par la suite à l'appréciation du Conseil d'administration et enfin à la tutelle technique qu'est le Ministère de l'Eau et de l'Energie pour solliciter son onction avant de s'engager pour un quelconque accord juridique avec notre partenaire.

LDM: L'un des dossiers épineux que vous avez trouvé sur votre table est la fameuse question de la dette de l'Etat vis-à-vis de CAMWATER. Une dette qui s'élève à un peu plus de dix (10) milliards de FCFA et qui, si elle était apurée, apporterait un bol d'oxygène à cette entreprise. Comment entendez-vous aborder cette problématique ?

BM: La problématique des impayés des factures d'eau consommée par l'administration publique est une situation qui met en mal la trésorerie de l'entreprise. Ainsi, pour adresser cette question, nous avons sollicité la collaboration de nos différentes tutelles afin que des solutions idoines puissent être trouvées. Et nous sommes convaincus qu'avec leur accompagnement la dette de l'Etat et de ses démembrements vis-à-vis de la CAMWATER sera vite réglée. Par ailleurs, il convient de relever que cette sollicitation a connu quelques avancées notoires avec l'apurement partiel de l'ardoise.

Une autre solution préconisée sera de mener une campagne spéciale de sensibilisation et de recouvrement des impayés des factures d'eau auprès des organismes publics concernés. Il sera questions de trouver un point d'entente avec ces derniers pour l'apurement de leur dette suivant un plan qui sera mis en place.

Cependant, dans la perspective de réduire le cumul des impayés des factures de consommation d'eau de l'Etat et ses démembrements, un mécanisme de suivi et de recouvrement permanent de paiement des factures émises sera mis sur pied.

LDM: La CAMWATER quant à elle est également endettée vis-à-vis de ses fournisseurs et bien d'autres prestataires, quel message adressez-vous à ces partenaires ?

BM: La Cameroon Water Utilities Corporation fait face aujourd'hui à une dette sans cesse croissante et au non-respect des engagements vis-à-vis de ses partenaires. Cette situation est due à une rentabilité économique et financière de l'entreprise peu satisfaisante. Ainsi, conscient d'honorer à nos engagements et ramener la confiance de nos partenaires, nous entendons améliorer le modèle de gouvernance de l'entreprise en nous appuyant notamment sur l'effectivité et l'efficacité des mesures nouvelles devant soutenir l'optimisation de la mobilisation de nos ressources propres et faire preuve de rationalité dans la gestion des ressources disponibles, du fait des difficultés de trésorerie auxquelles l'Etat se trouve confronté.

Ainsi, l'accent sera mis sur les actions qui infléchirons à la hausse les recettes du secteur afin de nous permettre de résoudre par la suite les problèmes des dettes fournisseurs suivant un plan de remboursement qui sera mis en place.

Par ailleurs, en ce qui concerne la dette extérieure de l'entreprise, des discussions sont en cours avec le Gouvernement pour l'annulation totale ou partielle de ladite dette (remboursement des emprunts et commissions de rétrocessions auprès de la CAA), et éventuellement la mise en place des plans d'apurement digestes.

Aussi, des flexibilités et facilités de tous ordres seront également sollicitées pour des remises gracieuses de pénalités, des sursis de paiement, exonération des intrants pour les produits de traitement de l'eau (réactifs, matériel de rechange, etc.)

Au regard des actions engagées pour améliorer la viabilité économique et financière de l'entreprise, nous ne pouvons que demander à nos partenaires de faire preuve de patience et nous faire confiance à nouveau. Ils ne seront pas déçus.

LDM: Quelle vision avez-vous pour l'entreprise dont vous tenez désormais les rennes ?

BM: Notre vision est déclinée dans le Programme prioritaire quinquennal d'investissement (PPQI) pour la période 2023-2027 qui a récemment été validé par notre Conseil d'Administration. Cette feuille de route est pour nous la boussole qui nous permettra d'avancer pour les cinq prochaines années. En effet, le PPQI 2023 – 2027 est un outil de programmation des projets d'investissements de la CAMWATER. Il permettra ainsi, de garantir la mise en œuvre des orientations de la SND30, en assurant l'accès durable et pour tous à l'eau potable. Dans sa première phase (2023 – 2025), 33 projets sont programmés pour un montant total de 988.2 milliards. Ces projets concernent essentiellement : la réhabilitation, le renforcement et l'extension des Systèmes d'Alimentation en Eau Potable (SAEP) existants ; la construction de nouveaux SAEP dans les centres non équipés ; la reconfiguration et la modernisation des réseaux de distribution ; la réduction des eaux non facturées ; l'autonomisation énergétique des centres ; la mise en œuvre de la démarche qualité ; la construction d'un laboratoire de référence ; la reconfiguration du modèle financier.

Le financement des projets programmés dans le PPQI repose principalement sur l'État du Cameroun, les Bailleurs de fonds et la CAMWATER à travers ses fonds propres. L'État intervient principalement dans la clôture de certains projets et le paiement des fonds de contrepartie, qui représentent environ 15% de l'enveloppe globale de chaque projet. Tandis que les bailleurs de fonds assurent le financement de l'enveloppe restante des projets d'investissements, soit environ 85% du montant globale de chaque projet. La CAMWATER quant à elle, intervient principalement dans la réalisation des travaux de réhabilitation, de renforcement et d'extension des infrastructures de production, de stockage et du réseau d'eau potable pour des projets à coûts moyens.



 camwaterofficiel

 www.camwater.cm

 524 koumassi, Douala

 652 92 92 92
698 73 73 33

 @cameroonWater

 infos@camwater.cm

 CAMWATER



Impôts

2720 milliards pour la relance économique

Ces objectifs de mobilisation de recettes sont adossés à des incitations fiscales spécifiques dédiées substantiellement aux secteurs stratégiques que sont l'agriculture, l'élevage et la pêche.



L'élevage, un secteur visé par la politique d'import-substitution en 2023.

Les objectifs de mobilisation des recettes fiscales de l'année 2023 à la Direction Générale des Impôts se chiffrent à 2 720,5 milliards de FCFA en 2023 contre 2 284,8 milliards en 2022. Pour y parvenir, la DGI compte sur une batterie de mesures portant sur l'élargissement de l'assiette, la sécurisation des recettes, la promotion de l'import-substitution, la promotion du civisme fiscal et l'amélioration du climat des affaires.

S'agissant de l'élargissement de la base imposable, la DGI va procéder à l'extension du champ d'application de la Taxe spéciale sur les produits pétroliers au gaz naturel à usage industriel. Ce qui permettra d'accroître

la production du gaz naturel à usage industriel, et va constituer une opportunité de taxation. Cette mesure rétablit également l'équité entre les industriels faisant recours au gazoil jusqu'ici taxés pendant que ceux utilisant le gaz étaient exonérés. Sont exclus du champ d'application de cette mesure, le gaz domestique et gaz servant à la production de l'électricité. Il y a également l'ajustement des tarifs du timbre de dimension ainsi que de certains timbres spécifiques.

S'agissant des mesures de sécurisation des recettes, la DGI met l'accent à cet exercice sur la généralisation du télépaiement à tous les contribuables relevant de la Direction des Grandes Entreprises et des Centres d'Impôts de Moyennes Entreprises et sur l'institution

d'un taux sanction de l'IRCM fixé à 30% au lieu de 15% jusqu'alors pour les revenus versés dans les paradis fiscaux.

Quant à l'import-substitution qui va bénéficier d'une enveloppe de 136 milliards de FCFA, les mesures mises en place portent sur le renforcement du dispositif de promotion des secteurs agricole, de l'élevage et de la pêche à travers des incitations générales applicables à tous lors de la phase d'investissement.

Pour ce qui concerne l'amélioration du climat des affaires, l'administration fiscale se concentre sur la réduction de 28% à 25% du taux de l'impôt sur les bénéfices des PME, la réduction de 50% du taux d'acompte de l'impôt sur le revenu des entreprises de production pharmaceutiques et des engrais, l'extension aux PME du régime préférentiel d'acompte d'IR sur la marge. Ces allègements de la charge fiscale des contribuables sont complétés par les mesures se rapportant au renforcement de la sécurité juridique des contribuables et à la simplification des procédures.

En ce qui est de la promotion du civisme fiscal, le fisc s'appuie sur la consécration du dispositif du « Partenariat fiscal intégré ». Ce dispositif innovant de promotion du civisme fiscal privilégie le dialogue et l'assistance et non la répression. Aussi les contribuables parties à ces conventions de partenariat bénéficient-ils des dispenses des contrôles fiscaux, des remises de pénalités ou encore des moratoires de paiement.

LE MEILLEUR DE NOUS, AVEC VOUS!

Parce que nos clients méritent le meilleur depuis plus de 30 ans, Grand Moulin produit des farines de qualité.

ISO 9001:2015
BUREAU VERITAS
Certification



ASSO

la batoulangère

d'uo

tigre

Ma Copine

YANA
FARINE DE BLÉ

SOCIÉTÉ LE GRAND MOULIN DU CAMEROUN - BP 3509 ZONE PORTUAIRE DOUALA
TÉL: +237 243 01 43 89 - directionsgmc@sgmc.somdiaa.com



SOLARHYDROWATT SARL

ETUDES - CONTROLE - TRAVAUX EN ENERGIE - ELECTRICITE - HYDROELECTRICITE

Email: contact@solarhydrowatt.com Site web: www.solarhydrowatt.com Siège: Yaoundé - Cameroun
Contact: +237 222 31 34 64 / +237 69 6 88 37 96



Construction en cours de la microcentrale hybride hydroélectrique-solaire de Fotetsa



Maitrise d'oeuvre de la microcentrale hydroélectrique de Lingang



Etudes d'électrification rurale de plus de 800 localités du Grand Nord par extension du réseau électrique sous financement Banque Mondiale



Maitrise d'oeuvre de la microcentrale hydroélectrique de Lefock

Sites hydroélectriques en cours de développement: Menoua, Mezoung, Ekom Nkam, Lolodorf et plein d'autres



Projet HYPOSO en consortium pour le développement de la petite hydroélectricité avec l'Union Européenne



Signature du contrat de construction de la microcentrale hybride de Fotetsa avec le MINEPAT



Projet HYPOSO - Concertation des parties prenantes lors d'un atelier à l'hôtel HILTON



Survey le long de la rivière Miyeme dans le cadre du projet HYPOSO

Agroalimentaire

Le Made in Cameroon

s'exporte au SIAL 2022

Sous la bannière du Bureau de mise à niveau (BMN) des entreprises, des produits nationaux étaient présents au Salon international de l'agroalimentaire (SIAL).

Le plus grand salon de l'innovation agroalimentaire au monde s'est achevé le 19 octobre 2022 dans le Parc des expositions Paris-Villepinte au Nord de la capitale française. Au rang des 7200 exposants et 310 000 professionnels qui ont pris part à cette grand-messe de l'alimentation industrielle, se trouvait le BMN qui y a conduit cinq entreprises de son portefeuille appartenant au secteur de l'agroalimentaire.

Locataire du stand 3 A 107, le BMN et les entreprises accompagnées ont représenté le Cameroun à ce forum mondial qui regroupait plus de 100 pays. Les exposants camerounais ont ainsi eu l'occasion de présenter leurs produits aux professionnels de la distribution et de la restauration, mais aussi de faire découvrir les prochaines tendances commerciales, et nouer des partenariats d'affaires.

Distribution et commerce, industrie agroalimentaire, restauration, professionnels du vin... tous les grands acheteurs des cinq continents ont effectivement visité ce salon pour trouver de nouveaux produits alimentaires, de nouveaux fournisseurs, et faire des rencontres professionnelles en B2B.

Sous la bannière du BMN, les entreprises NT Food, SCTIM, Dema Compagny, Authentic Food et Fine Biscuits ont présenté des produits agroalimentaires très appréciés par les visiteurs en raison notamment de « leur essence bio », explique Arun L. Bharwani représentant du fonds d'investissement Merchant investors LTD.

Dans le détail, NT Food qui commercialise des produits agroalimentaire sous la marque « Tanty » a entre autres exposé sa bouillie infantile, ses caramels, et ses chips ; SCTIM a présenté sa gamme très variée de produits laitiers, tandis que Dema Compagny a fait découvrir ses biscuits de marque « Sprits » très appréciés pour leur non teneur en gluten, en



sel, en sucre ajouté, et leur richesse en fibres, en vitamines et minéraux. Authentic Food et Fine Biscuits étaient respectivement représentés via leurs produits à base de poudre 100% beurre de cacao, et biscuits de patate.

Pour Thieri Nyamen Njampon, « le SIAL a été une formidable opportunité en ce sens qu'il nous a permis de nous frotter aux entreprises africaines, européennes et américaines, et de voir qu'il y a encore beaucoup de travail à faire », explique le promoteur de NT Food. Abdoulaye Abassi, le PDG de SCTIM retient une expérience « très enrichissante. Nous avons été approchés par plusieurs groupes. Certains se sont dits intéressés par notre manière de produire, d'autres nous ont proposé de nouveaux emballages. Nous avons également pris conscience que nous avons certaines matières premières chez nous qui sont encore inexploitées alors qu'il y a une forte demande ».

Selon Alida Demfack, « le SIAL 2022 a été l'occasion de rencontrer des clients potentiels, mais aussi des fournisseurs de matières premières qui

nous ont proposé des prix très attractifs ce qui pourrait nous permettre de réduire nos coûts de production et être à la fois compétitifs sur le marché local et international », indique la patronne de Dema Compagny qui regrette cependant que « le BMN n'ait pas eu plus de moyens pour donner davantage de visibilité aux entreprises camerounaises et à leurs produits ».

Interpellée justement sur le sujet par la presse, Chantal Elombat Mbedey, le directeur du BMN a expliqué « que malgré la difficile conjoncture actuelle, de gros efforts ont été consentis pour assurer la présence des entreprises camerounaises à cet évènement majeur dont le coût de participation est conséquent. L'essentiel c'est que le Cameroun et son savoir-faire en matière agroalimentaire se vende dans ce forum mondial. Ce qui a je crois été le cas ». Après cinq jours d'exposition, le SIAL s'est refermé en donnant rendez-vous en 2024 aux professionnels de l'agroalimentaire, de la distribution et de la restauration.

Yanick N. YEMGA

PRO - PME

FINANCEMENT S.A.



Le Partenaire de la PME

Siège Social : 68, Avenue de Gaulle - B.P.: 2373 Douala
Tél.: (237) 233 42 31 03 / 233 42 31 05/ 677 50 08 13
Fax : (237) 233 42 31 09 / Mail : propmefinancement@propme.cm
www.financement.propme.cm

Interview

Chantal Elombat Mbedey

Nos entreprises ont pu voir ce qui se fait de mieux au monde

Le directeur du Bureau de Mise à Niveau des Entreprises (BMN) parle de la présence de cette institution au Salon international de l'agroalimentaire (SIAL) 2022.



Quel est le sens de la présence du BMN au SIAL 2022 ?

Le Bureau de mise à niveau des entreprises camerounaises a conduit cinq entreprises au Salon international de l'agroalimentaire (SIAL) 2022 qui s'est tenue du 15 au 19 octobre à Paris-Villepinte. De ces cinq entreprises, trois étaient physiquement représentées par leur chef, et deux n'ont malheureusement pu être présentes en raison notamment de contraintes administratives. La présence du BMN au SIAL qui est le plus grand évènement mondial de l'innovation en matière d'agroalimentaire, procède du souci d'offrir aux entreprises de notre

portefeuille sélectionnées, une vitrine d'exposition de leurs produits, mais aussi l'occasion de voir ce qui se fait de mieux dans leur secteur, et de nouer des partenariats d'affaires. La mise à niveau étant un processus continu d'amélioration, et il était indispensable surtout dans un contexte de libre-échange avec l'Union européenne, et d'avènement de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf), que nos entreprises soient préparées et informées sur les tendances et innovations dans leur secteur, d'autant qu'elles auront ou ont déjà, pour concurrents des entreprises étrangères. Le BMN en tant que bras séculier du gouvernement en matière de mise à niveau des entreprises a tenu à conduire ces

entreprises de son portefeuille à ce grand salon où le Cameroun qui est un pays de grand potentiel agroalimentaire ne pouvait être absent.

Comment et pourquoi le BMN a-t-il retenu un nombre si modeste d'entreprises ?

La participation à un salon comme le SIAL coûte assez cher, et malgré notre bonne volonté, il n'est pas toujours possible d'aller au-delà de ce qui a été fait. Nous faisons au mieux des moyens disponibles. Le plus important c'est que les entreprises sélectionnées au terme d'un appel à manifestation de candidature exposent leurs produits, promeuvent le made in Cameroon, voient les tendances de leur secteur, se remettent en question et nouent des partenariats d'affaires.

Quel bilan le BMN peut-il dresser de cette participation au SIAL ?

Les objectifs que nous nous étions fixés au départ ont été globalement tous atteints. Certes, nous aurions aimé que toutes les entreprises soient physiquement présentes, et cela n'a pas été le cas en raison notamment de contraintes administratives, mais le feedback des entreprises est positif. Leurs produits ont été exposés, appréciés par les visiteurs du Salon, et elles ont pu nouer des contacts d'affaires ce qui est évidemment très important. Nos entreprises ont aussi pu se frotter aux entreprises qui excellent dans leur secteur. C'est une saine émulation qui leur est bénéfique puisque cela permet de rehausser les standards de fabrication de leurs produits.

Yanick N. YEMGA



« Le Cameroun a été représenté »

Nous avons un sentiment de satisfaction déjà par rapport à l'initiative prise par le Bureau de mise à niveau de conduire cinq entreprises de son portefeuille à ce Salon. Cela a effectivement permis que le Cameroun ne soit pas absent à ce grand rendez-vous mondial. Je voudrais m'attarder sur les deux objectifs du Salon : dessiner l'alimentation de demain et rassembler les professionnels de l'industrie agroalimentaire dans les attentes et les habitudes de consommation des pays du monde entier. Quand vous regardez ces deux objectifs, cela doit nous amener à nous positionner à travers l'expertise du BMN pour proposer des produits compétitifs en termes de qualité et de prix en nous appuyant notamment sur le créneau du bio.

Jean Jacques NGANGUE DOOH, représentant du Syndustricam (Syndicat des industriels du Cameroun) au Comité de pilotage du BMN

« Ce salon a été une expérience très enrichissante »

Ce salon a été une expérience très enrichissante. Nous avons eu l'occasion de voir ce qui se fait le mieux dans le secteur de l'agroalimentaire. A travers le BMN nous avons pu voir une application concrète du discours du chef de l'État qui invite les jeunes à saisir les opportunités qu'offrent le Cameroun pour contribuer à faire émerger notre pays. Nous avons été approchés par plusieurs groupes qui nous ont proposé opportunités de partenariats. Nous repartons satisfaits de ce Salon et allons capitaliser cette expérience pour faire grandir notre entreprise.



Abdoulaye ABASSI, le PDG de SCTIM



« Le SIAL nous a permis d'avoir des contacts extraordinaires »

Nous avons compris en participant au SIAL qu'il y a encore beaucoup de travail à fournir. En nous cantonnant au marché camerounais nous nous enfermons alors qu'il y a énormément d'opportunités. Nous allons travailler davantage pour donner plus de valeur ajoutée à nos produits. Le SIAL nous a permis d'avoir des contacts extraordinaires de distributeurs sur l'Europe, sur l'Amérique et l'Amérique latine. Il serait souhaitable qu'à l'avenir un budget plus important soit consacré à ce type d'activité pour donner plus de visibilité parce qu'en définitive, c'est le Cameroun qui est représenté.

Thieri Nyamen Njampon, PDG de NT Food

« Nous avons renforcé notre crédibilité »

En participant au SIAL 2022, nous avons pu voyager à travers le monde et rencontrer des clients que nous avons déjà ; ce qui a renforcé notre crédibilité auprès d'eux. Nous avons aussi pu rencontrer des clients potentiels, mais aussi des fournisseurs de matières premières qui nous ont proposé des prix très attractifs ce qui pourrait nous permettre de réduire nos coûts de production et être à la fois compétitifs sur le marché local et international. Nous aurions néanmoins souhaité que le BMN ait plus de moyens pour donner davantage de visibilité aux entreprises camerounaises et à leurs produits.



Alida Demfack, PDG de Dema Compagny

SODEPA :

« Assurer une production animale et ses dérivés soutenue et diversifiée tant en quantité qu'en qualité » tout en contribuant au développement socio-économique aux niveaux, local, national et sous régional.



Koulagna Koutou Denis
Directeur Général de la SODEPA

Transformée à la faveur du Décret n° 2021/091 du 12 février 2021, la Société de Développement et d'Exploitation des Productions Animales (SODEPA) a été créée par Décret n° 74/182 du 08 mars 1974, modifié et complété par le Décret n° 81/395 du 09 septembre 1981.

Elle a pour but de produire à l'échelle nationale, des produits carnés frais pour la consommation des ménages et des produits dérivés à travers la gestion des Ranchs, Abattoirs et Boucheries.

Entreprise de développement, elle dispose d'un patrimoine foncier d'environ 383 233 hectares disséminés à travers les Unités Opérationnelles lui permettant de réaliser ses missions notamment au sein : des Ranchs, des Zones d'Aménagement Agropastoraux, des Abattoirs et des boucheries.

De manière globale, les missions confiées à la Société, portent entre autres sur :

- ♦ *L'aménagement des périmètres pastoraux ;*
- ♦ *Le développement des cheptels ;*
- ♦ *La transformation et la commercialisation des produits et sous-produits d'élevage ;*
- ♦ *Et l'exécution de toutes les opérations ou missions de service public liées à l'objet de l'entreprise ou de toutes autres missions à elle confiées par l'Etat.*

La récente transformation de la SODEPA vient consacrer pour la première fois au Cameroun, **la mise en place d'un stock de sécurité viande dans les entrepôts frigorifiques.**

POUR UNE FILIERE D'ELEVAGE MODERNE

La vision de la Société de Développement et d'Exploitation des Productions Animales est de : « *contribuer à la promotion d'une filière d'élevage moderne qui garantit la croissance, l'emploi et l'autosuffisance en protéines animales à l'horizon 2035* » en vue de s'arrimer à l'émergence du pays tout entier.

Dans sa vision de moderniser le secteur de la production animale, le Gouvernement à travers le Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales (MINEPIA), oriente la SODEPA, vers :

- ♦ *Une évolution pour un élevage de deuxième génération dans les ranchs ;*
- ♦ *L'industrialisation de la filière bovine par la modernisation des abattoirs, la construction des entrepôts frigorifiques et des boucheries témoins.*

LA SECURITE ALIMENTAIRE : UNE PRIORITE

Au-delà de ces missions statutaires, elle a pour objet le développement de l'élevage, l'amélioration de la sécurité alimentaire au Cameroun et de l'exécution de toutes les opérations ou missions de service public liées à l'objet de l'entreprise et se rattachant directement ou indirectement aux activités ou de nature à favoriser le développement de l'élevage, que le Gouvernement pourrait lui confier suivant un cahier de charge.



ABATTOIRS MODERNES ET MOBILES

Ce sont des Unités de Production de viande bovine, ovine et porcine. Outre les abattoirs mobiles pour porcs et petits ruminants, la SODEPA dispose de trois (3) abattoirs industriels :

- ♦ WAKWA-NGAOUNDERE (Adamaoua), d'une capacité d'abattage de 250 bovins par jour, transféré dans le cadre du PLANUT et qui a fait l'objet de plusieurs tests ;
- ♦ ETOUDI-YAOUNDE (Centre), d'une capacité d'abattage de 400 bovins, 200 ovins et caprins et 100 porcins par jour ;
- ♦ BONENDALE-DOUALA (Littoral), d'une capacité d'abattage de 200 bovins, 200 ovins et caprins, et 100 porcins par jour.



LES BOUCHERIES

Les boucheries de l'abattoir d'ETOUDI-YAOUNDE et celui de BONENDALE-DOUALA sont opérationnelles et permettent de vendre de la viande de qualité aux normes à la population à moindre coût.

Une nouvelle Boucherie moderne pilote a été officiellement ouverte le 20 décembre 2021 à Ebolowa.



POUR UNE VIANDE DE QUALITE

Le souci premier de la SODEPA est de mettre à la disposition de la population, l'importante source de protéines pour une alimentation saine et équilibrée, de la viande de qualité aux normes.

C'est à ce titre qu'en exécution du très haut accord du Chef de l'Etat, la SODEPA dispose de quatre (04) Entrepôts Frigorifiques (Yaoundé, Kribi, Ebolowa et Ngaoundéré-Wakwa) et de neuf (09) véhicules frigorifiques transférés dans le cadre du Plan d'Urgence Triennal pour l'accélération de la croissance (PLANUT).

Les Statuts récemment approuvés par Décret n° 2021/092 du 12 février 2021 viennent asseoir une série de réformes engagées au sein de l'entreprise.

D'ailleurs elles vont permettre à la SODEPA d'être l'instrument de l'Etat dans le cadre de l'accompagnement des acteurs vers un élevage de seconde génération par la mise à disposition :

- ♦ Des géniteurs à haut rendement ;
- ♦ Des semences des espèces fourragères à valeur ajoutée ;
- ♦ D'une assistance technique et d'encadrement des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTR) pour l'aménagement des périmètres agro-pastoraux.



SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET D'EXPLOITATION DES PRODUCTIONS ANIMALES

Rue Foe B.P.1410 Yaoundé - Tél +237 222 20 08 10

E-mail : infos@sodepa.cm www.sodepa.cm



SoFaVinC

Société de Fabrication des Vins du Cameroun

Depuis 1993



Jef-T Prod



+237 679 52 08 30



María

Séduisez
Naturellement

+21 L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération



Yaoundé - Nsam



Sofavinc



Cyrill EDOU ALO'O

“Nous avons aménagé des taux d'impôts ciblés”

Dans cet entretien accordé à “Cameroon Tribune”, Cyrill Edou Alo'o Directeur Général du Budget donne toutes les clés de compréhension des contours du budget 2023.



M. Cyrill Edou Alo'o, DG du Budget.

LDM: Le lancement du budget 2023 se fait dans un contexte difficile pour l'État, mais davantage pour les ménages qui subissent déjà la cherté du coût de la vie. Quelles sont les dispositions concrètes prises dans la loi de finances pour soulager les Camerounais ?

CEA: La Loi de finances est votée pour apporter une stabilité économique et une stabilité sociale. Nous avons des niveaux d'inflation élevée dans beaucoup de pays. Le Gouvernement a renoncé et sacrifié des valeurs mercuriales à la douane pour ne pas renchérir le coût du fret. Tout cela aide à empêcher que l'inflation ne soit démultipliée démesurément. Le Gouvernement a notamment pris des mesures afin que la

valeur du fret ne soit pas reflétée. Lorsque vous achetez la bonbonne de gaz domestique à 6 500 FCFA, elle coûte réellement 13 500 FCFA. Le budget supporte la différence. Cela signifie que, si le budget n'était pas élaboré ainsi, vous devriez payer normalement 13 500 FCFA. Idem pour le litre d'essence qui est vendu actuellement à 630 FCFA pourtant au niveau du marché, il coûte 1 350 FCFA. Vous avez suivi ce qui s'est passé en RCA où les Centrafricains paient plein pot (tarif sans remise ou réduction, Ndlr). Le Chef de l'État a parlé de 700 milliards de FCFA que l'État paye pour que le prix ne soit pas au niveau réel. Ce sont des choses concrètes qui sont faites. Les choses pourront peut-être évoluer,

mais il faut quand même avouer que le Gouvernement fait des efforts. Vous avez le prix du pain qui n'a pas évolué, c'est parce que l'État a subventionné les meuniers à plus de 30 milliards de FCFA pour que le prix du blé ne grimpent pas. Ce sont-là des mesures concrètes visant à soutenir le pouvoir d'achat des Camerounais. Le Gouvernement travaille pour l'import-substitution, c'est-à-dire soutenir les secteurs de production pour permettre que nos industries transforment la matière première locale. Les Lois de finances qui sont votées ainsi que celle de 2023 vont dans le sens de préserver, c'est-à-dire permettre qu'on ne ressente pas l'inflation telle qu'on aurait dû la ressentir. C'est ce qu'il faut savoir et ce sont des efforts qu'il faut apprécier.

LDM: Sauf que dans le même temps, ils doivent déboursier plus pour acheter le timbre fiscal, le droit de timbre automobile, pour ne citer que ces services dont les coûts ont augmenté...

CEA: Où trouvons-nous de l'argent pour subventionner les meuniers ? La reconstruction du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. Nous voulons des projets. Le Ministre des Finances a annoncé la poursuite des projets d'infrastructures dans le Littoral. Pour toutes ces charges-là, il faut des ressources. C'est pour cette raison que nous avons choisi des secteurs d'élargissement de l'assiette. S'agissant du timbre d'aéroport, si quelqu'un paye un billet d'avion pour se rendre en France, cela suppose qu'il a des moyens et nous lui demandons donc une contribution supplémentaire. Pour un citoyen qui peut s'offrir un véhicule et l'entretenir, cela suppose également qu'il a des moyens. Vous apportez une petite contribution en fonction du gabarit de votre voiture. Je pense que c'est logique. C'est vrai qu'on ne va jamais se



Un échangeur sur l'autoroute Kribi Lolabé.

réjouir lorsqu'on demande de payer plus, mais nous devons comprendre qu'à côté des charges, il faut des ressources. C'est pourquoi nous avons aménagé des taux qui sont bien ciblés. Pour revenir sur le timbre fiscal, au Sénégal, il coûte 2 500 FCFA contre 1 500 FCFA au Cameroun.

LDM: Les réalités ne sont pas les mêmes pour ces deux pays ...

CEA: Justement, cette différence de prix tient compte du fait que les réalités ne sont pas les mêmes. Nous ne sommes pas montés à 2 500 FCFA en tenant compte de cela. Tout le monde s'est plaint lorsqu'on a relevé les frais du passeport mais aujourd'hui, les gens sont contents de le faire en 24h. Parfois, c'est aussi pour améliorer la qualité du service. Je pense que les taux qui ont été proposés ne sont pas injustes.

LDM: Sur les réformes mises en œuvre dans le cadre du programme avec le Fonds monétaire international dont une mission séjourne actuellement au Cameroun, où en est-on et comment lesdites réformes se traduisent-elles dans la loi de finances 2023 ?

CEA: Les réformes sont mises en œuvre dans la Loi de finances. Le rôle du FMI, c'est

d'assurer la stabilité financière internationale. Lorsqu'il vient dans un pays, il s'occupe premièrement de la viabilité extérieure, c'est-à-dire de la monnaie. Il faut que nous ayons une économie et une sous-région qui préserve ses réserves de change parce que si nous avons une viabilité extérieure qui dérape, la monnaie va être attaquée et on va se trouver dans une situation difficile comme la dévaluation. Or tout ceci perturbe le pouvoir d'achat des populations. Nous faisons des gestions budgétaires qui permettent de préserver la stabilité extérieure et le FMI suit cela car s'il y a des perturbations monétaires dans la zone, cela va affecter l'ensemble du système financier d'abord régional et ensuite international. Nous avons également la question de la dette. Si vous avez une mauvaise dette, une dette insoutenable, vous devenez insolvable et ce n'est pas de nature à garantir le respect de votre économie. Ce sont des questions sur lesquels nous discutons avec le FMI, notamment le niveau et la qualité de notre endettement. Il y a également le budget. Un budget ne doit pas créer l'instabilité. Il doit avoir des niveaux de déficits soutenables. Nous avons un budget qui a été construit sur un déficit de 0,9% alors que nous avons la possibilité d'aller à 3%. Le

déficit, en français facile, c'est la part du budget qui va nécessiter d'aller emprunter. Avec un déficit à 0,9%, cela signifie que nous avons extrêmement serré les dépenses pour qu'on ne soit pas obligé d'aller emprunter. Tout cela vise à garantir la stabilité de nos finances publiques à court, moyen et long termes.

LDM: Abordez-vous également la question de la subvention des carburants avec le FMI ?

CEA: C'est tous les jours.

LDM: Où en est-on à ce jour concernant lesdites subventions qui alourdissent les dépenses de l'Etat ?

CEA: Nous avons discuté. Le Chef de l'Etat a parlé à la Nation. Ce sont des décisions qui appartiennent aux plus hautes autorités. Il ne m'est pas possible d'en parler car je n'en sais rien. Nous allons voir ce qui va se passer par la suite. Mais en ce qui concerne le stade où nous sommes actuellement, nous avons dans la Loi de finances, 350 milliards de FCFA pour continuer à subventionner les carburants. Les subventions vont se poursuivre. Avec des enveloppes moins importantes ou plus, l'avenir nous le dira. Par le passé, nous étions autour de 120 à 140 milliards de FCFA et on n'en parlait pas trop. Mais chaque année on a



toujours eu les subventions à des niveaux qui n'influençaient pas autant le budget. Ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

LDM: Pour 2023, l'Etat s'est fixé pour objectif, dans la réalisation du budget, la consolidation budgétaire et de la reprise économique, l'accélération de la transformation structurelle, entre autres. Que doit-on comprendre, de manière simple, par ces concepts que certains trouvent ronflants ?

CEA: Ces termes ont l'air savant c'est vrai, mais les Camerounais doivent savoir que c'est le jargon lié au budget. Si on s'arrête par exemple à la consolidation budgétaire, il faut simplement comprendre que c'est l'ensemble des actions qui permettent d'augmenter les recettes propres de l'Etat, de maîtriser la dépense et de garantir un endettement économiquement viable et soutenable. Pour garantir l'augmentation des recettes propres, on retrouve ainsi dans la Loi de finances des mesures fiscales soit d'élargissement de l'assiette pour que le plus grand nombre contribue au développement du pays, soit de soutien de l'activité économique, pour que les acteurs économiques qui sont au centre de la production de la production soient capables de produire mieux afin qu'en retour, on ait la plus-value économique en termes de nouvelles recettes propres. Concernant la dépense, nous devons la maîtriser pour que pendant que nous relevons nos recettes, nous dégagions les marges budgétaires pour nous permettre de dépenser ce que nous avons produit, nous évitant ainsi de recourir à un endettement insoutenable. Et parlant de l'endettement justement, il doit également être maîtrisé, mais surtout éviter d'en créer de manière incontrôlée. Il est aussi question que les dettes que nous contractons soient économiquement, financièrement et socialement rentables. C'est-à-dire qu'il faut prendre des dettes qui permettent de produire de quoi les rembourser, et dans les meilleures conditions. D'où la préférence, ces dernières années du recours à un endettement long et au marché financier local parce que, en nous endettant en franc CFA, on court moins de risques.

LDM: La conjoncture internationale n'est pas encore propice à la reprise que le Cameroun souhaite tant. Quels leviers comptez-vous actionner pour atteindre ces objectifs ?

CEA: Le monde a été secoué ces dernières années par de multiples crises qui ont totalement dérégulé le système économique



Création d'une pépinière de semences de blé au Cameroun.

mondial. Les conséquences de la pandémie liée au Covid-19 ne sont pas encore évacuées et le conflit russo-ukrainien subsiste avec son lot de perturbations, notamment énergétiques et alimentaires. Beaucoup de partenaires économiques du Cameroun envisagent des récessions ou au moins un ralentissement de l'activité économique et cela a forcément des conséquences sur notre pays. Pour l'année prochaine, les incertitudes demeurent. Nous allons compter sur nos forces habituelles. D'abord la loi de finances qui est une loi de finances de combat où le gouvernement fixe des objectifs clairs. Nous voulons d'ailleurs nous réjouir de la jeunesse et de la clairvoyance des choix opérés par les autorités du Cameroun. Car il faut le dire, nous avons un gouvernement qui a la lucidité dans les prises de décisions. Il n'engage pas le Cameroun dans les décisions hasardeuses. Nous avons aussi la combativité des Camerounais dans tous les secteurs. Nous avons des compétences avérées qui nous permettent de ne pas sombrer quand nous sommes en difficulté. Il faudrait également continuer de cultiver la confiance qui règle avec la communauté des partenaires qui va continuer de nous appuyer. Ce sera aussi un axe fort parce que si cette communauté ne nous accompagne, certes nous pouvons continuer à progresser mais ce ne sera pas avec la même vitesse.

LDM: Quid des actions concrètes à mener ?

CEA: Au niveau de l'action, nous allons d'abord nous atteler à rendre effectives les mesures annoncées par le Président de la République dans son adresse de fin d'année. Notamment les importants projets miniers et autres infrastructures de deuxième génération dont l'opérationnalisation permettra sans aucun doute d'accélérer la croissance du Cameroun. Nous allons ensuite consolider la sécurité parce que si un Etat n'a pas de sécurité, c'est difficile d'avancer. Troisièmement, il y a l'import-substitution qui nous préserve de la dépendance économique et alimentaire. L'import-substitution avait l'année dernière 30 milliards en dépenses réelles en plus des mesures fiscal-douanières déjà votées dans la loi de finances depuis 2019. On a ajouté de nouvelles mesures fiscal-douanières pour asseoir davantage cette politique afin que la production locale, dans les matières où nous avons l'avantage comparatif, soit améliorée. En matière douanière, il y a des droits d'accises qui sont prélevés sur les biens tels que le tabac, le whisky, les vins, les boissons gazeuses, les eaux minérales, les glaces de consommation, la mayonnaise, etc. Parce qu'on estime que nous en produisons. Et si ce n'est pas le cas, on a des substituts. Au niveau des impôts,



nous avons le renforcement du dispositif de promotion des secteurs agricoles, de l'élevage et de la pêche. Actuellement nous avons le poisson, le blé, le riz, le maïs. Ce sont des biens que nous importons beaucoup mais nous avons la capacité de production. Les exploitations agricoles, de l'élevage et de pêches bénéficient, quelle que soit leur taille, des avantages fiscaux en phase d'investissements et en phase d'exploitation. Nous savons qu'en développant ces productions, nous allons asseoir l'import-substitution.

En ce qui concerne les dépenses réelles mobilisées sous formes de crédits budgétaires, on a inscrits environ 136 milliards de F, au lieu des 30 milliards du précédent budget. Par ailleurs, il y a des projets spécifiques comme le Programme d'Appui au Renforcement de la Production Agricole au Cameroun (PARPAC) de la Bad qui apporte un appui substantiel de 41 milliards pour soutenir le Minader et le Minepia dans l'optique de renforcer l'import-substitution.

LDM: Qu'en est-il de la rationalisation des dépenses ?

CEA: Le programme de dépenses du gouvernement est soutenable et permet de tenir au contexte. Pour le moment, au niveau des dépenses courantes, nous garantissons le paiement des salaires et pensions, le service de la dette, le fonctionnement des services

publics, des transferts et subventions. Nous garantissons aussi d'autres engagements qui ont été pris au niveau des investissements, car nous devons finir les grands projets de première génération et finir les engagements initiés avant d'en prendre d'autres. Notre objectif de déficit est de 0,9%, bien plus faible que les estimations de 2022. C'est dire si le gouvernement travaille à réduire encore la marge de ressources qu'il faudra emprunter pour exécuter notre budget.

LDM: On découvre beaucoup de nouveaux impôts qui pourraient avoir pour effet direct le renchérissement du coût de la vie, dans un contexte où l'inflation fait déjà grincer les dents. Pourquoi cette pression supplémentaire ?

CEA: Il faut plutôt s'intéresser aux secteurs dans lesquels on a instauré ces nouveaux impôts. Est-ce des secteurs qui vont amplifier l'inflation ? Nous ne le savons pas. Lorsque nous prenons le timbre, il n'est pas un facteur qui influence la production. Quant à la vignette automobile si on achète la voiture, c'est qu'on a les moyens, pareil pour le billet d'avion. Donc les impôts sont placés sur une niche. La vignette n'a pas touché les motos, les tricycles et les voitures de transport en commun. Donc c'est une hausse des taux ciblée. Ceux qui ont plus de moyens vont contribuer plus d'effort. Derrière le visa par exemple, il y a eu une réforme des frais consulaires, semblable à la réforme du

passport qui a désormais facilité l'obtention de ce document de voyage. Il y a un objectif aussi de l'amélioration de la qualité de service dans les services rendus dans ce domaine. D'ailleurs, certains concitoyens plaident pour que la même réforme soit appliquée à la Carte Nationale d'Identité, dont l'obtention est depuis plusieurs, un véritable concours de patience. Cependant, il faudrait retenir que les éléments sur lesquels il y a eu des relèvements d'impôts sont ciblés et ont des objectifs non seulement de consolidation budgétaire, de justice sociale, mais aussi d'amélioration de la qualité de service, car on a pris le soin d'éviter les domaines qui peuvent amplifier l'inflation. A titre d'illustration, les mesures prises pour que le coût du fret n'augmente pas ont été maintenues.

LDM: Qu'a prévu l'Etat pour alléger le poids du coût de la vie aux populations ? En d'autres termes, peut-on espérer une augmentation de salaires ?

CEA: La question de l'augmentation de salaires dans les secteurs public et privé est une préoccupation permanente du gouvernement. Les très hautes autorités de l'Etat décideront en temps opportun des mesures spécifiques qui peuvent être prises dans ce sens.

LDM: L'an dernier, l'exécution du budget a démarré avec beaucoup de retard, notamment du fait de l'application Progmis. Quelles sont les mesures qui ont été prises pour changer la donne cette année ?

CEA: L'année dernière les perturbations étaient dues au fait que nous avons démarré un référentiel budgétaire et comptable adopté par l'ensemble des pays de la CEMAC. Le temps pour les acteurs de s'approprier ce nouveau code, cela a entraîné un retard dans l'allumage du budget de l'Etat. On a dû attendre un ou deux mois pour avoir une exécution fluide du budget. Actuellement, les applications informatiques Progmis et Patrimony ont été stabilisées dans leur intégration. Donc 2023 sera beaucoup plus tranquille sur le plan informatique et le budget sera exécutoire et exécutable dès ce mois de janvier.

Propos recueillis par

Jocelyne NDOUYOU-MOULIOM
Josianne TCHAKOUNTÉ

Les Dossiers du MINFI



Douanes camerounaises

Dans le secret des ressorts de la performance

A l'image de son administration soeur, la Direction Générale des Impôts, la Direction Générale des Douanes réalise une progression fulgurante ces dernières années en ce qui concerne ses performances quantitatives. En 2022, la Douane camerounaise a réalisé un chiffre record de 897, 4 milliards de FCFA, contre des prévisions de 863, 9 milliards de FCFA. Cette progression est la résultante d'une politique de modernisation de cette administration mise en place par le Gouvernement qui concerne entre

autres, la fluidification des procédures et la montée en puissance de la fonction de protection du tissu économique national. Par ces temps de promotion de l'import-substitution, cette dernière s'en trouve plus que jamais justifiée. Dans le dossier qui va suivre, il est fait état dans les détails des mécanismes mis oeuvre en dans le cadre mis en place de l'implémentation de cette politique de réformes tous azimuts de la Douane camerounaise.



Numérisation

Le digital au cœur de l'optimisation des recettes

En misant sur la révolution numérique pour relever les défis auxquels elle fait face, la DGD a renforcé son ancrage sur la modernisation des services et mis le cap sur la dématérialisation intégrale des procédures.



En plus de cette application, le Cameroun a mis au point Cameroon Customs Monitoring System (COSMOS), une application qui permet aux gabelous et aux usagers, de se connecter, via leurs Smartphones à la base des données de la Douane, afin de se renseigner sur la manière dont un véhicule a été introduit sur le territoire camerounais. « L'objectif recherché, insiste le Directeur Général de la Douane, vise à réduire les risques de corruption, en permettant concomitamment au public et à la Douane de partager l'information réelle sur le caractère frauduleux ou non d'une importation. Ce partage permet au service de prendre des sanctions appropriées en toute transparence. »

Ce vent de digitalisation est entré en vigueur dès janvier 2021 avec la limitation de l'accès des usagers aux bureaux des douanes ainsi qu'au Guichet unique des opérations du commerce extérieur en dehors de ceux ayant des contentieux ou désireux de valider des cautions.

Des restrictions dont le but ultime vise à permettre une utilisation optimale des plateformes Camcis et e-Guce qui permettent d'effectuer les opérations de dédouanement et de paiement des taxes et droits de douane à distance. Celles-ci ont été mises en place dans le cadre de la dématérialisation des procédures. Qui a pour objectifs non seulement de faciliter les procédures, éliminer les tracasseries, réaliser des gains de temps mais aussi et surtout de sécuriser les recettes et générer des données fiables et actualisées sur le commerce extérieur.

Gédéon ADJOMO

Les instruments de lutte contre le commerce illicite, la fraude, la contrebande, la contrefaçon que sont Halcomi, Cripfarm, « Stop II, Thunder ou encore Cosmos, permettent d'assurer une protection optimale de l'espace économique national. De Ngaoundéré à Ebolowa en passant par les aéroports de Douala, Yaoundé-Nsimalen, les criques de Youpwe ; Kousseri ou Kye-Ossi, ces outils sont mis en évidence avec efficacité et éloignent de plus en plus les opérateurs véreux qui veulent se soustraire de leurs obligations douanières.

Dans le même sillage, la DGD a mis en œuvre le « Camcis » (Cameroon Custom information système). Ce système d'information

douanière d'inspiration coréenne, venu en remplacement de « Sydonia++ », est entré en phase d'expérimentation le 1^{er} octobre 2021 sur les sites pilotes de Kribi, Douala-Youpwe, Yaoundé-Nsimalen, Kousséri et Ngaoundéré. Système de dédouanement électronique, Camcis intègre l'ensemble de la procédure de dédouanement des marchandises, raccourcit les délais nécessaires d'import-export pour la sécurisation opérationnelle des droits et taxes douaniers.

De par son originalité, le système a depuis sa mise en service, favorisé le développement de plusieurs applications numériques. L'on peut notamment citer « Custat » pour le contrôle des données croisées en douanes, « Sanaga » et le paiement électronique des droits de taxes de douane.

Résultats

Des amendes en hausse

de plus de 656%

Pour faire face au phénomène de fraude et de commerce illicite aux frontières, la Douane camerounaise a vu son système dissuasif et répressif exploser une partie de ses recettes au cours de l'exercice 2022.

De 547,2 millions de FCFA en 2021, les recettes issues des droits compromis ou éludés s'élevèrent à 1,9 milliard de FCFA au 13 décembre 2022.

Ce qui correspond à une hausse de 249,8% en valeur relative et de 1,3 milliard en valeur absolue. Ces gains réalisés par la production contentieuse sont le résultat du traitement de 272 dossiers, soit 297 affaires de moins que lors de l'évaluation précédente.

Quant aux amendes, les indicateurs connaissent également une hausse prodigieuse. Pour 2022, le montant cumulé des amendes payées par les usagers en délicatesse avec les services de la douane est passé de 590,352

millions de FCFA lors de la session précédente, à 4,4 milliards de FCFA. Ce qui correspond à une hausse de 3,8 milliards de FCFA en valeur absolue et 656,3% en valeur relative. En glissement annuel, on note une hausse du montant des droits compromis ou éludés, qui s'élevèrent à 15,4 milliards de FCFA en 2022 contre 13,13 milliards FCFA en 2021, soit une progression de 2,3 milliards de Fcfa. En ce qui concerne les amendes, elles se chiffrent à 20,6 milliards en 2022 contre 14,4 milliards FCFA en 2021, ce qui représente une évolution de 42,4%.

Pour la session du 13 décembre 2022, 04 Secteurs des Douanes ont participé à la production contentieuse. Le Littoral arrive en

tête avec 148 affaires pour 151,7 millions de FCFA de droits compromis ou éludés et 264,5 millions de FCFA d'amendes. Il est suivi par le secteur des Douanes Littoral II qui a examiné 54 dossiers contentieux pour une enveloppe de 52,8 millions de FCFA représentant les droits compromis ou éludés et une autre de 94,8 millions de FCFA pour les amendes. Dans le Centre, les gabelous ont recensé le 20 affaires qui à terme ont permis à la Douane de collecter 8,4 millions de FCFA au titre des droits compromis ou éludés et 4,1 millions de FCFA en termes d'amendes. Le secteur des Douanes de l'Adamaoua referme ce quartet de tête, avec un seul dossier enregistré pour 125 001 FCFA de droits compromis ou éludés et 50 000 FCFA d'amendes.

La liste des infractions ayant généré ces revenus tourne autour des fausses déclarations de valeur ; absence de rapport sur la valeur et la classification ou encore l'omission ou l'inexactitude sans incidence sur droits et prohibitions». L'infraction ayant généré le montant le plus élevé d'amendes est « L'importation sans déclaration », soit 808,01 millions de FCFA.

L'on peut également évoquer des infractions telles que l'inexécution des engagements souscrits dans les acquit-à-caution et soumissions, la fausse déclaration de valeur, le détournement de destination privilégiée, et l'importation sans déclaration dans le classement des infractions ayant généré un volume élevé de droits compromis ou éludés, soit 69,784.7 millions de FCFA.



Saisie d'une cargaison de produits de contrebande par la douane Camerounaise.

Gédéon ADJOMO



Cosmos

L'arme de dissuasion

massive contre les fraudeurs

Explosion du nombre de véhicules dédouanés, amélioration de l'image de la douane, recettes en augmentation... sont entre autres gains réalisés grâce à cette application.

La mise en place de COSMOS a été dictée par un contexte de crise de confiance entre la douane et ses usagers. En effet, le Code des Douanes exige des détenteurs de véhicules en circulation sur le territoire camerounais, la présentation des documents physiques justifiant leur dédouanement lors du passage aux postes de contrôle douanier. Malheureusement, nombre de contraintes administratives, notamment l'établissement de cartes grises en vue de l'immatriculation des véhicules, amènent les usagers à les déposer au Ministère des Transports. Pourtant ceux-ci doivent être conservés durant le délai réglementaire de trois ans. Parfois, ils sont simplement mal conservés ou égarés par les détenteurs des véhicules. « L'exigence de ces documents constituait une source de tensions entre les services de la Douane et les usagers. Dans le même temps, certains agents des Douanes mal intentionnés étaient capables de profiter de l'absence des documents exigibles pour faire pression sur les usagers et obtenir d'eux des pots-de-vin avec au final un impact négatif sur l'image de la douane » explique Fongod Edwin Nuvaga, Directeur Général des Douanes.

D'autre part, les importateurs de mauvaise foi alimentent volontairement la contrebande de véhicules en s'appuyant sur le fait que l'absence de documents exigibles, ne constitue pas une preuve suffisante de l'irrégularité de l'importation d'un véhicule. S'il y a doute, il ne peut être exercé sur l'importateur aucune pression à ce sujet ; aussi ces derniers en profitent-ils pour mettre sur pied des ententes avec les agents ou pour exercer sur eux des trafics divers.



Toutes ces préoccupations ont conduit à une tendance baissière à la fois du nombre de véhicules dédouanés avec un impact négatif sur les recettes douanières y relatives en dépit des contrôles routiers de la douane fréquents et présents sur l'ensemble du territoire national.

C'est ainsi qu'une équipe conjointe de douaniers et d'informaticiens a fait recours aux principes de l'intelligence artificielle, et développé l'application COSMOS. Celle-ci permet d'interroger, via un smartphone, la base de données de la Direction Générale de la Douane, pour avoir une information complète sur le statut douanier d'un véhicule à partir

de son numéro de châssis. « Cette application est également accessible au grand public via un portail dédié, permettant à chaque citoyen d'avoir les informations sur le statut douanier de son véhicule ou d'un véhicule quelconque proposé à la vente. Dans ce cas, soit le numéro de châssis est disponible dans le système d'information et prouve la détention régulière du véhicule dans le territoire, soit ce numéro de châssis n'existe pas et cela laisse conclure à un cas de contrebande. Dans ce second cas de figure, la Douane exerce son droit de saisie et de sanctions », souligne le DGD.

Gédéon ADJOMO

Performances

Vehicle imports to generate CFAF 130 billion by 2021

The Cosmos application has made it possible to correct imperfections related to customs practices, with a positive effect on the collection of revenue related to the entry of vehicles into Cameroon.



Véhicules importés au port autonome de Douala.

In 2020, the revenue collected on vehicle imports amounted to approximately USD 108 million. In 2021, with the commissioning of COSMOS, this revenue item generated about USD 209 million. For the first three quarters of 2022, this revenue line has already collected about USD 156 million, more than in 2020. "These excellent results can be explained by the fact that many owners of

vehicles that were fraudulently brought into the country avoided seizure by regularising their situation through the voluntary payment of duties and taxes due," explains the DGD.

To help reverse the downward trend in revenue from this item, the Minister of Finance, in a communiqué, asked all those who were irregularly holding vehicles to regularise their situation without fines until 31 December 2021. This had the effect of

increasing the number of vehicles cleared by April 2021. This number was close to 10,000 vehicles at the end of 2021.

In addition to the added value of COSMOS in terms of the performance of customs services, the benefits of this application also fall under the heading of improving the image of the customs service among users and its partners. For example, car dealers have welcomed the initiative because of the increase in sales of new vehicles, especially large vehicles, more specifically 4x4s, which used to be smuggled in.

At the level of the Ministry of Transport, employees were instructed to refrain from issuing transport documents (registration cards) without first ensuring through COSMOS that the vehicle has been regularly cleared through customs. Moreover, the Cameroonian police and gendarmerie already use this application during their respective controls.

"Cameroon Customs intends to consolidate and expand this efficient practice in the fight against vehicle smuggling. For some weeks now, the COSMOS application has been activated to combat fraud on goods in transit. The principle is the same as that of checking the customs status of vehicles," said Fongod Edwin Nuvaga.

Gédéon ADJOMO



Innovations

Des mesures pour optimiser la production locale

En plus de l'accroissement des recettes, l'administration douanière mettra également un accent sur l'import-substitution et l'adaptation de son cadre réglementaire en vue de le rendre conforme aux textes communautaires.

Les innovations douanières contenues dans la Loi des finances 2023 visent prioritairement à l'optimisation des recettes, à la protection de l'espace économique, à l'accélération de la politique d'import-substitution et redorer son cadre réglementaire en l'adaptant aux lois communautaires en vigueur en zone CEMAC. Aussi portent-elles sur le dynamisme des secteurs prioritaires que sont l'agriculture, l'élevage, la santé humaine et animale, la transformation locale du bois. Parce que l'espace économique national doit être préservé de l'invasion de certains produits qui déséquilibrent la balance commerciale du pays, des droits d'accises à l'importation ont été instaurés concernant les viandes de porc, de bœuf, de poulet, etc.

Ainsi, pour favoriser et développer l'industrie locale du bois, tous les appareils, équipements, matériels et outils importés destinés à la filière rentrent au Cameroun en franchise des droits et taxes de douane. C'est ce qui a amené le Gouvernement à porter le taux du droit de sortie applicable aux bois exportés en grumes à 50 % de la valeur Free on board (FOB) des essences. Dans la même veine, le poivre et le miel sont exonérés du droit de sortie à l'exportation, qu'ils soient manufacturés ou non.

Ces deux produits constituent depuis des années de gros pourvoyeurs de devises en raison de leur qualité. La décision des autorités concernant la suppression des droits de sortie sur ces deux produits, aura des effets sur la dynamisation de ces filières. La mesure concerne 30% de la production de poivre et



M. Fongod Edwin Nouvaga,
DG des Douanes.

environ 900 tonnes de miel destinés à l'exportation. Cela permettra également de mettre un terme aux exportations frauduleuses de miel dont souffre le secteur apicole et de renforcer la traçabilité de la production.

Une batterie d'exonérations est également accordée aux importations de semences animales et végétales améliorées, destinées au renforcement de la production animale et agricole. Toutes choses en rapport avec la politique d'import-substitution qui couvre à la fois les domaines de l'alimentation et de la

santé. En matière de santé humaine et animale par exemple, les vaccins pour la médecine humaine et vétérinaire, les médicaments à usage vétérinaire ainsi que les logiciels à usage médical importés ou encore les appareils, consommables, équipements et autres matériels médicaux importés, destinés au relèvement du plateau technique des formations sanitaires, sont exonérés des droits et taxes douaniers.

Pour les collectivités territoriales décentralisées, les taux du droit d'accises spécial destiné au financement de l'enlèvement et du traitement des ordures ont été fixés à 1% de la valeur imposable de toutes les marchandises importées, à l'exception des importations en franchise prévues par le Code des Douanes de la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC). Pour cette taxe, les projections de recettes s'établissent à 32 milliards de FCFA pour les collectivités territoriales décentralisées en 2022.

En plus de ces mesures, la douane a également fixé le cautionnement des opérations douanières et des activités liées aux exportations, la mise en œuvre du Code des Douanes révisé de la CEMAC, la mise en œuvre de la version 2022 du système harmonisé de désignation et de codification des marchandises ou encore l'évaluation des véhicules en cours d'usage.

Gédéon ADJOMO

OK PLAST

EMBALLAGES PLASTIQUES, SACS PP TISSÉS ET TUYAUTERIE

EMBALLAGES PLASTIQUES



TUYAUTERIE



SACS TISSES PP

SACS PP DE CIMENT



SACS PP GRAND PUBLIC



SACS PP PERSONNALISÉS



Situé à la Zone Industrielle MAGZI de Bonabéri, Entrée CAMI, Après Source du Pays
 Secretariat : 699 96 55 29 // Service Commercial : 691 79 76 76 - 656 04 04 04

commercial@okplastcam.com / commercial_okplast@yahoo.fr - www.okplastcam.com



Votre meilleur partenaire transit

EAGLE CAMEROUN

MANUTENTION PORTUAIRE

LOGISTIQUE

CONSIGNATION

TRANSIT

DEGROUPEMENT CONTENEURS

VOTRE MEILLEUR PARTENAIRE TRANSIT

TRANSPORT

MEILLEUR

VOTRE MEILLEUR PART

1996

Déjà 25 ans!

Et toujours à votre service...

Sise à la Base CNIC - Zone Wouri

B.P.: 3117 Douala

Tél.: +237 233 40 62 02

Fax: +237 233 40 82 69

E-mail: info@eagle-cmr.com

web.: www.eagle-cmr.com

- LABEL QUALITE COMITE FAL 2014 IMPORT
- LABEL QUALITE COMITE FAL 2012 IMPORT
- LABEL QUALITE COMITE FAL 2009 IMPORT
- PRIX CNCC CAPACITY BUILDING 2009
- LABEL QUALITE COMITE FAL 2008 IMPORT
- LABEL QUALITE COMITE FAL 2007 IMPORT/EXPORT
- LABEL QUALITE COMITE FAL 2004 IMPORT

- MEDAILLE D'HONNEUR DE L'ORGANISATION MONDIALE DES DOUANES (OMD)
- PRIX INTERNATIONAL GOLD STAR
- WORLD QUALITY COMMITMENT (WQC 100)



Taxes et droits divers

La douane optimise la collecte sur les téléphones portables

Outre l'import-substitution, la Direction Générale des Douanes pour cette année met le cap sur la fin de l'amnistie sur les terminaux téléphoniques déjà présents sur le sol camerounais et oblige désormais les importateurs à s'acquitter des droits et taxes assujettis à ces appareils.

Trois blocs de mesures encadrent les innovations douanières contenues dans la loi de finance 2023. Elles concernent le renforcement de l'espace budgétaire de l'Etat et la poursuite de la mise en œuvre de la politique de l'import-substitution, l'amélioration du climat social et de l'environnement des affaires et la lutte contre la fraude douanière et les trafics illicites. Ainsi, pour limiter la sortie des devises et concourir à l'équilibre de la balance des paiements, la DGD a pris six mesures d'optimisation de la collecte des ressources et d'infléchissement du recours aux importations.

Celles-ci dans le détail portent sur la rationalisation du cadre juridique de taxation des marchandises acquises par voie de commerce électronique ; l'optimisation de la collecte des droits et taxes de douane sur les téléphones portables, tablettes et terminaux numériques importés. Cette mesure vise à taxer ces différents appareils et équipements de communication et est assortie d'un abattement de 50% sur la valeur imposable des équipements mobiles importés pendant une période de 24 mois soit jusqu'au 31 décembre 2024.

La DGD a également effectué une refonte du régime douanier des marchandises importées destinées à l'exécution des marchés publics et procédé au relèvement et à la soumission de certains produits importés aux droits d'accises ad valorem, au titre de l'élargissement de l'assiette et la limitation du recours aux importations. Cela concerne les tabacs, les boissons alcoolisées, les vins de raisins, les

boissons gazeuses, les eaux minérales, les mayonnaises, moutardes, glaces de consommation, etc. Ces produits et autres subissent un relèvement de la taxe de 30% à 50%.

Sont soumis au droit d'accises ad valorem au taux de 25%, les articles et emballages en carton et en papier kraft, les papiers et ouates de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, des types utilisés à des fins domestiques, sanitaire ou de toilette, les bouchons, capsules et couvercles pour bouteilles, autres dispositifs de fermeture en plastiques et en métaux communs, les tubes et tuyaux et leurs accessoires, en matières plastiques.

Pour ce qui est de la fraude douanière et des trafics illicites, la DGD entend s'activer au renforcement des leviers de contrôle de la valeur en douane, du dispositif de répression de certaines infractions et de modernisation de la surveillance douanière. Cela passe par la déclaration de la politique des prix de transferts, et les transferts frauduleux de fonds sans importation effective des biens et services.

La Douane consacre aussi l'interdiction des opérations d'émission de fonds et/ou réception de fonds de l'étranger sans contrepartie justifiées en termes d'importation de marchandises ou de services dans le cadre



du commerce extérieur. «Toutefois, précise la DGD, les opérateurs économiques qui souhaitent procéder au règlement à partir du Cameroun des marchandises destinées à être livrées directement à des clients domiciliés hors du territoire national dans le cadre du commerce triangulaire, doivent solliciter l'autorisation préalable de l'Administration des Douanes.»

Désormais, l'Administration des Douanes est habilitée à utiliser des moyens techniques, aériens et navals pour la lutte contre la contrebande, la contrefaçon et autres trafics illicites. Ceci permettra de moderniser les moyens de contrôle de la Douane et de lutte contre la fraude douanière et les trafics illicites.

Gédéon ADJOMO

Les Dossiers du MINFI



www.guichetunique.cm
... Connectez-vous!



Impôts

A l'heure de la digitalisation tous azimuts

Au terme de l'exercice budgétaire 2022, la Direction Générale des Impôts a franchi le seuil symbolique de 2000 milliards de recettes fiscales. Un véritable record de mobilisation que cette administration stratégique de l'Etat doit aux réformes implémentées en son sein et dont les volets fondamentaux reposent sur la digitalisation des services et la simplification des procédures. Il s'agit dans le détail, de la réforme du système d'immatriculation des contribuables, la réduction des coûts de l'accomplissement des obligations

déclaratives des contribuables par l'implémentation de la télédéclaration des impôts et taxes et des déclarations des statistiques et fiscales, la transmission des pièces de procédures par voie électronique ainsi que la mise en place d'un système de télépaiement au profit des grandes entreprises. Le dossier qui va suivre vous plonge au cœur de différentes facettes de ce processus de modernisation de la DGI qui aboutit au final à un résultat appréciable et apprécié.



Impôts

2720 milliards pour la relance économique

Ces objectifs de mobilisation de recettes sont adossés à des incitations fiscales spécifiques dédiées substantiellement aux secteurs stratégiques que sont l'agriculture, l'élevage et la pêche.

Les objectifs de mobilisation des recettes fiscales de l'année 2023 à la Direction Générale des Impôts se chiffrent à 2 720,5 milliards de FCFA en 2023 contre 2 284,8 milliards en 2022.

Pour y parvenir, la DGI compte sur une batterie de mesures portant sur l'élargissement de l'assiette, la sécurisation des recettes, la promotion de l'import-substitution, la promotion du civisme fiscal et l'amélioration du climat des affaires.

S'agissant de l'élargissement de la base imposable, la DGI va procéder à l'extension du champ d'application de la Taxe spéciale sur les produits pétroliers au gaz naturel à usage industriel. Ce qui permettra d'accroître la production du gaz naturel à usage industriel, et va constituer une opportunité de taxation. Cette mesure rétablit également l'équité entre les industriels faisant recours au gasoil jusqu'ici taxés pendant que ceux utilisant le gaz étaient exonérés. Sont exclus du champ d'application de cette mesure, le gaz domestique et gaz servant à la production de l'électricité. Il y a également l'ajustement des tarifs du timbre de dimension ainsi que de certains timbres spécifiques.

S'agissant des mesures de sécurisation des recettes, la DGI met l'accent cet exercice sur la généralisation du télépaiement à tous les contribuables relevant de la Direction des Grandes Entreprises et des Centres d'Impôts de Moyennes Entreprises et sur l'Institution d'un taux sanction de l'IRCM fixé à 30% au lieu de 15% jusqu'alors pour les revenus versés dans les paradis fiscaux.

Quant à l'import-substitution qui va bénéficier d'une enveloppe de 136 milliards



Immeuble siège de la Direction Générale des impôts à Yaoundé

de FCFA, les mesures mises en place portent sur le renforcement du dispositif de promotion des secteurs agricole, de l'élevage et de la pêche à travers des incitations générales applicables à tous lors de la phase d'investissement.

Pour ce qui concerne l'amélioration du climat des affaires, l'administration fiscale se concentre sur la réduction de 28% à 25% du taux de l'impôt sur les bénéfices des PME, la réduction de 50% du taux d'acompte de l'impôt sur le revenu des entreprises de production pharmaceutiques et des engrais, l'extension aux PME du régime préférentiel d'acompte d'IR sur la marge. Ces allègements de la charge fiscale des contribuables sont

complétés par les mesures se rapportant au renforcement de la sécurité juridique des contribuables et à la simplification des procédures.

En ce qui est de la promotion du civisme fiscal, le fisc s'appuie sur la consécration du dispositif du « Partenariat fiscal intégré ». Ce dispositif innovant de promotion du civisme fiscal privilégie le dialogue et l'assistance et non la répression. Aussi les contribuables parties à ces conventions de partenariat bénéficient-ils des dispenses des contrôles fiscaux, des remises de pénalités ou encore des moratoires de paiement.

PCA



Société Nationale d'Investissement du Cameroun
Cameroon National Investment Corporation



SOCIETE NATIONALE D'INVESTISSEMENT DU CAMEROUN CAMEROON NATIONAL INVESTMENT CORPORATION

The Cameroon National Investment Corporation (SNI), one of the secular arms of the State in investment matters since 1964, has as principal mission to mobilize and channel national savings and all other financial resources towards the financing of economic investment operations in the industrial, agricultural, commercial and financial sectors, as well as in the services and hotel sub-sectors.

Its business purpose can be summarized as follows:

- **Venture capital** – Acquisition of shares through joint venture projects with partners ;
- **Capital development** – Participation in financial restructuring or the rehabilitation of companies through the provision of funds, consolidation of loans or advances;
- **Capital transfer and retrocession** : Acquisition of shares in existing companies with high growth potential ;
- **Loans and Guarantee**: Granting of loans and/or advances to companies in which it holds shares ;
- **Consultancy, Assistance and Trainings**: Provision of consultancy services to third parties;

Provision of State support in the implementation of strategic investments; Development of third party project ideas; Realisation of feasibility studies; Search and mobilization of funds; Search for technical partners; Organisation of seminars, workshops, conferences, colloquiums and forums either internally (initiated by the SNI) or upon request from external structures.

Les Services offerts par la SNI aux investisseurs ainsi que ses axes d'intervention comprennent : l'Appui aux Investissements Institutionnels (réalisation d'études, évaluation de projets et gestion d'opérations d'investissements pour le compte de l'Etat) ; Accompagnement des investissements privés (Appui au montage des projets, prise de participations); Analyse et développement d'opportunités d'investissement ; Mise en œuvre à travers des partenariats avec des privés, de projets viables visant l'industrialisation et les services ; Accompagnement dans le processus de restructuration des entreprises.

La SNI gère un portefeuille de trente-et-une (31) sociétés regroupées dans les secteurs primaire (06), secondaire (12) et tertiaire (13) dans les domaines d'intervention suivants: Agro-industrie, Pêche et Elevage, Transformation du bois, Métallurgie, Cimenterie, Textile, Industries Agro-alimentaires, Hôtellerie, Mines Liquides (Pétroles) et Solides (Minerais), Services (Transport, Transit, Micro- Finance). Confère ci- dessous, quelques sociétés du portefeuille de la SNI :

La SNI gère un portefeuille de trente-et-une (31) sociétés regroupées dans les secteurs primaire (06), secondaire (12) et tertiaire (13)



*Pour plus d'information,
bien vouloir nous contacter !*

Société Anonyme à capital public
Située à Rue Many Ewondo - B.P 423 Yaoundé - Cameroun
Capital Social : 26 134 830 000 FCFA
Tél. : (237) 222 22 44 22 - Fax : (237) 222 23 13 32
Courriel : sni@sni.cm – Site Web: www.sni.cm
N° Contr.: M12640000805P-RC/YAO/2006/B/1503

State Owned Public Limited Company
Located at Rue Many Ewondo- P.O. Box 423 Yaoundé - Cameroun
Share Capital : 26 134 830 000 CFAF
Tel. : (237) 222 22 44 22 - Fax : (237) 222 23 13 32
Email: sni@sni.cm – Website : www.sni.cm
Tax ID N°: M12640000805P-RC/YAO/2006/B/1503

GENERAL CONTRACTING, DEVELOPMENT AND CONSTRUCTION

OVER 20 YEARS OF...
BUILDING HOMES
BUILDING EXPERIENCES
BUILDING INFRASTRUCTURES
BUILDING ICONS
BUILDING DREAMS



TEL: +237 6 57 41 41 41

EMAIL: INFO@FORCECONSTRUCTION-CO.COM

WEB: WWW.FORCECONSTRUCTION-CO.COM


FORCE CONSTRUCTION
C O M P A N Y

Import-substitution

136 billion to supply the local market

This year, in addition to the substantial resources, this policy is followed by incentives for producers to democratise the prices of several foodstuffs.

This measure has been announced two years ago, but has been slow to take shape. This year, in order to give local producers the room to manoeuvre needed to optimally supply the market with quality local products at lower cost, a battery of incentives has been put in place. To ensure that this massive and profitable production is achieved, a budget of CFAF 136 billion was voted by Parliament. These budgetary credits will be used by the various administrations involved in the process to support local producers in the import-substitution process.

To encourage importers to invest in the

production and consumption of "made in Cameroon", the government has also committed itself to several levers such as fiscal and customs incentives, the institution or increase in the rate of excise duties on certain products to boost local production. These measures, which aim to make foodstuffs available to a larger number of people, concern in particular the agricultural, fishing and livestock sectors. There is also an adjustment of additional specific measures for operators in the processing sector.

These measures concern in particular the exemptions of the patent, of the VAT on agricultural inputs and equipment, of the registration fees on the transfers of

agricultural land and the loan agreements, of the land tax on agricultural land. Investors in this sector will also benefit from the exemption of tax and employer's contributions on salaries paid to seasonal agricultural workers. The State aims to reduce the cost of living by reducing the price of local foodstuffs by 20%. The incentives granted to producers also aim to promote the processing of local raw materials through a 30% reduction in the taxable base for ad valorem excise duties for beverages produced from local raw materials and a 50% reduction in the monthly income tax instalment for companies that process local raw materials in the agriculture, fisheries, livestock, leather and cabinet-making sectors.

According to Louis Paul Motaze, these measures are not to enrich producers without effect on prices or to produce at lower cost for illegal export of products to more promising markets. "I would like to call on producers to take responsibility for the success of this important reform which will give our economy the chance to strengthen its self-sufficiency and revive the domestic market. Consumers also have a big role to play in the success of this reform through their decision to favour "made in Cameroon" over imported products of equal value. This economic patriotism will help preserve the country's competitive advantages and strengthen national companies in the face of increasingly tough foreign competition," Louis Paul Motaze urged.

PCA



Un cliché du processus de transformation du cacao au Cameroun.



Stratégies

Une fiscalité propice à l'investissement et au développement

Acquis, défis et perspectives d'une administration au cœur du dispositif institutionnel de la mobilisation des ressources propres de l'Etat.

Pour un système fiscal moderne au service de la politique économique des autorités, l'ancien Directeur Général des Impôts, Modeste Mopa a fixé les bases. Il faut effectuer une mobilisation optimale des recettes fiscales, assurer la promotion économique des activités toutes filières confondues, et améliorer le climat des affaires. Parlant des acquis en ce qui est de la mobilisation des ressources fiscales, le DGI rappelle que Les recettes globales mobilisées par la DGI sont passées de 1 059 milliards en 2010 à 2 656 milliards à fin 2022, soit une moyenne mensuelle passant 88 milliards de FCFA en 2010 à 221 milliards de FCFA en 2022.

Toujours sur l'évolution des recettes d'impôts sur la période 2010-2022, Modeste Mopa indique les recettes du budget de l'Etat passent de 992 milliards en 2010 à 2 384 milliards en 2022. Le doublement du rythme annuel de mobilisation des recettes entre 2010 et 2022 fait mention d'une évolution de 1 392 milliards en valeur absolue, soit 140% en valeur relative. Quant à la moyenne mensuelle des recettes du budget de l'Etat central, de 83 milliards en 2010, elle s'établit à 199 milliards en 2022.

« Les recettes affectées étaient de 67 milliards en 2010 et devraient passer à 272 milliards en 2022 ; les recettes affectées ont été multipliées par 04 avec une évolution de +205 milliards entre 2010 et 2022. La moyenne mensuelle des recettes affectées était de 6 milliards en 2010 se hisse à 23 milliards en 2022 », expose le DGI. Du coup, concernant la pression fiscale souvent pointée du doigt, le Cameroun apparaît comme l'un des pays les moins



La construction des infrastructures routières au centre de la politique gouvernementale.

gourmands en matière de prélèvements fiscaux. Car, en comparaison aux pays de niveau de développement, seuls la Tunisie (32,4%) et le Sénégal (16,6%) affichent des taux de pression fiscale supérieurs à celui du Cameroun.

Le Cameroun affiche un taux d'évolution du taux de pression fiscale de +2% entre 2010 et 2019. Parmi les pays de niveau de développement comparable, seuls l'Ouganda (+3,9%), le Ghana (+2,7%) et la Tunisie

(+7,1%), présentent des taux d'évolution plus importants. Au Cameroun, son taux se situait autour de 15% en 2008, soit bien en dessous de la moyenne sous-régionale qui est de 21,7%.

Au regard de la loi-cadre sur l'incitation à l'investissement privé au Cameroun du 18 avril 2013, le Cameroun promeut une fiscalité qui favorise l'investissement. À titre d'illustration, 326 entreprises ont été agréées, 4000 milliards de FCFA d'investissements étaient attendus au terme des contrats signés



avec les investisseurs pour une génération de 106 215 emplois. Entre 2016 et 2020, la moyenne annuelle de la dépense fiscale se situe à 528 milliards. Les mesures les plus coûteuses portent sur les produits de première nécessité dont le riz avec une exonération de 52 milliards de FCFA par an, le poisson, 58 milliards par an, le blé, 30 milliards par an...

S'agissant du défi de l'élargissement de l'assiette fiscale, au regard du niveau des dépenses fiscales entre 2016 et 2020 qui se chiffrent à 2 638 milliards de FCFA, soit 20,78 % des recettes fiscales non pétrolières et 2,46 % du PIB, il y a nécessité de questionner la pertinence de ces dernières par rapport aux objectifs socioéconomiques poursuivis.

Contrairement aux pays développés où l'Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques (IRPP) représente la source la plus importante de recettes fiscales, au Cameroun, la contribution des particuliers demeure encore marginale. À titre d'illustration, les recettes cumulées de la taxe foncière et de l'Impôt sur les Revenus Fonciers ont représenté en 2020 moins de 7% des recettes fiscales globales, retenues à la source des salaires comprises. « Ce déséquilibre s'explique principalement par les difficultés de recouvrement des impôts fonciers dans un contexte d'incivisme fiscal et d'absence de moyens de contraintes spécifiques », explique Modeste Mopa.

S'agissant de la taxation des ressources naturelles, il ressort que les recettes minières mobilisées d'années en année sont inférieures au potentiel réel du secteur en raison de la prédominance de l'informel et de l'érosion de la base imposable à cause de l'utilisation abusive des incitations fiscales. Pour ce qui est de la fiscalité verte, elle reste embryonnaire parce que les dispositifs mis en place n'ont pas produit les effets escomptés notamment en ce qui est des prélèvements prévus dans le déversement des eaux. Il y a donc pour cela nécessité d'orienter le comportement des contribuables en tenant compte des impératifs liés à la protection de l'environnement.

Ces constats amènent le DGI à proposer que l'on préserve l'assiette fiscale contre d'une part, la fraude et l'évasion fiscale parce que le volume des flux financiers illicites, évalué à 6% du PIB occasionne des pertes fiscales annuelles de 100 milliards de FCFA. Et d'autre part contre la dématérialisation des transactions économiques qui rend la matière imposable de moins en moins saisissable. De plus, il faut également que la taxation de l'aide



L'assainissement du climat des affaires passe par une bonne circulation des hommes et des biens.

soit effective. Car, le stock de TVA prise en charge sur les marchés à financement extérieur coûte 300 milliards de FCFA par an. Pourtant, la Loi de finances 2019 a supprimé le régime de la prise en charge. Mais la réticence de certains bailleurs de fonds à supporter les prélèvements fiscaux dont la TVA et la Taxe sur le revenu, grèvent le rendement fiscal des marchés à financement extérieur.

Autonomiser l'économie et améliorer le climat des affaires

D'une part il faut renforcer la politique d'import-substitution afin d'améliorer la productivité de l'économie et d'accroître sa résilience face à la conjoncture macroéconomique mondiale. Il faut en un mot comme en mille, s'abriter des fluctuations des cours des matières premières et des denrées de première nécessité. S'agissant du climat des affaires, la DGI questionne les options à mettre en place pour maintenir un dispositif attractif et incitatif garantissant équité et efficacité.

C'est pourquoi, la DGI estime qu'il faut fiscaliser le financement de la sécurité sociale au Cameroun qui reste faible. Car, le poids des cotisations sociales sur les prélèvements globaux destiné au financement de la sécurité

sociale demeure faible au Cameroun avec seulement 7%, contre une moyenne africaine et internationale de 26% dans les pays développés. Il y a donc nécessité de trouver des sources alternatives de financement de la sécurité sociale.

Perspectives

Au plan de la politique fiscale, la DGI propose la rationalisation de la dépense fiscale, l'optimisation de la fiscalité des particuliers, le renforcement de la fiscalité environnementale, la réforme de la fiscalité locale, le renforcement de la politique de l'import substitution, le renforcement du dispositif anti BEPS, la poursuite de la décade des taux d'imposition.

Au plan de l'administration de l'impôt, Modeste Mopa fixe comme solutions, le suivi électronique des facturations, la rétrocession des CDI aux CTD, la création d'un nouvel échelon pour la gestion des grandes entreprises, la création d'une unité pour la gestion des très hautes personnalités, le développement du concept de « Partenaire fiscal intégré », la mise en place d'un dispositif de contrôle qualité, la géolocalisation fiscale.

PCA

DANGOTE CEMENT CAMEROON : All ready !



Bertrand MBOUCK
Country CEO - Dangote Cement Cameroon

Dear Customers,

Dear Partners,

Dear friends,

Our lanterns for 2022 have been extinguished, taking with each one of them the difficult moments of the year that required great efforts and sacrifices from all of us.

Indeed, despite the numerous challenges, Dangote Cement Cameroon has demonstrated exceptional ability and efficiency to operate with resilience. Despite the increasingly competitive market where international security and geostrategic difficulties have given considerable negative impact.

On the part of our customers and partners, the growth in the demand associated with local production capacities have significantly challenged our logistical efficiency in terms of supplies.

Our production costs increased, the maintenance of technical equipment was difficult, and there was relative uncertainty about investments. All of which did not contribute to facilitate access to our products and the purchasing power of our loyal consumers.

On a general social level, the shopping basket has become tensed due to this same international crisis. This has pushed many families into fear for what the future holds.

Fortunately, the Dangote Cement Cameroon big family has shown strong commitment and has done more than just damage control. It has equally remained on its feet, assuming its responsibilities towards its stakeholders. Thus, DCC has always sought to improve the volume of business level, framework and conditions of work and life for all.

In 2022, we once again joined the Group's activities by organizing relevant activities such as the "Dangote Safety Week" and the "Dangote Sustainability Week" among others.

Through our collective efforts, we have designed and implemented a robust corporate social responsibility policy, particularly in the areas of social services, education, and health. We have made a point of delivering projects that have a positive impact on people's lives. We equally provided scholarships, rehabilitated schools, roads; built community halls, water and electricity supply systems, and public gardens in various towns and regions of Cameroon. Our commitment to supporting Cameroon's culture remains strong, with a notable participation in various festivals.

All this is thanks to you, your efforts, and

your sacrifices. On behalf of the President of the Dangote Group, the Group Managing Director/CEO of Dangote Cement Plc, and myself, accept our deepest gratitude.

We urge you to continue in this same direction. We cannot but have a thought for our Institutional Partners, namely the Government and all the professional institutions, who showed real interest in supporting our business. May they find here, the expression of our profound and sincere thanks.

We will continue to offer our 3X 42.5R and Falcon 32.5R products you have all grown to love and trust. How could it be otherwise, since they are exactly what you need. Since our arrival in the market, Cameroonians have become used to building with peace of mind.

It is therefore with peace of mind that I ask you, as the year 2022 has gone, to all stand strong in the new Year 2023. It may be difficult and laborious if the international context does not improve. But I am sure that we are all ready. We may need to put in more efforts by developing new competences and skills.

Yes, we, the customers, the partners, and Dangote Cement Cameroon staff, are ready to move forward and overcome all the possible challenges of the New Year. The future belongs to those who dare and have ambition for themselves, for their country, and for their Continent.

We are the big Dangote Cement Cameroon family. Our ambition is to transform Africa. We are ready. Together, we will get there.

Happy New Year 2023 to all.

DANGOTE CEMENT CAMEROON :

Siège social : Base ELF, P.A.D. | Boîte Postale : 4 839 Douala-Cameroun
Tél : +237 664 40 97 60 | E-mail : infos@dangote.com | Site Web : <https://www.dangotecement.com/cameroon>

TRANSFORMING AFRICA



reprise



Build with peace of mind



Collection

The challenge of broadening the tax base

Sectors that are not subject to taxation are particularly targeted in order to contribute to public revenue and to finance the State's projects in various fields.



Une réunion de coordination dans un service de la DGI.

Each year, the state has to meet several commitments: to complete the famous emergence projects, notably the major structural projects of the first generation, and to start the second generation of these projects, to densify the road network, to deliver dams, to supervise the troops at the front, and to pay the salaries of public agents and other services. In order to fulfil these missions properly, it is necessary to have substantial resources of one's own and the contribution of bilateral and multinational partners.

Therefore, the administrations in charge of the budget are the first to be called upon during the various budget launch ceremonies in the country. The consultation meeting between the Directorate General of Taxes and the business community in Douala is an opportunity to explain to them the merits of the taxman's

offensive in the previously unexplored sectors which also deserve to be included and contribute to the constitution of national wealth through deductions made on their activities.

For the regional tax officials must boost revenues in their various financial districts, seek out taxable material to enable each official in charge to lead the collection of tax revenues in the local specificities. It is well known that the State loses important resources in several activities that are not taxed. This is the case for property tax, tax on agricultural income, slaughter tax and several activities in the informal sector that do not pay tax. These income-generating activities are not registered and are fiercely resisting any attempt to collect taxes from tax collectors.

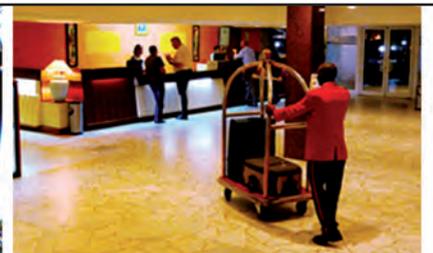
In the tax district of Centre I, for example, it was observed a year ago that about CFAF 3 billion in the land, informal and spare parts sectors

were escaping the attention of the tax authorities. At that time, local officials were called upon to ensure that several neighbourhoods such as Nkomkana in Yaoundé, where nationals from neighbouring countries were operating in the informal sector, came out of the woodwork. The same applies to property tax, which is stagnant in several cities that are experiencing a real estate boom. It would be in bad taste if greasy spoon and other stalls were taxed while the sale of car parts, which employs thousands of workers, does not contribute to the coffers of the public treasury.

The citizens who work in these sectors, even though they benefit from roads, where security must reign, are thus depriving the State of obvious revenues. The Minister of Finance Louis Paul Motazé has therefore instructed the tax and customs authorities at the recent conference of the central and external services of his department to work hard to mobilise the maximum amount of revenue in order to increase budgetary performance. Since three quarters of the state budget comes from these two administrations, it is inadmissible that activities with significant turnover bypass the tax authorities and conceal their income.

There is no need to focus on fraud and embezzlement of the funds collected, or of the benefits received by the tax authorities, taxation is a civic duty, no country has developed without its own taxable resources. All economic operators, wherever they come from and wherever they are, must honour their tax commitments. Security, health, education, water and electricity need financial resources to ensure collective well-being.

PCA



Idéalement situé en plein centre administratif de la ville de Douala, « porte d'entrée du Cameroun », à 10 mn de l'aéroport international, l'hôtel SAWA aux espaces verdoyants, vous propose 288 Chambres dont 13 suites.

Ideally located in the Douala administrative center, in a green and relaxing surrounding, 10 minutes from the international airport, the SAWA Hotel offers 288 rooms including 13 suites.



*Idéal pour vos affaires et votre détente
For business and leisure*

Hôtel SAWA

488, rue de Verdun-Bonanjo
BP 2345 Douala - Cameroun
Tél : +(237) 233 501 400
Fax: +(237) 233 423 871
E-mail : reservation@hotelsawa.com
www.hotelsawa.com





Dialogue avec le secteur privé

Le fisc et le patronat pour une relance prometteuse

Les crises d'autrefois et les mauvaises humeurs ont depuis le 13 septembre 2022 dernier laissé la place à des relations harmonieuses entre le Groupement Patronal du Cameroun et l'administration fiscale en prélude à l'année fiscale 2023. C'est dans cet esprit que les recommandations issues des assises avec le secteur privé ont été prises en compte dans la Loi des finances 2023.



Louis Paul Motaze et Celestin Tawamba, chantres d'un dialogue permanent entre le Gouvernement et le secteur privé.



Ecouter et être attentif aux doléances et sollicitations du secteur privé, recueillir les contributions complémentaires à la réflexion en cours sur la réforme de la fiscalité locale, sont entre autres objectifs de la concertation qui a réuni la DGI aux organisations socioprofessionnelles, le patronat et le secteur privé pris dans son ensemble. Car, les multiples crises qui ayant émaillé les relations entre les milieux d'affaires et l'administration fiscale ces deux dernières années, ont souvent conduit à des mesures de court terme qui favorisent la poursuite de l'activité au moment où celle-ci suffoque du fait des

effets néfastes de la conjoncture défavorable. Si les entreprises ont développé une résilience à toute épreuve face à ces défis, il est clair que l'administration fiscale n'est pas toujours perçue comme un maillon essentiel de la protection de l'activité économique et de la préservation des emplois si chèrement acquis par les travailleurs.

Aujourd'hui, plus que par le passé, la convergence de vue entre la Direction Générale des Impôts, les organisations socioprofessionnelles et le patronat est le ciment de l'édification d'un système fiscal efficace, juste et équitable. C'est pourquoi le fisc a donné l'occasion aux milieux d'affaires de contribuer à l'élaboration des grandes lignes de la loi fiscale de l'exercice 2023 afin que les préoccupations des milieux d'affaires soient adressées de manière plus dynamique et progressive tout au long de la collaboration entre les deux partenaires. Toutes choses devant aboutir à la maîtrise des enjeux fiscaux qui permettront une relance de l'économie dans la sérénité.

« Comme vous le savez, chaque année la Loi de Finances donne l'opportunité aux autorités d'apporter des amendements à la législation fiscale en vigueur. Les grandes orientations de ces ajustements à venir sont contenues dans la circulaire du Chef de l'Etat relative à la préparation du budget. Pour la mise en œuvre concrète de ces orientations, les traditionnelles rencontres entre l'administration fiscale et les groupements socioprofessionnels sont devenues un préalable nécessaire et obligatoire pour la production d'un projet de Loi de Finances de qualité », a précisé l'ancien Directeur Général des Impôts, Modeste Mopa.

D'après lui, les contributions du secteur privé, confronté au quotidien à la dure réalité des affaires, sont toujours une source privilégiée d'enrichissement des propositions de modifications à apporter à la législation fiscale en vigueur. Aussi a-t-il rassuré la communauté des affaires sur l'exigence de conciliation qui entoure la rédaction du document final. Cependant, si ces propositions sont pertinentes, elles ne sont pas toujours intégralement reprises dans les projets définitifs.

Ecouter et être attentif aux doléances du secteur privé, un crédo pour le Gouvernement

« Ceci ne devrait pour autant pas être interprété comme un désaveu du secteur privé, ni comme une insuffisance d'écoute du secteur privé. Il s'agit davantage du résultat d'un exercice de conciliation d'exigences contradictoires qui contraignent les autorités à des arbitrages parfois difficiles et à une prise en compte souvent progressive des doléances du secteur privé », souligne le DGI. Pour le budget 2023, un cadre d'échanges dynamique a été mis en place afin de permettre à l'administration fiscale d'écouter le secteur privé considéré dans son ensemble, et chaque secteur d'activités pris distinctement.

Concernant l'année fiscale 2023, il est question, souligne Modeste Mopa, de réfléchir aux ajustements nécessaires à apporter au système fiscal afin de lui permettre de faire face aux nombreux défis conjoncturels auxquels il est confronté. Il s'agit notamment de l'impact de la crise sécuritaire des régions anglophones, la lutte contre Boko Haram dans le septentrion, ainsi que les conséquences des crises sanitaire et ukrainienne qui secouent le monde entier depuis quelques temps.

« Il s'agit également pour nous de vous demander de partager les difficultés rencontrées dans l'application de la législation fiscale en vigueur et le fruit de vos réflexions pour l'amélioration de notre système fiscal ».

PCA



Des technologies au service du développement durable

Au cœur du combat pour la protection de l'environnement, Hysacam a fait de la transformation des déchets ménagers, un levier de son modèle de développement. Cette vision stratégique s'inscrit dans la dynamique du développement durable des villes africaines.

COMPOSTAGE

Des Unités de compostage d'une capacité de production mensuelle de 50 tonnes.

RECYCLAGE DES BOUTEILLES PLASTIQUES

- Production de flocons de PET
Près de 3 millions de bouteilles de PET recyclés tous les mois.
- Production de pavés écologiques

VALORISATION ENERGETIQUE

- 02 Centrales de captage et de traitement du biogaz pour lutter contre le réchauffement climatique. (plus de 1 million de Teq CO2 ont déjà été réduits).
- 03 projets de production d'électricité à partir des déchets à Douala, Yaoundé et Bafoussam. (capacité de production d'environ 8MW dans les villes de Douala et Yaoundé et de 2MW à Bafoussam)



Plants de laitue issus du compostage



Collecte de bouteilles plastiques



Pavés écologiques



Groupe Hysacam, 5000 employés
15 millions de personnes desservies en Afrique
Société anonyme au capital de 10 000 000 000 de FCFA.
Siège social : ZI. Bassa BP. 1420 Douala-Cameroun
Tél : +237 233 37 80 87. Fax : +237 233 37 80 90



Pour
ACHETER

N'ATTENDEZ PLUS !!!!!

RESERVEZ DES A PRESENT VOTRE APPARTEMENT A LA CITE
DES CINQUANTENAIRES DE DOUALA...

525 Appartements Haut standing

04 immeubles de 12 etages

Centre commercial R+2

Appartements allant du studio au duplex

Immeubles Bureaux R+3

Commerces

Parkings souterrains et aériens

Caves

Crèches/garderie

Buanderies centrales

Ascenseurs

Locaux à velo

Service de conciergerie

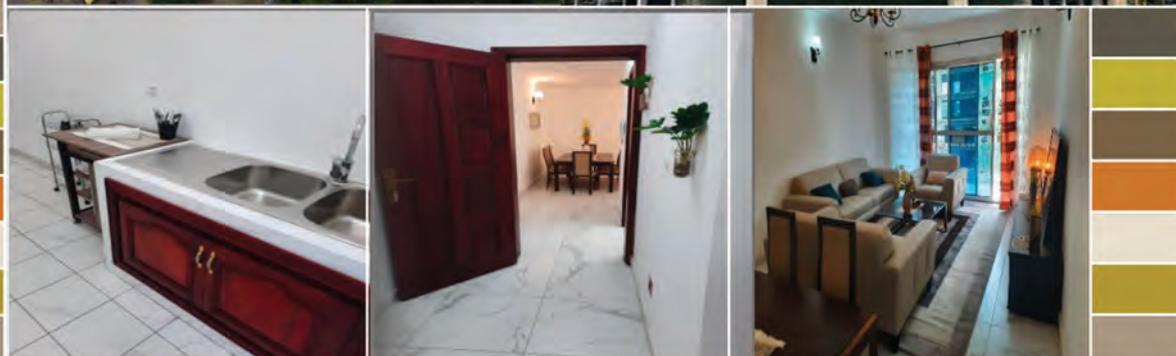
Video surveillance

Climatisation

Piscine

Superbe vue sur la ville et le port

Jardin central



Appelez pour organiser une visite privée :

Samuel ABESSO MVE, Directeur Commercial & Marketing **+237 699 93 66 88;**

Lydienne NGOULOURE , Chef de Produit CDC **+237 690 05 86 23**



Société d'Aménagement de Douala SA

289, rue Koloko Bonapriso-Douala ;

B.P. 4747 Douala ;

Email : mbsad2003@yahoo.fr;

Tél. + 237 233 43 11 43

Prestations incluses :

Gestion de la co propriété par un syndic de co propriété

Adhesion de chaque acquéreur à un règlement de co propriété

Montage du dossier de Prêt Crédit Foncier du Cameroun

Informations supplémentaires :

Situé dans le quartier huppé de Bonapriso

Cadre sécurisé et attractif

situé à 05 minutes du centre Administratif de Bonanjo

A 05 minutes de l'aéroport international de Douala

www.doualarchipole.com



Assiette fiscale

Éclairages de la DGI

sur la pression fiscale

Les opérateurs économiques et les contribuables ordinaires se posent la question sur le niveau des prélèvements effectués sur les opérations des citoyens. Pourtant, il apparaît que le Cameroun est l'un des pays où les citoyens sont le moins imposés.

La relative impression d'une forte pression fiscale dans notre pays s'explique par le fait que jusqu'à une période récente, un nombre restreint de contribuables supportait la quasi-totalité de la charge fiscale



Le secteur informel demeure un véritable casse-tête chinois pour les pouvoirs publics.



La pression fiscale définit l'importance relative des prélèvements obligatoires dans l'économie nationale. Elle est une grandeur macroéconomique dont le taux est défini par rapport au PIB et traduit l'effort de recouvrement des recettes de l'Etat pour faire face à ses charges. Il convient de distinguer la pression fiscale de la charge fiscale qui exprime la même idée, mais au niveau microéconomique de chaque contribuable.

Au Cameroun, d'aucuns se posent la question de savoir si la pression fiscale n'est pas élevée et ne pourrait pas à terme être néfaste à l'économie. Les éléments de réponse à cette question pourraient être trouvés dans une

étude comparée du taux de pression fiscale au Cameroun et dans les autres pays de la sous-région CEMAC. Par ailleurs, la politique fiscale actuelle caractérisée par la recherche d'une plus grande équité fiscale entre les contribuables et par la neutralité de l'impôt qui n'est plus considéré comme un élément de politique sectorielle, contribue à la décreue de ce taux de pression.

Cameroun : paradis pour contribuables

La pression fiscale est l'un des quatre critères de convergence pour l'harmonisation des politiques économiques dans la zone CEMAC. Comparés aux pays de niveau de développement comparable, seuls la Tunisie (32,4%) et le Sénégal (16,6%) affichent des taux de pression fiscale supérieurs à celui du

Cameroun. Le Cameroun affiche un taux d'évolution du taux de pression fiscale de +2% entre 2010 et 2019. Parmi les pays de niveau de développement comparable, seuls l'Ouganda (+3,9%), le Ghana (+2,7%) et la Tunisie (+7,1%), présentent des taux d'évolution plus importants. Au Cameroun, son taux se situait autour de 15% en 2008, soit bien en dessous de la moyenne sous-régionale qui est de 21,7%.

La relative impression d'une forte pression fiscale dans notre pays s'explique par le fait que jusqu'à une période récente, un nombre restreint de contribuables supportait la quasi-totalité de la charge fiscale, du fait de l'importance du secteur informel. Les réformes entreprises ces dernières années tant en matière de politique fiscale qu'en matière de renforcement des capacités de l'Administration Fiscale permettent d'espérer une charge fiscale juste et équitable en fonction des capacités contributives de chaque contribuable.

Ces réformes s'articulent autour de l'élargissement de l'assiette fiscale et de la maîtrise du recouvrement. Car, l'élargissement de la base imposable est l'une des options prises par les pouvoirs publics en vue de l'amélioration des recettes sans augmentation de la pression fiscale. Aussi repose-t-elle essentiellement sur l'identification, la localisation, l'immatriculation et la fidélisation de nouveaux contribuables ; la suppression des régimes privilégiés et notamment les exonérations fiscales qui non seulement sont devenues inopérantes mais réduisent l'assiette fiscale ; la rationalisation du contrôle fiscal pour limiter les effets pervers de la fraude et de l'évasion fiscale.

Quant à la maîtrise du recouvrement, elle est adossée à la clarification des procédures y relatives et une meilleure sécurisation des recettes de l'Etat. La question essentielle qui interpelle les pouvoirs publics est celle de savoir si le taux de pression fiscale de 16% pourrait permettre à notre pays de faire face à ses engagements notamment ceux du développement de notre économie et de l'amélioration des conditions de vie des populations, dans le contexte actuel de libéralisation du commerce mondial et partant, de diminution significative des droits de douane.



Les Dossiers du MINFI



Trésor

Une approche réformatrice multisectionnelle

Pour la Direction Générale du Trésor, de la Coopération Financière et monétaire, la tâche est titanesque, tant cette structure couvre une ribambelle de secteurs. Du trésor public à la microfinance, en passant par la trésorerie de l'état, la finance internationale, la monnaie, les assurances, etc. Autant de chantiers sur lesquels sont menés à ce jour de vastes travaux de modernisation dont toutes les facettes vous sont présentées dans le dossier qui va suivre.



DGTCFM

Des années de réformes au service de la modernisation

La maîtrise des équilibres financiers de l'Etat, l'accompagnement de la marche des grands segments de la finance et de l'économie pour la promotion de la modernisation des services et la dématérialisation ont jalonné les grandes mutations opérées au sein de cette structure entre 2016 et 2021.

Le vaste chantier de réformes engagé au sein de la Direction Générale du Trésor, de la Coopération financière et monétaire a impacté nombre de secteurs de cette structure et de la vie économique et financière du pays. Du financement de l'économie à la dématérialisation des procédures en passant par la digitalisation des bons de caisse, la comptabilité patrimoniale, la gestion de la trésorerie etc., le vent des mutations a considérablement impacté la technostructure de l'édifice financier du Cameroun.

Toutes ces réformes avaient à cœur de mieux structurer la gestion de la trésorerie de l'Etat, centraliser les ressources publiques pour une meilleure lisibilité des opérations budgétaires et comptables ; une planification et une programmation efficaces des dépenses publiques et assurer une exécution budgétaire en harmonie avec les options de lissage du développement élaborées dans les politiques publiques et mises en œuvre par les autorités.

Au final, les agents économiques sont mieux servis, bénéficient d'instruments et d'outils modernes dans le traitement de leurs opérations, les prestataires de l'Etat peuvent aujourd'hui, à travers la mise en place des paieries spécialisées ouvertes dans les administrations, être payés sans trop de bousculades et suivant un calendrier assaini. Cette mutation a eu pour effet de générer davantage de transparence dans les comptes publics et d'énormes gains de temps à tous les acteurs.



M. Sylvester Moh Tangongoh, DGTCFM

Aujourd'hui la comptabilité publique est orientée vers la sécurisation, la restructuration du réseau comptable, le recensement et l'évaluation du patrimoine de l'Etat des avoirs de l'Etat à travers la réforme du compte unique du Trésor ou encore l'arrimage aux standards internationaux en matière de gestion comptable.

Grâce aux transferts opérés en faveur des collectivités territoriales décentralisées ainsi qu'aux divers mécanismes mis en place en faveur de ces gestionnaires locaux, notamment la dotation générale de la décentralisation, la DGTCFM se trouve au cœur d'une réforme institutionnelle et politique qui va assier le développement des localités et des communautés.

Si les acteurs locaux peuvent aujourd'hui bénéficier de plusieurs sources de financements, l'Etat dispose aujourd'hui d'une panoplie d'instruments et de produits financiers qui lui permettent de financer des opérations de grande envergure et la réalisation d'infrastructures sur l'étendue du territoire. C'est ainsi que sur les 10 dernières années par exemple, la mobilisation des ressources sur le marché international et domestique a permis de lever plus de 5000 milliards de FCFA en emprunts obligataires, bons du trésor assimilables, obligations du trésor assimilables ou encore en Eurobonds. Un dynamisme qui a permis l'érection d'infrastructures sportives, énergétiques, sociales, sanitaires, d'ouvrages d'art et de routes, etc.

Le même vent de réformes a touché le secteur financier qui aujourd'hui affiche un dynamisme rassurant. Banques, établissements de microfinance et les assurances bénéficient d'un train de réformes dont la locomotive est pilotée par la Direction Générale du Trésor, de la Coopération financière et monétaire. Celui-ci, dans sa longue marche vers la modernisation du secteur financier, a conduit à la prise de mesures visant à assainir, protéger les consommateurs des divers produits bancaires et d'assurances ainsi qu'à développer les différentes filières qui composent le secteur financier. Objectifs : en faire un acteur majeur dans le financement des projets portés par les agents économiques du Cameroun.

Gédéon ADJOMO





POUR PLUS D'INFOS

COMMENT SE FAIRE INDEMNISER EN ? 24H CHRONO



LES ÉTAPES

1

Rendez-vous aussitôt à un Point Relai « Quick Payment Auto » muni de vos pièces pour la déclaration de votre sinistre.



3

Après examen complet du véhicule par l'Expert, une proposition financière du règlement vous est faite.

2

Un Expert sur place examine directement et gratuitement votre réclamation.



4

Après avoir marqué votre accord, votre prise en charge est disponible sous **24 heures**.



Chanas Assurances S.A  (+237) 692 263 515





Asset accounting

An instrument to secure and strengthen the Treasury's liquidity

The operationalization of this reform is the culmination of the compliance of the legal and regulatory framework of public finances with EU directives.

On July 7, 2020, the President of the Republic of Cameroon, His Excellency Paul Biya, signed the decree on the general regulation of public accounting. This decree lays down the fundamental rules governing the execution of public budgets, accounting, control of financial operations as well as the management of public funds and the value of assets belonging to or entrusted to the State of Cameroon.

According to this new system, the budget of Cameroon shall be prepared, adopted, voted and executed in accordance with the law on the financial regime of the State and other public entities, the present general regulations on public accounting, the budgetary nomenclature and the State's accounting plan. The main stakeholders responsible for the

application of this new decree are: authorising officers and accountants. The authorising officer is any person with the authority to prescribe the execution of public revenue and expenditure in the State budget. There are principal, secondary and delegated authorising officers. As far as State revenues are concerned, the Minister of Finance is the sole and main authorising officer for revenues from the general State budget and the special Treasury accounts, with the exception of cash and financing operations.

In fact, asset accounting aims to improve the forward-looking management of expenditure and the State's budgetary and accounting information. Its objectives include supporting the establishment of conditions for increasing the liquidity available in the Treasury's single account at the Central Bank by improving its operation, and the establishment of accounting based on accrued entitlements and incorporating an asset situation.

This major reform, introduced in 2007 and reinforced by the new financial regime of March 2018, aims to improve the information provided to public actors and citizens, by strengthening the requirements for transparency of public accounts and accountability of managers. In short, it should result in the production of more and more accurate information on the solvency of the State, its assets and the costs of public services. All of which will enable public decision-makers to base their decisions on reliable and exhaustive information, guaranteeing effective control of their choices.

This accounting reform also allows the implementation of a new State chart of accounts and a new budget nomenclature.

The implementation of asset accounting with permanent monitoring of the State's assets will also see the introduction of a new architecture for the Treasury's single account, for better management of State revenue and expenditure with a view to the certification of the State's accounts by the Chamber of Accounts.

At the Directorate General of the Treasury, Financial and Monetary Cooperation, the importance for Cameroon of the changeover to asset-based accounting is emphasised, especially since the accounting reform already implemented will have a very important economic impact on daily activities and even on results. The State, in agreement with its other economic partners, notably those of the CEMAC, is in the process of switching from budgetary accounting to asset accounting, which will allow the government to better structure its operations and to have a better knowledge of its asset situation.

To date, the Ministry of Finance has already equipped more than 1,000 public accountants with the rudiments, workings and mechanisms of this reform in all the financial districts of the country's regions. Through this strategic option, the State intends to modernise the management of its assets.

Gédéon ADJOMO

Asset accounting aims to improve the forward-looking management of expenditure and the State's budgetary and accounting information.



THE ALL - NEW GRAND CHEROKEE L



Jeep[®]
THERE'S ONLY ONE

NOUS METTONS TOUTE NOTRE PASSION AU SERVICE DE NOS CLIENTS. NOTRE BUT, GRANDIR AVEC VOUS.

Rue Dubais de Saligny,
Douala - Cameroun

677 70 83 38 (Garage)
694 62 66 39 (Location)

info@3smotors.com

LANACOME : Le pari de la qualité

Le Laboratoire National de Contrôle de la Qualité des Médicaments et d'Expertise (LANACOME) a été créé en 1996 de la volonté du Gouvernement de maîtriser la qualité des médicaments et des produits mis à la consommation des populations au Cameroun.



Dr Rose Ngoni Mballa
Directeur Général de LANACOME

Grâce à un financement conjoint Coopération Belge et Union Européenne, la Centrale Nationale d'Approvisionnement des Médicaments Essentiels et Consommables Médicaux Essentiels (CENAME) a été mise en place avec l'appui technique de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). La mission principale était de rendre disponible les médicaments essentiels de qualité sur le territoire national. En parallèle, le Cameroun était sous Ajustement Structurel, les prix des médicaments devaient être libéralisés. L'avènement de la CENAME pour distribuer les médicaments dans les hôpitaux, et l'énoncé de la Stratégie de Politique Pharmaceutique Nationale ont permis au Ministère de la Santé Publique de créer un outil pour le contrôle de qualité des médicaments : le décret N°055/1996 fut signé par le Président de la République, le 12 Mars 1996. Le LANACOME a d'abord fonctionné en tant que projet soutenu par l'OMS, caractérisé par des activités couvrant la Région d'Afrique Centrale. Pour cela, l'OMS a assuré l'assistance technique, la formation continue du staff à la mise en œuvre des

procédures et méthodes d'analyses, l'approvisionnement en réactifs et en substances chimiques de référence. Au moment où le LANACOME devient un établissement public à caractère scientifique et technique suite à un décret présidentiel portant réorganisation dudit laboratoire. Le LANACOME n'est plus seulement chargé du contrôle des médicaments et des dispositifs médicaux, mais aussi des produits alimentaires et des boissons hygiéniques ainsi que des cosmétiques. Pour le Directeur Général, Dr Rose Ngoni Mballa, plusieurs défis sont à relever et les plus urgents sont : l'achèvement des travaux de construction de l'immeuble siège et la mise en conformité des laboratoires, puis, l'accréditation du LANACOME à la norme Iso 17025 et la pré-qualification OMS. « Le bâtiment est un de nos plus grands écarts sur le chemin de l'accréditation et de la pré qualification. Nous n'arrêtons pas d'insister sur un soutien plus substantiel du gouvernement qui a déjà manifesté ses bonnes dispositions en autorisant un financement de près de 2 milliards de francs CFA (3.053.435 euros) en vue de doter le laboratoire des équipements de dernière génération. »

Le LANACOME est programmé pour être le laboratoire de référence en Afrique subsaharienne du point de vue de ses équipements et de son personnel jeune et hautement qualifié.

Il est à noter que ce bel élan est freiné depuis quelques années par des incompréhensions dans l'interprétation des textes organisant le LANACOME et qui a conduit la structure à une crise de trésorerie qui pourrait, si rien n'est fait dans l'urgence, conduire à la cessation de paiement. Pourtant le Directeur Général croit à la structure qu'elle dirige.

Depuis son démarrage, et avec le décret de décembre 2018 élargissant son champ d'activité, le LANACOME a effectué et mis en œuvre :

- Des activités de contrôle de qualité des médicaments et des produits connexes : vaccins, produits alimentaires, compléments alimentaires, produits cosmétiques, préservatifs et dispositifs médicaux.
- De la recherche sur la qualité de médicaments en circulation, en collaboration avec les partenaires techniques et financiers (OMS) études collaboratives, etc...
- Quelques expertises pour les stupéfiants, quelques plantes médicinales et dispositifs médicaux tels qu'alcootests
- Quelques évaluations des dossiers de demandes d'Autorisation de mise sur le marché
- Des formations continues et des stages à l'endroit des étudiants d'institutions paramédicales privées.

Le LANACOME a pour mission de contrôler la qualité des médicaments importés à usage humain et vétérinaire, et ceux de la production nationale aussi bien au stade des matières premières que des produits semi-finis et finis. Il assure également le contrôle physico-chimique et microbiologique des produits agroalimentaires et diététiques, de l'eau de consommation et de boissons hygiéniques ainsi que des systèmes industriels de traitement de l'eau. Sans oublier les préservatifs, les cosmétiques, les pesticides et les drogues. Ce laboratoire réalise également des expertises pharmaceutiques et toxicologiques.

Le LANACOME dispose d'un siège dans la même enceinte que la Centrale

d'Approvisionnement en Médicament Essentiels et Dispositifs Médicaux (CENAME). La structure est déjà à l'étroit et va bientôt rejoindre son nouvel immeuble siège situé dans le premier arrondissement de la ville de Yaoundé. Ce bâtiment de deux étages abritera, les services administratifs dans le rez-de-chaussée, et les différents laboratoires dans les niveaux supérieurs.

Le LANACOME dispose de trois unités fonctionnelles :

- L'Unité d'évaluation technico-réglementaire ;
- L'Unité de physico-chimie ;
- L'Unité de microbiologie,

Il comporte également le laboratoire des produits connexes (aliments, boissons, cosmétiques, etc.)

Les personnels techniques sont répartis dans les différents laboratoires où ils travaillent de façon continue sous la supervision des chefs d'unités et chefs de laboratoires, tous coiffés par le directeur du contrôle et des analyses.



Immeuble siège du LANACOME en cours de finalisation

Zoom sur le contrôle microbiologique

Le LANACOME effectue des tests microbiologiques pour contrôler la contamination microbienne des médicaments. Les tests effectués sont les tests de numération des germes avec recherche des germes spécifiques, les tests de stérilité et des tests d'endotoxines bactériennes.

Le LANACOME s'est doté d'équipements de pointe grâce à un appui du gouvernement camerounais: deux chaînes HPLC (Chromatographie Haute Performance) sont actuellement en fonctionnement, un CPG (Chromatographie phase gazeuse) ; Kjedadhl, qui permet de déterminer des teneurs en protéine) ; des testeurs d'inflation pneumatique pour contrôle de résistance des préservatifs masculin et féminin ; etc. Le LANACOME est un partenaire essentiel à plusieurs Ministères au Cameroun, celui du Commerce pour le contrôle qualité des médicaments importés mis à la consommation, celui de l'Agriculture et du développement rural pour le contrôle de la qualité et la formulation des produits phytosanitaires, la recherche des résidus de pesticides dans les produits agricoles et l'expertise phytosanitaire, celui de la Santé publique pour le contrôle qualité des médicaments et des autres produits de santé (compléments alimentaires, cosmétiques,

dispositifs médicaux et biomatériaux, réactifs chimiques et biologiques, vaccins, sérum etc...), celui des pêches et des industries animales pour le contrôle des médicaments vétérinaires, la recherche de résidus chimiques et biologiques dans les produits d'élevage, halieutique et la gestion des risques et celui des Mines de l'industrie et du développement technologique pour le contrôle de la qualité des produits industriels et la gestion de la qualité.

Le LANACOME travaille également avec l'agence des normes et de la qualité, les douanes et les services de gendarmerie et police dans le cadre de la lutte que mènent ces forces de défense et de sécurité contre la contrebande et la contrefaçon des produits destinés à la consommation.



Le contrôle de qualité pour traquer les médicaments contrefaits.

Le contrôle de qualité : une nécessité vitale

La question de la surveillance de la qualité des produits fabriqués localement destinés au marché national ou international doit être adressée. La voie incontournable est l'assurance qualité desdits produits. Le LANACOME, laboratoire d'expertise national dispose d'un plateau technique relevé et des personnels pour s'acquitter de cette mission avec efficacité.

Des équipements de dernière génération ont été acquis dans le cadre du Contrat Plan Etat/LANACOME 2015-2018. Ce soutien exceptionnel du Président de la République, Chef de l'Etat a fait du LANACOME, un Pôle d'Excellence pour le contrôle et l'évaluation de la qualité des produits de santé et de consommation courante en Afrique Subsaharienne. Le contrôle de qualité est un impératif pour les entrepreneurs locaux.

Les produits de bonne qualité ouvrent les

portes du marché international au moment où des initiatives se multiplient pour faire tomber les barrières douanières pour une zone de libre échange continental. Nous saluons l'Initiative SDN-30 du Gouvernement de la République, qui aura permis à notre laboratoire aux côtés du MINPMEESA, de participer avec brio, à la mise en œuvre des Bonnes Pratiques d'Hygiène et de Fabrication des produits « **Made in Cameroon** », au bénéfice de nos PMEs.

Par ailleurs aux côté du MINMIDT, dans le cadre des réflexions relatives au développement de l'industrie pharmaceutique locale, le LANACOME a participé à tous les groupes techniques en charge d'améliorer les capacités de productions, la valorisation des ressources de la Médecine Traditionnelle, l'accès aux marché national des produits pharmaceutiques fabriqués localement, l'accès aux financements de l'industrie locale, les exonérations fiscales et douanières.

Si le Président de la République a investi sur la qualité, les acteurs de la production et d'importation des biens de consommation doivent s'aligner aux dispositions exigibles des normes et spécifications, afin que les produits mis à la disposition de nos populations soient d'une innocuité irréprochable, en vue de la protection de la Santé Publique.

Pour produire la qualité, il est impératif de respecter les procédures : Le LANACOME propose un accompagnement aux fabricants afin d'éviter les refoulements de leurs produits aux portes des grands marchés internationaux, promouvoir le « **Made in Cameroon** », et réduire le déséquilibre de la balance commerciale du pays et devenir ainsi un outil de développement économique dans la mise en œuvre de la Stratégie de Développement du Cameroun à l'horizon 2030.



Compte unique du Trésor

Enjeux et objectifs d'une réforme salvatrice

La nouvelle architecture de cet instrument vient mettre un terme à l'existence de liquidités oisives logées dans les comptes bancaires souvent rémunérées à des conditions inférieures à celles du marché ; il permet également à l'Etat de réduire les coûts d'emprunts et offre plus de visibilité à la grande argenterie sur le destin de ces fonds souvent utilisés par les banques commerciales afin d'accorder des crédits.



La réforme sur le Compte Unique du Trésor était en débat entre le Minfi et les acteurs de la décentralisation.

Le Gouvernement est entré dans la phase d'accélération de l'opérationnalisation de cet instrument dont l'institution remonte à 2011 à la faveur de la mise en place du cadre harmonisé de la gestion des finances publiques de la CEMAC. Aussi le régime financier de l'Etat de 2018, en son article 67,

pose-t-il les jalons de l'appropriation des dispositions de cette directive transnationale aux lois nationales. « Les ressources publiques sont toutes, quels qu'en soient la nature et l'attributaire, encaissées et gérées par les comptables publics. Elles sont versées et conservées dans un compte unique ouvert au nom du Trésor à la Banque des Etats de l'Afrique Centrale », dispose l'alinéa de cet

article du nouveau régime financier de l'Etat. La mise en place d'un Compte Unique au Trésor devrait permettre d'avoir une vue d'ensemble des avoirs liquides de l'Etat et des entités. Le Compte Unique du Trésor est un outil essentiel de consolidation et de gestion performante de la trésorerie de l'État. Mais, dans nombre de pays, la maîtrise des disponibilités financières échappe au contrôle



de l'Etat en raison de la multiplicité des comptes bancaires dont il dispose de par le nombre impressionnant d'entités et de structures qui y déposent des liquidités et du morçèlement non seulement des encaissements mais également des décaissements.

Les liquidités oisives logées dans les comptes bancaires sont souvent rémunérées à des conditions inférieures à celles du marché. L'Etat étant ignorant de leur existence, supporte des coûts d'emprunt plus élevés pour couvrir ce qu'il croit être une pénurie de liquidités. Du coup, les encaisses oisives détenues dans les banques commerciales peuvent être utilisées par ces dernières, notamment afin d'accorder des crédits. Ecouler cet excédent de liquidités sur le marché monétaire représente aussi un coût pour la banque centrale.

Tout l'enjeu de la mise en place du Compte Unique du Trésor réside donc dans l'établissement d'une structure unifiée des comptes bancaires de l'Etat à travers un compte unique qui, de manière efficace, permet de résoudre ces problèmes, tout en améliorant la gestion et le contrôle de la liquidité. Car, le principe de l'unité de trésorerie s'appuie sur celui de la fongibilité de tous les avoirs liquides quelle que soit leur utilisation finale. La distinction entre chaque opération, pour des raisons de contrôle et de

restitution exhaustive de l'information, s'effectue à travers la tenue d'une comptabilité adaptée et non en détenant ou en déposant les fonds dans des comptes bancaires spécifiques. Toutes choses qui permettent au Trésor de dissocier gestion des liquidités et contrôle au niveau opérationnel. L'unification des comptes bancaires de l'Etat permet aussi une complète fongibilité de toutes les liquidités, en temps réel s'il existe un système bancaire électronique. De plus, la consolidation des liquidités de l'Etat doit être complète et englober toutes les ressources budgétaires et extrabudgétaires.

Par conséquent, les fonds publics ainsi que les flux de trésorerie correspondants, qu'ils soient ou non soumis au contrôle budgétaire (exemple des fonds de réserve, des fonds d'affectation spéciale et d'autres fonds extrabudgétaires), devraient être intégrés dans le CUT. Au final, Le solde du Compte Unique principal est maintenu à un niveau suffisant pour répondre aux besoins opérationnels de l'Etat.

La création d'un CUT permet donc de limiter autant que possible le coût des transactions pendant l'exécution du budget par la réduction des délais de versement des recettes publiques par les banques chargées du recouvrement tout en assurant un paiement rapide des dépenses publiques. Et, depuis

2018 et l'adoption d'un nouveau régime financier, les 374 collectivités territoriales décentralisées et les 80 entreprises publiques, détentrices de 976 milliards de FCFA à décembre 2020, doivent désormais loger cette liquidité oisive dans les livres du Trésor Public notamment dans le CUT.

L'une des conditions de réussite de la mise en place du CUT, réside dans la mise en place d'une discipline budgétaire rigoureuse, assurer une sincérité des prévisions budgétaires, instaurer la monétique au sein du Trésor Public, amener l'ensemble des acteurs, notamment les entreprises publiques, les CTD etc. à accepter la réforme. Il faudra également réduire les opérations en numéraires et généraliser les encaissements et les décaissements par banque en plus du renforcement de la fonction trésorerie au sein du MINFI. La modification et l'adaptation de la plateforme technique de la BEAC ainsi que la mise en place de la fonction Trésor banquier: système d'annonce, SMS Banking, relevé de compte constituent la batterie de conditions à mettre en place pour assurer un déroulement sans encombre de la réforme.

Gédéon ADJOMO



Decentralisation

At the heart of local development

Through multidisciplinary support, this administration makes the promotion of decentralisation as an effective weapon for the development of communities and localities in Cameroon.



Hôtel de ville de Douala 1^{er}

The Ministry of Finance has articulated its support for the promotion of decentralisation around two axes: technical expertise and support to treasury and support for treasury issues. Thus, at the technical level, MINFI's support is spread over on various actions, the most salient of which concern the provision of the expertise of tax service staff to the CTDs; the organisation by the tax training seminars, retraining and upgrading of local government staff by the tax administration.

And upgrading of local government staff. Ministry of Finance officials also provide technical tools to the CTDs in the framework of tax control and litigation. They are also provided with assistance in ordering and making available communal tax stamps and values, as well as in

the stamps and tax values, as well as in the ordering, sale and payment of the proceeds of the vignettes in the tax offices. Because these management of local taxes, capacity building is needed in the management of certain taxes.

capacity building in the management of certain local taxes and duties by the tax the tax administration.

The tax administration also supports local authorities in the collection and collection and payment of local tax revenues managed by the State tax services as well as in the management, control and litigation of local taxes. of local taxes. In addition, each year, the Finance Act sets the fraction of the State's revenue that is to be allocated to the local authorities, on the basis of a proposal from the government.

Government, the fraction of State revenue allocated to the Dotation Générale of

Decentralisation intended for the partial financing of the Communes. Not Since it cannot cover all the expenses of the CTDs, it represents the Government's support for government's support for decentralisation. However, in case of insufficient financial resources, the financial resources, the State may, in order to avoid compromising the realisation or public service missions, grant a special allocation to the concerned CTDs concerned.

In addition, the General Tax Code devotes its third book to all the compulsory levies of compulsory levies mobilised to finance the Decentralised Territorial Communities. These taxes are of two kinds: the levies made by the tax services of the DGI and the customs paid to the Treasury on the basis of the principle of the uniqueness of the State's coffers. A portion of these Part of this revenue is paid back to the communes.

On the other hand, there is a category of taxes subject to equalisation and therefore to the Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM), which, at the (FEICOM) which, in turn, pays the Communes. This principle of redistribution of resources by the FEICOM, is part of the principle of solidarity and equity between the communes.

In addition to these financing mechanisms, other modalities have been defined and included in the legal and regulatory framework of the Republic. These are reflected in the proceeds of income-generating activities, services services, equity investments, the creation of establishments or companies with establishments or companies with local public capital or even decentralized decentralised cooperation.

Gédéon ADJOMO

Marchés financiers

5 012,75 milliards de Fcfa

mobilisés en 10 ans

En 10 ans, le Cameroun a réalisé la mobilisation de cinq emprunts obligataires, dont 04 intégralement remboursés, deux Eurobonds et plusieurs lignes d'obligations du Trésor Assimilables.

En décembre 2021, Le Cameroun et la communauté financière ont célébré en les 10 ans d'intervention de l'Etat sur le marché des titres publics. C'est en effet le 23 novembre 2011 que le Cameroun a procédé à sa première émission sur le marché monétaire de la CEMAC. Cette émission portait sur un Bon du Trésor Assimilable d'une maturité de 13 semaines pour un montant retenu de 8 milliards de FCFA. Depuis lors, le processus s'est poursuivi et le Cameroun a mobilisé au cours des dix dernières années, un montant total de FCFA 5 012,75 milliards sur le marché des titres publics dont FCFA 3 490,05 milliards sur le marché monétaire de la BEAC, FCFA 795 milliards sur le Marché Financier National qui a depuis lors fusionné avec le marché régional pour constituer la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale et FCFA 810,70 milliards sur le Marché Financier International.

Dans cette perspective, le Cameroun compte ainsi à son actif au cours de cette décennie riche d'innovations financières, cinq emprunts obligataires, dont 04 intégralement remboursés. Le remboursement du cinquième s'achèvera en novembre 2023 ; l'on compte également deux Eurobonds et plusieurs lignes d'obligations du Trésor Assimilables ayant permis la mobilisation de 970,428 milliards de FCFA.

Au titre de ces innovations, il convient de relever le montage financier remarquable en décembre dernier ayant permis la mobilisation de FCFA 70 milliards en faveur d'ENEO constitue une ingénierie financière



exceptionnelle. Elle a permis une injection de liquidité dans tout le secteur de l'électricité. Au cours de cette décennie, le Trésor Public a également remboursé un montant total de 3 349,14 milliards de FCFA dont 2 294,024 milliards de FCFA sur le monétaire de la BEAC, 695 milliards de FCFA sur le marché financier local et de 360,12 milliards de FCFA sur le marché international.

Depuis le gel du financement direct des Etats par la BEAC au cours de la dernière décennie, le marché des titres publics a pris une dimension financière importante dans la zone CEMAC. En effet, il permet la lever des ressources additionnelles, indispensables pour le financement des dépenses

d'investissement de l'Etat. Ces ressources permettent d'une part d'atténuer les tensions temporaires de trésorerie et d'autre part, le financement de nombreux projets d'investissement inscrits dans la loi de Finances. Ainsi, au terme d'une décennie d'investissements, certains secteurs sensibles de notre économie ont été positivement affectés comme suit : 35,31% en infrastructures routières et ouvrages d'art, 19,50% en énergie, 11,32% en infrastructures sportives, 5,19% en industries et services, 2,86% en projets agricoles et 2,75% en infrastructures portuaires et 2,54% en infrastructures minières.

Gédéon ADJOMO



Banking sector

A booming market of more than CFAF 8,000 billion

The sector has been enriched by the arrival of three new operators, bringing the number of operators from 14 to 17, and has seen its main indicators soar over the years.



The reforms initiated at the banking level at the Directorate General of the Treasury and Financial and Monetary Cooperation are of an institutional and operational nature. Over the years, they have been taken with a view to improving the supply of financing and development of the sector by implementing measures guaranteeing economic agents access to

credit, improving the rate of banking and financial inclusion and protecting consumers.

Thus, at the operational level, between 2017 and 2022, the sector saw the entry into the market of three new operators, including Access Bank, CCA Bank and Bange Bank. This brought the number of banking institutions to 17. This dynamism has also had an impact on the rate of bank penetration, which now stands at 28.4% of the active population and 22.4% of the

adult population. But this rate, in the broad sense (financial institutions, microfinance, Campost and banks) is 47.74%.

Customers operate in 350 branches, with an absolute increase of 82 points of sale, spread throughout the country. Also, economic operators and individuals have seen the volume of loans and bank financing increase from CFAF 3321.5 billion in 2017 to CFAF 4312.3 billion, an increase of nearly 30% in five years.



Customer confidence also increased over the period with a growth in deposits of more than 55% to CFAF 6233 billion as at December 31, 2021 against 4021 billion in 2017. All this has made it possible to record a consolidated balance sheet total of CFAF 8087 billion in 2021 against CFAF 5307.6 billion in 2017, an increase of 52.4%.

At the institutional level, the government has set up a portfolio guarantee dedicated to SMEs, with an envelope of CFAF 200 billion over a period of three years. The fund is intended to solve the lack of guarantees that SMEs often suffer from when it comes to mobilising funds from banking institutions. In addition to this national measure, the establishment of a guarantee fund for SMEs is also planned.

To facilitate and broaden the portfolio of businesses that can access credit, the government has set up the National Directory of Movable Securities (RSNM) since 2019. This expands the range of assets pledged as collateral by borrowers. This computerised directory records all movable, tangible or intangible assets given as legal, conventional or judicial security.

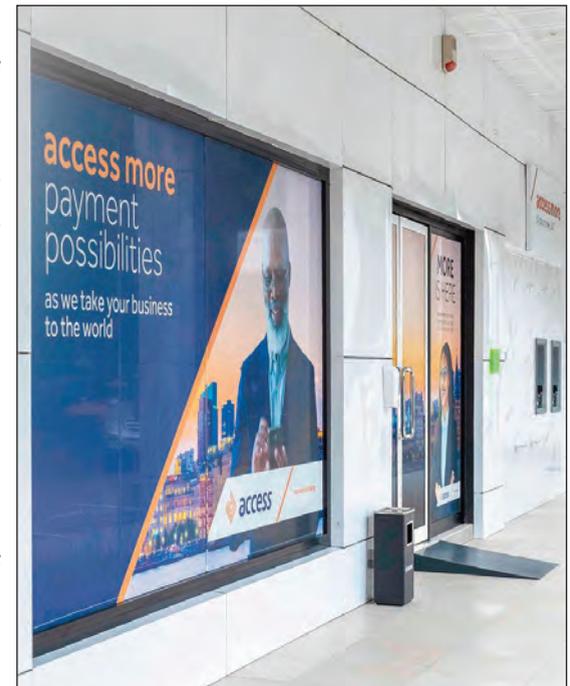
Through the operationalization of the credit institutions' central information system developed in the integrated CIP-FIBANE-CASEMF platform, the government aims to restore public confidence in scriptural money. The quarterly system of the Central of Payment Incident (CPI), the National Bank File (FIBANE) and the Framework for the Analysis and Monitoring for MFIs (CASEMF), also aims to reduce the

asymmetry of information on banked customers and increase the volume of credit distributed.

At the sub-regional level, measures have also been taken to improve access to credit for economic stakeholders. Thus, on December 18, 2018, the BEAC adopted the Regulation on Credit Information Bureaus. These measures, which have been in force since 2020, make it possible to collect, compile, store and process data and information from public sources or received from credit information providers. This reduces information asymmetry and increases the financing of economies.

In addition to improving the supply of finance and the development of the banking sector, measures to clean up the sector have also been taken by the Ministry of Finance. With regard to banks in difficulty, MINFI and the Central African Banking Commission (COBAC) have set up a framework for concerted action on the development of a plan to restore governance. This will enable the institution concerned to regain financial balance and maintain the stability of the sector in general.

With regard to the outstanding debts, the actions carried out so far have focused on the development of a strategy to reduce these debts based on the identification of several activities. This has led to the training of judges in bank dispute resolution between January and March 2019. The 2019 law laying down the rules relating to credit activity in the banking and



microfinance sectors in Cameroon clarifies the terms and conditions for granting credit and punishes the non-repayment of debts. Concerning consumer protection, the reforms relate to the adoption of the CEMAC Regulation N°94 on the Global Effective Rate in order to protect clients against excessive commissions applied by credit institutions. By this provision, banks and other microfinance institutions are henceforth obliged to display in a legible and visible manner the banking conditions applicable to their customers.

Gédéon ADJOMO

Access Bank Cameroon : la fenêtre de l'Afrique sur le monde



Ellis NZO ASU
Directeur Général Désigné d'Access Bank Cameroon Plc

Le Groupe nigérian Access Bank opère à travers 3 continents, 17 pays et dispose d'un réseau de plus de 700 agences et plus de 52 millions de clients. Depuis juin 2022, il renforce ses positions avec sa toute dernière filiale, Access Bank Cameroon Plc., qui arrive sur le marché camerounais en tant que 17^{ème} banque. Pourquoi le Cameroun ?

Access Bank a pour ambition d'être la fenêtre de l'Afrique sur le monde, ce qui signifie que nous devons être présents sur les principaux marchés africains. Le Cameroun est réputé pour la qualité de sa notation souveraine et sa stabilité. Notre entrée sur ce marché nous permettra donc de consolider notre stratégie en tant que partenaire bancaire fiable dans les domaines de la banque de particuliers et de la banque d'entreprises, notamment en soutenant le commerce et les paiements dans la zone CEMAC (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale) et, plus largement, en Afrique et

Doté d'un capital initial de 15 milliards de FCFA Access Bank Cameroun ambitionne de conquérir la clientèle, aussi bien des PME que des grandes entreprises, sans oublier des particuliers en proposant les solutions sur mesure.

dans d'autres corridors commerciaux clés en dehors de l'Afrique. La décision d'Access Bank d'étendre ses activités au Cameroun s'inscrit dans le cadre d'un objectif commercial plus large pour la zone CEMAC. Nous sommes ravis d'être ici, et nous sommes ravis de l'opportunité que nous offre le Cameroun de travailler en réseau avec la CEMAC et l'Afrique en général. Je voudrais profiter de cette tribune pour remercier les autorités camerounaises qui ont su juger de notre sérieux et de notre valeur ajoutée potentielle pour ce marché pour lequel nous avons de grandes ambitions.

Les chiffres du premier semestre sont encourageants. Pouvez-vous nous établir le bilan de votre lancement ?

Les six premiers mois d'activité ont été très encourageants. Avec l'aide de Dieu et grâce à notre équipe dynamique et professionnelle, nous avons pu mobiliser d'importants dépôts. Nous avons enregistré dans nos livres des clients entreprises et particuliers de renom et, en termes de transaction à l'international, nous avons également enregistré des performances remarquables. Nous avons obtenu ces résultats avec une seule agence, ce qui nous permet de nous projeter avec plus de confiance sur l'avenir.

Quelle est votre stratégie de déploiement sur le territoire Camerounais ?

Jusqu'à présent, nous avons réalisé une croissance significative en déployant plusieurs stratégies de transformation. Nous

sommes prêts à en faire plus, en nous insérant dans différents segments de clientèle et à différents secteurs de l'économie.

Conformément à notre mission, nous prévoyons également fournir des solutions innovantes au marché camerounais, ce qui conduira à une prestation de services exceptionnelle à nos clients, tout en continuant à exploiter les opportunités de croissance qui découlent du fait d'être l'ouverture de l'Afrique sur le monde.

Fort de votre expérience à l'international, quels avantages et offres comptez-vous mettre en avant pour imposer votre banque dans un secteur aussi concurrentiel que le secteur camerounais ?

Access Bank est un leader sur le marché nigérian et dispose de corridors commerciaux clés qui couvrent le continent et bien au-delà, notamment : Dubaï, aux Émirats Arabes Unis, la Chine, le Liban et l'Inde. La banque est présente sur des marchés clés en Afrique tels que le Kenya, le Ghana, la RDC et l'Afrique du Sud. Nous avons également une filiale au Royaume-Uni et une agence d'Access Bank UK à Paris.

Fort de ce qui précède, nous disposons d'arguments pour faire la différence sur le marché en termes de commerce, de financement de projets gouvernementaux, de soutien aux PME, de solutions pour la banque de détail et numérique.



**Animés par
notre passion
pour les clients,
nous nous engageons
à offrir la meilleure
expérience client
à travers tous nos
points de contact.**

Comment envisagez-vous de soutenir le développement économique local ?

Nous sommes une banque commerciale qui encourage et assure une croissance économique durable, rentable, respectueuse de l'environnement et socialement pertinente. Nous nous concentrons sur le financement des secteurs de croissance clés de l'économie, le soutien aux PME avec le financement et le renforcement des capacités, le développement d'initiatives autour de la bancarisation des femmes par le biais d'outils durables permettant aux femmes d'accéder à une véritable participation financière et à la croissance, et le soutien

à l'inclusion financière à travers nos solutions uniques. Notre plan s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale de développement du Cameroun qui vise à concrétiser la Vision 2030 du pays.

En poursuivant désormais l'objectif de rentabilité, quels sont les grands défis auxquels vous devez faire face ?

Notre vision est d'être la banque africaine la plus respectée au monde. Pour y parvenir, nous devons être rentables, être un acteur important sur le marché et, en même temps, répondre aux attentes de nos parties prenantes, (régulateurs, actionnaires, etc.) tout en protégeant nos déposants et nos investisseurs.



plus qu'une banque



Etablissements de microfinance

Des mutations qui imposent le professionnalisme

La réforme du secteur a induit de profondes mutations qui ont conduit à la disparition de plusieurs structures.

Depuis 2017, l'adoption de la nouvelle réglementation qui encadre le secteur des établissements de microfinance proscrit désormais aux EMF de 1^{ère} catégorie d'exercer l'activité sous forme indépendante. Aussi leur impose-t-ils d'adhérer à un réseau ou de migrer en EMF de 2^{ème} catégorie s'ils souhaitent évoluer de manière indépendante. Cette disposition a entraîné une baisse du nombre d'EMF de 1^{ère} catégorie de 122 en 2016 à 43 en 2020. Du coup, le paysage compte désormais 415 EMF et la migration de CCA en banque commerciale classique.

Mais le nombre de comptes ouverts dans les livres de ces établissements de crédits est passé de 1595 en 2016 à 1713 en 2020. Les 415 EMF ont enregistré un total bilan de 783,1 milliards de FCFA en 2020 après avoir culminé à 816,4 milliards de FCFA en 2017.

Le secteur qui a connu des secousses du fait de la mise en conformité de plusieurs EMF suite à la nouvelle réglementation, est aujourd'hui en pleine croissance. Car, au niveau opérationnel, les dépôts de la clientèle sont passés de 518,1 milliards de FCFA en 2019 à 624,8 milliards de FCFA en 2020, après avoir tutoyé la barre des 670 milliards de FCFA en 2017.

Quant aux crédits, alors que le total de 2019 affiche 394,4 milliards de FCFA, en 2020, l'on se situe à 454,6 milliards de FCFA, bien loin des 464 milliards de FCFA de 2017. L'on note une décroissance de l'ensemble des agrégats des EMF entre 2017 et 2020 suivie d'une augmentation entre 2019 et 2020 du fait de la mise à l'écart des EMF qui ont eu des difficultés à s'arrimer à la nouvelle donne.

Ces actions opérationnelles ont été réalisées concomitamment avec l'aménagement d'un cadre institutionnel propice à l'épanouissement des acteurs de la filière et

de développement du secteur. Ainsi, dans le cadre de la promotion de l'inclusion financière dans les régions à faible taux de bancarisation, la DGTCFM a engagé une initiative visant à le relever à l'Est, au Sud et au Nord. Cette initiative est le fruit du constat de la faible pénétration des réseaux de distribution des services financiers, l'utilisation peu assumée des services et produits ainsi que la faible exposition des bilans bancaires.

À travers cette opération, la DGTCFM entend amener les différents opérateurs de la filière à capter les potentialités, renforcer la culture financière et optimiser les stratégies de consolidation des portefeuilles des institutions financières. Cette initiative ainsi une mesure de densification du taux de bancarisation et d'amélioration de l'intermédiation financière par l'intégration des filières économiques et des activités agropastorales dans les stratégies des





institutions financières déjà implantées dans ces régions. Ceci pour atteindre l'objectif de bancariser 80% de la population à l'objectif 2030.

La protection des consommateurs des services et produits des EMF a également constitué un des chantiers de la DGTCFM ces dernières années dans le cadre de la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du. Les actions concernant ce dernier volet ont été déployées dans six régions et ont mis en évidence 250 établissements de microfinance.

Quant à l'assainissement du secteur, le ministère des Finances a élaboré un cadre stratégique articulé autour de la fermeture des entités exerçant en marge de la légalité, le renforcement des capacités des dirigeants

Le nombre de comptes ouverts dans les livres de ces établissements de crédits est passé de 1 595 en 2016 à 1 713 en 2020.

et promoteurs des MEF, les bonnes pratiques en matière de gouvernance et de conformité ainsi que la maîtrise des risques liés à la collecte quotidienne de l'épargne. Toutes ces actions menées en 2022 visent à renforcer la confiance des usagers dans le secteur, assurer un meilleur arrimage au système financier et consolider les dividendes de stabilité et de pérennité du financement de l'économie.

Dans la diversification des produits financiers de ce secteur, l'élaboration de la feuille de route de la finance islamique a été initiée. Cette ouverture procède du fait que dans ce milieu, trois EMF répondent aux caractéristiques de l'offre des services et produits de la finance islamique.

Gédéon ADJOMO





Insurance

A well-developed network

With more than 360 players, the sector is playing an increasing role in wealth creation and creation and financing of the economy through fundraising operations on the mobilisation of funds on the Central African Securities Exchange. the Central African Securities Exchange.



*Mme. Marie Antoni Jubilaire Aboui, épouse Mendoua,
Directrice Nationale des Assurances.*

The 362 players in the insurance market in Cameroon represent a volume of commitments of 427.943 billion CFA francs. The insurance companies insurance companies have also achieved a net result of 17.4 billion CFA francs thanks to the various reforms.

net result of 17.4 billion CFA francs in 2020 against 14.4 billion CFA francs in 2017. As for the turnover, it is in constant evolution between 2016 and 2020, rising from CFAF 185 billion to CFAF 211 billion. The financial products of the sector, made up of the life, non-life and market represent 16 billion CFA francs over the last four years.

Today, the cash flow generated by insurance

companies makes them one of the major players in the financing of the economy.

Thus, for example, thanks to the strong cash flow that insurance companies companies mobilise, the volume of bonds subscribed to the BVMAC increased from 5.851 billion CFA francs in 2010 to 24.707 billion CFA francs in 2020, making the sector one of the most 2020; making the sector one of the most committed institutional investors on the institutional investors in the stock market during public savings mobilisation operations initiated by the State.

The improvement in the performance of the insurance sector has been the result of an institutional anchoring that has strengthened the framework for the evolution of the sector, by a battery of actions, initiatives and texts. For the

major challenge remains improving the penetration rate of insurance services and products.

The main challenge is to improve the penetration rate of insurance services and products, which currently stands at 2% among the public. This requires the reorganization of the sector in order to restore public confidence in the sector.

In order to raise awareness and secure car certificates, a digital platform and security, a digital monitoring and security platform has been set up. It offers traceability of this often manipulated document, from the from the supply by the insurance company of the insurance contract to the the claim to the settlement of the claim. This platform platform will enable the implementation of the control of the respect of the regulatory provisions relating to the third-party liability insurance tariff for land vehicles.

applicable to land vehicles. Thanks to this platform, the demand for products will be better assured and the sector's turnover will be controlled. the sector's turnover.

The authorities are also planning to set up the Motor Guarantee Fund, an instrument that will make it possible to bear the medical costs of compensation victims of road accidents when the person responsible for the damage is unknown or cannot be found. In addition, it will also contribute to mobilisation of resources for the financing of the economy.

In the same vein, a new reinsurance company to be set up will play a role in the local retention of insurance premiums, in the financial capacity of national companies in the sector, and will allow the diversification of the sector, and to diversify the supply of insurance cover.

Gédéon ADJOMO

PRUDENTIAL
ASSURANCE
COMPANY LTD

175 YEARS
Celebrating Life

PRUDENTIAL
BENEFICIAL 
INSURANCE



175 years of helping people Celebrate Life

175 years and still going strong! Prudential Beneficial has been the trusted face of life, health insurance and non-life Insurance for generations.

As times change, Prudential Beneficial has adapted to meet the evolving needs of our customers.

Thank you for your continued trust in us to protect your loved ones and provide peace of mind.

#WeDoLife #WeDoHealth #WeDoeducation
#celebrating175years #PrudentialBeneficialInsurance

 www.prubeneficial.cm

     @PrudentialBeneficialInsurance

Continental 
The Future in Motion

WITH

CONTINENTAL TIRE

**NO ROAD IS
TOUGH TO TREAD**



Distributeur officiel
au Cameroun



**AVEC LA CARTE
ROSE CEMAC,
ROULEZ PARTOUT EN AFRIQUE CENTRALE,
EN TOUTE SERENITE**

L'assurance d'être libre d'aller et venir



*Sur toutes les routes d'Afrique Centrale.
Et si, en cas d'accident de la circulation, le ciel vous tombe sur la tête.*

**La Carte Rose CEMAC vous garantit, la réparation de votre bien
ou l'indemnisation du préjudice corporel, par l'assureur du responsable**

**Bureau National de la Carte Rose CEMAC du Cameroun
BP 1136 - Douala - Tél. / Fax : +237 233 422 809**

Les Dossiers du MINFI



CTR

Les visages de la réhabilitation

Parmi les structures qui font la fierté du Ministère des finances aujourd'hui de par l'ampleur du travail qu'elles abattent et des résultats auxquels elles parviennent, figurent en bonne place la Commission Technique de Réhabilitation des Entreprises Publiques et Parapubliques (CTR). Sa montée en puissance se fait de plus en plus

visible, avec déjà quelques success story enregistrées sur les chantiers de la réhabilitation de certaines entreprises encore en état de précarité il y'a quelque temps. Des modèles de réussite aboutis ou en devenir que nous avons choisi de vous présenter dans le dossier qui va suivre.



Portefeuille de l'Etat

Les bons points de la CTR

Cette structure rattachée au Ministère des Finances renforce progressivement ses lettres de noblesse en qualité de bras armé de l'Etat en matière de réhabilitation des établissements et entreprises publics en difficulté.



M. Martial Valery Zang, Président de la CTR.

Il n'aura pas suffi à la Commission technique de réhabilitation des entreprises publiques et parapubliques du Cameroun de tirer la sonnette d'alarme, à la manière d'un oiseau de mauvais augure, sur la santé des entreprises relevant du portefeuille de

l'Etat, pour que leur destin change. Mais cette structure, après avoir dressé le bilan de santé des entreprises publiques et parapubliques, sorte de mémorandum circonstancié des difficultés rencontrées dans l'exécution des missions assignées à ces entités, la CTR a, en urgence, attaqué les causes du mal dans bon

nombre de sociétés étatiques.

L'année 2022 a donc ainsi vu la poursuite de la mise en œuvre de la réforme des entreprises publiques au Cameroun avec comme principal pilier, l'amélioration de la gouvernance et de la performance de ces entités. En effet, dans un contexte marqué par les exigences du FMI à travers le Programme économique et financier (PEF) 2021-2024, le gouvernement s'est engagé à renforcer la gestion et la gouvernance des entreprises publiques. Ce redressement est porté par des mesures visant à rationaliser les dépenses publiques, mais également à pousser les entreprises publiques à redevenir de véritables vecteurs de croissance.

Pour y parvenir, le gouvernement a entrepris de réaliser certaines mesures/repères conformément au calendrier arrêté à cet effet, dont certaines incombent à la CTR au titre de l'exercice 2022. Il s'agit notamment de la signature des contrats de performances entre l'Etat et les entreprises publiques; la réalisation d'un inventaire des dettes croisées entre l'Etat et les entreprises et établissements publics d'une part, et entre les entreprises et établissements publics à fin 2020; la poursuite de la réalisation des études diagnostiques et audits stratégiques; la mise en œuvre des mesures de viabilité de la SONARA.

Marie Joseph Mballa Zang



Measures

Benchmarks for a return to orthodoxy

The State has subjected a number of public entities to performance contracts that now underpin the profitability and efficiency of companies in the public portfolio.

To stop the organised bleeding of its coffers, due to the lack of competitiveness, the State has subjected public enterprises to a set of measures aimed at empowering them and making them efficient. These include the effective implementation of performance contracts, diagnostic studies aimed at making public entities efficient and viable, reorganisation of the State's budgetary accounts, measures to make Sonara viable, among others. As for performance contracts, they are effective after the signing of circular N°00004918/MINFI of July 5, 2022 devoted to their development. This new type of contract is defined as a formal agreement by which the State, on the one hand, and the public establishment or company, on the other hand, agree on the objectives to be achieved, by the latter over a period of 3 to 5 years, necessary means, as well as modalities of evaluation of the results obtained in accordance with the development/strategic plan or the company plan and the objectives of public policies.

These are therefore multi-year contracts that aim, on the one hand, to ensure the coherence of the actions of the entities in the State portfolio with the National Development Strategy for 2030 as well as sectorial policies, and on the other hand, to consolidate the progress of the State companies concerned, and to raise their technical, economic and financial performance in order to increase their autonomy. These are permanent contracts that concern all Training companies regardless of their financial situation and which do not necessarily require financial support from the state.

They differ from the first and second

To clean up the State's budgetary accounts, an inventory of cross debts between the State and training companies, on the one hand, and between training companies at the end of 2020, on the other hand, has been carried out.

generation contracts, which were aimed at reducing the imbalances identified and restoring the production tool. Thus, on the basis of diagnostic studies already carried out and/or being finalised, four public companies have benefited from this process since the end of 2022. These are CICAM, CAMAIR CO, PAD, and CAMTEL. As for the diagnostic studies aimed at making public entities efficient and viable, they have been devoted to four structures for the 2022 fiscal year, namely INC, CAMWATER, CAMTEL and PAD. The related work has been initiated and is ongoing.

To clean up the State's budgetary accounts, an inventory of cross debts between the State and training companies, on the one hand, and between training companies at the end of 2020, on the other hand, has been carried out. Activities are ongoing to meet a controlled plan for these debts by the end of 2021.

As for SONARA's viability measures, they focused on financial and technical restructuring. With regard to financial restructuring, this involved the rescheduling of SONARA's bank debts and traders, which amounted to CFAF 717 billion as at December 31, 2019 on favourable terms that enabled SONARA to regain access to financing lines in order to cover 80% of petroleum product imports, and to reconstitute its equity at the minimum required by OHADA through the ongoing cancellation of tax debts of about CFAF 120 billion.

On the technical side, the process of recruiting a consultant to carry out the APS study is underway with a view to determining the cost of rebuilding more than 30% of the refinery, which will be financed through the PPP mode. A steering committee has been set up to monitor the restructuring of SONARA.

In addition, the activities initiated in 2021 are continuing, particularly with regard to the study on the development of the State's shareholding policy, which will define the long-term vision of the State as a shareholder, the overall objectives of the State's shareholding, its role in the governance of public companies, and the way in which it plans to implement its shareholding strategy; the identification of new criteria for classifying training companies to ensure a better match between the financial performance of the entities and the remuneration of their managers; the development of a dashboard for monitoring the risks of training companies in order to anticipate their corrective measures.

Marie Joseph Mballa Zang



SEMRY

Un vecteur de retour à l'orthodoxie

L'Etat entend utiliser cette entité pour atteindre l'un de ses objectifs en matière d'import-substitution dans la filière riz qui a englouti 297 milliards de FCFA en 2021 au Cameroun.

La Société d'Expansion et de Modernisation de la Riziculture de Yagoua a pour mission d'assurer la sécurité alimentaire des populations grâce à la maîtrise de l'eau et de la culture moderne du riz irrigué ; d'améliorer durablement les conditions de vie des populations de la vallée du Logone; de freiner l'exode rural et fixer les jeunes dans les villages pour l'exploitation des champs de riz et la satisfaction de leurs besoins élémentaires; de contribuer au niveau national à l'autosuffisance en riz.

Autrefois, notamment à la fin des années 80, des techniques modernes expérimentées et vulgarisées ont permis d'atteindre des rendements parmi les meilleurs d'Afrique (6 T/ha par campagne rizicole, soit 12 T en double culture) et de dépasser 100 000 tonnes de paddy pour l'exercice 1985-1986, soit les 2/3 des besoins nationaux de l'époque en riz.

A la fin des années 1980 et suite à l'effet cumulé de la surproduction et des importations massives à des prix très concurrentiels doublé d'une sévère crise économique, la SEMRY, confrontée à de sérieuses difficultés, a dû abandonner les fonctions de transformation de paddy et de commercialisation de riz, d'approvisionnement en engrais des producteurs.

Grâce à la signature du contrat-Plan entre l'Etat du Cameroun et la SEMRY pour la période 2013-2015, plusieurs mesures ont été prises pour la mise en œuvre des axes stratégiques de restructuration organisationnelle, opérationnelle et technique et, financière de la société. Ce qui a permis sur les plans opérationnel et technique



Riziculture à Yagoua.

d'améliorer la capacité de production suite à la modernisation des équipements, l'amélioration de la qualité des produits avec la mise en service des équipements, le renforcement des capacités du personnel du fait de la modernisation des équipements et du parc automobile.

Autre résultat atteint, le franchissement du rendement en 2021 de 6,8T/ha et 79 948,3 tonnes de paddy. Sur le plan financier, l'on assiste à un accroissement de l'actif immobilisé et du résultat d'exploitation jusqu'en 2019. Toutefois, ces améliorations ne se sont pas poursuivies après la clôture du contrat-plan. SEMRY reste confrontée à une concurrence et déloyale du riz importé. De ce fait, et au cours de l'exercice 2021, la SEMRY n'a transformé et mis sur le marché que 2,38% de la production globale de paddy.

Le résultat d'exploitation est en constante

baisse du fait d'un déficit structurel lié à la fixation du prix de la redevance à la moitié du coût mise en valeur des périmètres.

Pour conjurer ce mauvais sort qui pèse sur le riz de la Semry, l'Etat doit mettre en place un fonds de commercialisation du paddy pour permettre à la société de collecter tout le paddy produit dans le périmètre. Il doit aussi assurer la mise en place d'une stratégie de commercialisation du prix local par la réduction progressive du volume des importations. Cela passe par un système de péréquation pour le développement de la production nationale de riz, l'octroi d'une subvention d'équilibre afin de combler le déficit entre la redevance fixée par le Gouvernement et le coût réel des prestations.

Marie Joseph Mballa Zang

Camair-Co

The end of the turbulence

After long months without activity, aircraft grounded, others held in maintenance for inability to pay bills, the public carrier is back in the sky.



Camair-Co, un retour progressif à la normale.

Due to the operational and financial difficulties that have impacted on the company's performance, a diagnostic study was conducted.

performance of the company, a diagnostic study was carried out to improve the performance of Camair-Co as well as the reduction of budgetary risks.

budgetary risks. Following the validation of the restructuring plan by the by the Interministerial Committee of the mission of rehabilitation of public enterprises, significant public companies, significant progress has been made.

On the technical level, the acquisition of two Bombardier Q400 aircraft, as well as the return to airworthiness of one of the Boeing 737-700 aircraft owned by the company after its rehabilitation. The operations operations are also supported by two leased Embraer aircraft. From an operational and financial point of view and financial aspects, there has been an increase in the number of passengers transported, with an impact on turnover, which has increased by 267%.

increase of 267%. This upward trend in activity continued in 2022. Indeed, Camair-Co operated nearly 100 flights per week across Cameroon, serving destinations in the cities of Yaoundé, Douala,

Bafoussam, Garoua, Maroua and Ngaoundéré on its domestic network and the cities of Libreville and Ndjamená on its domestic network.

The turnover thus achieved from January to August 2022 is a clear increase of 48.24% compared to 48.24% compared to the same period in 2021. The air transport activities following the reopening of the borders after Covid-19 borders after Covid-19 suggests attractive markets both nationally and regionally.

national and regional markets. It is in this perspective that Camair-Co plans to put the second Boeing 737-700 back into service; the development of domestic markets and networks (Douala, Yaounde, Garoua, Maroua, and Garoua, Maroua, Ngaoundéré, Bafoussam, Bamenda), regional (Libreville, Ndjamená, Lagos, Bangui and Sao Tome) and intercontinental (Paris, Dubai and Istanbul). (Paris, Dubai and Istanbul).

The company also aims to strengthen the current fleet (2 Q400 bombers, 2 B737, 2 MA60, 2 Embraers) through the acquisition of a Boeing 787 and a Boeing 777 and the rehabilitation of the B767 for the cargo cargo network.

The State intends to support this dynamic by reorganising the accounts of Camair-Co.

Camair-Co's accounts at the end of the debt recovery operations, the reconstitution of equity and recapitalisation of the company; the the establishment and operation of the civil aviation fund

PCA



SONARA

La performance par la restructuration

Dettes de traders et des établissements bancaires restructurées, modernisation de l'outil de production, acquisition de nouveaux équipements pour assoir et consolider la rentabilité de l'entreprise sont entre autres axes qui sous-tendent les lendemains du fleuron industriel camerounais.



La réhabilitation de la SONARA, principal sujet sur la table du comité interministériel y afférent.



Environ trois ans après l'incendie survenu à la Société Nationale de Raffinage (Sonara), le Comité de pilotage chargé de la restructuration/réhabilitation de ses installations est entré de façon décisive dans la concrétisation de ce projet. Pour cela, la CTR a mis au point un plan qui va permettre au raffineur de retrouver le cœur de son activité. Parmi les actions prioritaires, l'on peut citer entre autres, la reconstitution des capitaux de la SONARA, la maîtrise des charges, la négociation des conditions de cessation des

contrats de la phase 2 du projet de modernisation ainsi que la sélection du co-contractant privé.

Au rang de ce qui devra être mis en œuvre, l'on note un certain nombre de mesures préalables dont entre autres la reconstitution des fonds propres de l'entreprise ; la réalisation d'une étude technico-administrative et financière qui fixera les coûts détaillés de ce vaste chantier et définira les schémas à suivre.

Sur la restauration/réhabilitation, le projet de convention-cadre de restructuration repose sur 14 actions prioritaires à mettre œuvre dans un délai de 48 mois. Les actions clés portent ainsi sur l'étude technico-économique et financière assortie d'un business plan, d'une étude de faisabilité à plus ou moins 30% du coût du projet de reconstruction de la SONARA, adossé sur un modèle de partenariat public-privé élaboré au mieux des intérêts de l'Etat et de la raffinerie, ainsi que sur un modèle d'approvisionnement des matières premières et de structure de prix des produits pétroliers à pratiquer.

Selon l'équipe technique du comité de pilotage, le rapport de cette étude servira de dossier de faisabilité nécessaire à l'instruction de la procédure du Partenariat public privé, conformément à la réglementation. Une option approuvée par le Chef de l'Etat le 22 avril 2022 dans le cadre de la réhabilitation et la reconstruction des unités de production détruites par l'incendie du 31 mai 2019 qui avait ravagé une bonne partie des installations de la raffinerie.

L'on devra également parachever le projet « SONARA 2010 », démarré en 2008, mais dont la première phase est à l'arrêt. La première devait permettre de renouveler les équipements et l'outil de production, question d'augmenter la capacité de raffinage de la société de 2,1 millions de tonnes à 3,5 millions de tonnes.

La deuxième phase consiste en l'installation d'un système d'hydrocraquage permettant de raffiner les pétroles bruts lourds produits au Cameroun. C'est ainsi qu'en plus de la reconstruction des unités détruites, il faudra

aussi les moderniser et installer à terme un hydro craqueur qui permettra in fine de raffiner les bruts lourds du Cameroun et de la sous-région.

En prélude à l'accomplissement de ce vaste chantier, les dettes dues aux établissements bancaires et aux traders notamment le suisse Vitol, ont été restructurées. Soit 185 milliards de FCFA pour Vitol en attendant que le Conseil national du crédit ne donne son aval pour que trois autres conventions soient conclues avec les autres traders que sont Addax, PSTV et Pétra. Avec les banques, la convention consiste à apurer sur une période de 10 ans, 261 milliards de FCFA à éponger au taux de 5,5% hors taxes.

En attendant, des mesures conservatoires ont été prises afin de garantir la viabilité de l'entreprise: maintien de la mission régalienne de couverture du marché national en produits pétroliers finis à hauteur de 80%, hausse de la marge importateur de la Sonara portée de 9 FCFA/litre à 16 FCFA/litre, mise en place dans la structure des prix des produits pétroliers d'une ligne de soutien à la raffinerie de 47,88 FCFA par litre de produits mis à la consommation au Cameroun (pour le remboursement de la dette de la SONARA), etc. Un ensemble d'actions prioritaires qui ont permis à la raffinerie de réaliser, malgré la conjoncture défavorable dans laquelle elle est plongée depuis le 31 mai 2019, un résultat net de 78 milliards de FCFA en 2021.

Pour le redémarrage de la raffinerie dans la configuration finale du projet « SONARA 2010 », l'implémentation de toutes les mesures d'accompagnement, et l'exécution de de la restauration/réhabilitation amènera l'Etat à mobiliser 250 milliards de FCFA en vue de porter les pertes de la raffinerie de 45% à 7%. L'objectif étant de traiter le pétrole brut camerounais à moindre coût d'une part, et réduire considérablement les subventions de l'Etat envers ladite entreprise ainsi que les produits pétroliers d'autre part. Au terme de ces investissements, les spécialistes annoncent la fin de la dépendance du Cameroun au pétrole brut importé.



SIC :

une floraison de complexes immobiliers



Dr Ahmadou SARDAOUNA
Directeur Général de la SIC

Vous êtes à la tête d'une entreprise à capitaux majoritairement publics (86%). Quelle est votre mission ?

Dès notre prise de fonction comme Directeur général de la Société Immobilière du Cameroun, il y a plus de deux ans, nous avons tout de suite pris la mesure de la haute charge à nous confier par le Chef de l'Etat, son Excellence Paul Biya.

Il convient de noter que nous avons trouvé une entreprise en butte à de multiples problèmes, notamment la difficulté à faire face à la demande de logements toujours croissante et la concurrence de plus en plus présente dans le secteur. Pour avoir une idée sur les actions à mener, à court, moyen et long terme, il nous a paru essentiel de procéder à une évaluation de cette entreprise ce qui nous a permis de nous fixer sur son « état de santé », de repérer dans les dysfonctionnements et de définir des actions correctives et préventives en vue à la fois d'optimiser les méthodes de travail.

Entretien avec Ahmadou Sardaouna, Directeur général de la Société Immobilière du Cameroun (SIC). Ayant obtenu un doctorat en gestion de projets aux Etats-Unis, il est également détenteur d'un Master en mathématiques générales, d'un Master en génie informatique et d'un Master en génie civil et infrastructures.

Quelles sont les différentes phases du projet de construction de 10 000 logements ?

L'objectif de ce projet déjà en cours d'exécution à Ekoko 2 dans la Mefou et Afamba, est de contribuer à la réalisation du Programme Gouvernemental de Construction de Logements sociaux et d'atteindre les objectifs de la SND 30. La mise en œuvre du projet s'articule autour de deux phases. La phase 1 comprend l'aménagement immédiat d'un cadre de vie sur un site de 16 ha, la mobilisation, à un taux concessionnel, d'importantes ressources financières permettant la mise en place, en phase 1, de la base industrielle ; l'acquisition d'un stock important de matériels, machines et équipements dédiés à la mise en place et au fonctionnement de la base industrielle pour la production des logements...

La phase 2 comprend entre autres, la disponibilité des Etudes d'exécution pour la réalisation d'une nouvelle ville à Mbankomo ; la création d'une ville nouvelle, 9000 logements, à proximité de la RN3 permettant de décongestionner Yaoundé, tout en respectant les exigences environnementales, de proximité des infrastructures sociales, la mise en valeur de la qualité architecturale de l'agglomération et la fluidité de la mobilité urbaine.

Quels sont vos projets de développement ?

A ce jour, la base de données de la SIC est constituée de près d'une demi-douzaine de projets mûrés qui constituent une floraison de complexes immobiliers, notamment la construction de : l'immeuble le Mfoundi au quartier Hippodrome à Yaoundé, dont les travaux de construction sont en cours, et le taux d'exécution est à 50%. Elle mettra à disposition du grand public un immeuble composé de 150 logements haut standing ; 10 mille logements sociaux sur toute l'étendue du territoire le projet avec l'entreprise Pizzarotti ; 1300 logements à la Cité de Nlongkak à Yaoundé, de la rénovation de la cité Sic de Messa, de 200

logements à Nanga Eboko dans le cadre du partenariat avec les missions territoriales décentralisées et de 200 logements en Terre-Ciment à Pitoa par Garoua, sur une superficie de 10 hectares. Ce projet rentre dans le cadre de la mise en œuvre d'un accord de partenariat MINDHU, SIC, MIPROMALO, et Cimencam, pour la réalisation des logements à des coûts abordables.

Le projet Terre-ciment comporte 2 000 logements dont 200 par région à des prix abordables entre 12 et 15 millions de Francs CFA. La réhabilitation des cités nécessite, quant à elle, un montant de 1 milliard de francs CFA dont 835 millions sur financement du Minepat pour les cités Grand Messa et, sur financement SIC, 800 millions pour les cités Kotto, cité verte, Roumde, à Djia, Garoua et Buèa.

La vision de la SIC se décline à travers la construction de 40 000 logements dont 10 000 de haut standing et l'implication de quatre usines pour la production de masse de ces logements. L'ADN de la société se trouve dans la prise en compte de développement durable ainsi que la participation à la refondation des textes sur l'habitat et à la promotion immobilière au Cameroun.



La résidence le Mfoundi en construction à Yaoundé - Hippodrome



SOCIETE ANONYME AVEC C.A. AU CAPITAL DE 75 000 000 000 FCFA

Siège social : 510, Avenue de l'Indépendance, Hippodrome - B.P. : 387 Yaoundé - CAMEROUN

Tél. : +237 699 80 41 69 / 699 91 15 18 - E-mail: info@sic.cm - www.sic.cm

SIC

Pour loger déceimment

les gagne-petit

L'objectif des actions engagées ici vise à garantir le rattrapage du gap de 2,5 millions de logements sur l'ensemble du territoire.



Nouveaux logements sociaux au Cameroun.

Depuis trois ans, la situation financière de la SIC s'est améliorée progressivement grâce aux actions déployées par l'Etat dans l'optique de combler de manière partielle, le déficit induit par l'homologation des prix des logements/SIC actuels datant de 1994, suite à la signature des avenants à la Convention de compensation des dettes réciproques entre l'Etat et SIC.

Au cours de l'exercice 2021, la SIC a poursuivi la réalisation des actions amorcées dans la perspective de son redressement. Il s'agit

notamment du lancement des activités d'exploitation des logements de la Coopération sino-camerounaise, ainsi que du programme PLANUT, conformément au mandat de gestion confié en 2020; la signature de plusieurs conventions notamment l'avenant n° 6 à la Convention de compensation des dettes réciproques entre l'Etat et la SIC, la Convention de financement avec le pool bancaire en vue de la réalisation des travaux de la résidence le Mfoundi d'une capacité de 150 logements de haut standing.

En dépit des mesures sus évoquées, les activités de la SIC demeurent fortement

impactées par l'homologation et la bonification des prix des logements décidées par le Gouvernement. Ce qui ne permet pas à cette structure, de disposer des ressources propres suffisantes et nécessaires pour assurer l'entretien de son parc immobilier actuel constitué de 5 334 logements et partant, de garantir le financement de nouveaux projets, dans un contexte marqué par le déficit en logements estimé à 2,5 millions en milieu urbain

PCA

PAYEZ AVEC CAMPOST MONEY

- Impôts
- Frais de Douanes
- Frais GUCE (DI, CNCC, CCIMA, etc.)
- Frais de Scolarités (Universitaires, MINESEC)
- Frais de test COVID-19
- CAMWATER
- Et bien d'autres....



Quel que soient vos impôts, quel que soit le Montant, RDV dans le Bureau de Poste le plus proche pour vous acquitter en toute sérénité, ou Télécharger CampostMoney sur GooglePlay



www.campost.cm



+ (237) 222 50 70 00



ENAM

A four-based areas

contract of objectives

While waiting for the implementation of a contract-plan in this training institution, the State has put in place the means to optimise the learning and working conditions of staff and students.

To increase the general performance of the National School of Administration and Magistracy (ENAM), the institution created in 1959, has identified 54 projects that fall within the framework of its overall rehabilitation. The school's officials have therefore undertaken to include the school in a contract plan that will lead to the rehabilitation of all the facilities of this prestigious school that have become dilapidated. But while waiting for the implementation of this contract, the CTR and the management of Enam have concluded a contract of minimum annual objectives with a budget of CFAF 1.5 billion since February 2020.

In detail, the contract of minimum objectives provides that the State, represented by the

Ministries of Finance and Economy Planning and Regional Development, has decided to release additional resources in favour of ENAM in order to carry out a certain number of activities and the acquisition of rolling stock.

The contract of minimum objectives thus signed is a first step towards the final objective, which is the contract plan. In the procedures for the rehabilitation of companies, two legal mechanisms are provided for: the minimum objective contract of annual duration and backed up by a statement of expenditure; as for the plan-contract, it relates to a restructuring or rehabilitation plan for an entity. The Enam contract could not be implemented due to administrative constraints.

Nevertheless, the minimum contract of objectives concluded with the CTR concerns

four priority projects: the transformation of the open-air amphitheatre into a covered amphitheatre; the rehabilitation of the Grand Amphitheatre; the rehabilitation of the administrative building and pedagogical buildings; the construction of an R+7 building for the Common Law section, the new section opened at ENAM following the measures aimed at resolving the Anglophone crisis; the acquisition of rolling stock for the benefit of the students, given that ENAM, as part of its training activities, organises visits to companies and field trips.

For the latter, a budget of CFAF 110 million was mobilised for the purchase of two buses. Similarly, the former open-air amphitheatre has been replaced by a building that is now covered and entirely renovated with top-of-the-range equipment. As for the large amphitheatre, it has undergone renovation work which today enables it to host events from other administrations, thus creating added value in the operation of the school.

With the rehabilitation of the administrative and pedagogical buildings, the working and learning conditions have been optimised and improved, sweeping away the spectacle of faded walls, heavily depreciated office furniture and an unhealthy environment. Thanks to the construction of an R+7 building, the Common Law section benefits from optimal learning conditions.

This set of actions precedes the conclusion of the contract-plan which will pave the way for the restructuring and rehabilitation of this school which is at the centre of several concerns.



Une vue du chantier de construction des nouvelles salles de classe à l'Enam.

Les Dossiers du MINFI



CENADI

La révolution silencieuse

Par petits pas, le Centre National de Développement Informatique sort de l'ombre . Cette structure, bras séculier de l'Etat en matière informatique restée confinée à une longue léthargie vit aujourd'hui une véritable renaissance grâce à l'impulsion du Ministre des

finances, Louis Paul Motaze et au volontarisme de son Directeur, le Dr Abia Chantal Marguerite, épouse Mveh. En quoi se traduit ce qu'il est loisible de qualifier de véritable révolution de velours? Réponse dans le dossier qui va suivre.



Traitement de la solde

Les bons points

du nouveau serveur

Au centre de cette révolution, la mise en œuvre du projet de modernisation et de sécurisation de sa plateforme technique.



Pour venir à bout des signes d'essoufflement évident que présentait l'ancien serveur servant au traitement de la solde des personnels de l'Etat et autres agents publics, le Centre National de Développement de l'Informatique (CENADI), a procédé à l'acquisition, dans le cadre du projet de modernisation et de sécurisation de sa plateforme technique, d'un nouveau serveur. Ce nouvel équipement, le serveur Z14, beaucoup plus performant, permet de réaliser des gains de temps dans le traitement de la solde tout en offrant la possibilité de services novateurs dans l'environnement des Technologies de l'Information et de la Communication au Cameroun.

Le temps de l'euphorie passé sur les capacités du nouveau serveur, le top management du CENADI, au cours de l'année 2022, a engagé ses équipes dans le déploiement de nouveaux services. C'est ainsi que d'importantes réformes

visant à ériger cette structure en hébergeur des systèmes et données de l'Etat ont été initiées. Il s'est agi d'une part de la modernisation de son stack d'exploitation dans le but de faciliter la portabilité des nouvelles applications, et, d'autre part, d'améliorer la résilience du Centre dans le but de garantir la reprise et la continuité des activités même en cas d'incident grave entraînant l'indisponibilité du site principal.

Des atouts indéniables

Le serveur Z14 fait partie des mainframes, c'est-à-dire la génération des serveurs de données conçus pour traiter jusqu'à 1 000 milliards de transactions Web par jour avec les plus hauts niveaux de sécurité et de fiabilité de marque IBM, le Z14 allie confiance, chiffrement à 100/100, analyse en temps réel, apprentissage automatique, transparence et sécurité. Son partitionnement LPAR présente 40 partitions natives, soit l'équivalent de 40 machines indépendantes. Il est d'ailleurs possible d'aller au-delà de cette capacité en ajoutant une couche

VM sous les différents systèmes d'exploitation pour atteindre une dizaine (10) de milliers de machines virtuelles.

Son système de stockage quant à lui est composé entre autres d'une baie de disques d'une capacité de 13 TB, extensible jusqu'à 25 TB. Elle peut avoir deux extensions pour accroître les capacités de stockage en fonction des besoins.

En termes d'architectures, le type d'applications pouvant être hébergées par le Z14 compte : 1 tiers: client/serveur; 2 tiers: client/serveur ; et 3 tiers: client/middle-tiers / backend.

Au regard de ces atouts, Mme le directeur a engagé ses équipes dans un premier temps dans l'identification des nouveaux services que pourraient offrir ce serveur aux partenaires qui se recrutent tant dans les administrations publiques, parapubliques que privées. Le travail a consisté à spécifier ces services (services classiques, les nouveaux services).

Dans le détail, grâce au serveur Z14, le CENADI peut offrir l'hébergement direct sur les partitions z/Linux, l'hébergement virtualisé sur les partitions z/Linux, l'hébergement hybride, l'hébergement web mutualisé multi domaines avec Cpanel (shared hosting) et l'hébergement dédié (private hosting). Outre les services cités plus haut, on peut aussi distinguer des offres de clouds. Ces dernières tournent autour des OpenStack ou Redhat cloud suite.

S'agissant de la sécurité, l'infrastructure permet la sauvegarde des données et des services (haute disponibilité) mais aussi et surtout la reprise de service après incident, la sauvegarde et la restauration des configurations réseaux (TFTP).

Gédéon Adjomo

Diagnosis

Needs for performance

optimisation

The modernisation of the data ecosystem at Cenadi has had the following objectives objective was to facilitate, and even automate, the activities of hosting and and operationalisation of applications within this structure.



Le Ministre des finances, Président du Conseil de Direction du CENADI visite les installations du nouveau serveur acquis par le gouvernement.

For the successful implementation of the Centre's modernisation and security plan, the Centre's modernisation and security plan, the diagnosis made it possible to identify the needs of the clients necessary for the optimisation of the operation of the Z14 server acquired as part of the said project launched in 2018.

In terms of the needs identified, the experts, with regard to the applications MINFI structures already hosted on Z14, the experts identified the non-functional needs that characterise a system in terms of performance, type of hardware or type of design.

With regard to the applications of other administrations already hosted in Z14, the in Z14, the Centre highlighted information on the technical environment the technical

environment for hosting the various applications of these administrations. applications of these administrations.

For the MINFI Directorates with existing applications and/or applications under development that could be applications likely to be deployed in Z14, the needs presented relate to the deployment constraints of these different applications applications, namely.

The process of identifying needs has thus made it possible to foresee the exact number of partners pending the establishment of a legal framework legal framework allowing the invoicing of the services offered in both public and parapublic, semi-public and private administrations by the CENADI platform CENADI, whose capacity to host applications and services is very high.

In addition, the Centre plans to optimise its

operational processes in order to facilitate the maintenance of new systems both internally and externally or through and externally or through a service provider.

One of the challenges in modernising and securing the technical platform is to ensure business continuity even in the event of a major incident at the main site.

On the main site. To this end, studies have been carried out to provide the back-up site with the same processing capacity as the main site.

In the long term, this infrastructure will make it possible to optimise the MTTR (Mean Time To Recover) and MTBF (Mean Time Between failure) indices of all all the applications hosted at CENADI. This will make it a host of the classic cloud class

**Bénéfice**

Un équipement au service de la maîtrise des dépenses

A ce jour, six applications sont hébergées sur la plateforme du CENADI.



Photo de groupe au terme d'une session du conseil de direction du CENADI.

L'Application Nationale pour le Traitement Informatique et Logistique du Personnel de l'Etat (ANTILOPE), l'état de sommes dues (ESD), qui est une application de la Division de la dépense des personnels et des pensions (DDPP), la Carte du contentieux de la Division des affaires juridiques ; le Système d'agrégation des moyens de paiement de l'Etat (SYAMPE), GEPSOFT qui est l'application de gestion du patrimoine de la direction de la normalisation et de la comptabilité matières (DNCM) et le site web du MINFOPRA sont à ce jour, les premiers bénéficiaires de la révolution de la modernisation et de sécurisation de la plateforme technique du Cenadi.

Toutes ces applications sont du Ministère des Finances, retenu comme première cible dans le cadre de ce projet. Cet hébergement d'applications est un des nouveaux services que le CENADI propose aux autres administrations, aussi bien celles du MINFI que d'autres Ministères. Ainsi, grâce à la puissance de calcul du serveur et à son expertise technique, le CENADI a engagé l'optimisation des avantages du serveur Z14 en termes de qualité de service.

Car, l'infrastructure dispose de suffisantes pour assurer l'hébergement de plusieurs autres gros systèmes informatiques de l'État tel le Bureau national de l'état-civil, le système Géodésique, le nouveau SIGIPES, etc. Pour ce faire, le CENADI a besoin de ressources humaines et

financières suffisantes pour assurer efficacement cette fonction d'hébergeur de l'État. Par ailleurs, l'acquisition d'un Z système pour le site de relève est essentielle, pour garantir la continuité du service.

Avec la mutualisation des applications hébergées au CENADI, l'on assiste à une réduction des charges d'investissements qui permettent de capitaliser une économie de 06 milliards de F CFA et de 900 millions de FCFA au titre des charges d'exploitation.

Gédéon Adjomo

Etre le porteur d'innovations.



NOS PRODUITS DIGITAUX

-  AssurTous santé
-  Assurance Automobile

NOS PRODUITS CLASSIQUES

-  Cautions
-  Voyages
-  Assistance Automobile
-  Responsabilité Civile
-  Individuelle Accidents
-  Multirisque Habitation

Atlantique Assurances Cameroun IARDT

Siège social : BP 3073 Douala Bonanjo, ancien immeuble SAGA ,
Société Anonyme avec Conseil d'Administration
Entreprise régie par le code CIMA au capital social
de 3 000 000 000 F CFA - RCCM RC N°DLA/2016/B/660

www.atlantiqueassurances.cm
contact@atlantiqueassurances.cm

(+237) 243 89 88 54 / 651 80 49 28



ENSEMBLE, CONCEVONS VOTRE ASSURANCE



Dr. Chantal Marguerite ABIA épouse MVEH, Directrice du CENADI

« Le Cenadi fourbit ses armes pour embrasser aussi bien le public que le privé »

La Directrice du CENADI parle de la particularité de la plateforme de cette structure, des potentiels bénéficiaires, des avantages de nouveau serveur, etc.



Chantal Marguerite MVEH, Directeur du CENADI.

LDM: *Le Cameroun dispose à ce jour de nombreux Data Center. Quelle est la particularité de la plateforme du CENADI par rapport aux autres ?*

CMM: S'il est vrai que les offres du secteur privé en terme de data center foisonnent, le CENADI est aujourd'hui l'entité de l'Etat qui a non seulement un mandat d'hébergement des applications de l'Etat mais aussi et surtout de développement

de l'offre informatique destiné à l'Etat central, aux collectivités territoriales décentralisées et aux ambassades de notre pays.

LDM: *Le CENADI dispose d'une infrastructure capable d'héberger de nombreuses applications. Qui peut en bénéficier ?*

CMM: Il est important de rappeler que si le Centre a toujours bénéficié du nec plus ultra en matière d'infrastructure ; c'est depuis moins de trois ans qu'il a résolument pris la décision de devenir une plateforme d'hébergement de type cloud destiné aux administrations du

secteur public. C'est à dire en capacité d'adresser les besoins d'hébergement sur les trois strates qui sont IAAS (Infrastructure as a service-Infrastructure en tant que service), PAAS (Platform as a service -Plate-forme en tant que service) et SAAS (Software as a Service - logiciel en tant que service). A cet effet, malgré le fait que le Centre fourbit ses armes pour embrasser aussi bien le public que le

privé, les applications du Ministère des Finances sont pour le moment prioritaires à un hébergement même lorsque le projet d'informatisation est en phase de gestation ou de développement du système d'information.

LDM: *Quelles en sont les conditions ?*

CMM: Il n'existe aucune condition pour les structures du Ministère des Finances. Le Centre informe le Ministère des Finances de la sollicitation et déploie ses équipes pour l'assistance technique. Au terme de la portabilité du système, le Centre sécurise le système et informe le Chef de département du passage en production. Cette démarche est celle des autres administrations qui ne sont pas du MINFI mais qui sollicitent ou pourraient solliciter le Centre.

LDM: *Que vaut en termes de coût l'hébergement d'une application au CENADI ?*

CMM: Il faut savoir que le mainframe a vocation à ne porter que les charges critiques avec des SLA (Service Level Agreement) extrêmement exigeant. La question ici n'est pas le coût d'hébergement mais surtout le coût de la disruption de service ou d'une faille de sécurité. Pourrions-nous évaluer par exemple le cout réel de l'indisponibilité d'ANTILOPE qui concourt à la paie des agents publics de l'Etat. Je vous renvoie la question.

Le CENADI est aujourd'hui l'entité de l'Etat qui a non seulement un mandat d'hébergement des applications de l'Etat mais aussi et surtout de développement de l'offre informatique destiné à l'Etat central, aux collectivités territoriales décentralisées et aux ambassades de notre pays.

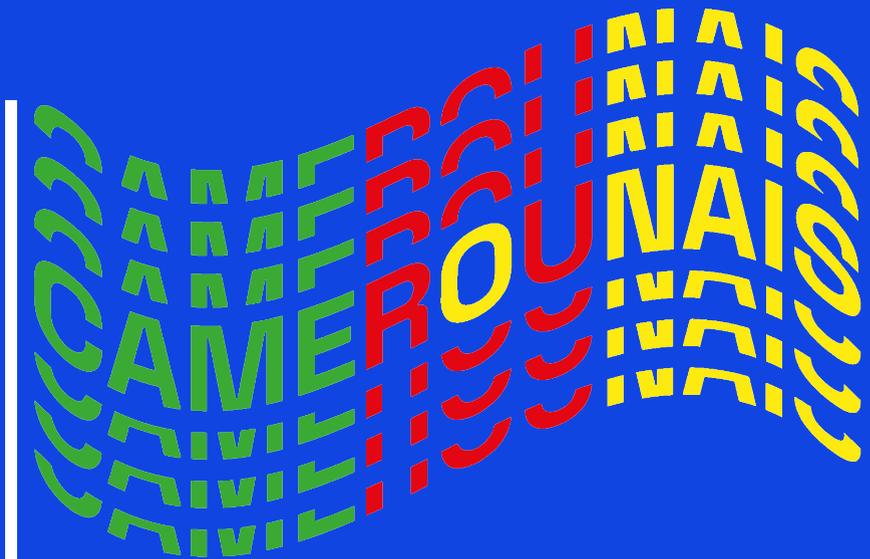
LDM: *Existe-t-il un tarifaire ? Et qu'en est-il du cadre réglementaire y afférent ?*

CMM: Pour l'instant, il n'existe pas de tarifaire. Mais la réflexion est en cours sur la mise en place d'un cadre réglementaire permettant une contribution modique soit-elle des administrations publiques et autres qui solliciteront l'hébergement de leurs applications.

LDM: *La capacité actuelle du Z14 permet-elle de faire face à la demande ?*

CMM: Le Z14 peut aisément porter l'ensemble des applications du Ministère des Finances et même des autres administrations mais un travail de découplage ou de virtualisation est en cours au sein du Centre. C'est ce qui a justifié la mission du CENADI à New York sur invitation d'IBM qui entend appuyer le CENADI dans ses ambitions de s'ériger en Centre d'hébergement de type TIER 3, ce qui est le nec plus ultra dans notre secteur d'activité.

**Camtel,
fier de connecter et d'unir
les**



depuis 25 ans.

un point c'est blue

CAS

CHALLENGE AIR SEA CAMEROON INTERNATIONAL FORWARDER

AG ATAF N°10.24.06

L'assurance d'un
service parfait



Nos services :

- TRANSPORT NATIONAL ET INTERNATIONAL (MARITIME, AIR, TERRESTRE)
- COMMISSIONNAIRE EN DOUANE AGRÉE
- DÉMÉNAGEMENTS

AEROPORT DE DOUALA - ZONE FRET - BP 13 280 Douala - Tél. + 237 243 122 168

www.challengeairsea.com

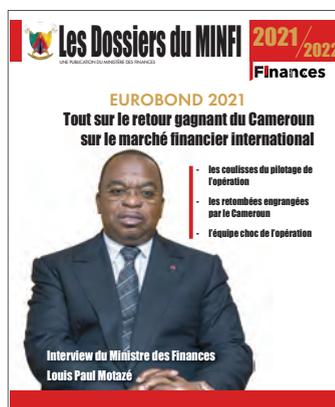




Les Dossiers du MINFI

UNE PUBLICATION DU MINISTÈRE DES FINANCES

Finances



innover + explorer + transformer + agir + déployer + adapter + accompagner + développer + préparer + identifier + dépasser + oser + fluidifier + découvrir + éclairer + transmettre + mettre en commun + partager + construire + valoriser + grandir + accomplir.

Retrouvez toute notre actualité économique et financière

www.lesdossiersduminfi.com



INDEX DES ANNONCEURS

3S MOTORS - CONTINENTAL	176	HOTEL SAWA	149
3S MOTORS - JEEP	161	HYSACAM	152
3S MOTORS - NISSAN	20	ISOGAZ	55
ACCESS BANK CAMEROON Plc	170-171	LANACOME	162-163
AER-Agence d'Electrification Rurale	110-111	MEKIN HYDRO	108
AFRILAND FIRST BANK	10-11	NFC BANK - National Financial Credit Bank	96-97
ATLANTIQUE ASSURANCES SA	195	NHPC- Nachtigal Hydro Power Company	4, 50-51
BC-PME S.A- Banque Camerounaise des PME	6	OK PLAST	135
BMN - Bureau National de Mise à Niveau des Entreprises	14, 116, 118-119	PAD - Port Autonome de Douala	2
BUREAU NATIONAL DE LA CARTE ROSE CEMAC	177	PETROLEX	54
C2D-AFOP	107	PRO-PME FINANCEMENT SA	117
CAMAIR-CO	3 ^e de couverture	PROMETAL	4 ^e de couverture, 44-45
CAMPOST	61,188	PRUDENTIAL BENEFICIAL INSURANCE SA	175
CAMTEL	8, 197	RAZEL CAMEROUN	89
CAMWATER	16, 112-113	SAD-Société d'Aménagement de Douala	153
CAS-Challenge Air Sea Cameroon	198	SCB CAMEROUN	80
CBC BANK - CommercialBank	63	SGMC	115
CBC BOURSE	85	SGS CAMEROUN	2 ^e de couverture, 46
CCAA - Cameroon Civil Aviation Authority	90	SIC - Société Immobilière du Cameroun	186
CHANAS ASSURANCES	159	SNI- Société Nationale d'Investissement	141
DANGOTE CEMENT CAMEROON	146-147	SODECOTON	87
EAGLE CAMEROUN	136	SODEPA	120-121
FCC - FORCE CONSTRUCTION COMPANY	142	SOFAVINC	122-123
FONDS ROUTIER	92-93	SOLARHYDROWATT	115
GEMAT	43	SOPECAM	70
HGOPED- Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala	40-41	SRC-Société de Recouvrement des Créances	34-35
HGY - Hôpital Général de Yaoundé	102-103	STADE C2D	26-27
HOTEL DES DÉPUTÉS	101	UBA CAMEROON	69
HOTEL MERINA - Yaoundé	79	UBC -Union Bank of Cameroon	56-57
		VISION FINANCE	18

Réalisation et Impression:

GROUPE NESSE
66, Avenue des Champs Elysées
75 008 Paris - France
Tél : + 33 1 47 11 03 15 E-mail: infos@groupelesnesse.fr

Régie publicitaire:

SOCAMED
B.P. 821 - Douala
Tél : + 237 243 53 22 61 /
+ 237 677 93 41 02/ 677 934 677
E-mail : socamed.office@gmail.com
lesdossiersduminfi@gmail.com
infos@lesdossiersduminfi.com
revuemini@yahoo.fr

www.lesdossiersduminfi.com

«Les Dossiers du Minfi» ont toujours veillé à ce que le contenu soit exact à la date de publication. Les opinions exprimées dans les articles reflètent les opinions des auteurs. Le matériel publié, les publicités, les éditoriaux et tout autre contenu sont publiés de bonne foi. L'éditeur ne peut garantir et n'assume aucune responsabilité de quelque nature que ce soit causé par des erreurs, coquilles ou inexactitude.

© Tous droits réservés et toute reproduction interdite sans l'autorisation de l'auteur.



PRÈS DE

100 VOLS PAR SEMAINE A TRAVERS LE CAMEROUN

Extension progressive du réseau régional et intercontinental

www.camair-co.cm



A propos de Camair-co

Cameroon Airlines Corporation (Camair-Co) est la Compagnie aérienne nationale du Cameroun, dont le siège social est situé à Douala, capitale économique du pays. Créée par décret présidentiel N° 2006/293 du 11 septembre 2006, Camair-Co est la manifestation de la volonté du Chef de l'Etat, Son Excellence Monsieur Paul BIYA, de doter le Cameroun d'une compagnie aérienne compétitive, conquérante, viable et rentable, qui répond aux normes internationales et se classe parmi les meilleures compagnies du continent Africain. Son Capital social s'élève à 21 milliards 856 millions de francs CFA.

Camair-Co a pour la cinquième fois consécutive obtenu la certification IOSA, signe de reconnaissance du haut niveau de la qualité de ses opérations et de sa conformité aux standards internationaux en matière de sécurité aérienne.

La Camair-Co a soutenu avec succès le transport de toutes les délégations sportives, les officiels et les supporters à travers des vols spéciaux et charters dans le cadre de la CAN TOTALENERGIES CAMEROUN 2021.



(*) - - - Réouverture prochaine des lignes régionales



PROMETAL

PROMETAL GROUPE

“ Notre objectif est d’apporter des solutions qualitatives aux besoins des camerounais en ayant en ligne de mire constante, leur pouvoir d’achat. ”



La qualité est à votre portée



Z.I Magzi - Bassa. BP 3061 Douala - Cameroun
Tél : +237 692 56 17 44 - www.prometal-cm.com - info@prometal-cm.com

